

UNIVERSITE DE NICE – SOPHIA ANTIPOLIS
INSTITUT SUPERIEUR D'ECONOMIE ET DE MANAGEMENT

ECOLE DOCTORALE : DESPEG

LE PATRIOTISME ECONOMIQUE

VS. LE MARCHE LIBRE

THESE

Pour l'obtention du Doctorat d'Etat en Sciences Economiques

Présentée et soutenue publiquement par

Milica MLADENOVIC

JURY

Monsieur João de Sousa ANDRADE

Professeur à l'Université de Coïmbra (Portugal), Rapporteur

Monsieur Milorad JOVOVIC

Professeur à l'Université de Podgorica (Montenegro), Rapporteur

Monsieur Claude BERTHOMIEU

Professeur émérite à l'Université de Nice-Sophia Antipolis

Monsieur Sinisa ZARIC

Professeur à l'Université de Belgrade

Monsieur Jean-Paul GUICHARD

Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis, Co-Directeur de la thèse

Monsieur Bozidar CEROVIC

Professeur à l'Université de Belgrade, Co-Directeur de la thèse

Juin, 2014

*« S'agissait-il de prendre un cerf, chacun sentait bien
qu'il devait pour cela garder fidèlement son poste ;
mais si un lièvre venait à passer à la portée de l'un d'eux,
il ne faut pas douter qu'il ne le poursuivit sans scrupule,
et qu'ayant atteint sa proie il ne se souciât fort peu
de faire manquera leur à ses compagnons. »*

Jean-Jacques Rousseau

SOMMAIRE:

INTRODUCTION	5
<u>PARTIE 1 : LE PATRIOTISME ECONOMIQUE A PARTIR DE LA THEORIE</u>	<u>13</u>
CHAPITRE 1: LES DESSOUS DU PATRIOTISME ECONOMIQUE	14
SECTION 1.1. CE QUE L'ON A APPRIS DE L'HISTOIRE	14
SECTION 1.2. CE QUE L'ON SAIT SUR LE PROTECTIONNISME.....	41
CHAPITRE 2: LE CONCEPT DU PATRIOTISME ECONOMIQUE.....	66
SECTION 2.1. LA PENSEE NATIONALISTE ET L'ECONOMIE	66
SECTION 2.2. LE PATRIOTISME ECONOMIQUE CONTEMPORAINE : UN APERÇU GENERAL	90
<u>PARTIE 2 : LE PATRIOTISME ECONOMIQUE A PARTIR DE LA PRATIQUE.....</u>	<u>115</u>
CHAPITRE 3. LE PATRIOTISME ECONOMIQUE CONTEMPORAINE : NAISSANCE ET CARACTERISTIQUES	116
SECTION 3.1. COMMENT ET POURQUOI LE PATRIOTISME ECONOMIQUE A (RE)APPARU A L'ERE MODERNE ?	116
SECTION 3.2. LES POINTS-CLES DU PATRIOTISME ECONOMIQUE CONTEMPORAINE	141
CHAPITRE 4. L'EMPLOI DU PATRIOTISME ECONOMIQUE.....	164
SECTION 4.1. LES STRATEGIES ECONOMIQUES « PATRIOTIQUES » D'ÉTAT.....	164
SECTION 4.2. LES CONSEQUENCES DE LA PRATIQUE DU PATRIOTISME ECONOMIQUE.....	193
CONCLUSION	223
BIBLIOGRAPHIE	230
TABLE DES MATIERES	250
TABLE DES ILLUSTRATIONS	253
ANNEXE	255

INTRODUCTION

Au confluent de l'économie et de la politique, entre la propagande et les stratégies économiques réelles, on croise ce fossile du nationalisme dans l'économie, dépassé depuis longtemps. Cependant, dès que l'on révèle la poussière et le choc initial de savoir que quelque part, là-bas, il y a quelqu'un qui divise toujours le globe en petites unités économiques - les États-nations passe, on se rend compte que l'on regarde la réalité et non pas le témoignage de la préhistoire économique. En dépit des tendances libérales dans la pratique et en théorie durant des siècles, la primauté de l'intérêt national reste dans l'économie et y restera aussi longtemps que l'État demeurera.

Le rôle de nation et des intérêts dans le jeu économique a été marginalisé et ainsi la problématique du patriotisme économique, comme une superposition de l'intérêt national au-delà des intérêts globaux et particuliers, était quelque part ignorée par la théorie économique de mainstream. C'était le cas jusqu'à l'année 2005, caractérisée par un grand nombre de fusions et d'acquisitions dans l'Union Européenne et un aussi grand nombre de tentatives des gouvernements nationaux de les empêcher et de 'sauvegarder' les compagnies nationales des acheteurs étrangers; en effet, c'est le moment où l'appellation de patriotisme économique elle-même est apparue.

A partir de ce moment, le sujet de patriotisme économique gagna sa grande popularité, mais grâce à des journalistes et des politiciens qui l'emploient pour décrire les choses très variées. Grosso modo, la problématique de l'intérêt national à l'heure de la mondialisation reste toujours inexplorée par les scientifiques économiques ; quelques travaux touchant le sujet le condamnent généralement et prennent celui-ci pour un comportement rétrograde visant à détruire la liberté économique mondiale. Suite à une telle approche superficielle, le patriotisme économique était jugé juste par ces manifestations et non par ce qu'il représente- le principe de la primauté de l'intérêt national.

Pourtant, alors que la Grande Crise émergeait en 2008, l'approche au rôle de l'Etat-nation se changea. Dès que la menace commença à reprendre à travers le système ouvert, les Etats s'autorisèrent à réagir et à fermer la porte si nécessaire, en essayant d'alléger

l'impact de la Crise sur leurs économies nationales. De telles interventions ont montré que les Etats-nations sont toujours puissants mais aussi, qu'ils tiennent beaucoup plus à sauvegarder leurs propres économies que le système mondial basé sur le libre-échange et qu'ils ont tous créé ensemble, alors que c'était dans leur intérêt commun. D'autre part, à la lumière des nouveaux développements, les théoriciens changent aussi d'avis et deviennent plus ouverts à l'analyse du patriotisme économique et de tout ce qu'il en provient. Ainsi, peu à peu, on revitalise et on réexamine le rôle de l'Etat-nation dans l'économie.

Cette thèse tente de faire face à ce phénomène et d'apporter une contribution théorique en matière. La science peut y trouver son intérêt parce que c'est un des premiers travaux qui théorise sur la problématique du patriotisme économique ; on cherche à englober les connaissances précédentes sur le sujet et d'y ajouter les nouvelles à partir d'une analyse de la pratique. Sous l'optique de son évolution historique et conceptuelle, on essaie de rattraper ces manifestations contemporaines et de les encadrer théoriquement pour pouvoir mieux les comprendre et définir leur place par rapport aux circonstances présentes, à la mondialisation. A cet égard, les questions principales à poser sont d'abord de savoir ce qu'est le patriotisme économique, puis comment et pourquoi apparaît-il et finalement quel impact a-t-il, c'est-à-dire comment se reflète-il, sur des agents économiques.

L'étude est basée sur plusieurs hypothèses. La première, et la principale, est qu'il existe une distinction entre la signification du patriotisme économique et ses manifestations et ainsi, il n'est pas à priori opposé au libre-échange. Le patriotisme économique est un principe de la superposition de l'intérêt national au-delà de chaque autre et *conditio sine qua non* rôle stratégique de l'Etat, d'où peuvent provenir des actions différentes visées à protéger ou à libérer l'économie nationale en fonction du contexte économique, historique, politique, culturel et social. D'ailleurs, les pays inspirateurs de la mondialisation, ne le faisaient pas pour des raisons altruistes mais pour atteindre leurs propres objectifs. Or, il est étroitement lié à l'existence de l'Etat souverain et ainsi, il n'apparaît ni disparaît mais change les formes en fonction des circonstances mais toujours dans le but d'améliorer l'économie nationale.

La deuxième hypothèse sort de la première et dit que le patriotisme économique n'est pas une nouvelle forme du protectionnisme. On tente de prouver que la protection

‘globale’ correspondant au moment historique actuel et comprenant les différentes mesures, typiques pour le protectionnisme ‘classique’ (subventions, quotas, tarifs), n’est pas le patriotisme économique mais en provient. Et finalement, selon la troisième hypothèse, le patriotisme économique touche tous les agents économiques. Comme on le verra, le concept du patriotisme économique dans les conditions présentes à part de l’Etat, implique aussi les consommateurs et le secteur-privé qui ont des moyens et des motifs de se montrer les ‘patriotes économiques’.

Tout compte fait, on peut dire que ce travail de recherche porté sur le sujet du patriotisme économique – une notion très populaire et si peu explorée scientifiquement, a pour objet principal de donner une analyse profonde et multidimensionnelle de ce concept : le décrire, l’explicitier, souligner son importance ainsi que ses conséquences, les formes dans lesquelles il se manifeste et les types d’agents qui le pratiquent. Aussi, on réactualise toutes les anciennes connaissances théoriques, et les observations menées dans la pratique ainsi que sur les nouvelles évolutions du patriotisme économique. A cette fin, la thèse est structurée en deux parties dont la première analyse la notion à partir de la théorie et la deuxième à partir de l’empirie. Ensuite, chacune des deux parties est composée de deux chapitres s’agissant de deux sections, chacune divisée en deux paragraphes.

Le premier Chapitre est prévu comme une sorte d’introduction à la problématique du patriotisme économique. On essaie d’expliquer ce qui est caché en-dessous, mais de prouver aussi que le patriotisme économique dans son essence n’est pas une invention de nos jours. L’idée est qu’en montrant une partie de l’histoire économique témoignant sur une omniprésence et perpétuité temporelle des tendances à protéger des intérêts du marché domestique, on peut prouver que la première hypothèse est correcte, ce qui va être encore confirmé dans l’analyse plus loin. Ensuite, l’aperçu des conclusions/discussions théoriques sur le protectionnisme est visé à servir comme la référence pour la comparaison dans le texte suivant pour pouvoir tester la vérité de la deuxième hypothèse.

Plus particulièrement, on a suivi le comportement des pays au fil du temps pour découvrir sous quelles conditions les pays se sont ouverts ou fermés au commerce international. On part de la période mercantiliste, le moment de la naissance de l’Etat moderne, et à travers la période du protectionnisme ‘classique’ on arrive à la création d’un

nouveau système global après la Deuxième Guerre mondiale. Ensuite, on analyse quels changements la dernière Crise globale a-t-elle provoqué et quels ont été les mouvements des Etats pour esquiver cette menace. Ainsi, l'objectif de la première Section est de déterminer si un pays se positionne par rapport aux autres à l'égard de l'échange pour atteindre un stade de bien-être global supérieur, ou en fonction de son propre intérêt économique ou autre.

Par la suite, en s'appuyant sur un récapitulatif des discussions théoriques, on analyse la notion du protectionnisme 'classique'. La définition et ses formes principales sont présentées et une partie importante est dédiée à l'œuvre de Friedrich List en tant que père fondateur ou le philosophe principal du protectionnisme pour pouvoir expliquer la logique induisant les pays à poser des obstacles à l'échange. A part démontrer les raisons principales d'une telle politique commerciale, on illustre aussi les opinions opposées, les arguments contre la pratique protectionniste. Donc, la deuxième section est prévue comme étant un point de départ pour analyser et expliquer plus loin l'aspect protectionniste des manifestations contemporaines du patriotisme économique.

Le deuxième Chapitre entame la problématique du patriotisme économique et propose une nouvelle interprétation de la notion. C'est en effet une base centrale de la thèse sur laquelle l'analyse suivante s'appuie. Tout d'abord, on détermine la place du 'national' dans la pensée économique et présente une synthèse des apports théoriques sur le sujet de patriotisme économique. Ensuite, étant donné sa nature complexe, on s'appuie sur les connaissances des autres sciences sociales et essaie de se pencher sur la question sous un angle différent pour pouvoir lui attribuer une définition universelle et objective. Les apports de ce chapitre affirment encore la première hypothèse mais également la deuxième en démontrant que le patriotisme économique est d'abord un 'état d'esprit' tandis que le protectionnisme est une action tangible.

Concrètement, pour découvrir la logique du patriotisme économique dans le sens plus large et mettre en lumière son aspect idéologique, on introduit le concept de la nation et de l'Etat-nation. En premier lieu, on présente les deux notions, leur signification et importance, en s'appuyant sur des conclusions des sciences sociologiques, politiques et psychologiques. En deuxième lieu, on porte en considération la connotation économique de

ces grandeurs en démontrant l'histoire de son interprétation dans la théorie économique. L'objectif de cette section est donc d'explorer la relation entre la nation et l'économie, évaluée importante pour pouvoir expliquer profondément le phénomène du patriotisme économique, dans l'optique de l'analyse des sciences sociales différentes.

Dans cet ordre d'idées, comme le patriotisme économique est susceptibles d'avoir des interprétations différentes dans la pensée économique, on offre une nouvelle façon, plus générale, de le définir: à partir de la notion générique : le patriotisme. On verra que le concept d'une suprématie des intérêts nationaux a servi comme un leitmotiv à des nombreux théoriciens économiques au fil du temps. Egalement, on va mettre en parallèle une telle idéologie avec la doctrine économique libérale. Sur ce point, on propose que le patriotisme économique peut prendre deux formes : constructive et aveugle, ou positive et négative. Cette distinction correspond à la différence entre le patriotisme et le nationalisme proposée par la sociologie et les sciences politiques. Alors, cette section est prévue afin d'analyser l'évolution théorique du sujet et de dessiner les traits principaux de son profil.

Dans le troisième chapitre nous élaborons les caractéristiques du patriotisme économique contemporain. A partir de l'empirie et en s'appuyant sur des apports théoriques de l'analyse précédente, nous tentons d'expliquer comment et pourquoi l'appellation de ce phénomène est née et sous quelles circonstances. Egalement, nous explorons qui peut demander ou offrir du patriotisme économique et pour quelle raison. Or, on analyse si à l'ère moderne il ne concerne que l'Etat, ou il est évident aussi bien dans le comportement des consommateurs et dans la pratique des entreprises. Le texte tente d'examiner si les manifestations du patriotisme économique ont des caractéristiques communes. Ce chapitre cible donc surtout la troisième hypothèse qui dit que le concept du patriotisme économique implique l'Etat, le consommateur et l'entreprise, et fournit l'argumentation pour la vérifier ou démissionner.

Sous ce rapport, à partir des exemples pratiques, on va d'abord rencontrer l'histoire de la naissance de l'appellation de patriotisme économique et comment la dernière vague d'une telle pratique a démarré. Ensuite, on s'interroge sur le type de pays dans lequel le patriotisme économique est apparu et dans quel contexte économique-politique. Egalement, on veut découvrir si c'est peut-être justement la mondialisation accélérée qui

l'induit et le renforce. Et finalement, en essayant de dévoiler les motifs cachés en-dessous, on explique quels sont les facteurs internes et externes qui mènent un pays à mettre en œuvre une telle pratique. Evidemment, le but de cette section est de donner un aperçu de l'évolution contemporaine du patriotisme économique dans la pratique.

De plus, vu le contexte socio-politique changé, on analyse comment les rôles des agents économiques à l'égard du patriotisme économique ont évolué pour mieux s'adapter à des nouvelles circonstances. D'une part, il serait intéressant de connaître les relations 'patriotiques' entre les consommateurs, l'Etat et les entreprises dans une économie, ou d'examiner d'où un certain comportement patriotique économique provient et qui en demande. D'autre part, on veut déterminer si ces expressions du patriotisme économique ont les mêmes dénominateurs, autrement dit, si par exemple ces actions sont prises d'une manière ad-hoc et sélective, quelle échelle elles atteignent etc. Effectivement, l'objectif de cette section est de décrire le cadre dans lequel ce phénomène se réalise dans la pratique pour pouvoir mieux comprendre les actions 'patriotiques économiques' concrètes et leurs répercussions analysées dans le texte suivant.

Finalement, le quatrième chapitre s'appuie fortement sur l'empirie et essaie de donner un aperçu systématique du comportement 'patriotique économique' de l'Etat, des entreprises et des consommateurs. Cette partie de texte met en évidence les stratégies économiques et politiques visées à développer ou à préserver l'économie nationale, il ouvre la question des alliances stratégiques entre l'Etat et les multinationales et des 'champions nationaux', mais également, il apporte les résultats d'une recherche sur le comportement des consommateurs à l'égard du patriotisme économique faite sur le marché serbe. De plus, on s'inquiète sur le coût d'une telle pratique pour les agents économiques. Alors, les apports de ce chapitre vont donner une contribution à l'analyse de la deuxième hypothèse selon laquelle le patriotisme économique n'est pas la même chose que le protectionnisme, et directement confirmer la troisième disant que ce phénomène concerne les trois agents économiques.

En premier lieu, on va analyser un nouveau rôle confié à l'Etat : c'est le stratège principal et le partenaire du secteur privé au service du développement. Cette responsabilité comprend la mise en œuvre de certaines actions stratégiques pour améliorer l'attractivité

du territoire et assurer le développement économique durable de la nation. Parmi ces stratégies on peut faire une distinction entre celles offensives et celles défensives. La différence est faite par rapport à l'objectif : les premières demeurent des raisons internes et visent à renforcer la puissance industrielle et économique du pays, tandis que les secondes reposent sur des causes externes et sont dirigées à assurer la sécurité économique nationale. De ce fait, cette section est visée à analyser les façons dont le patriotisme économique moderne est mis en œuvre de la part d'un Etat-nation.

En deuxième lieu, on examine la suite de ces stratégies 'patriote-économiques' de l'Etat. Vu que la section précédente élabore aussi les motifs ci-dessous, ou les conséquences positives attendues, l'accent est mis sur l'analyse des menaces potentielles liées à cette pratique. De plus, on questionne la compétence ainsi que l'intégrité de l'Etat pour jouer le rôle du stratège principal, un rôle si exigeant. De l'autre côté, on veut découvrir ce qui amène une entreprise, dont le comportement ne devrait être conduit que par les profits, à être 'patriote économique' et comment le démontre-t-elle. Egalement, sur la base de l'étude menée sur le comportement des consommateurs serbes, on met en lumière l'aspect patriotique dans la prise de décision d'achat. Somme toute, cette section a prévu de tirer les conclusions sur les démonstrations concrètes du patriotisme économique de l'empirie et de cette façon compléter toute analyse précédente.

La méthodologie de cette recherche est purement qualitative. La raison de ce choix réside sur la nature de ce phénomène : le patriotisme économique est un concept abstrait qui touche plusieurs disciplines des sciences sociales et donc il est difficile, sinon impossible, de l'encadrer dans les formules, de le quantifier et de ce fait appliquer les méthodes quantitatives à son compte-rendu. Pourtant, même s'il était possible de mesurer certaines de ces manifestations, on le laisserait délibérément de côté pour gagner en profondeur dans l'analyse de cet objet appartenant entièrement à la sphère du comportement humain. Par conséquent, cette étude est basée sur les méthodes descriptives et historiques, mais aussi sur l'analyse comparative et l'analyse d'étude de cas. En ce qui concerne la collection des données, on s'appuie sur les techniques d'observation directe ainsi que sur le sondage.

Et finalement, il ne reste qu'à expliquer le choix du patriotisme économique pour le thème de recherche. La raison principale provient du fait que c'est une notion très actuelle

très populaire mais très peu analysée scientifiquement. En effet, cette notion s'affirmait dans la pratique plutôt comme une floscule politique et journaliste qu'un objet d'interprétation scientifique. Peut-être est-ce parce que ces derniers temps, la science montre peu d'intérêt à des phénomènes abstraits qui ne peuvent pas être représentés par des numéros ou l'alphabet grec. Pourtant, aussi impossible à mesurer soit-il, et aussi irrationnel soit-il, le patriotisme économique a une influence sur le comportement économique et ainsi il faut mieux le connaître ; cette « niche théorique » offre une opportunité d'être créative. Et donc, cette thèse représente un effort de faire face au défi de présenter une contribution théorique et d'approfondir la théorie sur ce phénomène.

PARTIE 1 : LE PATRIOTISME ECONOMIQUE A PARTIR DE LA THEORIE

CHAPITRE 1: LES DESSOUS DU PATRIOTISME ECONOMIQUE

« Si on réduit tel type de protection, elle réapparaît ailleurs sous une autre forme »

Jagdish Bhagwati¹

Section 1.1. Ce que l'on a appris de l'histoire

Jadis, un certain James Watt s'intéressa beaucoup à la science. Il fut un travailleur plein d'idées et, finalement, les années d'efforts rapportèrent. Cette année 1775, il entra dans l'histoire du monde en lettres d'or en tant que l'inventeur du moteur à vapeur et laissa à son pays en héritage – le pouvoir. Le Pays le cacha attentivement des curieux, apprenant en même temps comment l'utiliser. Quand le pays gagna tous les défis, s'agrandit et murit, et l'île lui devint étroite, il entra dans le bateau nommé « la Richesse des nations », que lui construisit l'un de ses autres scientifiques, et passa La Manche en laissant la porte ouverte derrière lui.

Et c'est comme cela que la Grande Bretagne changea le monde à jamais.

Paragraphe 1.1.1. Le voyage du mercantilisme au protectionnisme

Le mercantilisme naquit au XVI^e siècle en Europe et devint de suite l'orientation dominante de la politique économique d'Etats. La première des trois caractéristiques principales de cette approche à l'économie fut une politique économique qui tenta de brider les importations et par le biais de cela, la fonction d'approvisionnement extérieur fut réduite au minimum. Dû à cela, de nos jours on se réfère parfois à cette approche en l'appelant le « prohibitionnisme ». La deuxième caractéristique fut une logique d'ouverture résumée en « promouvoir les exportations », et, la troisième, le rôle de l'« entrepreneur » attribué à l'Etat, ou, autrement dit, selon le mercantilisme il fut nécessaire d'avoir une politique industrielle étatique visée à créer des avantages comparatifs.

¹ (Bhagwati, 1990) p.57

Cette approche économique fut basée sur l'idée que la richesse d'une nation était mesurée en quantité de métaux précieux en sa possession. Mais, comme ils sont d'une quantité limitée, alors ils passent d'un pays à l'autre grâce au commerce ; autrement dit l'échange international est un jeu à somme nulle. Si une nation veut être riche et puissante, elle doit nécessairement avoir un solde commercial positif. Afin d'y arriver, elle aura besoin d'une industrie puissante fondée sur des avantages comparatifs naturels et non pas sur des arrangements avec d'autres pays. Quant aux mercantilistes, l'exportation fut toujours bonne et l'importation toujours mauvaise et il fallut la pratiquer seulement quand elle fut vraiment inévitable.

Au seizième et dix-septième siècle, à peu près tous les pays européens étaient mercantilistes. Cette période est souvent décrite dans l'histoire comme l'« âge d'or » du mercantilisme. En raison des guerres, des droits de douane importants, des contingents d'importations imposés et d'autres obstacles commerciaux, les pays en Europe échangèrent faiblement et alors les colonies leur servirent de « plan B » pour assurer le surplus dans le solde de commerce extérieur.

Le siècle suivant, le dix-huitième, pourrait être caractérisé comme la période de transition légère du mercantilisme au protectionnisme. Malgré le fait que le grand public montre une tendance générale d'égaliser ces deux, car les deux sont opposés au libre-échange, il existe plusieurs différences. Premièrement, alors que le premier se focalise sur le marché extérieur, autrement dit comment le conquérir économiquement, la préoccupation de ce postérieur est exclusivement liée au marché intérieur, c'est-à-dire comment protéger propre économie de la concurrence étrangère. Et deuxièmement, l'importation dans le système protectionniste ne doit pas nécessairement être comprise comme menace, d'ailleurs – l'importation de savoir-faire est incorporée dans la stratégie de développement. Pourtant, d'après les mercantilistes, elle représente à priori un danger pour l'économie nationale.

Au dix-huitième siècle deux choses importantes ont eu lieu en Angleterre : James Watt finit son projet de modernisation du moteur à vapeur en 1775 et, un an plus tard, Adam Smith termina son « ode à libre-échange », ce qui devint une sorte de « best-seller » de son temps. Six ans plus tard, le 3 Septembre 1783, le Traité de Paix de Versailles fut signé

et le conflit franco-britannique se termina. Par la suite, à l'initiative du ministre britannique William Pitt qui fut fortement influencé par les idées de Smith, les deux pays entamèrent les négociations à l'égard des possibilités de commerce.

Ces négociations s'achevèrent le 26 Septembre 1786 par le Traité Eden-Rayneval, nommé par les signataires: William Eden d'Auckland, sous-secrétaire d'Angleterre, et Mathias Joseph Gérard de Rayneval, premier commis de Charles Gravier de Vergennes, le ministre des affaires étrangères de la France. Selon cet Accord, l'Angleterre s'engagea notamment à réduire les droits de douane à un niveau maximal de douze pour cent sur eaux de vie et huiles, objets de luxe, glaces, article de Paris. En revanche, les droits français sur les étoffes de laine, de coton, faïence et poterie, fers et quincaillerie furent également réduits au même niveau.

Vu qu'à l'époque l'Angleterre était beaucoup plus développée et industrialisée que la France, cet accord la favorisa. La France eut certains avantages, mais au total, le traité contribua à une baisse générale des prix et à une montée du chômage. Par conséquent, les deux provoquèrent les protestations sociales suivies par la grande révolution. Le résultat de cette situation dans laquelle la France se trouva fut la mise du point final sur l'Accord en 1793 et le début d'un nouveau conflit franco-britannique qui ne prit fin qu'en 1802

Parallèlement, de l'autre côté de l'Atlantique, les Etats-Unis votèrent leur premier tarif en 1789. Deux ans plus tard, le concept de protectionnisme, tel qu'on le connaît aujourd'hui, fut mis en évidence dans un ouvrage titré « Rapport sur les manufactures » d'Alexander Hamilton. Cette période aux Etats-Unis fut peut être un cas unique historique de la concordance véritable entre la théorie et la pratique : en plus de la théorie protectionniste, l'industrie en naissance américaine fut protégée par un taux moyen de 35 pour cent sur presque tous les produits manufacturés jusqu'en 1816.

Le dix-huitième siècle passa et se termine par une tentative échouée de libéraliser le commerce et une montée importante du nationalisme suite aux nombreuses guerres en Europe. Pourtant, le dix-neuvième siècle apporta des changements significatifs. Le moment crucial, sans doute, fut le départ définitif de la pratique mercantiliste en Europe et

l'orientation vers le protectionnisme. Le début du siècle, entre 1815 et 1825, pourrait être décrit comme « un océan de protectionnisme cernant quelques îlots libéraux »².

Pour l'Angleterre, le début du dix-neuvième siècle fut marqué par la fin de la guerre avec les Français et le début d'une nouvelle, « interne », entre les propriétaires terriens, qui demandèrent la protection de la concurrence étrangère, et les industrialistes, à qui le libre-échange fut plus convenable. De cette lutte entre le protectionnisme et le libre-échange, le mercantilisme sortit vainqueur : en 1815, le Parlement britannique vota les « Corn Laws » . Même si ce ne fut qu'une loi prohibitionniste, comme il y en eut beaucoup à travers l'histoire économique, cette loi fut spéciale. Le fait que ces lois « Corn Laws » furent votées dans le pays qui a lancé l'idée de la libéralisation, leur attribua une dimension symbolique : l'esprit de mercantilisme fut toujours vif.

Pendant la même période, mais sur le Continent, la France changea sa politique agricole : en 1814 les tarifs s'élevèrent de seize à vingt-six pour cent en moyenne. L'Allemagne avec la Prusse, dans le cadre de leur union douanière Zollverein, introduisirent les tarifs et les augmentèrent pendant les années suivantes. La Russie pratiqua la protection de l'industrie naissante, tandis que le Danemark, les Pays-Bas, le Portugal et la Suisse représentèrent ces îlots libéraux précédemment mentionnés.

Pourtant, quelques années plus tard, à partir de 1825, la Grande Bretagne accéléra le pas vers son but ultime – le libre-échange. D'abord, le Parlement permit de nouveau l'émigration de travailleurs qualifiés, ce qui était interdit depuis 1719. Ensuite, la plupart des tarifs fut supprimée quelques années plus tard et certaines réformes de l'industrie visées à augmenter le niveau de compétitivité furent mises en place, même si elles étaient déjà beaucoup plus efficaces que ses rivales. Enfin, une lutte déterminante contre les antilibéraux domestiques commença et par conséquent la « Ligue contre les lois céréalières » fut créée en 1838 à Manchester. La Ligue représenta l'un des premiers exemples d'un groupe de pression économique.

² (Bairoch, Commerce extérieur et développement économique de l'Europe au XIX siècle, 1976) p. 32

³ La loi de 1815 selon laquelle l'importation de blé est interdite jusqu'au prix de quarter n'atteigne pas quatre-vingts shillings.

Certes, lorsque le pays renonce au protectionnisme, il renonce également à certaines recettes budgétaires ce qui, en revanche, influence son pouvoir. En 1840, presque la moitié des recettes de la Grande Bretagne provinrent des droits de douane. Ils y trouvèrent la solution en transférant la base d'extraction fiscale de la richesse externe à la richesse interne : en 1842 l'impôt sur le revenu fut institutionnalisé. La même année, le gouvernement, avec le Premier ministre Robert Peel en tête, fit une réforme générale de la politique économique et par conséquent, les droits de douane furent significativement diminués. En plus, la loi de 1774 interdisant l'exportation de machines fut supprimée. Et, finalement, le 15 Mai 1846, grâce aux forces unies des libéraux et de la pluie, les « Corn Laws » passèrent à l'histoire. *Alea iacta est.*

En ce qui concerne le reste du monde, du début du dix-neuvième siècle et jusqu'en 1946, l'humeur changea de la forme la plus rigoureuse de mercantilisme en Chine et au Japon, jusqu'au protectionnisme aux Etats-Unis. Les colonies furent une exception ainsi que les ex colonies, alias les nouveaux états formés. Ces premiers eurent l'entrée libre de tous les produits provenant de la métropole et à ces autres le libre-échange fut « suggéré » par le biais des accords variés, tous basés sur la « règle de cinq pour cent » : la législation douanière ne devait pas dépasser ce niveau de la valeur d'importation.

À partir de 1846, l'économie britannique fut plus ou moins ouverte. On peut dire qu'à ce point-là, sa transition du mercantilisme à travers le protectionnisme au libre-échange se termina. Pourtant, on ne peut jamais dire qu'il exista un système de libre-échange dans cette période-là en raison que seule la Grande Bretagne diminua unilatéralement les tarifs. Son influence libérale se sentit un peu sur le Continent, mais il fallut attendre quelques années pour les premières réactions provenant d'autres pays.

La raison pour laquelle le Royaume-Uni choisit ce pas, la libéralisation unilatérale, est triple. Tout d'abord, ils voulurent provoquer la baisse des coûts de production et de travail, c'est-à-dire augmenter la compétitivité industrielle, en introduisant la concurrence étrangère sur leur marché. Ensuite, leur intention fut également de diminuer l'importance de la rente dans la répartition des revenus intérieurs et précipiter l'euthanasie des grands propriétaires terriens vivant uniquement de la rente foncière. Et finalement, la troisième raison fut la légitimation d'une modification de la base d'extraction fiscale.

Pendant une décennie et demie, période pendant laquelle elle pratiqua le libre-échange toute seule, l'Angleterre montra un bon exemple et donna un soutien concret à l'idée d'Adam Smith, ce qui fut également le courant dominant parmi les théoriciens du Continent. Cependant, il est d'une importance cruciale de remarquer que le cas de ce pays confirme sans doute une théorie – mais celle de List⁴. En fait, la Grande Bretagne ne mit en présence la politique commerciale libre-échangiste qu'après un siècle et demi de mercantilisme, cinq décennies de protectionnisme et après avoir atteint un stade de développement le plus élevé possible à l'époque. Pendant les années clinquantes du XIXe siècle, son industrie fut déjà beaucoup plus compétitive par rapport à n'importe quelle autre, quelle qu'elle soit. Mais, en dépit de cela, les pays continentaux, avec la France en tête, s'y joignirent quand même et de la sorte, ils entrèrent tous ensemble dans cette expérience ; le prototype du « système de libre-échange » fut créé.

L'Accord Cobden – Chevalier fut signé le 23 Janvier 1860 entre le Royaume-Uni et la France et il représenta la base de la libéralisation commerciale en Europe de l'époque. De nombreux tarifs furent supprimés, surtout ceux concernant les matières premières et les produits alimentaires. La France réduisit les droits sur la plupart des produits manufacturés provenant d'Angleterre au niveau maximal de trente pour cent, et les Anglais diminuèrent les leurs sur les vins et le cognac. Subséquemment, la valeur des exportations britanniques vers la France, et à contresens, fut plus que doublée durant les années soixante.

Pour la France, ce moment marqua le passage définitif de la politique mercantiliste au protectionnisme modéré. Toutefois, cela fut la conséquence de l'Accord, mais n'en fut pas la raison. En fait, le motif principal conduisant les Français à le signer fut d'obtenir la neutralité britannique par rapport à leur guerre avec l'Autriche. En plus de cette raison politique, le lobby des viticulteurs de Bordeaux, dont l'exportation vers le Royaume-Uni resta la seule taxée après la libéralisation unilatérale anglaise, « donna sa contribution » à cette décision. Ensuite, une des raisons fut la recherche de nouvelles destinations à l'exportation de produits de certaines industries, et de plus, la France eut une raison interne

⁴ (List, 1841) ; Voir Paragraphe 2.1.2.

- stimuler la modernisation de l'industrie et la rendre plus compétitive en introduisant la concurrence étrangère.

Au cours des six années suivantes, des accords similaires furent conclus entre la majorité des pays au Continent, et aussi avec certains pays nouveaux formés de l'Amérique Latine. De la sorte, un « brouillon » du système de libre-échange fut créé, appelé le « réseau des traités Cobden ». Ce qu'il faut mentionner est qu'il y ait eu un principe selon lequel les pays furent contractés : chaque nouveau contrat apporta les mêmes termes de commerce que ceux signés auparavant. On voit ici les origines de la clause de « la nation la plus favorisée » qui allait faire partie de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)⁵, le premier accord multilatéral, un siècle plus tard.

Toutefois, les symboles de cette (pré)globalisation ne fut pas le Coca-Cola et le hamburger McDonald's puisque les Etats-Unis furent débordés par leurs propres problèmes. Après avoir gagné l'indépendance en 1862, ils mirent en œuvre une politique de tarification forte afin de protéger leur industrie naissante et de créer une base d'extraction fiscale, puisqu'il en avait besoin, étant un pays jeune. Mais, cette pratique se prolongea même dans la période où l'industrie était déjà bien développée, et dura, avec certaines interruptions, jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Certains ajouteraient qu'elle dure même de nos jours.

L'essai de libre-échange se termina en 1879. L'Allemagne, poussée par la croissance de la concurrence dans le secteur agricole due au développement de l'impérialisme et à la pénétration des nouveaux pays sur le marché européen, augmenta de nouveau ses tarifs et de cette façon, lança une nouvelle vague de protectionnisme en Europe. Cette fois, les lobbies de propriétaires terriens et d'industrialistes furent du même côté – celui protectionniste. La France, apparemment destinée au rôle de « premier disciple », s'y joignit et adopta en 1892 les « tarifs Méline », visés à protéger l'agriculture dont les problèmes de l'époque furent imputés à une hausse d'importation de l'Amérique. Avant le début de la Première Guerre mondiale, le Royaume-Uni se trouva de nouveau seul du côté libéral qu'il ne

⁵ En *angl.* General Agreement on Tariffs and Trade

quitta qu'en 1932. En conclusion, la fin du dix-neuvième siècle fut marquée par la fin de l' « âge d'or » du libre-échange et le grand retour au protectionnisme.

Avant d'aller plus loin, sur la période d'entre-deux-guerres, on prendra un moment afin de résumer les conséquences des moments importants de l'économie du dix-neuvième siècle, qui sont présentés dans le tableau 1 et sur la figure 1. Grosso modo, le tableau 1 fait face des effets de protectionnisme à ceux de libre-échange. Selon la théorie de libre-échange, une économie ouverte induit une croissance plus forte qu'un système fermé ou protégé. Toutefois, ce tableau le déroge d'une certaine façon. A savoir, on peut voir que le produit national brut (PNB) a augmenté deux fois plus vite durant la première décennie après l'introduction des mesures protectionnistes que durant la décennie antérieure. Le taux de croissance de PNB fut plus élevé même au Royaume-Uni.

Tableau 1 Croissance des exportations et du PNB par pays et par périodes, en fonction de la date d'adoption d'une nouvelle politique commerciale à la fin du XIXe siècle

		Date de l'adoption de la nouvelle politique	DÉCENNIE PRÉCÉDANT ²		PÉRIODES SUIVANTES			
			E ¹	PNB	I décennie		II décennie	
					E ¹	PNB	E ¹	PNB
<i>Pays protectionnistes</i>	Allemagne	1885	3	1,3	2,4	3,1	5,2	2,9
	France	1892	2,1	1,2	1,9	1,3	2,7	1,5
	Italie	1887	0,4	0,7	1,7	0,5	4,5	2,7
	Suède	1888	3,4	1,5	2,8	3,5	2,4	3,3
<i>Pays semi - protectionnistes</i>	Belgique	1887	4,9	1,2	2,3	2	2,7	2,8
	Danemark	1889	1,4	3,3	4,3	3,8	4,1	3
	Suisse	1887	0,4	-	-0,6	-	3,8	-
Europe continentale		1889	3	1,1	2,6	2,3	3,7	2,3
Royaume-Uni		1889	3,9	2,2	1,1	2,3	3,2	1,2
Europe		1889	3,4	1,3	2,2	2,3	3,6	1,9

¹ Exportation

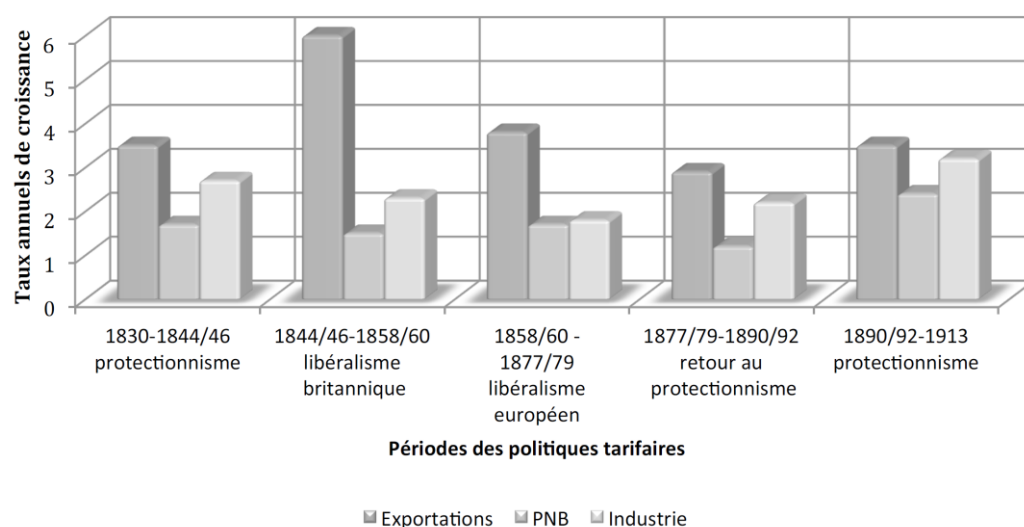
² Décennie précédant à l'adoption de la nouvelle politique

Source : (Bairoch, *Commerce extérieur et développement économique de l'Europe au XIX siècle*, 1976) p. 76

Pourtant, l'aspect de ce tableau le plus intéressant est peut-être l'avant-dernière colonne: le taux de croissance de l'exportation pendant la deuxième décennie après l'inauguration des nouvelles politiques ; on voit les résultats supérieurs à ceux de la période

de libre-échange. Un tel cas pourrait être expliqué par l'augmentation de PNB pendant la décade juste avant. À savoir, après que les pays eurent introduit la protection, ils implantèrent et révisèrent le savoir-faire, renforcèrent leurs industries, c'est-à-dire augmentèrent leur efficacité, et, par conséquent, ils furent en mesure de diminuer le prix et/ou d'offrir une plus grande quantité au même prix, mais aussi, d'acheter plus qu'auparavant des produits importés.

Figure 1 Taux annuels de croissance selon les périodes des politiques tarifaires dans XIX siècle



Source: (Bairoch, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, 1999)

La figure 1 met aussi en rapport les résultats des politiques de libre-échange et de protectionnisme mais tout au long du dix-neuvième siècle. En général, cet aperçu amène aux mêmes conclusions. En premier lieu, le PNB augmenta à un taux plus élevé durant la période de protectionnisme. En deuxième lieu, comme le montre la barre de taux de croissance de l'exportation au long de la période de retour au protectionnisme et la période juste après l'exportation eut tendance à augmenter en dépit des obstacles. En troisième lieu, on peut voir un taux de croissance de l'industrie supérieur pendant le protectionnisme, mais ce résultat était déjà attendu.

Pour conclure, il faut remarquer que malgré le nombre et la puissance de débats théoriques en faveur du protectionnisme, l'argument le plus fort apparemment provient de la pratique. Mais, on ne peut pas mettre un point final ici pour la raison que les faits historiques ne sont pas acceptés par tout le monde en tant que tels. À savoir, ce qui est

imposé comme sujet à propos des données ci-dessus, est la question de la causalité : y a-t-il un lien entre la croissance économique et le protectionnisme ?

Dans ce sens, un nombre immense d'études théoriques visent à prouver le contraire : que la relation entre les deux n'existe pas. Ci-contre, on peut poser une question rhétorique : si les deux – le libre-échange et le protectionnisme, sont les types d'orientation de la politique commerciale, tandis que la relation entre le deuxième et la croissance économique n'existe pas, comment alors l'un des arguments le plus important en faveur du libre-échange peut-il être la grande influence positive sur la croissance économique ? Donc, il n'existe aucune relation entre la croissance économique accélérée et la politique protectionniste, aucune association, aucun conditionnement. Pourtant, dans l'histoire, elles coïncident chaque fois – mais par hasard.

Paragraphe 1.1.2. Le voyage du protectionnisme au libre-échange

Ces quelques vingt années entre les deux Guerres mondiales furent d'une turbulence élevée dans le domaine économique. La pauvreté causée par la Première Guerre mondiale, suivi par la Grande Dépression de 1929, provoqua des problèmes sociaux dans la majorité des pays du monde et culmina finalement en escalade de la Seconde Guerre mondiale. Les difficultés sociales, notamment aggravées après le coup de la Crise, ont également remis l'Etat dans le rôle de facteur économique majeur, sinon principal.

Le soutien théorique qui a précédé le changement de l'orientation du marché libre au marché supervisé par l'Etat, fut la mise en œuvre du concept d'économie de bien-être par Arthur Pigou . Cet économiste britannique, élève d'Alfred Marshall - père fondateur de l'école néoclassique, a fourni l'argument pour des manœuvres étatiques sur le marché, en expliquant pourquoi le système du marché libre, basé sur le comportement individuel qui vise à maximiser son utilité, ne permet pas une allocation des ressources « socialement optimale », ce qui est prévu par l'orthodoxie de l'économie néoclassique.

⁶ (Page, 1954)

À part être le pionnier de l'économie de bien-être, Pigou fut aussi le professeur d'un autre économiste dont la théorie marqua l'entre-deux-guerres – John Maynard Keynes⁷. Keynes fit une révolution avec la proposition de faire concilier le libéralisme et l'interventionnisme en offrant le compromis selon lequel l'Etat s'occupe des agrégats macro-économiques, alors que la question de l'allocation des ressources est laissée à régler au marché libre. Néanmoins, l'interventionnisme étatique ne fût pas mis en pratique jusqu'aux années trente et maintenant il faudrait voir ce qu'il se passa avant.

L'événement sûrement le plus important dans la période entre les deux Guerres mondiales fut la Crise de 1929 et la dépression qui la suivit. Selon la plupart des ouvrages traitants l'histoire économique, la raison principale de la Crise est le renforcement des mesures protectionnistes qui eut lieu juste avant. Toutefois, Paul Bairoch propose une thèse complètement inverse : le protectionnisme ne provoqua pas la Crise mais en résulta⁸. On va brièvement réviser cet argument intéressant.

L'Europe débuta les années vingt du vingtième siècle complètement épuisée par la Première Guerre mondiale et débordée par les obstacles commerciaux, notamment du type quantitatif. Cependant, jusqu'en 1923 presque tous les pays, sauf quelques exceptions en Europe centrale et orientale, supprimèrent la plupart des quotas et, après quelques réformes additionnelles, réussirent à rattraper le niveau de commerce international de l'avant-Guerre.

Entre 1924 et 1929, l'exportation mondiale augmenta à un taux moyen annuel de six pour cent, ce qui représenta le plus haut résultat jamais enregistré. Les tendances libérales se prolongèrent même en 1928 et 1929 : les taux de droit de douane furent soit considérablement réduits soit complètement éliminés dans presque tous les pays développés. Pourquoi, alors, rend on coupable le protectionnisme de la Crise ?

Selon Bairoch, l'une des raisons fréquentes pour laquelle cette période (1920-1929) est interprétée dans un mauvais sens, est la Conférence économique internationale de 1927 organisée par les Sociétés des nations. L'un des buts de la Conférence fut la modification des

⁷ (Keynes, 1988)

⁸ (Bairoch, Mythes et paradoxes de l'histoire économique, 1999)

politiques commerciales mises en place qui se penchèrent trop vers le protectionnisme. La moyenne pondérée des droits de douane sur les produits manufacturés fut seulement 0,5 pour cent plus élevée qu'en 1913 or elle fut de 24.9 cette année. La vérité est que cette soi-disant stabilité n'a que caché les divergences des taux douaniers selon les produits et les pays : en Pologne, Autriche, Suède, Belgique il y eut une chute tandis qu'en Italie, Allemagne, Hongrie, Espagne, Tchécoslovaquie, Roumanie, Yougoslavie, Suisse et Bulgarie il y eut une hausse.

Toutefois, comme il est déjà mentionné, presque tous les pays développés acceptèrent les recommandations de la Conférence et durant les deux années qui précédèrent la Crise, des mesures plus libérales furent adoptées. En outre, l'histoire économique appelle souvent à la proposition d'un nouveau système tarifaire protectionniste qui fut mis en présence en Janvier 1929 au Sénat des Etats-Unis en tant qu'un autre argument pour l'avis que le protectionnisme causa la Crise. À savoir, l'Amérique eut à cette époque un même niveau d'importation soumise à la tarification d'avant la Guerre. Pourtant, la vérité est que cette ébauche de loi ne fut transférée à la Chambre des représentants qu'en Juin et votée qu'en 1930, c'est-à-dire après le crash de Wall Street. Alors, une hausse des taux tarifaires ne précéda pas la Crise.

Le crash de Wall Street se passa en Octobre, pourtant, ses conséquences ne furent pas remarquées de suite. À savoir, la production industrielle des Etats-Unis en Novembre 1929 fut à sept pour cent plus élevée qu'en Novembre 1928. Mais, une baisse d'activités économiques ne fût pas trop retardée et en Janvier 1930, il devint clair que les Etats-Unis entrèrent dans la dépression. En fait, ce paquet tarifaire dont on a parlé tout à l'heure, fut remis en discussion et présenté encore à la Chambre des représentants, mais cette fois en tant qu'une part de la solution. Il comprit l'augmentation des droits de douane sur presque tous les produits manufacturés à plus de soixante pour cent pour s'arrêter finalement au niveau de quarante-cinq, ou bien cinquante pour cent de la valeur d'importation. Le 17 Juin 1930, le Président américain Hoover signa le tarif de « Smoot-Hawley ».

Les réactions des autres pays enchaînèrent. En 1930 en Europe on entendit que le son de verrouillage. En seulement quelques mois, vingt-cinq pays augmentèrent significativement les droits de douane sur les produits manufacturés. L'Allemagne se tourna

vers le système d'échanges planifiés, les pays du « bloc or » - la Belgique, la France ainsi que toutes ses colonies, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne et la Suisse, vers les Obstacles Non Tarifaires (ONT) - réglementations, prohibitions, et les quotas, tandis que les pays du « bloc sterling » - le Royaume-Uni, le Brésil, les pays scandinaves, le Portugal, l'Égypte, ainsi que tous les pays du Commonwealth excepté le Canada, affaiblirent la monnaie nationale. Le Royaume-Uni, après presque un siècle entier, quitta définitivement le libre-échange et changea le cours vers le protectionnisme mais pas seulement.

À savoir, ces développements entre-deux-guerres aboutirent à un brutal retournement de la théorie économique et la pratique vers l'interventionnisme, comme on a dit au début de ce paragraphe. Ayant un besoin urgent de reconstruction, les gouvernements de presque tous les pays dans le monde ont été forcés à prendre un rôle très interventionniste. La "révolution" Keynésienne justifia la politique budgétaire active pour lutter contre le chômage et les cycles économiques. Les mesures ont été développées simultanément aux États-Unis - « The New Deal », en Allemagne - les programmes fascistes de l'armement, en Suède etc. Une telle pratique interventionniste eut du succès à travers le monde, et renforça le rôle de l'État comme un élément important, et souvent l'acteur principal dans le fonctionnement de l'économie.

Vers la fin des années trente, le PIB par tête de l'ensemble des pays développés montra une croissance de 1,1 pour cent en moyenne, alors que huit d'entre eux (Royaume-Uni, Allemagne, Danemark, Finlande, Japon, Norvège, Afrique du Sud, URSS – dans son ensemble ils furent près de la moitié de la population totale des pays développés à l'époque) eurent la valeur de ce paramètre plus élevée que durant les années vingt. Pourtant, aux États-Unis le PIB par tête en 1939 fut moins de trois à quatre pour cent qu'une décennie plus tôt, en 1929. Également, le taux de chômage moyen annuel pendant toute cette période fut environ dix-huit pour cent tandis que sa valeur ne fût que 5 pour cent pendant les années vingt. Quant aux données ainsi interprétées, Bairoch suggère que les années trente, en termes de croissance économique, ne furent pas si mauvaises qu'il est généralement considéré.

Avant de conclure, il faut également dire que cette période-là, de 1929 à 1939, marqua l'existence d'un grand nombre de cartels. On estime qu'à cette époque, environ 40

pour cent du commerce mondial se fit suite à des accords, formels ou informels, conclus entre les « concurrents » dans le but soit de fixer des prix élevés, soit de limiter la production, ou d'empêcher la diffusion des nouvelles technologies, coordonner des marchés etc. On parle d'une des formes les plus extrêmes de l'impact d'agents économiques privés au droit et l'économie internationale. Dans ce contexte, la notion de « protectionnisme privé » fut mise en présence.

De la lutte du monde contre le fascisme, les Etats-Unis sortirent vainqueur. Depuis 1945, le nouveau centre de la planète est encore plus à l'ouest de Greenwich – à Washington. Tout comme le Royaume-Uni un siècle et demi plus tôt, le nouveau leader mondial également accepte et répand l'idée d'une planète « économiquement libre ». L'histoire se répète; cette fois, d'une façon beaucoup plus organisée. Pourtant, la période de la libéralisation ne fut pas dans la suite de la Deuxième Guerre mondiale ; l'idée de l'interventionnisme économique et d'un « Etat-manager » fut toujours forte et il fallait la surpasser.

La Seconde Guerre mondiale produit des nouvelles coalitions politiques dans les pays capitalistes avancés avec une forte représentation des travailleurs organisés - souvent décrite comme des coalitions « corporatistes ». Le rôle prépondérant de la gauche dans la lutte contre le fascisme pendant la Guerre signifia que dans la société d'après-guerre les objectifs primordiaux de la classe ouvrière , le plein emploi et la protection sociale, devaient être l'ordre du jour politique. La raison de plus pour introduire les buts de la classe de travailleurs aux objectifs nationaux fut la perception, même dans des pays anciens capitalistes, que le fascisme est monté en pouvoir à cause des problèmes sociaux causés par la Première Guerre mondiale et la Grande Dépression de 1929.

Le rôle de l'Etat commença à changer. À part intervenir dans le but de lisser les cycles économiques et gérer la demande globale, le nombre de tâches posées devant l'Etat s'élargit au fur et à mesure et finalement dépassa le cadre original de Keynes. Nombreux sont les pays qui commencèrent à intervenir afin de changer la structure de leurs économies. Dans des pays moins développés, les anciennes colonies, l'Etat prit un rôle encore plus actif que dans les pays capitalistes avancés. L'envie des pays nouveau-formés d'obtenir non seulement l'indépendance politique mais aussi économique de leurs ex-

colonisateurs, eut imposé le développement économique en tête de l'agenda politique. La politique de développement la plus populaire parmi ces pays fut l'industrialisation guidée par l'Etat. Ils planchèrent plus sérieusement vers le planning central et la propriété publique que vers l'interventionnisme dans le sens du mot de Keynes. Par ailleurs, dans les pays d'Asie et d'Europe de l'Est, l'Etat fut tout ; le socialisme se répandit et progressa dans ces pays comme une épidémie.

En Juillet 1944, juste avant la fin de la Guerre, les représentants des quarante-quatre pays du monde se rejoignirent à une conférence à Bretton Woods dans le but de trouver des solutions communes relatives à la réglementation des relations monétaires internationales et de faciliter et accélérer la reprise économique dans la période post guerre. Le résultat direct de cette réunion fut la création du Fonds Monétaire International (FMI), ainsi que de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement – actuellement la Banque Mondiale (BM) un an plus tard. Au cours de la même année, en 1945, la Charte de l'Organisation des Nations Unies (ONU) fut signée à San Francisco. Cette charte, enseignée d'expérience négative de la Société des Nations, donna une importance significative à la coopération économique internationale.

L'une des idées sur la table lors de la Conférence fut d'établir une certaine institution, un organisme à réguler le commerce international. La première tentative de la réaliser se produisit en 1947 avec la Charte de La Havane instituant l'Organisation internationale du commerce (OIC). Mais, comme le Congrès des Etats-Unis rejeta de la ratifier, la tentative échoua. En revanche, les Etats-Unis offrirent une « version moderne » de l'Accord Cobden-Chevalier : le GATT. Bien que les pays l'aient signé, comme c'était un contrat et non pas une organisation, on le prendra pour la tentative numéro deux. Seulement une quarantaine d'années après son lancement, l'idée d'une institution qui fixe le cadre et gère l'économie mondiale fut mise en place sous la forme de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Pourtant, on restera quelques instants sur le GATT.

On peut dire qu'il y a trois raisons importantes rendant le GATT comme un moment historique signifiant. La première est le fait qu'il était mis en marche par la signature des vingt-trois pays (au cours du temps ce nombre passa à cent vingt-trois) ce qui fait de lui le premier accord multilatéral jamais signé. La deuxième raison serait sa temporalité. Cet

accord représenta un cadre dans lequel les négociations concernant la régulation du commerce international se déroulèrent à partir de 1947 jusqu'à la fin de 1994. Et finalement, la troisième raison est que l'OMC fut créée en tant que la conséquence du dernier cycle des négociations du GATT.

Comme indiqué dans son préambule, le GATT se réfère à tous les pays qui en y adhérant souhaitent contribuer, « sur une base de réciprocité et d'avantages mutuels, à la réduction substantielle des tarifs douaniers et des autres obstacles au commerce et à l'élimination des discriminations en matière de commerce international »⁹. Cette phrase souligne clairement les principes sur lesquelles le GATT se base. Tout d'abord, le principe de la réciprocité implique que chaque pays est obligé d'accorder des concessions dès lors que les autres lui en offrent de ce même type et d'un même montant. D'après ceci, la clause de la nation la plus favorisée (NPF), déjà vue en cadre du « réseau des traités Cobden », est y comprise. Il faut rappeler que cet article de l'Accord implique que chaque nouveau pays adhérent a automatiquement des mêmes avantages que les autres pays ont accordé aux autres membres.

Puis, les obstacles tarifaires, en tant qu'un outil à promouvoir la croissance et la seule mesure de protection permise, y sont prévus. Les tarifs devraient être diminués au fur et à mesure des négociations, conformément à l'ancien principe. Du coup, les restrictions quantitatives, soit des quotas - soit des contingents, sont prohibées ainsi que le dumping et les subventions à l'exportation. Par ailleurs, le troisième principe, celui de la consolidation, exige que, une fois fixés, les tarifs douaniers ne puissent plus être augmentés. Finalement, on arrive au principe de la non-discrimination, autrement dit le principe du traitement national. Tous les pays partenaires sont obligés d'assurer les mêmes conditions sur leurs marchés nationaux pour tous les produits, soient-ils étrangers ou domestiques. Et de ce fait même, chaque favoritisme envers des producteurs nationaux est strictement interdit.

Tout de même, en lettres gras, cet accord n'est pas libre-échangiste. Le texte postérieur, s'appuyant sur trente-sept articles et annexes correspondantes, fournit les explications des cas dans lesquels ces principes ne s'appliquent pas. Par exemple, l'un des

⁹ Préambule du GATT, (OMC, 1947)

résultats du Cycle de Tokyo en 1971 fut le « système de préférence généralisé » qui permit aux pays développés la possibilité de négocier les conditions préférentielles par rapport à l'importation de certains produits. Autrement dit, dans certains cas, on peut mettre à l'abri la clause de NPF.

De même, le principe de l'interdiction des subventions se n'appliqua qu'aux produits industriels et non pas aux produits de base. L'article XII s'adresse à des restrictions quantitatives et autorise les pays à réagir, en cas d'un grave déficit de balance des paiements. Egalement, ils sont possibles sous la forme d'une politique de résorption des excédents agricoles, ou en cas où il faut parer un préjudice grave suite à une croissance importante des importations. Un tel article n'implique rien d'autre qu'une prééminence claire de la politique macroéconomique domestique au-delà de la libéralisation. Il faudrait y ajouter que cet article fut largement abusé dans la pratique des pays développés afin de justifier certaines actions de politiques commerciales qui ne furent pas en ligne avec le GATT.

À titre d'exemple classique on peut mentionner celui européen, appelé le « Nouvel Instrument de Politique Commerciale » et signé en 1984. En outre, il en va de même en 1974 quand l'« accord multifibres » fut signé entre les pays développés et les pays en développement. Cet accord a pour cible de préserver les industries textiles des pays développés faisant face à la compétition des pays à bas salaires dans le domaine du textile et de l'habillement, en fixant des restrictions quantitatives, par pays et par produits. A la fois, ce principe, fondé sur l'idée qu'il existe trois types de mesures protectionnistes – tarifs, subventions et restrictions quantitatives – dont les deux derniers sont explicitement interdits, conduisit dans la pratique au développement profondément de quatrième type – les Obstacles Non Tarifaires (ONT). Durant les années soixante, un produit sur cinq en moyenne portait un certain ONT, tandis que pendant les années quatre-vingts, le rapport fût de un produit sur deux.

Ensuite, la « clause de sauvegarde » déroge le principe de la consolidation. Elle reconnaît aux pays en développement la possibilité de relever leurs droits de douane afin de protéger les industries naissantes. Egalement, si les deux tiers des pays s'en conviennent, les tarifs préalablement fixés pourraient être augmentés. En outre, l'article XXIV du GATT

prévoit la possibilité d'instaurer des zones de libre-échange ou d'union douanière. Néanmoins, laissant toutes ces limitations de côté, le GATT donna un cadre favorisant l'échange commercial international. Dans ce sens, les premières étapes des négociations – le Cycle de Torquay, déterminèrent les biens relatifs à l'accord et bloquèrent ainsi le niveau de tarifs. La deuxième phase – le Cycle de l'Uruguay, apporta une réduction tarifaire importante alors que la troisième déploya le GATT à de nouveaux domaines. Le Tableau 2 résume l'histoire du GATT.

Au regard de tout ce qui est dit sur le GATT, il est possible de conclure que l'objectif principal de cet accord a été l'encadrement du commerce international et non pas la libéralisation. Plus particulièrement, l'objectif était de faire coopérer les pays et de définir les conditions sous lesquelles ils allaient le faire. Les négociations aboutirent certainement à une hausse de l'échange à l'échelle mondiale, mais on ne peut pas dire que le libre-échange en tant que tel fut le but final. L'orientation fut vers l'allègement de certaines mesures protectionnistes, c'est-à-dire vers la libéralisation de certains aspects d'échange international dans le cadre protectionniste. En gros, l'objectif de GATT fut de cesser des pratiques prohibitionnistes qui eurent lieu entre les deux guerres et d'installer une logique protectionniste mutuellement acceptable.

Tableau 2 Les cycles du GATT

Année	Pays participants	Lieu/ Appellation	Domaines couverts	Résultats
1947	23	Genève	Droits de douane	45 000 concessions tarifaires portant sur environ un cinquième du commerce mondial (10 md \$)
1949	13	Annecy	Droits de douane	5 000 concessions tarifaires
1951	38	Torquay	Droits de douane	8 700 concessions tarifaires, réduisant le niveau des tarifs de 1948 de 25%
1956	26	Genève	Droits de douane	réductions tarifaires de 2.5 md \$
1960-1961	26	(Genève)	Droits de douane	concessions tarifaires portant sur 4,9 md \$ du commerce mondial
1964-1967	62	(Genève)	Droits de douane et mesures antidumping	concessions tarifaires portant sur 40 md \$ du commerce mondial
1973-1979	102	(Genève) Tokyo Round	Droits de douane, mesures non tarifaires et "accord- cadres"	réductions tarifaires de 300mlrd \$
1986-1994	123	(Genève)	Droits de douane, mesures non tarifaires, règles, services, propriété intellectuelle, règlement des différends, textiles, agriculture, établissement de l'OMC, etc.	réductions tarifaires d'environ 40%, réductions des subventions agricoles, annulation de l'accord multifibre, création de l'OMC

Source : (OMC)

Néanmoins, une série d'événements, qui émergèrent vers la fin des années soixante, commencèrent à imposer des difficultés au modèle interventionniste de gestion économique, mis en œuvre durant la période entre-deux-guerres. Ainsi, le consensus politique sur le régime interventionniste basé sur l'idée de l'économie de bien-être et la gestion macroéconomique de Keynes commença à se détraquer. Autant la politique fit partie de l'économie, autant le nombre de groupes de pression demandant la réalisation de ses propres intérêts augmenta. Le système dut être révisé.

Les quatre grands courants de la pensée néoclassique arrivèrent en tête de la théorie économique à partir des années soixante-dix. En premier lieu, le courant de pensée monétariste se fonda sur l'hypothèse des anticipations rationnelles et l'équilibre de marché de Walras. Les monétaristes ont massivement rejeté la possibilité d'une gestion efficace de demande macro-économique par l'Etat. En deuxième lieu, selon la théorie de sclérose institutionnelle chaque institution commencera indéniablement à dégénérer au bout d'un certain moment. Quant à cette théorie chaque institution économique qui existe afin de créer un avantage à un groupe particulier, i.e. la loi de travail, commence finalement à provoquer des rigidités sur le marché et détruit le développement économique à long terme.

En troisième lieu, on a eu le nouveau contractualisme. Ce courant de pensée argue que toute forme d'Etat, sauf celle minimaliste-libérale, ne peut nullement être justifiée par ceux qui croient au caractère sacré de la liberté individuelle. C'est pourquoi on ne peut permettre à l'Etat d'avoir d'autre objectif que donner et maintenir l'ordre, le cadre législatif de base. En quatrième lieu, pour la part de la théorie de l'agence et le modèle du principal-agent, le public - appelé « le principal » dans le modèle, n'a pas de mécanismes fiables à surveiller les bureaucrates – appelés « l'agent » dans le modèle, qui se comportent conformément à leurs propres intérêts privés.

Dans leur ensemble, non seulement ces modèles insistaient sur une remise en question du rôle de l'Etat, mais ils impliquaient aussi une méfiance totale à l'égard de chaque institution publique. Alors, suite à l'insistance de la théorie sur le retour à la doctrine néoclassique, ainsi qu'à cause des problèmes existant dans la pratique, la perception de l'Etat changea dans la majorité des pays. A partir des années quatre-vingt, la plupart des

pays, sans regard de leurs conditions socio-politique-économique héritées, a lancé un processus de libéralisation. Pourtant, la structure de rôle de l'Etat était reformulée justement en rapport avec ces conditions héritées.

Dans les anciens pays capitalistes, l'Etat s'est tourné vers l'entretien du système, tandis que ses tâches principales dans les anciennes colonies ont été de construire le cadre réglementaire. Une reconstruction de l'ensemble du système, y compris le système politique fondé sur une illusion communiste, s'est imposée en tête de l'ordre du jour dans les anciens pays socialistes. Donc, chaque pays a redéfini le rôle de l'Etat avec ses propres ressources et en rapport avec ses particularités, mais tous les pays l'ont fait afin de pouvoir poursuivre le rêve d'une économie libre.

La renaissance de la théorie néoclassique à notre âge représente un retour partiel au dix-neuvième siècle et à la tradition « laissez-faire », complétée par les apports de l'école autrichienne sur l'importance du rôle de l'entrepreneuriat et une transférabilité des connaissances limitée. L'approche néolibérale souligne l'efficacité du marché libre et insiste sur l'inefficacité et/ou la contre-productivité de l'intervention étatique. Quant à eux, ces interventions sont responsables de tout problème économique du passé et du présent. De ce fait, les partisans de cette doctrine croient en l'existence d'une solution universelle – la dérégulation et l'Etat en tant que « veilleur de nuit ». Ce que l'on a vu d'après ces théories, l'échec des interventions économiques d'Etat est attribué soit à un manque inhérent de l'information, soit au comportement égoïste des bureaucrates, soit aux groupes d'intérêts/de pression organisés.

Dans son ensemble, le monde se tourna définitivement, pour la seconde fois, vers le libre-échange pas plus tard qu'en Avril 1994 quand l'Organisation Mondiale du Commerce fut créée. Le motif de mettre au monde une institution qui va gérer le commerce international provint de deux raisons : premièrement, dû à un nombre croissant des mesures protectionnistes « créatives », selon leur essence incompatible avec le GATT, mais pas tellement quant à leurs formes, et deuxièmement, plus important, puisque la compréhension globale du commerce international avait été changée – vers l'idée de libre-échange. Le but n'est plus de « mettre à l'abri des obstacles » mais de « mettre à l'abri les obstacles au libre-échange ».

Le produit de cycle de l'Uruguay, l'OMC, commença à fonctionner le 1er Janvier 1995. Le GATT, dans son édition actualisée dénommé le « GATT de 1994 », y fût incorporé en tant qu'accord de référence. Par la suite, la nouvelle institution fonctionna à partir des mêmes principes relatifs au GATT, desquels on a déjà parlé. Néanmoins, il y eut des nouveautés : en plus de la régulation du commerce des marchandises, on a rajouté quelques autres responsabilités à l'OMC. Le commerce des services est soumis à l'Accord général sur le commerce des services – GATS, les questions concernant la propriété intellectuelle à l'Accord sur la propriété intellectuelle et à part ceux deux accords, il y en a plus d'une centaine différents qui tous ensemble composent le système de l'OMC. En outre, en cas de différends commerciaux entre les pays membres, cet organisme prend l'initiative de les résoudre. Et finalement, l'OMC exerce la surveillance des politiques commerciales nationales ainsi que l'évaluation de leurs compatibilités à des accords signés.

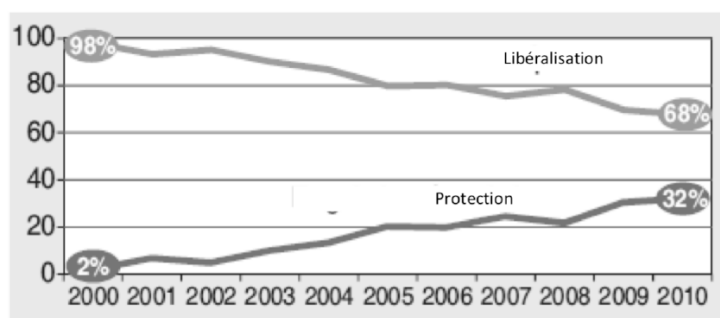
Donc, à partir des années quatre-vingt-dix le monde est dans un processus d'unification accélérée. On est entré dans un cycle de changements perpétuels, rapides, perpendiculaires et perplexes. Les modèles à anticiper l'avenir économique ne donnent plus de résultats, même à court terme. La nouvelle économie est dominée par des techniques de communication et d'information et le marché est devenu global. Sur ce marché mondial une affectation géante des ressources est mise en évidence. Les multinationales ont adapté la stratégie de décentralisation et les états luttent pour les avoir en tant qu'investisseurs et producteurs sur leurs propres territoires.

Le processus de l'internationalisation a impliqué que d'un côté on a certains pays qui projettent leur puissance industrielle à l'étranger et de l'autre côté il y a tous les autres pays qui se démènent pour les suivre et les imiter. Contrairement à cela, maintenant les innovations et la compétition viennent soudainement, à la fois, à partir de plusieurs directions géographiques et stratégiques et sous forme variée. Il y a trois grandes régions économiques – l'Asie, l'Amérique du Nord et l'Europe, qui font environ soixante-dix pour cent de PIB mondial et l'échange commercial entre eux fait quatre-vingt-dix pour cent de l'échange commercial mondial. Apparemment, les théories de l'ordre mondial, notamment celle de la stabilité hégémonique, devraient être reconsidérées.

En outre, la notion d'économie mondialisée, souvent utilisée pour caractériser le système dans lequel nous vivons, indique que tous les obstacles sont supprimés et que marchandises, services, capitaux et personnes se déplacent librement sans rencontrer la moindre barrière. Est-ce une illusion ou la réalité ? De la mondialisation comme un phénomène qui a donné lieu au patriotisme économique contemporain à se développer on va parler dans ce document en tant qu'histoire contemporaine dans les sections qui viennent. Pourtant, ce que l'on peut dire de suite par rapport à cette question, est que illusion ou non, dans le sens plus large, ce n'est rien d'autre que la répétition de l'histoire et du chemin bien connu - après la protection – la libération et de la sorte à jamais.

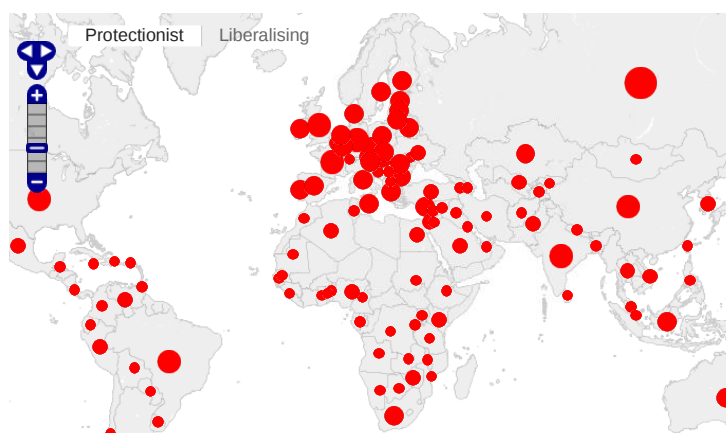
Ces dernières années, on entend de plus en plus une thèse que ce sont justement les programmes néolibéraux qui montrent le plus grand écart négatif entre les promesses et le

Figure 2 La modification de la réglementation nationale relative à l'échange international entre 2000 et 2010 (pour cent)



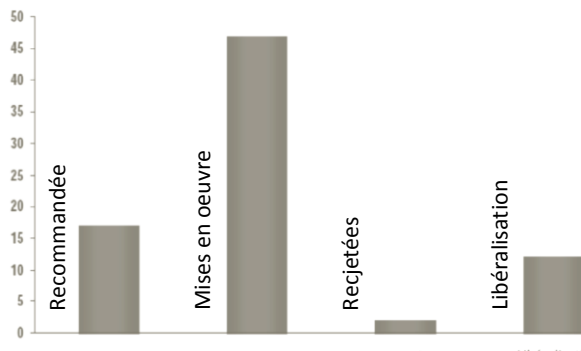
Source : (UNCTAD, 2011) p. 94

Measures Taken



résultat. Les pays en voie de développement qui ont suivi ces programmes sont toujours en grande difficulté, la dérèglementation rigoureuse aux Etats-Unis a apporté la Crise, et même l'enthousiasme et l'optimisme par rapport à l'efficacité de marché libre des pays en transition s'évanouit rapidement. Par conséquent, à partir de la Crise de 2008, tous les pays montrent une tendance légère à prendre un recul du système mondial et recréer leurs forces. La Figure 2 démontre justement les

Figure 3 Les mesures de restriction du commerce, Octobre 2008 – Février 2009



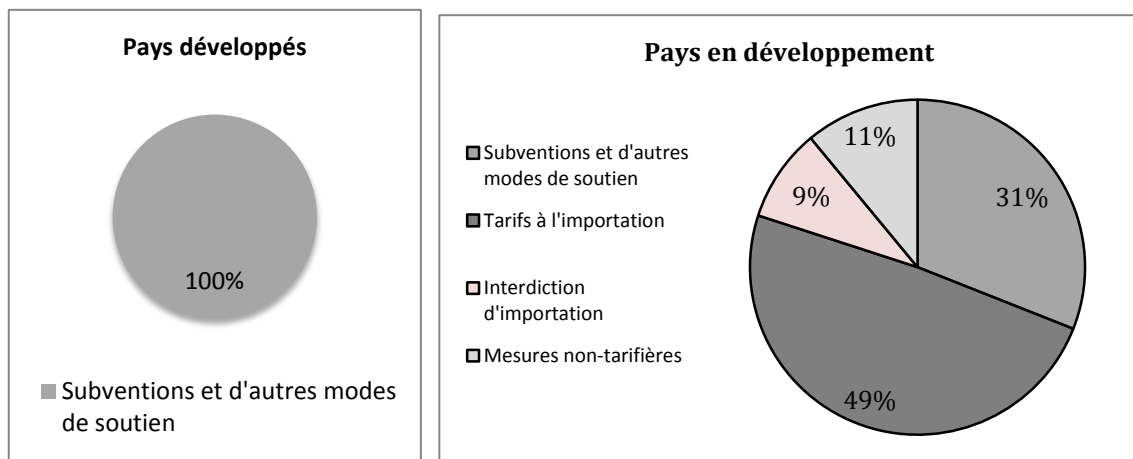
Source : (Gamberoni & Newfarmer, 2009)

tendances des mesures prises par les Etats par leur type : protectionniste ou libéral, tandis que la Figure 3 est une illustration de la répartition géographique des mesures protectionnistes récentes.

Selon la liste de surveillance des mesures commerciales liées au commerce établie par la Banque mondiale les gouvernements ont proposé et/ou mis en

œuvre environ 78 mesures commerciales depuis le début de la crise financière : 66 restrictions commerciales dont 47 ont finalement eu lieu, comme le montre la Figure 4. Les effets sur le commerce de ces limites sont difficiles à évaluer en raison d'une prévalence des barrières non tarifaires, des subventions et des quotas, représentés sur la Figure 5. En outre, il y a eu de nombreux exemples du protectionnisme non-tarifaire, compliqué à mesurer et à estimer. Néanmoins, la Banque mondiale juge les effets de ces mesures jusqu'à présent

Figure 4 Le type de mesures protectionnistes prises selon l'OMC, Octobre 2008 – Février 2009



Source : (Gamberoni & Newfarmer, 2009)

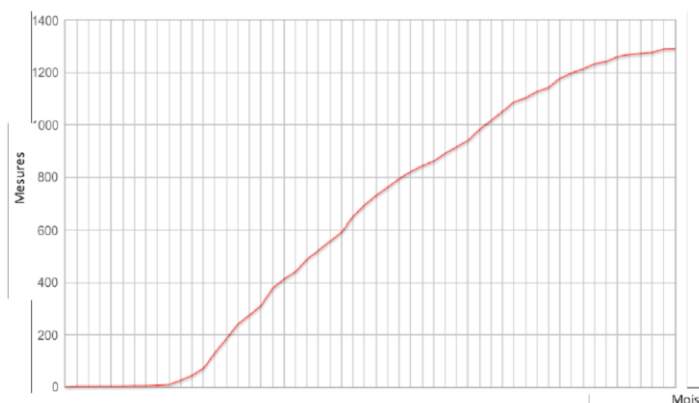
raibies par exportateurs particuliers exclus de marques protégées par exportateurs particuliers exclus des marchés protégés¹⁰.

Selon le GTA, il y a eu au moins 297 mesures commerciales discriminatoires mises en œuvre pendant la période allant de novembre 2008 à novembre 2009, dont 184 dans les

¹⁰ (Gamberoni & Newfarmer, 2009)

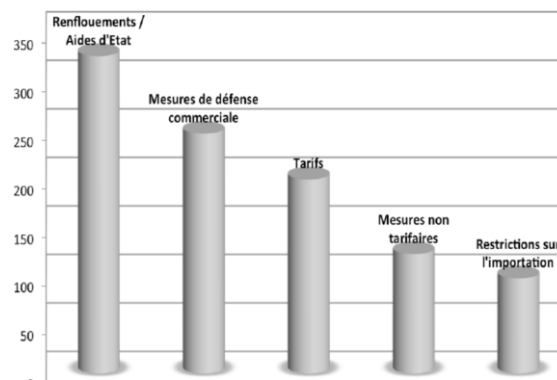
pays de G20¹¹, ce qui est six fois plus que le nombre des mesures en faveur du libre-échange. Depuis, le niveau de protectionnisme augmente trimestre par trimestre. On estime qu'un tiers de nouvelles mesures restrictives au commerce sont les renflouements au secteur financier, à l'industrie automobile et à d'autres secteurs. La Chine est la plus grande cible, suivie par l'UE et les Etats-Unis. La Russie est probablement le pire délinquant, avec une augmentation significative de la protection depuis le début de la Crise, suivie par la Chine, l'Inde, l'Indonésie, l'Argentine et l'Union Européenne.¹³ Cependant, l'UE est à la fois en tête de liste en termes de nombre de nouvelles mesures protectionnistes imposées. Ainsi, tout

Figure 5 Le nombre cumulé des mesures protectionnistes prises par mois à partir du Septembre 2008



Source : (GTA, 2012)

Figure 7 Le type des mesures protectionnistes prises à partir du Septembre 2008 selon le GTA



Source : (GTA, 2012)

compte fait, quant aux reports du GTA, les «mondialistes» ont beaucoup plus de raison de s'alarmer ; les figures 6 et 7 le confirment.

Evidemment, la Crise économique globale a déclenché un grand changement dans les idées et les politiques contre le marché libre et en faveur de l'interventionnisme Etatique. Le scepticisme des politiques de libéralisation et de la mondialisation associées au Consensus de Washington est en plein essor. Ainsi, la Crise a marqué la fin d'un chapitre de trente ans de libéralisation et de limitations sur l'intervention étatique, et a ouvert un nouveau chapitre dans lequel on attend plus du gouvernement. En outre, les gens «ordinaires» sont de plus en

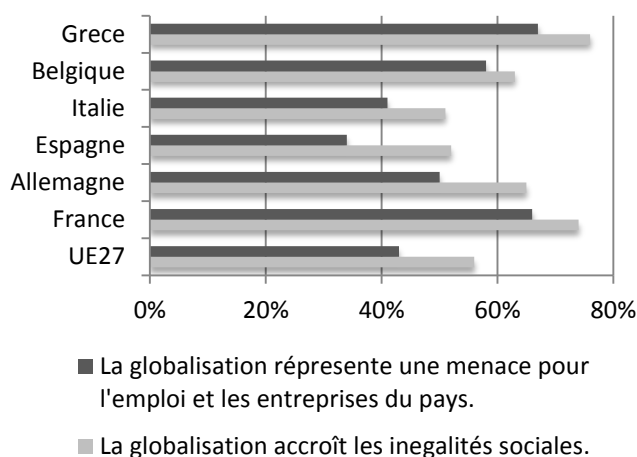
¹¹ (Erixon & Sally, 2010)

¹² Idem.

¹³ Voir (Evenett, 2009)

plus douteux en ce qui concerne les effets de la mondialisation sur leur vie. Sur la Figure 8, on peut voir l'opinion des citoyens de l'UE au sujet de l'impact de la mondialisation sur certains aspects de leur économie nationale.

Figure 8 L'opinion européenne sur la mondialisation



Source : (Eurobarometer 69, Novembre 2008), questions A47a2 et A48a

en question. Pourtant, si l'on regarde seulement son aspect relatif au commerce international, l'histoire montre que parfois il n'y a pas de place pour une attitude à priori négative par rapport aux politiques commerciales étatiques. Une bonne partie des faits présentés dans cette section pourrait servir pour argumenter cela.

Par exemple, l'un des pays les plus développés du monde d'aujourd'hui, les Etats-Unis, a un petit « surnom » dans la littérature : « la patrie est le bastion du protectionnisme ». Une grande partie de son histoire fut colorée par le protectionnisme, d'après certaines opinions – même le présent, et une partie assez importante par le prohibitionnisme. Le pays le plus développé du siècle précédent, la Grande Bretagne, passa un siècle et demi en régime pur et dur mercantiliste, durant lequel la révolution industrielle eut lieu, puis un siècle environ en protectionnisme, au cours duquel elle développa et renforça son industrie, et après tout cela, et pas avant, elle commença à ouvrir son économie afin de devenir un pays libre-échangiste.

Ensuite, l'histoire de l'Europe continentale du dix-neuvième siècle témoigne d'une coïncidence de la croissance économique et les mesures protectionnistes. Cela n'implique

En attendant que l'orthodoxie de la théorie économique, défaite par le fait qu'aucun de ses modèles n'a pas anticipé la Crise, admette qu'une économie globale toute libérale ne soit peut-être pas la meilleure solution, on entend de plus en plus les voix hétérodoxe et les critiques des théories néoclassiques. L'impression est que le rôle de l'Etat dans son ensemble allait être remis

pas nécessairement une corrélation entre les deux, mais montre sûrement que le protectionnisme n'empêche pas forcément la croissance. D'autre part, les pays de l'ex « tiers monde » ou comme on le dit aujourd'hui « en développement » pratiquèrent plus longtemps le libre-échange – depuis la période où ils sont devenus des colonies ou des protectorats.

Si on se tourne vers le pays avec le taux de croissance le plus haut ces derniers temps, la Chine, on verrait qu'elle fut entourée pendant une très longue période, littéralement et symboliquement, par la Grande Muraille et juste récemment, son protectionnisme devint un peu plus poreux. On peut également évoquer le cas du Japon : dans ce sens, il est possible de discuter si sa politique commerciale est par nature protectionniste ou mercantiliste, mais on ne peut pas nier le fait qu'il soit quand même l'un des pays les plus développés.

Par ailleurs, tout cela ne signifie pas que le protectionnisme fait toujours un bon choix. Peut-être que ce ne sont que des exceptions. Le noyau est que le rapport entre l'ensemble des théories concernant des régimes commerciaux, y compris celles libérales et celles protectionnistes, et l'histoire économique ne suggère que, tout en un, les choses ne sont pas si simples. Par conséquent, le « bon » et le « mauvais » choix de la politique commerciale n'existent pas, mais un choix « adéquat » et « inadéquat » par rapport au temps, au niveau de développement et à la situation. Du coup, on peut conclure que durant les temps où le protectionnisme fait un choix « adéquat », ses conséquences ne sont pas négatives.

Grosso modo, ce que l'on peut juger d'après l'histoire, le protectionnisme dans le sens le plus large est toujours présent. Conformément à la dimension temporelle, il se manifeste sous des formes plus dures ou plus douces, mais il est là. Même après les années quatre-vingt-dix quand il passa officiellement du courant dominant aux théories économiques de « souterrain », son développement en pratique continua. Pourtant, chaque libéralisation de commerce international que l'on avait vu était à titre provisoire. Il faut juste attendre pour que l'euphorie libérale passe parce qu'elle passa chaque fois... « La

vérité est que, dans l'histoire, le libre-échange est l'exception et le protectionnisme la règle
».¹⁴

¹⁴ (Bairoch, Mythes et paradoxes de l'histoire économique, 1999) p. 35

Section 1.2. Ce que l'on sait sur le protectionnisme

D'après ce que l'on a appris de l'histoire, le protectionnisme, dans le sens large, est apparemment une sorte de matière : il est impossible de le détruire, on peut seulement le transformer. On a vu également que toute hégémonie de son temps est montée au pouvoir grâce à la pratique mercantiliste ou protectionniste : d'abord c'était l'Angleterre, puis les Etats-Unis et maintenant c'est la Chine. Par ailleurs, au bout de la section précédente, on a constaté qu'à l'heure actuelle, le protectionnisme est prétendument aperçu en tant que « jumeau diabolique » du libre-échange, comme un destructeur de la valeur et un catalyseur de la décroissance économique.

En même temps, le courant dominant de la théorie économique n'est pas non plus très favorable au protectionnisme. D'ailleurs, on n'aurait pas tort si l'on disait qu'elle le tient responsable de chaque échec économique que le monde a connu. Pourtant, le protectionnisme, et on le souligne encore au sens large, est loin d'avoir disparu de la pratique, surtout de nos jours. Bien entendu, avec le progrès global, il a aussi évolué et changé la forme, et de la sorte on peut parler d'une nouvelle protection globale.

Pourtant, dans cette section nous allons parler du protectionnisme « classique » et essayer de donner un court résumé de son discours théorique afin de mettre son essence en pleine lumière. L'objectif de cette section est de servir comme un point de référence par rapport auquel on va essayer plus loin d'expliquer le protectionnisme « moderne ». Dans le premier paragraphe on définit la notion et présente ses formes principales, ainsi que l'œuvre de Friedrich List, le père fondateur du protectionnisme. Ensuite, dans le deuxième paragraphe, on va se rappeler les arguments théoriques en faveur d'une protection économique et contre celle-ci.

Paragraphe 1.2.1. Le cadre théorique du protectionnisme

On va commencer ce paragraphe par un petit questionnaire dénommé « quel type de voisine êtes-vous? ». Les réponses possibles : a) dans le couloir, vous regardez droit devant vous et ne dites à personne « bonjour » ; b) vous êtes agréable avec tous vos voisins et ils sont tous toujours les bienvenus chez vous ; c) en règle générale, les voisins vous rendent

visite mais seulement quand ils sont invités, et d) vous aimez bien aller chez eux, mais la réciprocité ne vous convient pas. Si votre réponse est “c”, traduite en termes économiques – vous êtes protectionniste. Dans les autres cas, on parle respectivement de l'autarcie, du libre-échange et du mercantilisme.

Donc, le protectionnisme est la situation dans laquelle une entité, l'Etat, se met en relation avec les autres, mais sous certaines conditions, alias barrières, unilatéralement déterminées qui ne s'appliquent qu'à son territoire. On parle d'un type de politique économique visé à protéger le marché domestique de la concurrence étrangère. Le protectionnisme est l'ensemble d'actions économiques qui sont focalisées sur le terrain domestique, c'est-à-dire sur l'économie nationale, tandis que la hausse de la part nationale de marché mondial ne représente pas l'objet des préoccupations protectionnistes.

Dans un sens plus large, le protectionnisme implique certaines distorsions introduites par l'Etat sur son territoire qui ciblent à favoriser certaines activités nationales en concurrence avec d'autres pays. Ces distorsions, ou les mesures protectionnistes, apparaissent sous formes et volumes différents en fonction de l'offre et de la demande internes pour le protectionnisme. Les formes classiques de comportement protectionniste sont:

- les tarifs à l'importation,
- les restrictions quantitatives,
- les subventions,
- et les combinaisons des 3 formes ci-dessus.

Les tarifs, ou le droit de douane, représentent un impôt prélevé par l'Etat aux acheteurs domestiques de biens importés. Les droits de douane peuvent être calculés en pourcentage de la valeur de l'importation, ou fixés en fonction du type ou de la quantité de produits importés. Comme dans le cas des autres impôts, ils font partie des recettes budgétaires. L'effet de cette méthode est un prix élevé des biens importés, ce qui décourage leur consommation et de la façon indirecte augmente la demande pour les substituts domestiques.

Les restrictions quantitatives – quotas ou contingents, limitent l'achat de produits étrangers en déterminant à priori la quantité, ou la valeur, maximale de leur présence sur le marché national. Cette mesure est parfois déclarée unilatéralement, et parfois elle est le résultat d'un accord entre les deux pays¹⁵. Pourtant, elle est une forme de politique commerciale la plus discutée, même parmi les protectionnistes ; cela est dû à son histoire de la pratique qui montre sa tendance d'être « parfois inefficace et toujours coûteuse »¹⁶.

La forme de protectionnisme la plus souvent utilisée est la subvention ; elle peut être directe, aux producteurs domestiques, ou sur l'exportation. L'Etat accorde des prêts à prix bas ou des prestations aux producteurs domestiques des biens importés afin de les aider à réduire leurs coûts de production et de cette manière les rendre capables soit de produire plus pour le prix donné soit de diminuer ce prix. Les subventions à l'exportation signifient que l'Etat paie une partie de valeur aux entreprises qui exportent. Contrairement aux tarifs à l'importation, les subventions dans les deux cas représentent une dépense au niveau du budget étatique.

Et, finalement, on pourrait rencontrer dans la pratique les combinaisons de ces trois mesures protectionnistes classiques. À titre exemplaire, le couplage entre le droit de douane et les restrictions quantitatives est l'un d'entre eux. Ceci implique que le pays détermine en avance la quantité, ou la valeur, maximale d'importation d'un bien particulier, ou des produits d'un pays particulier. Une fois que l'importation atteint ce niveau donné, on pourrait la poursuivre mais soumis à des droits de douane élevés.

Néanmoins, la liste des méthodes protectionnistes ne s'arrête pas là ; celles-ci ne sont que des formes les plus fréquentes et les plus répandues. Avec ses autres formes, on peut appeler le protectionnisme « créatif » parce qu'elles varient du cas au cas et en fonction de la créativité des pouvoirs publics. À titre d'exemple, on peut mentionner les

¹⁵ Les formes possibles : l'Accord de Commercialisation Ordonné (ACO), la Restriction Volontaire à l'Exportation (RVE) et l'Accord de limitation Volontaire à l'Exportation (AVE). L'ACO et la RVA sont souvent caractérisées comme une « protection poreuse » car elles empêchent l'importation des biens d'un pays particulier ce qui est très facile à surmonter dans la pratique : i.e. les entreprises japonaises ont une fois déplacé leur production de textiles en Malaisie et en Thaïlande et, de là, continuer à exportés librement vers les Etats-Unis. Source : le site web de l'OMC <http://wto.org>

¹⁶ (Guillochon, 2001) p.40

normes sanitaires ou techniques, diverses barrières administratives à l'importation, standardisations écologiques etc.

En outre, à côté des actions protectionnistes classiques et celles plus « créatives », il existe un troisième groupe que l'on peut caractériser comme le protectionnisme «questionnable». On propose une telle appellation en raison que ces types d'intervention étatique sont visés à défavoriser l'importation mais en même temps ils stimulent l'exportation, c'est-à-dire qu'une telle mesure n'est pas orientée exclusivement vers le marché national, ce qui est la caractéristique principale des politiques protectionnistes. Bien entendu, on parle ici des manipulations du taux de change.

La dépréciation de monnaie nationale induit d'abord une baisse des coûts de production, ensuite une hausse d'exportations et une diminution d'importation coûteuse et finalement le solde du commerce augmente par conséquent. Mais, la chose la plus questionnable dans cette méthode-là est le fait que la manipulation du taux de change affecte tous les secteurs, or, il vaut mieux que tous les membres de notre famille rendent visite au voisinage que de les faire venir dans notre appartement. Alors, un tel type de mesure est plutôt mercantiliste que protectionniste.

Selon l'avis d'un nombre d'économistes, le « dumping social », c'est-à-dire la différence de la législation du travail entre les pays développés et les pays en développement en faveur de ces derniers, est également la responsabilité de ceux qui créent et gèrent la politique commerciale. Vu que ce choix touche l'ensemble de l'économie, on peut le classer, avec la même argumentation que dans le cas précédent, comme un protectionnisme controversé.

Toutefois, même si on laisse ce dernier groupe de côté, les deux premiers seront suffisants pour conclure d'une grande hétérogénéité des méthodes protectionnistes. Il est difficile de déterminer quelle méthode était effectivement appliquée et dans quelle mesure. Par exemple, la nature de subventions est telle qu'elle soit pratiquement impossible à mesurer. Tout cela rend au problème de l'évaluation objective du degré de « porosité » de l'échange commercial d'un pays avec d'autres. Bien que plusieurs indicateurs à évaluer des obstacles aux échanges existent, et on va les présenter brièvement, il faut dire que, suite à

leurs défauts, la plupart du temps le caractère de certaines politiques commerciales est estimé de manière subjective.

Le premier indicateur utilisé, la moyenne de la protection tarifaire (MPT), simple ou pondérée, montre le niveau global de la protection de façon tarifaire d'un pays. Son inconvénient principal est ce qu'il « cache » : l'existence du phénomène de pics tarifaires sur certains produits. Cela veut dire que si le pays possède un seul secteur hautement protégé, alors que tous les autres pratiquent le commerce plus ou moins libre avec l'étranger, ce pays aura une valeur de MPT plus élevée qu'un pays qui protège la plupart de son industrie mais avec des tarifs modérés. C'est le cas dans les pays développés qui ont la politique tarifaire rigoureuse pour les produits agricoles.

Ensuite, il existe deux barèmes à mesurer des Obstacles Non Tarifaires (ONT) : Indice de fréquence et Indice de couverture. On forme le premier en comptant des ONT par catégorie de produit alors que le deuxième montre, en pourcentage, le rapport entre l'importation et le nombre d'ONT par le groupe de produits. Les deux indices ont le même traitement pour tous les ONT en dépit de leurs influences méconnaissables. Par conséquent, ces indicateurs donnent des résultats différents, parfois opposés et ces différences s'agrandissent et deviennent frappantes en cas d'approche sectorielle.

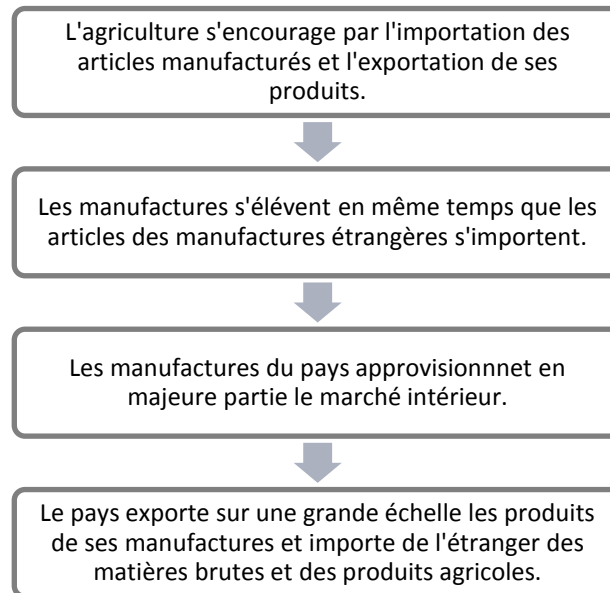
Outre cela, il y a quelques indicateurs synthétiques. Le premier sert à mesurer l'écart entre le prix mondial et le prix domestique d'un bien. Le problème lié est que la plupart du temps l'origine d'un produit se reflète dans sa qualité, et par le fait même on ne peut pas les contester si simplement. La deuxième chose qu'on peut essayer est l'agrégation de plusieurs indices différents : le taux de protection douanière moyen, taux de couverture moyen des ONT, la présence de l'Etat dans l'économie, le type de régime. La troisième méthode serait de comparer les flux réels avec les flux théoriques (si le pays avait pratiqué le libre-échange, quel flux aurait-il réalisé ?). Enfin, comme quatrième possibilité, on peut évaluer les taxes sur les biens utilisés en production parce que la tarification de l'importation de ces biens n'est rien que le protectionnisme caché.

Après l'avoir défini et avant de plonger dans le débat théorique mené au sujet du protectionnisme, il faut absolument passer par la théorie de List, le père-fondateur du protectionnisme, expliqué dans son ouvrage célèbre "Système national d'économie

politique”¹⁷ du XIX siècle. Selon List, une nation traverse cinq phases au cours de son développement: sauvage, pastoral, agricole, agricole et manufacturier et agricole, manufacturier et commercial . La cible ultime de chaque nation devrait être de devenir riche et puissante afin d’être égale aux autres qui le sont déjà ainsi que d’assurer sa liberté et sa souveraineté.

Afin d’arriver à ce but primordial, la condition sine qua non est la production comme étant la base de l’échange interne et externe. Egalement, au fur et à mesure du développement économique, les autres choses déploient, telles que la science, la culture, l’art, les institutions, le moral, les lois. La production de matières premières - l’agriculture, n’a d’importance commerciale qu’au niveau du marché national, ce qui ne représente pas une source d’enrichissement. Ainsi, l’objectif principal d’une nation qui se trouve au stade de développement inférieur aurait à produire la nourriture, et de la sorte assurer le passage au niveau supérieur. Dans ce sens, il vaudrait mieux pour chaque nation d’utiliser l’alimentation produite par elle-même que de l’importer.

Figure 9 Les phases de développement économique d’une nation



Source : Voir (List, 1841)

¹⁷ (List, 1841)

¹⁸ Idem. p. 96

Le flux de développement composé de quatre phases est montré sur la Figure 9. En passant par ces stades de développement, les mesures protectionnistes devraient être progressivement mises en place et de la même façon dissoutes lorsque le pays atteint le plus haut niveau de développement. Au début, le pays apprend et améliore sa production agricole par le biais du commerce avec les pays plus développés. Un peu plus tard, le pays introduit certaines restrictions au commerce étranger mais à la fois installe le savoir-faire recueilli pendant la phase précédente, et renforce le marché interne. Un tel type de politique d'échange est appelé « protectionnisme éducateur ». Ensuite, dès que le marché domestique est assez fort et les entreprises prêtes à croiser la concurrence étrangère, une nation peut se permettre le « luxe » de libre-échange.

Une économie sous-développée signifie également une société non développée ayant des tendances aux régimes absolus. Si une nation n'applique pas l'expérience des pays riches et ne se donne pas du temps pour le réviser en se protégeant à titre provisoire, elle n'atteindra jamais le niveau avec lequel elle pourrait se confronter à la concurrence internationale sur son propre marché. Par conséquent, cette nation resterait toujours dépendante de l'importation, puisque elle aurait à satisfaire tous ses besoins de produits manufacturés de celle-ci ; autrement dit, elle resterait pauvre, sous-développée et subordonnée à jamais. Ainsi, si l'Etat ne recourt pas à la protection des niveaux de développement inférieurs, il se limite dans son futur progrès. Il en va de même pour des pays qui ne font pas appel à la libéralisation du commerce extérieur après avoir atteint un niveau de développement supérieur.

Néanmoins, l'autarcie n'est pas appréciée en aucune phase de développement. Il n'est pas nécessaire de protéger l'ensemble de l'économie nationale, mais seulement certains de ses aspects évalués fondamentaux. Le fait est que chaque fermeture du pays comprend certaines pertes. Par ailleurs, « la perte causée par les droits protecteurs ne consiste après tout qu'en valeurs ; mais le pays acquiert ainsi des forces, au moyen desquelles il est pour toujours en mesure de produire des masses incalculables de valeurs.

Cette dépense de valeurs doit être considérée comme le prix de l'éducation industrielle du pays »¹⁹.

Tout de même, ceci ne représente pas une recette universelle, bien entendu. Le fond de la chose est qu'un pays devrait ajuster son degré de participation à l'échange international dans le cadre de l'étape de développement actuelle. L'histoire et le moment présent rendent chaque pays spécifique par rapport à d'autres et, par conséquent la solution optimale universelle n'existe pas. Finalement, selon List, le libre-échange est rendu possible seulement entre les pays au même stade de développement: si toutes les nations étaient également développées, le commerce global sans obstacles deviendrait possible. Jusqu'à ce point là, la seule solution pour assurer la liberté et l'indépendance d'une nation reste le protectionnisme.

Tout compte fait, on peut conclure que, selon la pensée économique, le concept du protectionnisme ne comprend pas indispensablement la défense du libre-échange. C'est plutôt une sorte de contrôle sur lui qu'il cherche. La tendance est à l'empêcher d'une façon sélective, et sûrement pas d'une façon absolue, quand on en a besoin, c'est-à-dire conformément au moment historique, au niveau de développement et au but actuel de l'économie nationale. Car, le but du comportement protectionniste est le renforcement de l'économie nationale et non pas la lutte contre le commerce libre.

Paragraphe 1.2.2. Le débat académique sur le protectionnisme

En prenant l'utopie du libre-échange de Smith comme le point de vue mondial officiel par rapport à l'orientation des relations économiques internationales à la fin du siècle dernier, et guidé par la logique « c'est ma méthode ou rien du tout », on a dédié beaucoup d'attention à nier les raisons « classiques » en faveur du protectionnisme. Certains économistes partisans de protectionnisme ont réagi en fournissant de nouveaux arguments, un peu « modernisés », conformément aux méthodes théoriques contemporaines. En plus de cela, la pratique économique au cours de ces dernières décennies a élevé les doutes sur la viabilité et même sur la validité, pour certains également sur la justesse, du système libre-

¹⁹ Idem. p. 106

échangiste en force et, bien sûr, de nombreuses critiques sont apparues. Ces critiques modernes de libre-échange peuvent constituer un troisième groupe d'arguments - les « arguments circonstanciels », en faveur du protectionnisme.

Comme on l'a ci-dessus évoqué, la synthèse de l'idée protectionniste de List est la base sur laquelle les autres débats théoriques en faveur de la protection étaient construits. Cependant, List lui-même a conçu son travail inspiré par un argument protectionniste le plus vieux mais le plus répandu ainsi que le plus discuté. On parle, bien sûr de la protection des industries naissantes. Cet argument « pour tous les temps » fut rapporté par Alexander Hamilton, un économiste, politicien et le premier Secrétaire au Trésor américain, dans son ouvrage titré « Rapport sur les Manufactures » en 1790.

En bref, si la création d'une certaine industrie, qui est normalement basée sur l'économie d'échelle, est toujours en cours et le pays pratique toujours l'échange sans barrières avec l'étranger, cette industrie ne pourrait jamais atteindre un haut niveau d'efficacité et être égale à ses concurrents « plus âgés » venant d'autres pays. Pour cette raison, la protection à titre provisoire est indispensable. L'Etat est obligé de réagir afin d'assurer les temps « tranquilles » pour que l'industrie puisse se développer. Le pays pourra éliminer les barrières pas avant que l'industrie n'ait assez murie. Les partisans de cet argument proposent le droit de douane comme une mesure adéquate.

Bien que ce soit les pays sous-développés qui s'appellent le plus souvent à l'argument précédent, l'argument suivant est plutôt dédié à servir les pays développés. La protection des salaires réels et emplois apparaît à réduire les différences salariales entre les travailleurs qualifiés et non qualifiés dans les pays développés, pour lesquelles on s'en prend à la libéralisation du commerce avec les pays à bas salaires. En fait, les résultats du théorème de Stolper et Samuelson²⁰ montrent que l'augmentation des prix relatif d'un bien provoque la hausse du revenu réel du facteur utilisé intensément dans la production de ce bien. Aussi, le revenu réel de l'autre bien diminuera. Projeté au niveau de commerce international, ceci implique que dans chaque pays ceux qui détiennent le facteur relativement abondant gagneront à l'ouverture du commerce et vice versa.

²⁰ Voir (Stolper & Samuelson, 1941)

Pour illustrer cela on va présenter le cas suivant²¹: on a un pays développé du Nord (N) et un pays en développement du Sud (S), deux produits – textiles (t) et électronique (e), ainsi que deux types de travailleurs – non qualifié (L) et qualifié (H) et les rémunérations de chaque facteur dans chaque région (w_{ji} ; j – région, i – facteur). On se trouve dans le cadre de modèle Heckscher – Olin - Samuelson (HOS)²². La production de l'électronique est intensive en travail qualifié ($H_e : L_e > H_t : L_t$) dont le Nord en dispose plus par rapport au Sud ($H^N : L^N > H^S : L^S$). Conformément aux hypothèses du modèle, les facteurs sont substituables, les fonctions de productions sont identiques dans les deux pays, ainsi que les préférences de consommateurs qui sont à la fois homothétiques, et on a les rendements d'échelle constants.

Si les pays n'échangeaient pas, chacun d'entre eux aurait la rémunération relativement plus élevée sur son facteur rare ($w_L^N > w_L^S$ et $w_H^N < w_H^S$). Mais, si les pays choisissaient de libéraliser le commerce entre eux, ils se spécialiseraient en production du bien intensif en facteur de production dont ils disposent relativement plus, ce qui changerait les rémunérations. Alors, dans ce cas le libre-échange pénaliserait le travail non qualifié du Nord tandis que le pouvoir d'achat de la même catégorie de travailleurs du Sud augmenterait. Le problème supplémentaire pour le Nord serait la croissance de l'écart entre les deux groupes de salariés.

La même idée appliquée sur le modèle à facteurs spécifiques, le modèle de Ricardo²³, donnera un résultat similaire : le libre-échange entre le Nord et le Sud aggrave la situation d'un groupe de travailleurs du Nord. Ceux qui promulguent le protectionnisme en se liant à cet argument, recommandent les droits de douane sur le bien dont la production est intensive en facteur relativement rare ; dans le cas précédent cela serait la tarification sur l'importation de textile au Nord. De plus, ce modèle, qui explique la nécessité de la protection des salaires réels et des emplois, apporte également une insinuation importante : il montre, ou prouve, l'existence des perdants du libre-échange, ce qui est contraire à la doctrine libérale selon laquelle tous profitent du commerce sans aucunes barrières .

²¹ Voir (Guillochon, Le Protectionnisme, 2001)

²² Voir i.e. (Krugman & Obstfeld, International Economics: Trade&Policy, 2008)

²³ (Ricardo, 1817)

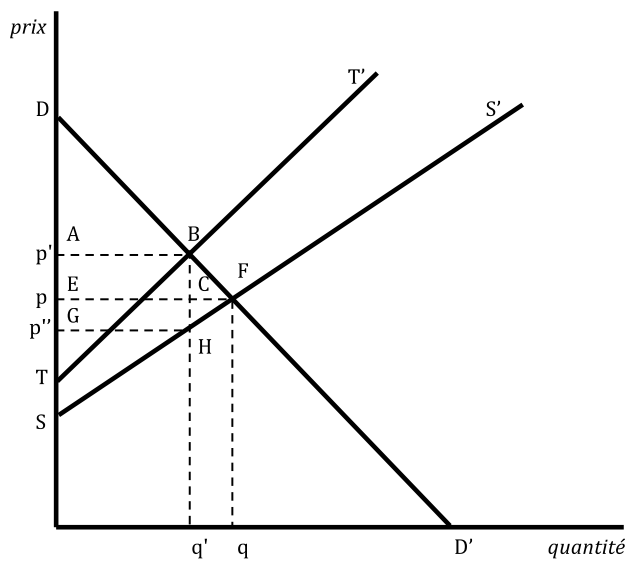
Certains économistes ne se conforment pas à ces résultats et expliquent la hausse du chômage et la baisse des salaires réelle dans les pays développés avec le progrès technique ; or, autrement dit, cela est dû au fait que les employeurs licencient les travailleurs non qualifiés et « emploient » à leurs places des machines . Mais, ci-contre, le progrès technique n'est que la conséquence d'une concurrence élevée car on est en recherche des solutions plus efficace afin d'en sortir, ce qui est encore dû à la libéralisation du commerce.

Lors que le premier argument soit en pleine conformité avec la philosophie et le but du protectionnisme, celui deuxième mérite un commentaire additionnel. À savoir, si le protectionnisme se fonde sur l'idée de la politique commerciale restrictive à titre provisoire, pourquoi alors le prolonger même dans la phase où le pays soit déjà développé, ce qui est bien le cas-ci étant donné que le pays du Nord soit riche en travail qualifié? Dans ce sens, le seul prétexte pourrait être que, avant d'inaugurer les mesures protectionnistes on avait eu l'intention claire d'en profiter pour éduquer les travailleurs non qualifiés ; or, que le pays choisissait le protectionnisme pour des raisons de développement et non pas pour protéger le status quo.

En outre, une idée qui avait en son temps bien « secoué » le dogme du libre-échange et restait jusqu'aux années cinquante de siècle précédent l'une de plus importantes dans la théorie du commerce international, est celle du tarif optimal. Même que ces racines se remontent au passé relativement lointain, Brickerdike²⁴ était le premier à conceptualiser la théorie selon laquelle il y existe un tarif de protection optimal qui permettra aux pays à maximiser le bien-être collectif. Vu qu'au cours du temps ce modèle était approfondi par des nombreux auteurs et devenu riche mais compliqué, que la version abrégée ne sera présentée. Donc, on va explorer, d'abord en équilibre partiel et puis en équilibre général, vaut-il mieux pour qu'un grand pays dont demande peut affecter le prix mondial soit protégé et si oui, quel serait-il le tarif optimal.

²⁴ (Brickerdike, 1906)

Figure 10 Le tarif optimal en équilibre partiel

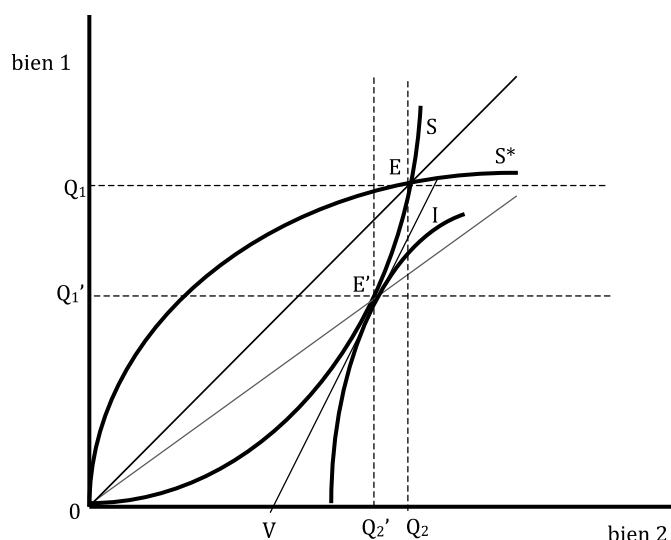


Sur la Figure 10, qui montre le premier cas : le tarif optimal en l'équilibre partiel, on voit la droite de la demande nationale (DD') pour l'importation et la droite de l'offre mondiale (SS') d'un bien. Lorsque le pays se trouve dans le régime de libre-échange, l'équilibre sera au point (F sur le graphique) où le pays importe une certaine quantité (q) du produit au prix mondial (p). Par contre, si le pays introduit une protection à l'importation, le prix sur le marché national s'élève et, du point de vue des consommateurs la droite de l'offre (SS') se déplace vers le haut à la valeur de ces droits de douane imposés ($SS' \rightarrow TT' = SS' + tSS'$). De ce fait, la quantité importée diminue ($q \rightarrow q'$) et le prix domestique augmente ($p \rightarrow p'$).

En revanche, étant donné que la demande de ce pays a une influence forte sur le prix mondial et comme elle tombe, le prix mondial tombera également ($p \rightarrow p''$). Le nouveau prix mondial est moins élevé que l'ancien ($p'' < p$) et dès lors, le pays paiera moins cher son importation après la tarification que pendant le libre-échange. En ce qui concerne le résultat total, en dépit du fait que le prix domestique après la tarification est supérieur à celui du libre-échange ($p' > p$), il n'y aura pas nécessairement une perte de bien-être collectif car le coût des droits de douane pourrait être compensé avec la différence entre le prix mondial ancien et le nouveau ($p - p''$). Le triangle BCF montre la perte du pays due à la croissance des prix sur le marché domestique $BCF = ((q - q')(p - p'))/2$ et la superficie ECHG représente les bénéfices pour les pays en tant que des recettes douanières. Si la différence entre les deux est négative ($ECHG > BCF$), le pays aura le gain net de bien-être grâce à la protection tandis que cette différence représente en fait le niveau optimal de la tarification.

est négative ($ECHG > BCF$), le pays aura le gain nette de bien-être grâce à la protection tandis que cette différence en fait représente le niveau optimal de la tarification.

Figure 61 Le tarif optimal en équilibre général



Le cadre de l'équilibre général, montré sur la Figure 11, incorpore également les implications du changement de prix : les changements de production, de consommation et de commerce d'autres biens liés. Ce cas-là laisse supposer qu'il existe deux biens dont le premier (bien 1) est exporté et le deuxième (bien 2) est importé par le grand pays. L'offre nationale de bien 1 est présentée avec la courbe OS et l'offre mondiale du bien 2 avec la courbe OS*. Lorsque la demande pour l'importation de bien 2 augmente, la quantité d'exportation du bien 1 ralentit. Cela veut dire que le sacrifice que le pays est prêt à supporter, en termes de bien 1, pour obtenir des unités supplémentaires de bien 2 devient de plus en plus faible. Le point d'intersection (E) des courbes OS et OS* représente l'état d'équilibre en libre-échange: le pays exporte la quantité de bien 1 de Q_1 et importe la quantité de bien 2 de Q_2 au prix mondial (OQ_1).

Mais, si le pays introduisait des droits de douane sur l'importation du bien 2, la quantité de ce bien sur le marché national diminuerait ($Q_2 \rightarrow Q_2'$). Par conséquent, le prix mondial baisserait aussi ainsi que la quantité exportée ($Q_1 \rightarrow Q_1'$) et le point d'équilibre ancien serait remplacé par un nouveau (E'), où le niveau de protection tarifaire serait optimal. À partir de la relation $OQ'/VQ'_2 = (1+t)OQ'_1/OQ'_2$, on peut calculer le taux optimal de la protection : $t_{opt} = OV/VQ'_2$. La droite I montre l'ensemble des quantités exportées et importées par le grand pays qui correspond au niveau donné de bien-être collectif.

Dans le cas de l'équilibre général, le taux optimal est en fonction de la forme de la courbe OS^* , alias du comportement du reste du monde. Plus OS^* est plus proche de la verticale, autrement dit plus l'offre mondiale est élastique, et plus le taux optimal est élevé. Par ailleurs, en théorie, il existe une possibilité selon laquelle le tarif donné pourrait réduire le prix mondial de plus de sa taille, ce qui impliquerait une baisse du prix relatif du bien importé et dès lors une hausse de l'importation. Un tel scénario, dénommé « le paradoxe de Metzler »²⁵, ne serait possible que si la demande étrangère pour le bien que le grand pays exporte n'était pas élastique, ce qui est peu probable dans la pratique.

On a déjà mentionné que les arguments en faveur du protectionnisme représentent généralement une capsule initiale de la correspondance « infinie » entre les économistes libéraux et ceux qui ne le sont pas. Dans les temps de la science économique moderne, où les lettres ont été remplacées par les numéros (si l'on ne compte pas les lettres de l'alphabet grec), ces correspondances s'éloignèrent parfois de la réalité, mais ci-contre, beaucoup de nouveautés en ressortirent. Par exemple, en s'appuyant sur la pratique contemporaine, qui montrait que la plupart des hypothèses de modèle libéral ne sont pas valides en pratique dans laquelle on voit quotidiennement des acquisitions et fusions (A&F) violentes, des dumpings etc., la théorie économique a mis en évidence un nouveau concept de la politique commerciale stratégique (PCS).

Cette idée a pour origine le fait que la concurrence parfaite n'existe pas puisque ce sont les relations stratégiques d'entreprises qui gouvernent le marché, et dès lors l'Etat doit se mêler à cela en créant sa propre stratégie. Ainsi, on peut prendre les apports de la PCS comme étant les arguments modernisés pour lesquels il vaudrait mieux choisir la protection. Selon la théorie de la PCS l'interférence étatique est indispensable afin de capturer une part, la plus grande possible, de la rente, qui existe sur le marché suite à la concurrence imparfaite et qui est en fait l'écart entre le prix et le coût marginal, pour son économie nationale et de la sorte augmenter le bien-être collectif. Le modèle de référence fut fourni par Brander et Spencer ²⁶ en 1985 et marqua le début d'une nouvelle ère de la théorie protectionniste.

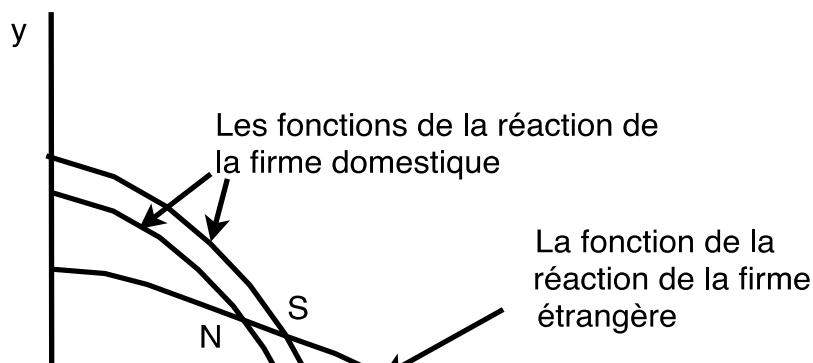
²⁵ Voir (Metzler, 1949)

²⁶ (Brander & Spencer, Export Subsidies and International Market Share Rivalry, 1985)

Grosso modo, le modèle décrit le cas dans lequel les deux sociétés, l'une nationale et l'autre étrangère, agissent ensemble sur le marché d'un tiers et produisent seulement pour le marché de ce pays « neutre ». L'entreprise nationale produit la quantité x de produit, l'entreprise étrangère la quantité y et le prix se forme en fonction de l'offre totale, c'est-à-dire $(x+y)$. Les fonctions de profit pour les deux sont, respectivement,

$\pi_d = xp(x+y) - c(x)$ et $\pi_e = yp(x+y) - c(y)$, où le « c » représente le coût marginal unitaire. Chaque compagnie veut maximaliser son profit, la dérivée première de la fonction de production égale à zéro, et à cette fin elle choisira la quantité qu'il faut produire, en considérant la quantité produite par son compétiteur comme donnée. Sans l'intervention de l'Etat, les entreprises se trouvent en équilibre de Cournot ce qui est marqué N sur la Figure 12.

Figure 12 Le modèle de Brander et Spencer



Source: (Brander & Spencer, 1985) p. 88

Toutefois, si l'Etat autorise à son entreprise un certain niveau de subvention unitaire à l'exportation (s), sa fonction de réaction se déplace à droite. La subvention diminuera le coût marginal et changera la fonction de profit de la firme nationale, ce qui la conduira à choisir un niveau de production plus haut, en termes de la quantité, au prix donné. Comme la demande reste la même, l'entreprise étrangère sera obligée de produire moins qu'auparavant. Alors, grâce à l'intervention de l'Etat, on aura l'extraction d'une partie des rentes d'oligopole de la firme étrangère en faveur de la société nationale.

Le modèle prévoit que le profit réalisé de cette façon dépassera le coût de la subvention, or, autrement dit, la croissance marginale de la subvention augmentera le bien-être national - ce qui est en fait le but ultime de l'intervention stratégique de l'Etat. Aussi, il est possible de déterminer un niveau optimal de la subvention qui maximisera le profit de l'entreprise et par contrecoup le bien-être. Dans ce cas, l'équilibre sur le marché ne sera plus l'équilibre de Cournot mais l'équilibre de Stacklberg, pointé avec S sur le graphique.

Les critiques de ce modèle peuvent être résumés en plusieurs groupes. En premier lieu, les critiques reprochent au modèle sa sensibilité élevée par rapport aux hypothèses : i.e. si on répète le jeu dans les conditions du duopole de Bertrand, le modèle fournira des résultats différents. Ensuite, quant à d'autres, les résultats sont conditionnés par l'ordre dont les agents interviennent. Egalement, le modèle ignore le phénomène de délocalisation du capital et le contexte institutionnel – le fait que les subventions à l'exportation sont officiellement interdites par l'Organisation Mondiale du Commerce. Et à la fin, les résultats dépendent de l'absence de représailles des pouvoirs publics étrangers sur le territoire desquels le jeu a lieu.

De plus, il existe un prétexte pourquoi on a besoin du protectionnisme si banal que l'on ne pourrait probablement pas prendre pour un argument sérieux mais il faudrait le mentionner quand même. En fait, on parle de la logique « les recettes douanières sont, au bout du compte – les recettes ». Or, le libre-échange et l'autarcie sont un luxe exclusivement réservé aux pays riches. Au temps de la création des Etats modernes, XVIII et XIX siècle, et surtout dans le cas des Etats-Unis, cela fut une des plus importantes explications des politiques tarifaires rigoureuses.

Donc, dans le texte précédent on a vu une petite récapitulation des arguments classiques et modernes les plus importantes en faveur du protectionnisme, ou les points cruciaux du développement de la théorie sur le sujet. Comme on l'a dit tout au début, de nos jours ce débat se déplaçait dans le contexte du système commercial mondial actuel. Par conséquence, les partisans du protectionnisme « classique » ne le promulguent plus en tant que tel, mais en tant que l'alternative optimale suite à des manques du libre-échange

observés dans la pratique, et de cette façon il augmente le nombre de raisons pourquoi le protectionnisme est une meilleure solution.

Du point de vue protectionniste, un des plus grands problèmes modernes est le fait que le libre-échange est préconisé à tout prix et les intérêts commerciaux priment sur le développement, l'environnement, la santé et la sécurité. Tout cela rend les petits pays et les pays sous-développés impuissants à suivre leur propre route de développement et à faire leurs propres choix. Ces pays sont soumis à une sorte de « dictature » ou, certains diraient « chantage » : soit libéralisation soit isolation. En outre, on peut poser la question de la souveraineté et de la démocratie et également culpabiliser pour des suppressions des emplois, aggravation de la pauvreté etc. Ci-contre, l'autre côté, les libre-échangistes, s'en prend au protectionnisme déclarant qu'il n'est pas bon dans le monde économique. Maintenant, on se tourne vers eux afin de présenter leur débat et voir pourquoi il ne faut pas pratiquer le protectionnisme.

Si on devait donner une réponse courte et simple à la question pourquoi le protectionnisme n'est pas bon, il faudrait probablement dire : parce qu' il coûte cher. La théorie classique des relations économiques internationales reconnaît deux types d'économie : ouverte et celle qui ne l'est pas. Une telle position, très exclusive, implique que la seule façon d'atteindre l'efficacité économique au niveau national est de participer au commerce international sans aucune barrière. Suite à ceci, chaque politique commerciale nationale, quelle qu'elle soit, ne pourrait résulter qu'en une perte collective.

Le concept du libéralisme en économie fut mis en présence par Adam Smith²⁷. En théorie, on parle d'un système de commerce dans lequel les barrières à l'échange n'existent pas, les facteurs de production sont mobiles, l'accès au marché et aux informations est libre pour tous, les prix se forment en fonction de l'offre et de la demande, la concurrence est pure et parfaite. La figure principale de l'économie est un individu qui effectue libéralement des opérations économiques variées par rapport à sa volonté et ses intérêts, et aucun « Etat » n'a le droit d'y intervenir. Il n' existe qu'une seule économie mondiale et le secteur privé

²⁷ (Smith, 1776)

qui se développe au niveau du genre humain. Donc, les mots-clés de la pensée de Smith seraient cosmopolitisme, matérialisme et individualisme.

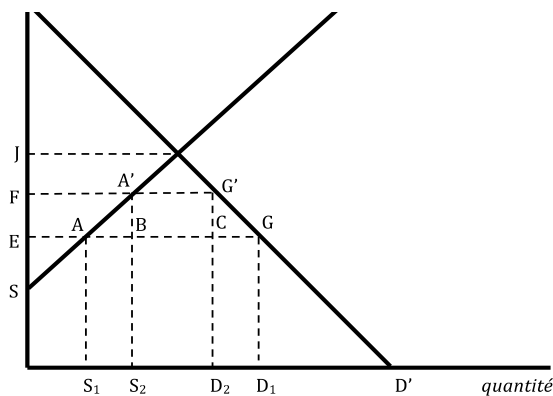
Un peu plus tard, la première argumentation en faveur de cette idée fut fournie dans forme de la théorie des avantages comparatifs de Ricardo, ce qui devint plus tard une des pierres angulaires sur lesquelles la science économique fut construite. Le modèle de Ricardo démontra qu'en ouverture commerciale, chaque nation se spécialise dans la production du bien intensif en facteur dont elle dispose le plus, et de cette façon elle produit plus qu'elle pourrait produire toute seule, en autarcie. De la sorte, le modèle conclut que chaque pays profite du commerce international. Les hypothèses furent la mobilité parfaite du facteur de production (travail) entre les branches, la flexibilité parfaite des prix, l'inexistence absolue de firmes d'une taille importante et la même technologie de production, ce qui donne un même produit final partout.

Le troisième apport de la théorie libérale classique, le cadre dans lequel la majorité de modèles économiques fut après développée, fut, bien entendu, le modèle HOS. La théorie des dotations factorielles part des mêmes choses que celle précédente : la même technologie et les mêmes fonctions de production à rendements factoriels décroissants partout, la mobilité de facteurs au niveau national, la concurrence parfaite. La conclusion est la même : si les pays échangent entre eux, ils se spécialisent partiellement dans le bien relativement le plus intensif dans le facteur dont le pays est relativement mieux doté et par conséquent la rémunération relative du facteur relativement le plus abondant augmente.

Bien que les modèles de HOS et de Ricardo parlent indirectement contre le protectionnisme, on ne peut plus les prendre sérieusement pour des arguments à ce but. La naïveté de certaines de leurs hypothèses, telle qu'est celle de la concurrence parfaite ou celle d'une technologie de production identique partout, ne correspond pas à l'état réel de l'économie. Les successeurs de Smith, partisans modernes du libre-échange, la reconnaissent mais ils continuent leur lutte contre la protection, armés d'autres arguments. Cependant, ces modèles restent toujours un cadre d'analyse de la théorie de l'échange international ainsi que des points cruciaux de développement de la science économique en général.

Plus haut, avant de présenter les postulats principaux de la logique libérale, on a dit que l'un des arguments essentiels contre les obstacles commerciaux étatiques est qu'ils coûtent cher. Alors que les protectionnistes les regardent comme un investissement nécessaire pour l'avenir, les libre-échangistes n'y voient que des frais injustifiés, c'est-à-dire la perte. Les graphiques suivants soutiennent un tel point de vue en montrant que chaque mesure protectionniste, quelle qu'elle soit, ne résultera qu'en une baisse du niveau de bien-être collectif.

Figure 13 Les effets d'un droit de douane



On va partir de l'effet causé par un droit de douane, montré sur la Figure 13, dans le cas d'un pays qui importe et produit un même bien. La droite SS' représente l'offre nationale qui augmente lorsque le prix croît et vice versa. Par contre, la demande nationale diminue suite à une hausse du prix, comme la droite DD' indique. Donc, dans la situation où le pays ne participe pas à l'échange international, le prix sera fixé au point de l'intersection de ces deux droites : OJ . Mais, si le pays commence à importer le produit, l'ensemble de l'offre sur le marché domestique augmentera et en conséquence le prix se déplacera au niveau inférieur ($OJ \searrow OE$). Suite au nouveau prix, le pays importe plus qu'il produit ($AG = S_1D_1 > EA = OS_1$).

Néanmoins, si l'Etat introduisait un droit de douane à l'importation ad valorem à un taux t , le nouveau prix de biens importés s'élèverait, ce qui impliquerait également un nouveau prix supérieur sur le marché domestique ($OE \nearrow OF = OE(1+t)$). La hausse de prix provoquerait une hausse de l'offre domestique ($OS_1 \nearrow OS_2$), une baisse de la demande nationale ($OD_1 \searrow OD_2$) et subséquemment l'importation diminuerait ($AG \searrow A'G'$). De telle

façon, le but protectionniste serait accompli : le droit de douane favoriserait la production domestique. De plus, le surplus de l'Etat apparaît ($EF \times A'G' = A'G'CB$) tandis que le pays étranger perd car il vend une quantité inférieure, au même prix, qu'auparavant.

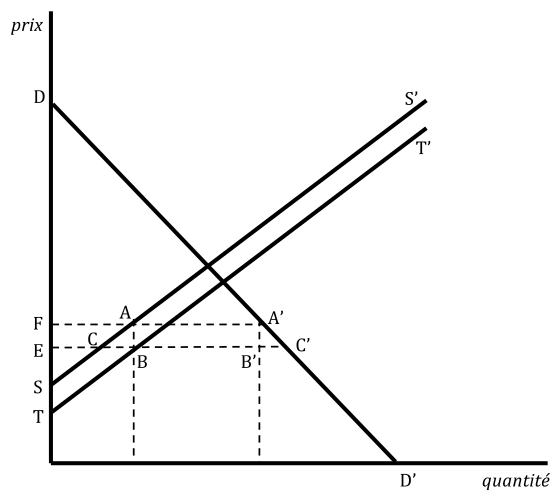
De l'autre côté, dans le pays domestique le surplus des consommateurs chute - $DG'F$
 $\Rightarrow DGE$: la perte de surplus des consommateurs = $EGG'F$. Le surplus des consommateurs est utilisé comme la mesure du bien-être et il est égal à la différence entre le prix unitaire que les consommateurs sont prêts à payer et le prix qu'ils payent effectivement. Le surplus des producteurs domestiques, qui n'est rien d'autre que le profit - la différence entre le prix au marché et le coût marginal de la production, pourtant croisse - $EAS \Rightarrow FAS'$: le gain de surplus des producteurs domestiques = $EAA'F$.

Donc, on calcule le résultat final par le biais de la formule suivante : perte de surplus des consommateurs moins la somme des gains de surplus des producteurs et de l'Etat. Vu que les deux gains dus au tarif ne sont pas aussi grands que les pertes causées par le même ($EGG'F - EAA'F - A'G'CB = ABA' + CGG' > 0$), la conséquence est une perte nette de bien-être national. La grandeur de cette perte dépend de l'élasticité de l'offre et de la demande domestique par rapport au prix, ce qui signifie que tant que l'élasticité est plus grande, tant la perte est plus profonde.

On va profiter de la même figure pour analyser les effets des restrictions quantitatives du point de vue libéral. Donc, en mettant que le pays introduit les restrictions quantitatives à la place du droit de douane et limite l'importation à $A'G'$, l'offre sur le marché domestique diminuera et le prix augmentera jusqu'au niveau OF . Par conséquent, pareil que dans le cas de droit de douane, le surplus de consommateurs sera encore négatif ainsi que celui de l'Etat, étant donné que cette fois il n'y a pas de recettes supplémentaires. A qui va la rente du quota ($BCG'A'$)? Il existe deux possibilités : soit cette rente va à l'entreprise domestique, si c'est elle qui importe le produit, soit à l'entreprise étrangère si elle est importateur. En conséquence, soit la perte nette de bien-être national sera pareille au cas précédent ($ABA' + CGG'$), soit encore plus grande ($AGG'A'$).

Comme on l'a dit tout au début, les subventions peuvent se rapporter à la production d'un bien importé ou à l'exportation ; la Figure 14 montre le premier cas. L'offre domestique du bien est marquée par SS' tandis que DD' présente la demande domestique. En situation

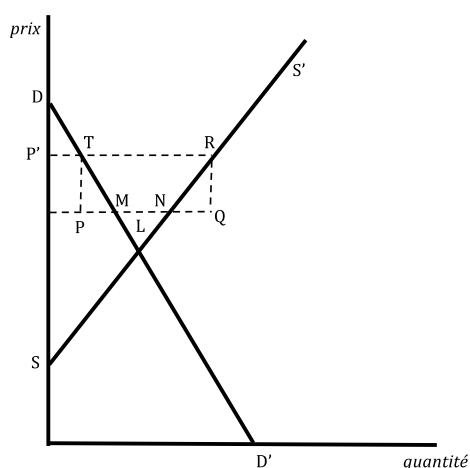
Figure 74 Les effets d'une subvention à la production d'un bien importé



du libre-échange, le prix domestique est égal au prix mondial (OE). A ce prix-là, une part de consommation nationale est satisfaite de la production domestique (EC) et une partie de l'importation (CC').

Supposant que le pays envisage une subvention unitaire (ST) aux producteurs domestiques, le coût marginal diminuera et la droite de demande se déplacera vers le bas (SS'-STTT'). Ceci va provoquer la croissance de la part domestique de consommation (EC → EB) et la hausse de surplus des producteurs (SCBT). Mais, en dépit de cela, l'effet général de

Figure 85 Les effets d'une subvention à l'exportation



cette subvention sera la perte nette du bien-être puisque le coût de subvention (SABT) soit prélevé des contribuables et le surplus des producteurs ne suffit pas à le couvrir (SABT-SCBT=ABC>0).

En ce qui concerne le deuxième type de subvention, l'aide à l'exportation, on va présumer une situation dans laquelle, à un prix mondial donné (OP), l'entreprise domestique exporte une part de sa production (MN) et l'autre est dédié à la consommation nationale (PM). L'Etat décide d'approvisionner une subvention unitaire à son producteur (PP') et cela lui permet d'exporter sa production entière ($P'R$). Ainsi, l'offre domestique recule et de la sorte le prix sur le marché national augmente ($OP' \nearrow OP$). Cette hausse de prix égalise le profit de l'entreprise sur les deux marchés ($OP+PP'=OP'$) et, de son point de vue, il devient quiconque où ses produits seront vendus. Quant à cela, le producteur réoriente une part de la production vers le marché national ($P'T$). Le résultat d'une telle subvention est que l'on a un surplus de producteurs ($PNRP'$) et une perte de surplus des consommateurs ($PMTP'$). Comme ce sont les consommateurs qui supportent également le coût de la subvention ($LQRT$), et vu que le gain de producteur ne dépasse pas leur perte totale ($PMTP'+LQRT > PNRP'$), le pays aura une perte nette du bien-être.

Les reproches principaux relevant à tous les quatre cas précédemment présentés: droits de douane, restrictions quantitatives, subventions à la production d'un bien importé, subvention à l'exportation, se rapportent tout d'abord à la technique dont les résultats sont calculés – par une simple cumulation des surplus de différentes catégories d'agents économiques. Par la suite, on observe que le cadre d'analyse ne prend en considération que le marché de bien particulier et les marchés connectés sont ignorés. Plus loin, la taille du pays et son influence sur le marché mondial n'y est pas incluse, et finalement, on voit que la notion d'élasticité en tant que l'une des explications est introduite, bien que la notion elle-même soit le sujet de nombreux débats : i.e. comment la calculer en pratique, pourrait-on utiliser les mêmes critères pour évaluer son ampleur pour chaque bien etc.

Donc, en conclusion, l'effet de toutes les mesures protectionnistes est essentiellement le même : la perte nette pour le pays qui les pratique. C'est en fait l'argument principal contre la protection de la théorie classique. La théorie moderne des relations économiques internationales, dans son aspect normatif, aborde également ce

débat mais en fonction de la situation changée : elle rejette l'hypothèse d'une concurrence pure et parfaite et par la suite multinationales, oligopoles, monopoles etc. en font partie. De son point de vue, les deux reproches principaux au protectionnisme sont liés aux questions de l'innovation et de la satisfaction des consommateurs.

Etant donné que le libre-échange augmente la concurrence, les entreprises sont obligées d'être toujours en recherche de nouvelles méthodes de production et de diversification. Mais, comme les coûts de recherche et développement sont immenses, le marché national ne peut pas les absorber. Ci-contre, l'entrée sur le marché mondial permettra une baisse de coûts et une production plus efficace avec la présence des rendements d'échelle croissants. Alors, le système libre-échangiste stimule le progrès au niveau mondial, tandis que le protectionnisme l'empêche. Suite à la logique précédente, la satisfaction des consommateurs devrait s'améliorer grâce à la hausse de la concurrence. Les prix baissent et de plus, la variété de choix parmi des produits d'un même type augmente.

Par ailleurs, la théorie moderne n'a pas un modèle général, un unificateur – le noyau dur, tels que sont ceux de HOS ou de Ricardo pour la théorie traditionnelle, en raison que son évolution soit toujours en cours. À part cela, une autre différence entre les deux théories est que la nouvelle n'est pas à priori contre l'interférence du gouvernement dans l'économie. En fait, la politique industrielle est vue souhaitée. De l'autre côté, bien qu'elle ne soit pas si rigide par rapport à l'intervention étatique, en ce qui concerne l'orientation générale les deux grimpent le même rocher libéral jusqu'en haut de la colline, espérant qu'une fois il ne va plus redescendre.

Tout compte fait, on peut dire en conclusion que la théorie libérale, ou la théorie dominante, a fait un grand effort pour prouver l'inutilité du protectionnisme et mettre en évidence les bénéfices provenant du libre-échange. En revanche, les rares théoriciens protectionnistes y répondent en soulignant les défauts du commerce sans obstacles. Par conséquent, en se basant sur la théorie, on ne peut conclure que deux choses. La première serait que le protectionnisme est un phénomène complexe et partiellement hors portée de la théorie économique. Il prend des formes multiples, parfois difficiles à déterminer et toujours compliqué à comparer. Selon l'angle d'analyse, il a beaucoup de points forts ou

beaucoup de points faibles. Soit il est nécessaire, soit il est impardonnable. La deuxième remarque à faire serait que ce débat théorique entre les protectionnistes et les libre-échangistes n'aura sans doute jamais de fin.

Apparemment, en s'appuyant sur ce que l'on a appris de l'histoire et d'après ce que l'on sait du protectionnisme, dans la thèse de Bhagwati citée au début de ce chapitre il y a un fond de vérité. À ce propos, on va se rappeler de la question déjà posée qui attend toujours sa réponse : pourquoi alors le protectionnisme persiste ? Même si la théorie a consacré beaucoup d'efforts pour persuader le monde de ses conséquences négatives, même si l'on s'est mis bien d'accord à l'échelle mondiale que l'on ne va plus le pratiquer et même si l'on a déterminé les punitions pour ceux qui le font, pourquoi ?

Si on laisse la dimension rhétorique de cette question de côté, ainsi que celle « techniques » - c'est-à-dire les modèles économiques qui ne sont en mesure de donner qu'une réponse particularisée expliquant pourquoi le protectionnisme est apparu à ce moment, sous telles conditions etc., la réponse s'imposera d'elle-même : le protectionnisme est omniprésent, récurrent et persiste parce qu'il n'est pas un choix, une décision purement économique. On peut plutôt affirmer qu'il est l'une des conséquences de la position politique d'un pays en fonction de son contexte socio-historique et économique, bien entendu.

Le monde n'a pas effacé les frontières : on divise toujours le globe en pays souverains dont chacun a sa propre économie nationale qui lui sert à réussir ses propres intérêts politiques. Le protectionnisme n'est qu'une réalisation, une expression, une démonstration d'une approche à l'économie qui indique une superposition de l'économie nationale par rapport à chaque autre. Or, tout simplement, « chacun pour soi-même ». Même si l'on ne veut pas chasser le lièvre, il faut être conscient que quelqu'un d'autre va sûrement le faire.

La raison principale pour laquelle un Etat prend soin de son économie nationale est que la richesse à ce niveau indique la sécurité nationale, la souveraineté, l'autonomie- c'est-à-dire les buts d'Etat ultimes. Vue en tant que telle cela en fait un facteur vraiment très compliqué, et l'effacer de l'analyse économique serait un grand soulagement. Et ce que les

libérales économiques ont justement essayé de faire : en présentant l'Etat tout simplement comme un ensemble de facteurs de production, on élimine chaque connotation politique et son influence potentielle sur l'économie. Pourtant, cet aspect politique ne disparaît pas.

Donc, c'est l'existence de nations, et de son reflet appelé l'Etat, en tant que facteur de l'unification du genre humain le plus haut, qui est sous-estimée dans le courant dominant de l'économie moderne. La doctrine libérale suppose un individu cosmopolite guidé par ses intérêts économiques propres mais, dans son magnifique discours utopique, a négligé juste un petit détail – que cet individu appartient à une nation. Ce n'est pas bel et bien l'individu qui chasse le lièvre - c'est la nation, alias l'Etat-nation, qui le fait pour lui.

EEEn mettant les choses dans un tel ordre, on arrive à la conclusion que ce n'est pas le protectionnisme qui apparaît et réapparaît, mais c'est la présomption qu'il ne va jamais être autrement qui a tort. « [...] Entre l'individu et le genre humain existe la nation, avec son langage particulier et sa littérature, avec son origine et son histoire propres, avec ses mœurs et ses habitudes, ses lois et ses institutions, avec ses prétentions à l'existence, à l'indépendance, au progrès, à la durée, et avec son territoire distinct [...] »²⁸

²⁸ (List, 1841)

« Si nous voulions reconnaître le rôle central de l'État-nation, nous aurions plus de chance d'aider l'économie mondiale. »

Dani Rodrik²⁹

Section 2.1. La pensée nationaliste et l'économie

Si l'on veut parler du patriotisme économique, il sera inévitable d'introduire le concept de nation et d'Etat-nation, tant que ceci dépasse le cadre de l'économie en tant que science. Après avoir révisé l'histoire économique et constaté une tendance permanente des pays à contrôler leurs interactions économiques mutuelles à travers le temps, autrement dit à se protéger des menaces qui en proviennent, et après avoir défini la notion de protectionnisme « classique », ses formes et logique, ainsi que présenté le débat théorique y étant lié, on peut dire que l'on a construit une piste sur laquelle on va expliquer les manifestations de patriotisme économique dans la pratique.

Pourtant, les implications du patriotisme économique sur l'empirie ne font pas le seul objet de cette thèse. On veut également connaître la logique de patriotisme économique et dévoiler son aspect idéologique qui est en-dessous. Dans le but de le faire, il faut d'abord évoquer la question de nation et d'Etat-nation. Par voie de conséquence, il sera utile de donner un regard à l'évolution de la pensée nationaliste, ainsi qu'à l'histoire de son interprétation dans la théorie économique et aux implications de son existence sur l'économie et l'échange international.

Afin d'éviter toute confusion potentielle liée aux intentions de cette section, il faut souligner au tout début que son objectif primaire n'est en aucun cas ni d'aborder la doctrine

²⁹ Professeur de l'Université Harvard ; lors de la présentation de son nouveau livre « The Globalization Paradox: Democracy and the Future of the World Economy » (Le paradoxe de mondialisation : la démocratie et le futur de l'économie mondiale) à l'Institut Peterson, le 4 Mai 2011

nationaliste de la pensée politique ni d'évaluer ses arguments, effets et/ou défauts. D'ailleurs, cette partie du texte est la conséquence, en premier lieu, d'une ambition et d'un souhait d'incorporer chaque élément relatif au sujet principal dans le cadre analytique, et en deuxième lieu, d'une position selon laquelle il est difficile d'analyser un phénomène économique en ignorant ses aspects, ou dans ce cas sa base, qui sont formellement attribués à d'autres sciences sociales.

« Les sciences sociales découpent l'environnement en disciplines distinctes – économie, science politique, sociologie – mais l'environnement ne coïncident pas avec ces catégories artificielles ; si nous voulons comprendre un processus, nos cadres analytiques doivent intégrer des observations issues de ces disciplines artificiellement séparées »³⁰ disait l'un de lauréats du prix Nobel en économie.

L'objectif de cette section est donc d'explorer certaines relations évaluées comme importantes pour expliquer le phénomène du patriotisme économique, selon un prisme d'analyse des sciences sociales différentes. Le premier paragraphe offre une définition générale de la nation en s'appuyant sur des conclusions de la théorie sociologique, juridique-politique et psychologique. L'accent est nettement mis sur la relation de l'économie en tant que science et de la nation, d'où provient le deuxième paragraphe qui démontre les différentes interprétations de cette relation dans la littérature économique.

Paragraphe 2.1.1. La nation : aspects socio-politiques

Les définitions différentes de la notion de nation figurent dans la théorie ; il s'agit des combinaisons variées d'éléments sociologiques, tels que la langue, l'histoire, la culture, la tradition, la religion, les coutumes et ainsi de suite. L'une des raisons principales d'existence d'un aussi grand nombre d'explications diverses de ce concept réside dans la pratique. En principe, l'empirie montre une tendance à déroger chaque conceptualisation théorique de nation, en offrant des nouveaux exemples qui, selon la définition théorique peuvent être considérés comme des exceptions.

³⁰ (North, 2005) p. 30

L'une des façons possibles de définir la nation est par les grandeurs abstraites. Ainsi, selon John Stuart Mill, "une partie de l'humanité peut être appréhendée comme une nationalité, si elle est liée par des sympathies communes et exclusives". Cet avis indique que l'on parle d'un groupe dont les membres partagent les mêmes valeurs. En outre, Renan, par exemple, souligne l'importance de l'histoire commune et d'un désir d'appartenir. De là, la nation est « une âme, un principe spirituel, [...] le désir de vivre ensemble, la volonté de faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivisible, le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune [...] »³¹.

Par contre, il y a des auteurs qui trouvent certains autres facteurs, plus concrets, comme clés pour définir cette notion. À titre exemplaire, Von Mises dit que la nation est un groupe de personnes qui parlent la même langue. Or, selon son opinion, l'élément unificateur le plus important est la communication sans barrières. Quant à lui, la « communauté de langue » est la conséquence du regroupement ethnique ou social, pourtant, elle évolue en formant une nouvelle liaison, plus profonde, entre le peuple. C'est en effet à travers la langue que l'enfant absorbe la façon de penser et d'exprimer ses émotions. Tant qu'il maîtrise son langage natal, tant il appartient à sa nation.

Après, selon des anciennes recherches sociologiques, la nation et le groupe ethnique sont tout simplement la même chose ; ce point de vue est dérivé de la signification du mot même – nation, le mot latin qui se réfère au groupe humain d'une même origine. Egalement, il ne faut pas oublier une définition intéressante, selon laquelle une nation est le « *groupe de gens unifiés par une erreur commune sur leur lignage et par une commune détestation de leurs voisins* »³³. Si l'on laisse son aspect comique de côté, l'idée de l'auteur en elle-même est sûrement une chose sur laquelle on peut réfléchir : les allemands et les français, les serbes et les croates, les chinois et les japonais et ainsi de suite.

Pourtant, en dépit d'un grand choix, la majorité des recherches récentes rappellent le plus souvent la définition de Kelman qui englobe presque tous les éléments jamais contestés comme les sources de nationalité. Ainsi, il dit que la nation est un groupe de

³¹ Renan dans (Suratteau, 1983) p. 365

³² (Von Mises, 1983)

³³ (Deutsch, 1969)

personnes dénommé qui partagent un langage et une histoire commune, un territoire historique - qu'ils y habitent actuellement ou qu'ils en partagent une mémoire, une tradition commune, une religion commune, un mode de vie commun et un ensemble de souvenirs et d'aspirations commun³⁴. Bien qu'en partant de cette définition on puisse conclure qu'il y a beaucoup de facteurs pour qu'un groupe devienne une nation, l'auteur lui-même souligne que la présence de chacun de ces critères n'est pas évidente dans tous les cas. Il ajoute également qu'aucun de ces éléments n'est un élément clé, une raison sine qua non. Pourtant, il faut avoir assez d'éléments communs pour fournir la base de la communication courante.

Apparemment, définir la nation n'est pas une tâche si simple comme on peut le présumer. Dans cette perspective, certains auteurs³⁵ ont proposé de distinguer d'abord deux modèles de nation – civique-territorial et ethnique-généalogique, et ensuite d'attribuer à chacun une définition adéquate. Le point principal du modèle civique-territorial est la communauté politique ; l'adhésion au groupe est en fonction du cadre institutionnel, sans regard de l'appartenance ethnique. La culture commune dans ce modèle ne se base pas sur la généalogie, mais sur des éléments politiques, i.e. les droits et les obligations des citoyens. Le facteur principal de l'unification nationale dans le cas de l'autre modèle est tout à fait la généalogie ; la voie de l'inclusion aux membres va à travers l'ascendance, et la culture du groupe comprend des traditions et des symboles partagés.

Ensuite, vu de la perspective d'un individu, disons, « ordinaire », la première association au mot « nation » serait la tradition, une durée temporaire: un groupe unifié depuis longtemps. Pourtant, le concept de nation tel qu'on le connaît aujourd'hui, n'est pas particulièrement vieux ; la nation moderne n'apparaît qu'au dix-huitième et dix-neuvième siècle, dans les temps de la création d'Etat moderne. La notion appartient entièrement à l'âge moderne et est liée aux idées d'individualisme politique et philosophique. D'ailleurs, le concept n'a pris de l'importance dans la vie quotidienne qu'avec la démocratie moderne.

³⁴ (Kelman, 1997)

³⁵ Voir (Smith A. D., 1991)

Certains auteurs vont plus loin en mettant en liaison directe la naissance de la nation et la tendance à la liberté dans tous sens. À titre d' exemple, selon Von Mises « si on veut comprendre l'essence de la nationalité, il est censé de partir non pas de la nation mais de l'individu, de se demander quel est l'aspect national d'une personne individuelle et ce qui détermine son appartenance à une nation particulière. Par conséquent, on comprend alors immédiatement que cet aspect national ne peut être ni le lieu où il vit ni son rattachement à un Etat mais dans l'unification visée à la liberté»³⁶. Probablement n'est-il pas utile de souligner que les partisans d'une telle approche expriment leurs doutes par rapport à la justification de l'antagonisme largement accepté entre le nationalisme et le libéralisme.

La liberté à laquelle le concept précédent appelle, se rapporte à la libération politique de l'absolutisme monarchique. D'après Perroux, on a commencé à se référer à la nation au sens moderne du terme au moment où il était nécessaire d'activer le dénominateur commun de tous ceux qui avaient été subordonnés à une dynastie particulière, et de les mobiliser afin de gagner la liberté politique³⁷. Dans ce contexte, l'évocation de nation visait à unifier et homogénéiser la population à un certain point, et puis de la diriger plus facilement vers l'objectif final – la déchéance du souverain.

A la suite de cela, Fishman a conclu qu'un groupe ethnique devient une nation dès qu'il commence à « idéologiser » ses coutumes et le mode de vie. Cela implique en fait d'aller au-delà du concept de "c'est la façon dont nous faisons les choses" à une conception de « il y a quelque chose d'unique, spécial, et précieux dans notre façon de faire les choses »³⁸. C'est exactement ce qui rend une telle idéologisation en mesure de conduire un individu à investir son identité dans une collectivité qui va au-delà – à travers l'espace et le temps – son groupe primaire, la famille, ses contacts personnels, et de développer l'attachement à un groupe plus large. Historiquement, le processus d'idéologisation de caractéristiques ethniques et culturelles est apparu chaque fois lors qu'un certain groupe avait de l'intérêt à créer la fidélité d'un large groupe du peuple afin d'atteindre ses propres objectifs politiques, économiques, etc.

³⁶ (Von Mises, 1983) p. 7

³⁷ Voir (Perroux, 1954)

³⁸ (Fishman, 1968)

Cette théorie de création de la nation par des « idéologues des caractéristiques ethniques » a été confirmée en pratique à plusieurs reprises. À savoir, la plupart des pays en Europe furent sous la forme d'Etat-princier durant le Moyen Age. Le roi Louis XIV a si bien expliqué le cœur d'un tel système en disant: « L'Etat c'est moi ». À expliquer, l'Etat-princier n'avait pas de frontières politiques internationalement reconnues, mais était situé sur un territoire privé, passé du père au fils. Bien entendu, ce territoire était peuplé par des citoyens desquels le roi attendait une loyauté absolue, sous le prétexte qu'ils habitaient sur son sol. Dans un tel Etat, le roi contrôlait l'argent et la sécurité, les châtelains contrôlaient l'agriculture, les marchands contrôlaient le commerce et les prêtres contrôlaient le comportement.

En conséquence, suite au mécontentement de la situation socio-politique, l'idée de souveraineté se réveilla auprès des citoyens, et la pensée politique des républiques antiques se raviva au dix-huitième et dix-neuvième siècle. Les motivations et argumentations pour ce mouvement étaient cherchées dans des écrits de la philosophie, du rationalisme, de l'histoire, et distribuées à la population par le biais de la littérature. L'idée qu'aucun peuple ni aucune partie de population ne peut être retenu contre sa volonté dans une association politique, devint le motif pour s'unir, quitter le souverain et créer un Etat civique. « La totalité des personnes de la liberté d'esprit qui ont l'intention de former un Etat apparaît comme la nation politique »³⁹. Dans ce sens, les français commencèrent à se sentir comme Les Français, comme une nation, une fois qu'ils eurent destitué les Bourbons et qu'ils eurent gagné la lutte contre la coalition des monarques qui menacèrent leur liberté nouvellement gagnée. Ainsi, l'idée de la liberté est à la fois nationale et cosmopolite.

Ensuite, on peut également caractériser la nation comme « la politisation des génétiques des populations ». Soit, d'après la biologie, un génome typique se développe dans des populations qui habitaient pendant une longue période de temps sur un territoire géographique particulier. Lorsqu'on y enchaîne des coutumes, des normes, des valeurs transmises d'une génération à l'autre, on peut s'assurer que la nation dans son sens de base existait bien avant « l'ère des révolutions » ; la seule chose qui lui manqua est la définition

³⁹ (Von Misses, 1983) p. 27

politique. La période de la conceptualisation des nations modernes, au sens le plus large, est en fait une période où toutes ces caractéristiques en commun furent portées à la connaissance des membres. Après, en partant de ce fondement, l'unification motivée par la libération politique continua.

Au cours du temps, sa portée politique se développa peu à peu et de la sorte, la nation devint un point central de la pensée politique, « titulaire original de la souveraineté [...] avec tous les attributs de la personnalité, de la conscience, de la volonté »⁴⁰. Le concept de nation commença à signifier la souveraineté, l'autonomie, le cadre institutionnel et à être étroitement lié à la notion d'Etat. En fait, il est possible de dire que les concepts modernes d'Etat et de nations coïncident. En rapport à ce sujet, un dilemme est présent dans la littérature juridique et politique : est-ce que l'Etat provient de la nation ou vice versa ?

Dans l'histoire et dans le présent on peut trouver des exemples qui confirment les deux possibilités. Le cas de la création d'Etats modernes européens précédemment décrit, indique que la nation dans son sens politique est antérieure à l'Etat. On parle d'une population d'une même identité, se regroupant dans le but de former une institution publique qui aura accès à des fonctions inaccessibles à un seul individu. La majorité des pays modernes européens confirme cette thèse. On a déjà mentionné l'exemple français : le peuple uni dans un souhait de liberté et connecté par son origine nationale s'opposa à la monarchie et créa l'Etat moderne.

Pourtant, le cas de la création des Etats-Unis par exemple, où la nation est un produit de synthèse des membres d'autres nations déjà existantes, prouve la deuxième approche – que l'Etat précède la nation. Dans ce contexte, la nation est « un groupe de peuples orienté et arbitré par un Etat qui use de la contrainte légitimée et organisée »⁴¹. D'ailleurs, il y a des points de vue selon lesquels « on invente le mythe national pour légitimer des politiques d'homogénéisation »⁴² dans le cadre d'Etat existant. Néanmoins, la majorité des recherches sociologiques, politiques ou historiques partent du fait que la nation est une création antérieure.

⁴⁰ Léon Duguit dans (Suratteau, 1983) p. 365

⁴¹ (Perroux, 1954) p. 312

⁴² (Siroen, L'Etat-nation survivra-t-il à la mondialisation?, 2006) p. 5

Bien que ce dilemme soit intéressant à analyser, la relation elle-même entre la nation et l'Etat est beaucoup plus attractive dans le concept de cette section. A savoir, selon n'importe laquelle de ces deux possibilités on conclut que le rapport entre l'Etat et la nation n'existe pas à priori mais doit être construit. De ce fait, on arrive à la formation politique qui représente l'unité de base du système politique global d'aujourd'hui – l'Etat-nation. En s'appuyant sur la tradition de Max Weber où l'Etat se définit par l'autorité et le pouvoir qu'il exerce sur un territoire donné, on dira que l'Etat-nation est « une communauté dotée d'un territoire d'exclusion défini par des frontières physiques et pourvu de compétences spécifiques qui définissent sa souveraineté, affirmé par un monopole de violence légitime qui ne lui sera pas contesté de l'extérieur »⁴³.

Ce dernier implique que l'Etat-nation n'existe que suite au consensus de tous les autres Etats-nations pour le définir, l'identifier et le reconnaître. Ainsi, on parle du principe que personne ne peut avoir l'ingérence à l'intérieur de frontières précises et reconnues par les autres Etats-nations, c'est-à-dire du maintien d'indépendance et d'intégrité du pays. La pensée politique qui se développait autour du concept de nation met l'accent sur l'idée que nul pays ne peut être autonome s'il n'a aucun centre de pouvoir sur son territoire. Les intérêts contradictoires gouvernent le monde et les « puissants » imposent les siens aux « moins puissants ». Sous ce rapport, la préservation de la sécurité nationale est un impératif afin de pouvoir assurer la vitalité et le développement national à long terme.

L'Etat-nation en tant que système politique avec la juridiction sur un territoire et sur une population particulière internationalement reconnue, est un représentant naturel de cette population. Ce fait est effectivement la justification ultime pour l'établir, l'entretenir et le renforcer. « En principe, l'Etat-nation – et son nom l'indique – est représentatif de la population en vertu du fait que ses frontières politiques constituent à la fois des frontières nationales. Les coïncidences présumées entre l'entité politique et l'entité ethnique, culturelle et historique, à laquelle au moins une grande partie de la population s'identifie,

⁴³ (Siroen, L'Etat-nation survivra-t-il à la mondialisation?, 2006) p. 2

mènent à une autre présomption que l'Etat-nation assure la meilleure protection de besoins et d'intérêts de la population»⁴⁴.

À cet égard, l'Etat-nation en soi n'est pas une notion exclusive de l'idéologie politique nationaliste mais une forme juridique d'Etat moderne. Sans prétention de passer sur le sol des sciences politiques, il faut pourtant remarquer que la relation entre la nation et l'Etat reste toujours forte et même va au niveau de synonymes, i.e. les « Nations Unies » bien que ce sont les Etats « unis ». De ce fait, on peut conclure que la nation se trouve au cœur de l'Etat moderne.

Pourtant, le critère de base pour déterminer la nationalité est d'une nature psychologique. En partant de cette piste, la nationalité de l'individu est effectivement une des formes d'identification sociale. « L'identité nationale est la définition du groupe lui-même comme un groupe ». Il y a certaines traditions, perspectives historiques et principes partagés entre les membres de chaque groupe national qui sont à la fois la preuve et la substance de leur nationalité. La théorie de l'identité sociale stipule que l'appartenance psychologique au groupe va au-delà de l'inclusion sémantique ; il s'agit de l'expérience d'inclusion et de la définition par la perception de soi-même comme semblable aux autres membres du groupe⁴⁷.

BBien qu'étant un phénomène collectif, l'identité nationale est d'une pertinence élevée à l'identité globale d'individu. Elle est vue comme un concept central d'attachement d'un groupe dans le monde moderne. Néanmoins, la collectivité, dans tous les sens - ethniques, géographiques, politiques, n'est pas suffisante pour caractériser un groupe en tant que nation. Pour ce faire, l'existence de quatre éléments clés ⁴⁸ est exigée: la conviction, la volonté, l'émotion, et les croyances.

Tout d'abord, un individu doit avoir une conviction subjective, alias la connaissance, à quelle nation il appartient officiellement et/ou de laquelle il veut faire partie. Également, il

⁴⁴ (Kelman, 1997) p. 167

⁴⁵ Voir (Allport, 1933)

⁴⁶ Voir (Kelman, 1997)

⁴⁷ Voir (Rothi, Lyons, & Chryssochoou, 2005)

⁴⁸ Voir (Blank, Schmidt, & Westle, 2001)

doit posséder la connaissance des valeurs, des idéaux, des objectifs et du caractère de la nation. Autrement dit, il doit y avoir une conscience nationale. Ensuite, il faut qu'il ait une volonté d'adopter les principes de la culture nationale. Ainsi, c'est à travers la volonté que l'on accepte de percevoir soi-même et d'expliquer certaines parties de sa propre personnalité dans l'optique des caractéristiques générales nationales.

Ensuite, un élément important de l'attachement national est une émotion liée à la nation, ce qui, en principe, peut varier entre un pôle positif et un négatif. L'identité nationale positive suppose une émotion généralement favorable sur la nation, alors que l'émotion globalement négative peut être appelée la «contre-identification» ou le «nationalisme négatif». Finalement, l'identité nationale implique aussi des croyances subjectives concernant les objectifs et les problèmes actuels de la nation ainsi que concernant les possibilités et les contraintes individuelles résultant de l'appartenance nationale.

Le processus d'incorporation de l'identité nationale dans l'identité personnelle comprend une combinaison de connaissances, d'affect, et d'action. Si l'identité nationale est de devenir une partie intégrante d'identité personnelle, l'individu doit acquérir un certain savoir de base par rapport au contexte historique et culturel des croyances et des valeurs nationales. Ceci dit, l'identité nationale est quelque chose que l'on apprend et souligne une fois de plus sa dimension cognitive. En outre, la partie d'identité nationale dans l'ensemble d'identité personnelle doit être développée au fil du temps.

Les premières recherches sur l'attachement national ont identifié ses trois formes principales⁴⁹. Premièrement, la forme symbolique / affective d'attachement personnel est caractérisée par une liaison émotive à la nation et à ses valeurs et symboles. Deuxièmement, la forme fonctionnelle / visée au but d'attachement individuel au groupe peut être décrite comme un rapport instrumental, marqué par une croyance en rôle de citoyenneté. Dans ce cas, la citoyenneté est définie en termes de responsabilités institutionnelles imposées aux membres. Troisièmement, la forme de normes/ d'ego est accusée comme l'attachement individuel à la nation basé sur le lien aperçu entre les performances nationales et propres.

⁴⁹ Voir (DeLamater, Katz, & Kelman, 1969)

Néanmoins, les recherches postérieures, notamment celle de Herbert Kelman, qui est la plus citée dans la littérature pertinente, ont montré que le concept d'identité nationale doit être analysé à travers deux dimensions dont la première se réfère aux sources ou les motivations pour l'attachement personnel au groupe et la deuxième s'adresse aux bases d'intégration, ou les types d'orientation. Le Tableau 3 illustre la théorie d'attachement personnel de Kelman.

Tableau 3 L'attachement individuel au groupe ; Théorie de Kelman

		Types d'orientation individuelle		
		Règle	Rôle	Valeur
Sources d'attachement individuel au groupe	Sentimental	la Soumission à l'autorité de groupe	la Conformité émotionnel avec le rôle de membre du groupe	l'Engagement aux traditions du groupe et aux valeurs qui le définissent
	Instrumental	la Soumission aux règles de groupe	la Conformité avec les rôles sociaux du groupe	l'Engagement aux institutions et au modèle de comportement du groupe

Source: (Kelman, 1997), p. 174

Comme commentaire à ce tableau, on peut d'abord dire qu'il y a deux sources d'attachement individuel au groupe : sentimentale et instrumentale. La première se réfère à l'attachement basé sur la perception individuelle de groupe comme un représentant d'identité personnelle, et quelque sorte d'élargissement ou de confirmation d'identité individuelle. La deuxième source s'adresse à l'attachement fondé sur la perception intime que ce groupe correspond aux besoins et intérêts personnels ainsi que ceux des autres membres de catégorie sociale couverte par le groupe. Il faut y ajouter que l'attachement sentimental et l'attachement instrumental ont tendance à se renforcer mutuellement.

Ensuite, selon la théorie de Kelman et comme le tableau le montre bien, il y a trois types d'orientation personnelle dans le processus de l'intégration dans le groupe: vers la règle, vers le rôle et vers la valeur. En premier lieu, l'orientation de type « règle » implique

que le rapport personnel avec le groupe est principalement basé sur la soumission aux règles de groupe. L'autorité du groupe est reconnue comme quelqu'un qui fixe les règles, et l'obligation individuelle est d'y adhérer. En retour, il peut attendre d'être inclus dans les membres, et ainsi d'avoir l'accès à la part de ressources qui sont à la disposition du groupe.

En deuxième lieu, l'orientation vers le rôle se réfère aux situations où la relation individuelle avec le groupe se fonde sur l'identification avec des rôles du groupe. Ceci suggère un conformisme émotionnel où l'individu montre une tendance à accepter le rôle tel qu'il est prescrit, sans le critiquer et mettre en question. Dans ce cas, la possession de rôle en soi est ce qui est plus important que son contenu spécifique. Et en troisième lieu, l'intégration personnelle orientée vers la valeur signifie que les membres du groupe partagent les mêmes valeurs nationales, et qu'ils les ont intériorisées.

Finalement, il ne reste qu'à conclure ce paragraphe dédié à l'analyse de notion de nation, en ajoutant un point important. A savoir, une des morales les plus importantes de la littérature est que la nation n'est ni un défaut du monde qui devrait s'en passer, ni un simple objet auquel les peuples s'approcheraient pour répondre à un problème, et qu'ils oublieraient une fois ce problème résolu. La science économique devrait largement reconnaître le fait que les nations, les Etats-nations et l'identité nationale existent et qu'ils s'imposent entre elle et l'individu. De la sorte, le grand écart qui existe entre la théorie et la réalité économique pourrait être diminué.

Paragraphe 2.1.2. La nation dans la pensée économique

Etant dominée par la doctrine du libéralisme, la théorie économique ignorait pendant une longue période les questions concernant la notion de nation, ainsi que ses implications économiques. Même si la culture, la langue, le mode de vie influencent sans doute le comportement économique d'un individu, et l'idéologie, le système socio-politique, l'héritage historique ont un impact sur les choix économiques nationaux, ces questions ne sont pas mises au point à partir du principal courant théorique. Cependant, suite à certains événements récents, tels que ceux pendant la Crise de 2008 par exemple, cette direction démontre une tendance à être changée. L'un pourrait dire que la question d'économie nationale revient peu à peu dans l'ordre du jour de la théorie économique.

Pourtant, même les économistes les plus concernés par cette problématique hésitent à définir et explorer le concept de nation dans l'économie. Le fait que ce sujet avait été ignoré pendant une très longue période a certainement empêché les capacités de comprendre la réalité économique actuelle. On a l'impression que le libéralisme, le courant principal de la théorie économique, a considéré chaque autre alternative automatiquement vaincue en promettant une situation gagnante, et cela pour tous les participants. Peut-être une telle situation serait possible si la nation n'avait rien à faire avec l'économie. Vu que l'on parle ici d'un concept large, qui incorpore d'abord les éléments socio-politiques, il est probablement naïf de le considérer facile à surmonter dans les relations économiques.

Les informations que l'on peut trouver sur le sujet de nation dans la doctrine libérale, c'est-à-dire dans la théorie économique dominante, sont très neutres, modestes et sans aucune connotation politique. Les libéraux le définiraient tout simplement comme « un bloc de facteurs de production mobiles à l'intérieur des frontières politiques mais immobiles entre elles »⁵⁰. De même, la nation est décrite comme une combinaison particulière de travail et de capital, ou une structure particulière des rapports entre le facteur de travail et le facteur de capital, lui donnant ses avantages comparatifs, instruisant sa spécialisation et définissant sa participation à l'échange internationale.

Pourtant, dans la période de la théorie économique antérieure d'Adam Smith et son ode contre la pensée nationaliste économique, durant l'ère du mercantilisme, on peut trouver un peu plus d'analyses de question concernée. Quoi de plus, les mercantilistes évaluent le concept de nation seulement dans l'objectif de sa dimension économique et disent que c'est un lieu d'accumulation d'espèces monétaires, où la monnaie est un attribut de la souveraineté. On va laisser de côté l'aspect monétaire de la pensée mercantiliste – leur idée que, si nécessaire, la monnaie nationale peut être dévaluée ou réévaluée dans le but d'améliorer la balance commerciale qui doit être positive à tout prix – et on va se focaliser sur son cœur afin d'explorer les origines du nationalisme économique d'aujourd'hui.

Tout d'abord, il faut dire que dans son temps, la pensée mercantiliste ne faisait pas une doctrine ou une théorie systématisée et structurée. Or, à l'époque de sa naissance et de

⁵⁰ (Smith, 1776)

son expansion, elle n'était même pas remarquée comme un corps de pensée unifié. En outre, on ne peut trouver qu'un seul ouvrage important synthétisant la pensée mercantiliste de l'époque : « L'arithmétique politique » de William Petty. Dans son livre, Petty offre des conseils au Roi d'Angleterre pour qu'il domine le monde.

D'ailleurs, après la fin de la période de mercantilistes, c'est-à-dire après la période de la montée d'Etat-nation, des révolutions commerciales et du déclin de l'économie médiévale, leurs actions et l'idéologie sont devenus plus évidents et ainsi post festum synthétisés. Donc, le noyau de leur thèse est que l'économie est censée être subordonnée aux intérêts de l'Etat. Dans ce sens, les objectifs de la politique étrangère ont été de favoriser la balance du commerce, la marine marchande et le système colonial, tandis que les buts de la politique intérieure ont été la réglementation de prix et de salaires, de travail et de consommation.

L'une des implications politiques principales de l'économie mercantiliste était l'affirmation de la puissance nationale. L'objectif opérationnel primordial de l'activité économique fut de gagner le plus d'argent possible pour l'économie nationale puisque « l'argent - c'est le pouvoir », comme Sir Roy Harrod Forbes l'a bien exprimé. Or, il faut assurer l'entrée d'or ce qui ne peut être fait si l'exportation n'est pas supérieure à l'importation ce qui, encore ne peut être assuré que si les pouvoirs publics coopèrent avec les marchands. Comme on peut l'observer, ce que les mercantilistes voulurent atteindre est en fait la puissance nationale dans son ensemble et non pas l'enrichissement individuel parce que, quant à eux, le bien-être de la communauté suivrait la puissance nationale.

En outre, ils ne crurent pas à la formation du système international. Selon les mercantilistes, les relations interétatiques sont anarchiques, pleines de conflits, de rivalité politique et économique. De ce fait, si une nation veut « survivre » dans un tel environnement, elle devrait posséder une puissance interne provenant de l'harmonie d'intérêts, et elle devrait l'entretenir au fil du temps. Ce qui est aussi très intéressant à discuter, c'est leur thèse selon laquelle les transactions commerciales internationales sont toujours politiques. A savoir, l'issue de l'échange en dehors des frontières peut être soit la perte soit le gain financier pour la nation, ce qui se reflète directement dans le niveau de la puissance nationale.

Dans le texte précédent qui traite la dimension socio-politique d'une nation, on a vu que la nation émergea dans sa forme moderne dans le but ultime de préserver la souveraineté et l'autonomie du peuple. Ces deux impératifs sont étroitement liés à la puissance financière du pays. Comme cela est lié à la suite d'échanges internationaux, il y a un envie « naturelle » des pays d'essayer de l'influencer afin d'assurer le gain et la richesse de la nation. Pour cette raison, il n'est pas aussi étonnant que les Etats voient la solution dans la pratique protectionniste.

Il faut faire une petite digression ici et souligner que le protectionnisme n'est pas une idéologie, comme le libéralisme l'est. En fait, c'est tout simplement l'ensemble d'actions visées à introduire certaines barrières à l'échange interétatique afin de contrôler son flux et améliorer le résultat pour l'économie nationale. Bien que l'on a accepté la classification des mesures protectionnistes de l'OMC – subventions, quotas, tarifs et barrières administratives, on a souligné que c'est ce que l'on regarde comme le protectionnisme « classique ». Pourtant, chaque action visant à protéger l'économie nationale est un acte de protectionnisme. Donc, ces actions sont le protectionnisme mais reposent sur l'idée qu'il faut assurer le primat d'intérêts nationaux par rapport à chaque autre.

Donc, bien que l'ouverture de l'économie au commerce international permet au pays d'avoir un plus grand profit, il le rend aussi plus vulnérable. Dans ce sens, le pays choisit la deuxième meilleure solution, c'est-à-dire le protectionnisme, parce que, encore du point de vue du pays, c'est l'option la plus fiable ; bien que la théorie de libre-échange stipule autre chose : que tous les pays gagnent toujours par l'ouverture économique, même si elle est unilatérale. On peut illustrer ceci en s'appuyant sur un petit exemple hypothétique.

On a deux pays, A et B, qui ne négocient pas. La question est : quel rapport économique vont-ils avoir ? On suppose que le pays A a décidé de suivre l'idée de libre-échange et ainsi, de son point de vue, la protection est toujours plus défavorable que la libéralisation, sans regard quelle est la politique commerciale du pays B. Or, même si le pays B protège son marché, le pays A pourra toujours améliorer sa position économique en important des produits moins chers. Rappelons ce que l'on a appris dans l'Histoire : la Grande Bretagne a d'abord unilatéralement ouvert son marché et gagné. Certes, à cette

époque elle avait un avantage technologique de quelque centaine d'années par rapport aux autres.

En tout cas, pour revenir à l'exemple, les pays A et B pourraient obtenir les plus grands bénéfices s'ils arrivaient à établir un système de commerce libre. L'ouverture unilatérale du pays A pourrait y inciter le pays B. En partant de ce fait, on pourrait conclure que le monde n'a besoin d'aucuns accords et/ou institutions à régler le commerce et protéger le libre-échange ; il suffirait de persuader les pays de leur gain en cas de coopération économique. C'est justement ce que la théorie économique faisait pendant ces quelques siècles.

Pourtant, la réalité est telle que le système de libre-échange ne peut pas être élu directement par un individu, auquel la doctrine libérale s'adresse, mais indirectement à travers l'intermédiaire ; l'Etat-nation, qui est d'abord une grandeur politique. Dans ce sens, le choix de politique commerciale devient beaucoup plus politique qu'économique. Par conséquent, plusieurs autres questions, de nature purement politique, y sont impliquées, i.e. l'interdépendance à long terme, la perte de souveraineté etc. En tant que résultat final, le pays percevra l'ouverture unilatérale plutôt comme une source de vulnérabilité et de risque, que comme un gain. Ce jeu d'échange international est démontré sur le Tableau 4, ci-dessous.

Tableau 4 Le jeu de l'échange commercial

		Pays B	
		Libre-échange	Protection
Pays A	Libre-échange	(100,100)	(-60, 110)
	Protection	(110, -60)	(-50, -50)

Source: Selon (Siroen, L'Etat-nation survivra-t-il à la mondialisation?, 2006)

Comme présenté sur le tableau 4, dans le cas où les pays ne coopèrent pas ; le jeu connu comme le dilemme de prisonnier, chacun percevra le protectionnisme unilatéral

comme étant la meilleure solution. Et voilà pourquoi le libre-échange en soi même, c'est-à-dire sans les accords qui vont assurer la coopération, ne fonctionne pas. S'il n'y a pas de système qui va obliger les pays à s'ouvrir, ils seront incités à « tricher » et essayer de pratiquer le protectionnisme unilatéral. Comme exemple on peut se rappeler de GATT qui a justement joué ce rôle : dans un entourage protectionniste cet Accord était mis en œuvre afin que les pays échangent entre eux. De plus, ce jeu est aussi une bonne illustration de comment un pays peut exercer le pouvoir hégémonique sur l'autre ; le pays hégémon dans ce cas serait celui qui a été le premier à introduire des mesures protectionnistes.

Les Etats ont été créés selon le but ultime de souveraineté et d'autonomie du peuple ce qui est inextricablement lié à la puissance économique. Ce dernier nécessite de son côté une coopération interétatique. Pourtant, il ne faut pas dépasser cette ligne fine où la participation au marché mondial devient une forte dépendance qui pourrait menacer cet objectif primaire d'Etat. Selon ce point de vue, les actions protectionnistes sont justement les tentations des Etats à trouver cette frontière entre l'échange qui provoque le développement et augmente la puissance financière, et celui qui met en danger la souveraineté. Donc, en ce qui concerne la théorie économique, selon les protectionnistes, l'échange est une guerre tandis que les libéraux la perçoivent comme une harmonie.

Le libéralisme économique insinue de revenir à l'individu, qui est rendu cosmopolite par ses propres intérêts ; on doit assurer la pleine liberté de l'économie et donc, l'Etat comme la notion doit en sortir. Si on laisse l'Etat à côté de l'analyse économique, on élimine un facteur très compliqué à encadrer dans un modèle ainsi que tous les empêchements que les divers arrangements politiques imposent au développement du commerce. Les libéraux se battent pour une plus grande unification possible de la législation, ou, en fin de compte pour son unification à l'échelle mondiale. Pourtant, même si on revenait au niveau individuel, il resterait toujours l'identité nationale comme étant une part importante de son identité globale, qui se reflète dans son comportement économique.

Par ailleurs, « les nationalistes estiment qu'avant de satisfaire les individus et les consommateurs, l'économie doit contribuer à construire, consolider ou renforcer la nation. Ils portent donc une attention toute particulière à la primauté de l'Etat, à la sécurité nationale, à la puissance militaire. Si le nationalisme, dans son expression économique, n'a

pas comme objectif de maximaliser le bien-être immédiat des individus-citoyens, à long terme la puissance doit permettre de consolider une prospérité mieux abritée des convoitises de l'étranger. [...] La puissance et la richesse sont, dans la doctrine nationaliste, indissociables. Ils constituent les deux objectifs ultimes des politiques nationales »⁵¹.

Donc, tout écart entre le principal courant économique et la pratique se fonde sur la « décision » de regarder l'échange d'une façon purement économique, sans y introduire des éléments politiques. Par voie de conséquence, la nation, toute ensemble avec l'Etat, paraît dissipée de l'analyse économique. Quant aux libéraux, si l'Etat existait, ce serait primordialement pour répondre à des besoins individuels. Il ne poursuivrait pas ses propres objectifs. Bien entendu, dans l'ensemble de la théorie économique on peut trouver ceux qui pensent autrement ; pourtant grosso modo on peut dire que la pensée dominante refuse toujours d'admettre à l'Etat, avec tous ses aspects, le statut de sujet d'une analyse profonde et pertinente. Ainsi, la nation et l'Etat restent toujours à côté de l'analyse fondamentale de la science économique.

Après avoir vu comment la nation est traitée dans la littérature économique, on va tenter de découvrir quel impact elle a sur la réalité économique. Cependant, on ne va plus rentrer dans l'histoire et en dériver les preuves concrètes; on va tout simplement essayer de conclure d'une façon plus générale sur des conséquences économiques d'existence d'un Etat-nation. Dans ce sens, les caractéristiques d'une nation qui pourraient être d'un intérêt économique sont la détermination géographique, c'est-à-dire les frontières, la population, l'exclusivité et le système politique interne.

Tout d'abord, l'analyse économique en règle générale accepte les frontières économiques comme les données exogènes à l'économie, pourtant, même la théorie classique constate leur existence. Comme il est déjà mentionné, la théorie économique classique définit la nation en tant qu'espace de mobilité, ainsi on suppose une mobilité parfaite des produits, des facteurs et des techniques à l'intérieur des frontières de la nation. Donc, la frontière est vue comme une barrière à la mobilité qui produit des effets «déformants » dans le cadre d'une globalisation accélérée. Concrètement, l'existence de

⁵¹ (Siroen, Le nationalisme dans les relations économiques internationales, 1992) p. 6

frontières implique des « coûts de transaction » qui induisent les individus et les collectivités à privilégier des transactions avec ceux du même territoire politique par rapport à ceux habitant hors des frontières de ce territoire. De ce fait, les frontières politiques génèrent une distance économique entre certaines catégories d'individus tandis qu'elles réduisent la distance pour d'autres ; le peuple à leur intérieur.

Dans un monde parfaitement globalisé, où les différents marchés étaient parfaitement intégrés, les nations n'existeraient plus. La planète à l'heure actuelle est déjà largement interconnectée et on insiste quotidiennement sur l'élargissement de cette unification économique. L'ouverture économique ainsi que l'intégration des marchés à l'échelle globale accompagnant par les politiques de libéralisation qui catalysent la mobilité de biens et de facteurs, soutenaient la disparition des frontières, ou, au moins, les effets « déformants » qu'elles provoquent. Néanmoins, on peut remarquer dans la pratique que même si on ouvre complètement les frontières, l'échange international augmente, pourtant, son niveau reste toujours inférieur à l'échange à l'intérieur des frontières. Ceci ne peut pas être expliqué en termes purement économiques mais en s'appuyant sur d'autres éléments tels que sont l'histoire et les institutions.

Ensuite, dans l'analyse économique, on rencontre souvent l'hypothèse qu'une nation regroupe des individus ayant des préférences homogènes. Cette assumption permet de proposer une fonction d'utilité collective, ou de créer et profiler un agent représentatif national. Il est bien entendu que la logique de cette stipulation est liée aux aspects sociologiques d'un Etat-nation – culture, religion, coutumes, tradition, habitudes etc. En outre, une autre caractéristique de nation liée à la population et avec des implications économiques, est l'exclusivité ; une nation est un « club » dont les biens sont disponibles exclusivement pour ceux qui y appartiennent et en supportent les coûts et les principes.

Finalement, l'aspect national qui a probablement le plus grand impact sur l'économie est celui de la politique. Plus particulièrement, on parle des conflits des groupes internes, qui se transfèrent parfois aux externes. En effet, si on allait plus loin, on dirait que même les frontières, ainsi que chaque autre caractéristique nationale qui influe l'économie, représentent le résultat des jeux politiques internes et exogènes. À côté de cette influence indirecte, les circonstances politiques locales se reflètent également dans l'approche

nationale à l'économie internationale. Ceci n'est pas étonnant vu que dans chaque pays il y a des groupes d'intérêts variés dont chacun a ses propres préférences par rapport à l'échange international parce que l'ouverture, quand elle penche vers le libre-échange provoque des conséquences internes obligatoirement inégalitaires.

Lorsqu'on est sur le sujet de redistribution des conséquences de politique commerciale internationale, il faut rappeler que, en règle générale, l'ouverture économique blesse le plus les classes au pouvoir car elles supportent le coût le plus élevé de cette ouverture vu qu'elles possèdent les monopoles et donc, l'ouverture les empêche de collecter leur rente. Comme on a déjà conclu dans le texte précédent, le choix entre le libre-échange et le protectionnisme est un choix plutôt politique qu'économique. D'ailleurs, on peut y ajouter une autre conclusion théorique que plus le régime est autocrate, plus il penchera vers le protectionnisme rigoureux, ou même vers l'autarchie. Ou bien au contraire, plus le régime est démocratique, plus il aura tendances à aller vers la libéralisation de l'échange et l'ouverture économique.

Ce que l'on peut déjà conclure en se basant sur le texte antérieur, est que la nation, alias l'Etat-nation, continue à être un facteur relevant, sinon le facteur clé, dans des relations économiques intra- et inter- nationales. Bien entendu, la liste d'argumentations portées par la théorie à expliquer la puissance et l'échelle d'impact que cette grandeur a sur l'économie, continue. À titre d'exemple, il y a des théories qui marquent toujours l'économie mondiale avec des symboles nationaux. Telles sont les théories de l'économie politique internationale qui analysent justement les liens entre les relations de pouvoirs et les relations économiques.

Parmi ce groupe de théories, on trouve la théorie de la stabilité hégémonique selon laquelle, la mondialisation économique en général n'est qu'un produit du vouloir de l'hégémon ; du pays le plus puissant au moment actuel⁵². A savoir, la stabilité du système international nécessite un seul Etat dominant d'articuler et de faire respecter les règles de l'interaction entre les membres les plus importants du système. Or, afin d'avoir un ordre dans le monde, on doit avoir quelqu'un qui va l'assurer. Bien entendu, l'hégémon ne va pas

⁵² (Gilpin, 2001)

établir et maintenir l'ordre en raison du bien-être global mais introduira des règles qui vont le mieux avec ses propres intérêts nationaux ; par exemple, les Etats-Unis comme l'hégémon de notre ère, ont imposé un ordre basé sur la démocratie, le capitalisme et le libre-échange.

Donc, dès que le pays obtient le statut du principal, il peut changer les règles de jeu pour les autres ; comme étant le plus puissant parmi les participants, il peut dicter l'ordre tel qu'il lui convient le plus. "[...] Chaque Etat se lance dans une course qu'il pense être la plus adéquate pour servir ses propres intérêts"⁵³. Et si on se rappelle la théorie de List, le pays le plus développé peut bénéficier le plus du système de libre-échange. Egalement, parmi d'autres choses, l'histoire nous apprend qu'il y a toujours un pays qui est en tête dont la supériorité est basée justement sur la puissance économique et la puissance militaire.

Quant à la théorie mentionnée, le système mondial est naturellement anarchique, ainsi la puissance hégémonique doit induire ou contraindre les autres États à soutenir le système et ce passage de l'anarchie à l'hégémonie est appelé « la balance des pouvoirs ». Comme résultat, on établit un ordre hiérarchique des pays où l'on a toujours un Etat-hégémon et un Etat- prétendant à l'être. Pourtant, au fil du temps, il y a une croissance inégale du pouvoir au sein du système et les nouvelles technologies et les méthodes sont développées. Par conséquent, le système devient instable et la hiérarchie internationale érode. Finalement, les prétendants à un contrôle hégémonique apparaîtront et remplaceront le pays en-tête.

Les évidences historiques confirment l'existence des cycles hégémoniques. Au quinzième et seizième siècle le Portugal fut le pays le plus dominant. Sa puissance fut basée sur le progrès de la navigation maritime. Après, entre 1580 et 1688 les Pays-Bas se trouvèrent en tête, grâce au contrôle du crédit et de l'argent. Ensuite, on a eu presque trois siècles sous le règne britannique, dû d'abord au textile et la maîtrise des mers, et puis à la suprématie industrielle. Finalement, au moment actuel, on a les Etats-Unis dans le rôle d'hégémon mais seulement jusqu'en 2014 quand la Chine prendra sa place, selon les estimations récentes.

⁵³ (Waltz, 1986) p.111

La question qui mérite certainement d'être abordée ici est la question de la croissance, en fait de tendance à la croissance, autrement dit quelle serait l'influence de facteur national sur les relations économiques internationales ? Un simple coup d'œil sur la réalité économique montre que la victoire du libéralisme, en tant que fondement doctrinal de la science économique moderne, n'a nullement gêné, il y a des siècles, la permanence des politiques nationalistes dans la pratique. D'ailleurs, on a parfois l'impression que les tendances nationalistes dans les relations économiques internationales progressent plus vite que la globalisation. Bien entendu, on ne peut pas prouver cela puisque les « tendances nationalistes » ne sont pas de nature quantitative, pourtant ses conséquences sont possibles à mesurer : subventions, quotas, standards, dumpings etc. Par conséquent, on peut se poser la question : pourquoi cette nouvelle « mode » ?

Grosso modo, il y a deux raisons principales de ce niveau élevé des tendances nationalistes à l'ère de la mondialisation. En premier lieu, ceci peut résulter en tant que hasard, ou le « dommage collatéral », de la mondialisation. A savoir, ils sont nombreux - ceux qui font du nationalisme en étant persuadés de faire du libéralisme. Par exemple, on adopte presque quotidiennement des nouvelles mesures contre dumpings, subventions etc. comme une contribution à l'affirmation de règles de l'économie de marché. N'est-il pas un peu ironique de protéger l'économie de la protection ? En plus, si l'on croit que l'économie de marché conduit à une plus grande efficacité économique, il est absurde que les pays qui ne respectent pas les règles montrent les meilleures performances, ce qui est le cas avec la Chine.

En deuxième lieu, comme un autre produit de libre-échange à l'échelle globale, on a une polarisation entre ceux qui en gagnent et ceux qui en perdent. Tous les pays sont soumis à une grande pression de normaliser leurs standards et règles domestiques en fonction de la législation mondiale. De ce fait, ils sont obligés de participer au libre-échange même si cela n'est pas le meilleur choix au moment donné ; ainsi, ils risquent de devenir le lieu d'où on tire de l'extra-profit. Comme on a dit, le manque de puissance financière induit au manque de souveraineté et d'autonomie, qui, encore, sont essentielles afin d'atteindre ce premier. Certains auteurs définiraient une telle situation comme étant du néocolonialisme.

Les tendances nationalistes les plus récentes peuvent être expliquées aussi par l'événement complètement inattendu qui a frappé le monde en 2008. On parle bien entendu de la dernière Crise mondiale. Elle a commencé comme une crise du marché immobilier des Etats-Unis, puis s'est répandue sur le secteur financier et finalement est devenue une crise du secteur réel à l'échelle mondiale. Vu que les pays étaient déjà très interconnectés, la Crise s'est propagée très facilement d'un secteur à l'autre et de pays en pays. Comme on a démontré dans la première section, la première réaction de la majorité des pays était tout à fait de fermer ses portes et essayer de ne pas laisser la Crise pénétrer son économie nationale. Un tel comportement confirme l'hypothèse de la suprématie d'intérêts nationaux par rapport à tout autre et rappelle que le nationalisme conceptuel reste dominant dans la pratique, même si le nationalisme instrumental semble parfois moins évident.

Pour conclure, selon la doctrine libérale qui dominait la science économique pendant une longue période, la nation et les sujets y étant liés ne font pas un facteur économique important. Ses portées politiques, sociologiques et psychologiques sont considérées comme données ; ces enjeux sont laissés à analyser à d'autres sciences sociales. On présume qu'au centre des activités économiques on n'a que l'individu dont le comportement est purement économique et vise à la maximalisation d'utilité. A cette fin, les pays doivent minimiser leur implication politique et permettre aux particuliers la liberté économique. Or, un pays devrait soumettre ses aspects concernés, tels que la sécurité, l'autonomie, la souveraineté, à l'intérêt économique individuel. Pourtant, ce devoir de l'Etat, apparemment, ne correspond pas à ses préférences.

L'Etat moderne était construit pour rassurer l'indépendance durable de son peuple, alias la liberté politique, ce qui reste toujours son objectif primordial. La réalisation de cette tâche est étroitement liée à la puissance économique du pays et en dépend. Par conséquent, les Etats ont leurs propres intérêts économiques et de la sorte ils participent activement à l'échange ; en plus, ils y introduisent une grande diversité de caractéristiques nationales particulières. Logiquement, lorsque l'on a un tel joueur, le jeu ne peut plus rester purement économique.

L'extension d'activités économiques hors des frontières du pays ne met pas fin à l'économie nationale. La production et la consommation notamment, apparaissent toujours dans le contexte socio-politique spécifique, c'est-à-dire au sein de l'Etat-nation. Il ne faut pas oublier les apports de la psychologie politique et de la sociologie selon lesquels l'identification nationale fait une grande partie d'identité personnelle. La nation est devenue un modèle fondamental, constamment reproduit à l'échelle mondiale sous une variété de formes. Même si la théorie implique le contraire, la nation, l'Etat-nation et l'identité nationale individuelle restent toujours des facteurs importants, les dessous de l'économie.

Section 2.2. Le patriotisme économique contemporaine : un aperçu général

Le patriotisme économique sous une telle appellation est une notion très peu connue dans la théorie économique. Par conséquent, un consensus sur sa signification n'existe pas et ainsi il est susceptible d'interprétations diverses. Néanmoins, d'une façon indirecte il a servi à autant d'écoles de pensée économique à travers l'histoire en tant que leitmotiv. Par la suite, de nombreuses actions économiques portant une connotation de patriotisme économique ont été mises en place au fil du temps.

Selon certains auteurs, les premières manifestations de patriotisme économique sont apparues en Europe, en même temps que les Etats nationaux au XVI^e siècle avec le développement de la doctrine mercantiliste⁵⁴. Après, elles avaient d'abord été remodelées conformément aux impératifs listiens, puis encore pour mieux aller avec la pensée keynésienne, et finalement, pour arriver à une forme adaptée à nos jours. Bien entendu, le nom lui-même n'était pas utilisé ; comme on verra un peu plus loin, c'est une invention de nos jours.

Dans cette section on ne va pas parler de l'histoire de façon dont on l'a fait au tout début de ce document. Ici, on a l'intention d'analyser son évolution théorique, c.à.d. l'histoire de la pensée économique sur le sujet pour pouvoir mieux comprendre le concept moderne de patriotisme économique. Egalement, ce que l'on va tenter de dévoiler est le rapport entre le patriotisme économique et le libéralisme économique dans le sens idéologique.

Paragraphe 2.2.1. La place du patriotisme économique dans la théorie

Le patriotisme économique dans la pensée économique.

Historiquement, il y avait trois conceptions théoriques du patriotisme économique : mercantiliste, listienne et keynésienne. Bien que ces écoles n'utilisent pas la même appellation, dans leur raisonnement elles touchent l'idée : l'Etat doit être amené à faire

⁵⁴ (Delaite & Poirot, 2010)

prévaloir ses intérêts nationaux par rapport à toute autre considération. Ainsi, on peut dire que le patriotisme économique est même dans la théorie économique un vieux sujet même s'il ne représente pas un corps de pensées, d'argumentations etc. systématisé.

Commençons par les mercantilistes. Grâce à leurs écrits du XVI^e siècle, on n'aurait pas tort en disant que le patriotisme économique, toujours sous d'autres appellations, est antérieur au nationalisme politique que l'on date, généralement, de la révolution française. Le patriotisme économique d'inspiration mercantiliste a trouvé son expression dans une forme spécifique de l'intervention Etatique dans le domaine économique. Le rôle suprême de l'époque, dans tous les champs, a été dédié à l'Etat. La tâche proéminente nationale était de construire et d'assurer un Etat fort et conquérant, qui serait capable de mettre en œuvre des stratégies visées à développer l'industrie. En soutenant financièrement la production, en patronnant l'importation de matières premières nécessaires à l'industrie nationale et en favorisant les marchands et l'exportation de produits manufacturés, l'Etat mercantiliste a démontré son patriotisme économique.

Pour Colbert, le développement de manufactures est un levier de la puissance d'une nation, beaucoup plus que l'expansion agricole et commerciale. Dès lors, l'intervention de l'Etat dans la croissance de l'industrie est primordiale. A part financer l'industrie ainsi que créer ses propres manufactures et sociétés de commerce, la puissance doit contrôler strictement la qualité des produits en imposant des normes de fabrication. Ce dernier, le contrôle visé à l'amélioration de qualité de produits représente un aspect constructif du patriotisme économique mercantiliste.

En outre, ce que l'on a déjà mentionné auparavant est le point de vue mercantiliste sur le commerce international : quant à eux, c'est un jeu à la somme zéro. Du coup, il faut absolument arriver au solde positif de balance de commerce, ce qui peut inciter certains ajustements par rapport au taux de change. Ainsi, le patriotisme économique d'âge mercantiliste, s'est aussi manifesté dans des formes de politiques protectionnistes classiques : tarifs douaniers, subventions Etatiques, manipulations de taux de change et on trouve même des racines de préservation de l'industrie stratégique.

La raison pour laquelle les mercantilistes ont pratiqué le patriotisme économique dans cette manière qui impliquait des restrictions et même des prohibitions à l'échange,

réside dans le contexte socio-politique et historique. L'âge mercantiliste était une période historique turbulente ; la période de création et de renforcement de l'Etat moderne avec tout ce qu'il implique : la démocratie, le droit de l'homme, la liberté, le capitalisme. Avec un tel Etat naissant, jeune et fragile, avec toutes les guerres qui eurent lieu en ce moment-là, et sachant que l'argent est le pouvoir, les mercantilistes ont vu le patriotisme économique comme étant le seul moyen de faire face aux menaces quotidiennes. Peut-être n'aurions-nous pas tort si l'on disait que ce type de patriotisme était le plus important à cette époque par rapport à d'autres types.

Par ailleurs, le patriotisme économique d'inspiration listienne était plutôt de forme constructive, exprimé à travers des actions de protectionnisme sélectif et graduel. Rappelons les trois objectifs principaux nationaux selon cette école de pensée économique : créer un système de protectionnisme éducatif, instaurer un cadre réglementaire ; un Etat, développeur et catalyseur d'énergie, et renforcer le sentiment d'appartenance nationale. Le premier objectif est censé se manifester par le biais d'une politique protectionniste visée à protéger les industries naissantes et fragiles contre la concurrence provenant des pays plus avancés au niveau du développement. L'objet de protection devrait être attentivement choisi et même la protection devrait être à titre provisoire.

Ensuite, l'objectif suivant, instaurer un Etat développeur, peut être compris comme l'introduction d'un rôle d'Etat-stratège. Selon les listiens, seul l'Etat est en mesure de coordonner les efforts nécessaires, définir les règles du jeu national, superviser l'interaction des divers acteurs et fédérer les énergies des multiples intervenants au service de l'intérêt national et du développement économique. Ainsi, le gouvernement est appelé à mettre en œuvre des politiques stratégiques par le biais desquelles elle allait intervenir dans le secteur secondaire puisque le processus d'industrialisation le nécessite.

Le dernier objectif des listiens est de renforcer l'identité nationale des individus. Ils ont vu le sentiment d'appartenance nationale comme un mobile collectif de développement. Bien que le terme même ne soit pas utilisé, ceci ne représente rien d'autre qu'un appel au patriotisme économique. A savoir, quant à eux, les citoyens sont des membres d'une « association nationale » et par le fait même, ils partagent un même contexte historique, un ensemble de valeurs et d'héritages, et un même avenir. A ce titre, la population doit se

rendre compte du fait que chaque geste économique particulier se regroupe dans le solde final de leurs activités économiques nationales , ce qui se reflète d'ailleurs dans leur avenir collectif.

Donc, les membres d'une nation sont les fondateurs du futur économique de leur propre nation. Dans ce contexte là, on peut remarquer que List insinue que le patriotisme économique est un préambule de ce que l'on appelle aujourd'hui le développement durable. En mettant en œuvre cette logique, il suggère que toutes les mesures protectionnistes, qui ne sont qu'une « concrétisation » de patriotisme économique ; une notion abstraite, étaient non seulement compatibles, mais encore parfois indispensables pour assurer la pérennité du développement durable. Alors, on conclut que concernant cette école de pensée économique, le patriotisme économique est l'une des dimensions collectives d'une nation prenant la responsabilité de l'intérêt des générations futures.

Pour conclure sur l'école de pensée listienne, il faut expliquer la raison pour laquelle elle s'est inspirée du patriotisme économique. Comme on l'a répété à plusieurs reprises, on choisit l'approche de patriotisme économique à l'économie nationale en dépendant des circonstances socio-politiques et historiques. A l'époque de Liste, au XIX^e siècle, la compétence sur le marché international était fortement élevée dû à l'industrialisation intensive mais répandue d'une manière déséquilibrée au niveau du globe et dû aux tendances générales à libéraliser le commerce ; rappelons, avant List, il y avait Smith. Dès lors, les pays souhaitant rassurer leur développement durable ne pourraient le faire qu'en adoptant un Etat d'esprit du patriotisme économique et des mesures protectionnistes classiques.

Et finalement, au bout de cette présentation des compréhensions théoriques variées de patriotisme économique, on arrive à celle d'inspiration keynésienne. C'est probablement la dernière grande école de pensée économique qui a insinué le patriotisme économique avant qu'il ne soit complètement effacé de l'agenda théorique économique suite à l'impératif néoclassique de libre-échange. Ce que l'on peut dire tout au début est que le patriotisme économique selon cette école se manifeste surtout à travers l'intervention étatique visant à stimuler la demande.

La pensée keynésienne repose sur trois principes : avoir une politique économique nationale indépendante, satisfaire les besoins de capital principalement des ressources financières nationales et concilier justice sociale et efficacité économique. Commençons par ce dernier puisqu'il est le moins intéressant dans le contexte de patriotisme économique. En effet, cet impératif résulte de la Grande dépression et notamment de la Seconde Guerre mondiale, puisqu'il a commencé à cause des problèmes sociaux.

Donc, une conciliation de justice sociale et efficacité économique se fonde sur la crainte d'avoir des grands écarts sociaux, mais tout en sauvegardant le capitalisme auquel on doit rester attaché. Ceci explique justement la raison pour laquelle cette école a trouvé sa voie dans la logique de patriotisme économique. Selon Keynes, ce puzzle est soluble avec une politique de redistribution des revenus compatible avec une politique de soutien à la demande. En plus, une fiscalité correctrice des inégalités de revenus est un moyen efficace pour augmenter la consommation nationale.

Le deuxième principe indique la primauté de la finance nationale. Ou autrement dit, il faut dénoncer la participation des investisseurs étrangers dans le capital des sociétés nationales. « Produisons chez nous chaque fois que c'est raisonnablement et pratiquement possible, et surtout faisons en sorte que la finance soit en priorité nationale »⁵⁵, écrivait Keynes. Donc, cette préconisation des finances principalement nationales implique, parmi d'autres choses, qu'au cas où les concurrents étrangers montrent l'intérêt au rachat de certaines entreprises nationales importantes qui est un besoin de recapitalisation, l'Etat est censé réagir, y faire obstacle et ensuite répondre au besoin financier de cette société nationale. Comme on verra un peu plus tard, cette idée est vastement appliquée aux actions économiques de nos jours et c'est exactement l'une des manifestations de cette idée qui a donné place à la naissance de l'appellation « patriotisme économique ».

Par ailleurs, une autre phrase de Keynes témoigne à quel point ce principe était plein d'esprit de patriotisme économique: « si l'on pouvait éviter les fuites de capitaux, les politiques intérieures seraient plus faciles à déterminer »⁵⁶. Ceci implique que non

⁵⁵ (Keynes 1933) p. 9

⁵⁶ (Keynes 1933) p. 8

seulement il faut fournir des financements d'origine domestique aux entreprises nationales, mais il faut également promouvoir des investissements à l'économie nationale, c'est-à-dire créer un système de préférence des investisseurs domestiques qui va les guider pour choisir d'investir plutôt dans leur propre économie qu'ailleurs. Ce postulat est également très incorporé au comportement des pouvoirs publics de nos jours.

Le principe de l'indépendance des politiques économiques nationales vise un seul objectif : le plein emploi. Quant à cette école, la lutte contre le chômage est indispensable et elle s'appuie sur les deux principes antérieurs, alias on diminue le chômage par une « politique d'intérêt autonome et d'investissements nationaux ». Ceci ne propage ni l'autarcie ni l'autosuffisance mais une coopération internationale tout en tenant compte de la prééminence de l'économie nationale. Quant à l'école keynésienne, l'esprit patriotique économique de l'Etat lui permet de retrouver une marge d'autonomie dans sa stratégie de politique nationale à des fins sociales.

Donc les listiens, les keynésiens ont incarné à des époques et sous des formes différentes, la permanence de la doctrine nationaliste dans le monde économique. Or, ils ont tous fondé d'abord leur philosophie et ensuite leurs recommandations, au confluent de l'avenir économique et des intérêts nationaux ; c'est-à-dire justement là où le patriotisme économique prend sa place. Les trois courants différents ont certains points communs qui fondent le corps de la doctrine : maîtriser le capitalisme et la tâche principale de l'Etat afin de sauvegarder les intérêts nationaux.

Après, Ils parlent tous d'un Etat fort et respecté qui n'hésite pas à intervenir financièrement et administrativement dans les structures économiques dans le but d'assurer l'exaltation de l'industrie ; un instrument de puissance, et de l'agriculture, le garant de la sécurité alimentaire. Or, ils ont tous gardé un patriotisme économique dans leur esprit comme le suggèrent certaines actions des pouvoirs publics. Ainsi, à la fin, on peut conclure que le patriotisme économique est une notion ancienne, en permanence réactualisée en fonction de l'évolution des structures économiques.

Le patriotisme économique et le libéralisme.

Donc, évidemment, il existe des traits d'un « soutien » pour le patriotisme économique dans l'histoire des idées économiques. Ainsi, il sera intéressant d'analyser comment la pensée dominante de nos jours traite le sujet, autrement dit de quelle nature est le rapport entre le patriotisme économique et le libéralisme au sens idéologique. Comme on verra dans les pages qui viennent, les « issues » de tous les deux coïncident dans la pratique ; d'ailleurs, la mondialisation accélérée induit la pratique patriotique économique. Pourtant, la tâche ici est de se retourner vers l'idéologie néoclassique de marché-libre et de libre-échange pour découvrir si c'est opposé au patriotisme économique à un niveau général, abstrait.

Le patriotisme économique comme attachement à l'économie nationale implique une chose très importante : la prééminence d'intérêt économique national sur l'intérêt économique global. Ainsi, il donne lieu à certaines politiques, à certains mouvements stratégiques pouvant s'opposer aux tendances libérales, globalistes. Néanmoins, ce n'est pas toujours le cas. Comme les pages précédentes le montrent, les pays qui ont incité la création d'un marché commun global l'ont fait tout simplement parce qu'ils en ont vu l'intérêt. Mais, en règle générale, chaque geste dirigé vers la libéralisation de commerce est toujours compris comme une manifestation d'idéologie néoclassique, même si cette idéologie n'était jamais mise en œuvre dans la réalité.

Cette présomption discutable que le patriotisme économique et la pratique protectionniste qui parfois en provient, sont toujours d'un effet détruisant vis-à-vis de la liberté économique, provient de la faute la plus fréquente dans l'analyse de ces notions, une homogénéisation des ses apparitions et de ses implications économiques. En parlant de protectionnisme, on a dit que c'est plutôt une conséquence des choix politiques qu'économiques. De ce fait même, le protectionnisme n'est pas en fait la protection des intérêts économiques mais la protection des intérêts politiques. Dans ce sens, le patriotisme économique est le mobile, le motif, le moteur d'un tel comportement tandis que le protectionnisme est l'un de ses outils. Donc, selon le moment historique, le contexte économique et les objectifs politiques, un pays protégera ses intérêts, qui sont au cœur des natures politiques et assurent la puissance nationale pour sécuriser la souveraineté, de

différentes façons : une fois cela va être la libéralisation du commerce, l'autre fois cela va être la fermeture des frontières etc.

L'idéologie néoclassique est promoteur du libre-échange seulement parce qu'un tel système permettrait à l'individu sa pleine autoréalisation économique. Ainsi, le rôle principal est donné à un particulier. Mais, est-ce que l'on peut le tirer de son contexte socio-politique-historique et le mettre dans la « vitrine » purement économique ? Où qu'il soit et vers où il se tourna, il rencontra un grand obstacle : l'Etat en pleine force. Donc, est-ce que l'idée néoclassique déroge l'Etat ? On n'a pas la prétention de revenir en arrière et de rouvrir la question d'importance de l'Etat dans le contexte global économique, mais juste d'ajouter que le commerce international a l'air d'un jeu d'échecs entre les Etats, beaucoup plus qu'il ne semble à un échange individuel.

Selon l'idée néoclassique, il faut inciter les Etats à coopérer parce que c'est le seul moyen d'atteindre un niveau de développement plus élevé, et d'augmenter la richesse de leurs populations. En réalité, les pays montrent une tendance à coopérer mais de façon qu'ils renforcent leur influence sur le marché global et diminuent l'influence étrangère sur leur propre territoire. Ensuite, comment vont-ils le faire, c'est-à-dire par le biais d'une politique d'interventionnisme, ou de nationalisation, ou de protectionnisme, ou de propagande, ou de lobbying ou autrement, c'est une autre chose à discuter. On propose ici que peut-être la doctrine néoclassique se trouve vraiment au cœur de certains qui le protègent et le promulguent, mais que l'idée de patriotisme économique décrit beaucoup mieux la réalité économique dans son contexte historique et socio-politique.

Donc, le patriotisme économique est d'abord une façon de penser qui intègre en soi-même l'intérêt économique ainsi que les éléments socio-politiques et historiques et grâce auquel on peut mieux comprendre et anticiper les enjeux économiques pratiques. Ce n'est ni un prétexte pour refuser l'échange international ni un rejet de la mondialisation. En outre, toutes les actions qui en proviennent, même celles dérogeant à l'échange international, devraient être comprises comme une tentative de s'ajuster le mieux que possible aux circonstances actuelles globales. Finalement, dans le contexte théorique, le patriotisme économique devrait être considéré comme un maillon de la chaîne qui sert à attacher le

monde économique au cadre socio-politique, vu que l'on a développé une tendance à l'observer et l'analyser comme s'il appartenait à un univers parallèle.

En si l'on revient sur le rapport entre les deux « doctrines », l'idée du patriotisme économique ne fait face nullement à l'idéologie néoclassique, tout simplement parce qu'on ne peut pas les comparer. On parle de dimensions différentes. En fait, on parle de deux systèmes de coordonnées : l'un qui encadre l'économie réelle, et l'autre qui modèle le courant principal de la théorie économique. L'un a dans son cœur l'économie nationale, l'autre a l'intérêt économique individuel. On peut continuer de la sorte, mais il est peu probable que l'on va trouver un point commun, le point d'intersection. Et par conséquent, on ne peut pas se permettre de supposer leur opposition puisque l'on n'arrive même pas à trouver leur relation. Toutefois, soulignons que l'on ne parle ici qu'au niveau général : on parle du patriotisme économique et du néoclassicisme au sens le plus large. Comme on l'a déjà répété à plusieurs occasions, les actions économiques inspirées par le patriotisme économique sont à évaluer d'une autre façon.

D'ailleurs, la mondialisation n'était pas « créée » pour servir de contrepoids aux Etats-nations mais pour qu'ils arrivent à un niveau plus élevé de performances économiques ; il y avait un intérêt de la majorité des pays à engendrer un tel processus. Grosso modo, chaque nation peut trouver son intérêt en coopérant avec les autres. Par conséquence, être le patriote économique, alias tenir d'abord à l'économie nationale, n'incite pas nécessairement une approche antimondialiste, protectionniste etc. Aussi, le patriotisme économique ne dirige pas vers le rejet de la coopération et de l'échange international. Ce n'est pas une lutte «contre» le libre-échange, mais la lutte "pour" , pour la préservation de la direction stratégique de l'économie nationale, pour sa stabilité et son développement durable et pour ses retombées sur le domaine politique , l'indépendance, la souveraineté, l'autonomie, ou pourquoi pas aller si loin , la liberté même.

Paragraphe 2.2.2. Le patriotisme économique : définition et formes

Définition à partir du patriotisme

Dans la majorité des cas, quand il faut définir une certaine notion, un simple clin d'œil sur la littérature relative ne suffira pas. Il y a beaucoup d'options, une liste de

propositions, un réservoir d'idées parmi lesquelles on doit choisir la meilleure. Dans ce cas, lorsqu'elle est censée définir le patriotisme économique, la situation est tout-à-fait contraire : la théorie économique n'a pas grand-chose à dire sur le sujet. En fait, ces dernières années, suite à la Crise, ce syntagme a vu sa popularisation massive, notamment dans les pays développés, et ainsi, certains scientifiques ont essayé de le rapprocher mais, malheureusement, la quantité d'analyses profondes reste toujours au niveau d'erreur statistique. Les contemporains qui parlent de ce paradigme de la science économique ne font pas un grand effort pour le théoriser mais reposent leurs analyses sur quelques textes « classiques »⁵⁷. Alors, pour quelle raison ?

Grosso modo, une des raisons pour laquelle on n'analyse pas certain sujet doit tout simplement être que l'on ne le trouve pas assez important et/ou intéressant. Mais, vu que dans la littérature économique on trouve des travaux même sur l'influence de l'augmentation du prix du soda en Argentine à la production des mérinos en Nouvelle-Zélande, il devient peu probable que cela puisse être la vraie raison. Loin de ne pas être important, et sûrement pas assez intéressant, le patriotisme économique est resté négligé simplement à cause du malentendu des sciences sociales . A savoir, ce concept se trouve à la frontière de plusieurs disciplines : l'économie, la sociologie, les sciences politiques et même la psychologie, notamment dans son aspect d'influences sociales parmi lesquelles on trouve également le marketing et la propagande, bien entendu. Ainsi, apparemment, chacune a attendu que l'explication de ce phénomène soit fournie de l'autre côté.

Un autre obstacle que l'on rencontre en cherchant des réponses sur le sujet serait le subjectivisme. A savoir, la majorité d'études contemporaines ne propose pas une définition profonde et objective mais plutôt une vision d'auteur sur le sujet, fortement colorée par sa propre opinion. Par exemple, certains le définissent en disant que c'est « une menace au libre-échange, une forme de discrimination économique qui provoque une discrimination politique »⁵⁸ ; ou comme « un simple doctrine économique anachronique à l'âge de mondialisation »⁵⁹. Les autres l'égalisent à « une volonté d'en faire profiter son propre pays sans exclure les autres pour autant »⁶⁰. Egalement, il y en a ceux qui lui attribuent une

⁵⁷ Voir (Gilpin, The Political Economy of International Relations, 1987)

⁵⁸ Voir (Baughn & Yarpak, 1996)

⁵⁹ (Pickel, 2003)

⁶⁰ Selon (Delbecque, 2008)

⁶¹ (Carayon, 2008)

définition romantique : « le patriotisme économique est [...] un art collectif, une culture de l'émancipation dans laquelle les bénéfices sont autant partagés que les efforts, qui ne peut évoluer que dans un espace national »⁶¹.

A part le subjectivisme évident, un autre empêchement apparaît dans certaines définitions qui prétendent être particularisées mais, à la fin, sont partielles. Plus concrètement, un des premiers économistes à définir le patriotisme économique, Harry Johnson, l'a identifié comme un programme économique visé à élargir la propriété nationale de manière à satisfaire « le goût pour le nationalisme »⁶². Ainsi, d'une façon indirecte il l'a comparé à une tendance à la nationalisation. Ensuite, on a entendu que le patriotisme économique n'est qu'une forme maquillée de protectionnisme porté par les français. Le Comité Européen de conseil économique⁶³ a proposé que l'on titre « le patriotisme économique » toute forme d'interférence gouvernementale dans des transactions privées qui les déforme en se basant sur la nationalité des parties, et qui vont au-delà d'un ordinaire, réflexion non discriminatoire des préférences des consommateurs domestiques. Finalement, on va mentionner Wruuck qui l'explique comme « un euphémisme général pour diverses combinaisons des mesures protectionnistes et la politique industrielle »⁶⁴.

Donc, quelle autre conclusion peut-on tirer de l'ensemble de ces définitions sauf qu'elles sont incomplètes au niveau individuel. A savoir, l'une rapproche au patriotisme économique la nationalisation, l'autre la discrimination d'investisseurs étrangers tandis que la troisième l'égale au protectionnisme, la quatrième à l'interventionnisme étatique et ainsi de suite. Est-il tout cela à la fois ou rien de ce qui précède ? Cependant, on a besoin d'une définition objective, scientifique, à travers laquelle on pourra comprendre le noyau de ce phénomène complexe. C'est exactement ce que l'on va tenter de faire ici. Néanmoins, on doit d'abord souligner que nullement on ne sous-estime les efforts théoriques précédents

⁶¹ (Carayon, 2008)

⁶² (Johnson, 1965)

⁶³ *en angl.* European Economic Advisory Group

⁶⁴ (EEAG) (Wruuck, 2007)

mais on a envie d'essayer de donner une petite contribution en proposant une approche alternative à définir le patriotisme économique.

A savoir, ce que l'on propose est d'analyser le patriotisme économique à travers l'analogie avec la notion générique. Or, on va translater des connaissances confirmées sur le patriotisme à notre sujet. Pour le faire, il est attendu que l'on va flirter encore d'autres disciplines de sciences sociales, comme on l'a déjà fait dans la première partie. En effet, on ne pourrait bien décrire les dessous du patriotisme économique : la logique protectionniste et la pratique protectionniste mise en œuvre au cours de l'histoire et le concept de l'Etat-nation, notamment son impact sur l'économie, sans employer certains apports théoriques pas forcément économiques, dans l'optique qui nous intéresse. La même logique s'applique dans ce cas ainsi que la même argumentation, la citation de Douglass North, fournie au début du chapitre. Dès lors, on adopte temporairement cette approche multidisciplinaire seulement pour pouvoir obtenir un cadre d'analyse vaste et observer le phénomène sous plusieurs angles.

Le mot « patriotisme » fait partie du vocabulaire quotidien de chacun. On le croise dans les journaux, la littérature, l'art etc. Egalement, l'analyse de sa signification a été très attentivement développée par de nombreux scientifiques au fil du temps et par différentes disciplines de sciences humaines. La sociologie, la psychologie, la politicologie ont bien défini leurs points de vue sur le sujet. Néanmoins, on observe que ses implications économiques ont été négligées. Afin d'arriver à le « corriger », on doit commencer par une brève synthèse des apports théoriques précédents sur la notion générique, relatifs à l'analyse du patriotisme économique. Tout d'abord on va le définir et puis, on va se questionner sur les formes sous lesquelles il apparaît.

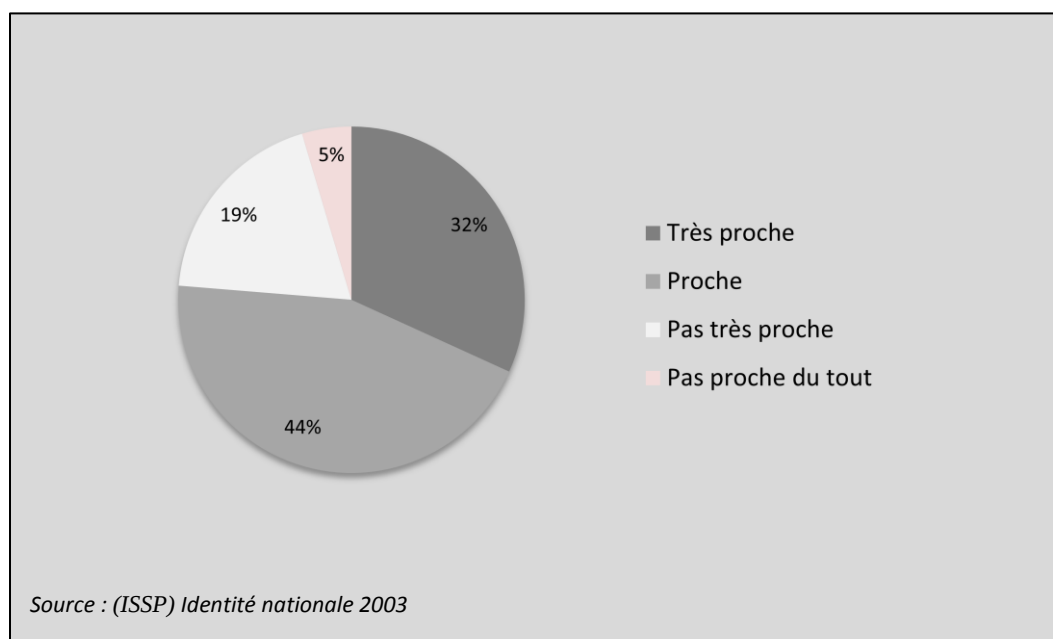
Comme il est dit, la littérature scientifique traitant le patriotisme est vaste et ainsi pleine de définitions variées. En fait, autant d'auteurs – autant de définitions. Egalement à part varier selon la référence, elles varient aussi selon le temps. Auparavant, quant à la majorité, le patriotisme était identifié en tant qu'attachement aveugle à certaines valeurs nationales dont le résultat est un refus de chacun qui ne fait pas partie du groupe. D'autres chercheurs l'ont considéré comme une forme de discrimination ou comme un concept qui comprend la perception d'une supériorité et d'une dominance nationales. Néanmoins, si

l'on revient à notre temps, on peut observer une tendance générale à lui attribuer une dimension moins discriminatoire.

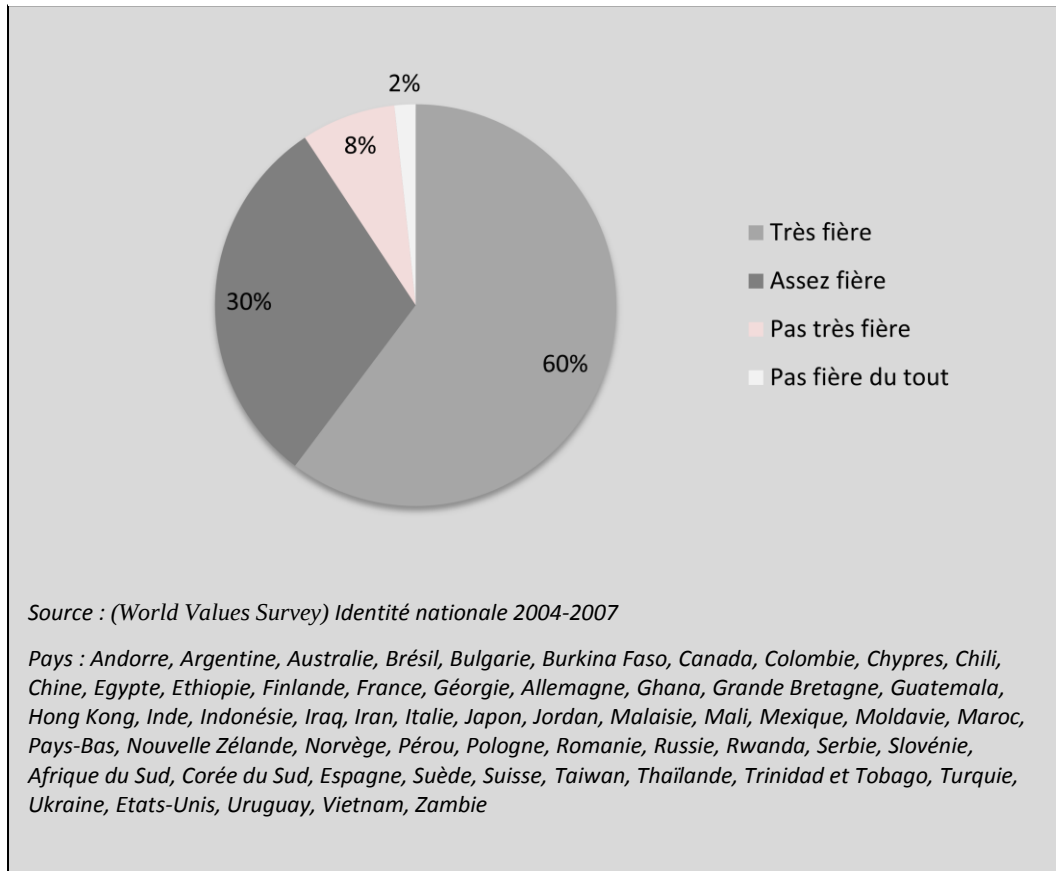
Après de nombreuses études empiriques, les chercheurs contemporains sont arrivés à la conclusion que le patriotisme n'est pas nécessairement lié au racisme, l'ethnocentrisme, le chauvinisme mais orienté plutôt vers des notions beaucoup plus positives telles que l'amour, la fierté, la loyauté. Plus particulièrement, toutes les définitions modernes de patriotisme entourent un point central : c'est un sens d'identification positive et un sentiment d'attachement affectif à son pays. Ainsi, on parle d'un ensemble d'attitudes et de croyances centré sur l'attachement et la loyauté d'un peuple vers son pays ; du peuple qui a développé le sens de conscience nationale.

Le concept de patriotisme est alors l'une des formes d'identité nationale, et en tant que tel, il est composé des recommandations, disons « des guides », pour atteindre un comportement personnel qui soutient les décisions et les actions du groupe national. Par conséquent, diverses expressions de patriotisme ont été observées dans un pourcentage important de populations dans de nombreux pays. Une autre chose importante remarquée est que la quantité ainsi que la qualité des concrétisations de patriotisme sont directement conditionnées par la perception de menaces provenant de l'extérieur. Or, dans les cas de situations internationales évaluées potentiellement négatives pour un pays, le nombre, la diversité et l'intensité de manifestations patriotiques de son peuple s'élèvent.

Encadré 1 A quel point sentez-vous proche à votre pays ?



Encadré 2 Combien êtes-vous fière de votre nationalité ?



L'encadré 1 et l'encadré 2 illustrent justement le sentiment patriotique des citoyens de plusieurs pays et démontrent que la majorité des enquêtés dans les deux recherches peuvent être pris pour des patriotes : 76 pour cent d'échantillons se sent proche ou très proche de son pays tandis que 90 pour cent de questionnés dans l'autre étude est fière ou très fière de sa nationalité. Apparemment, le sentiment d'appartenance à un groupe supérieur à la famille et d'autre celles de société, est toujours très forte.

Donc, connaissant toutes ces informations sur le patriotisme, on peut définir d'une façon générale, le patriotisme économique comme une forme d'attachement, un sens d'identification et d'appartenance à un système économique encadré par des frontières politiques, c'est-à-dire à une économie nationale. Or, un peu plus concrètement, c'est une liaison partagée par tous les acteurs d'un pays tels que les administrations publiques centrales, les collectivités territoriales, les consommateurs ou les entreprises. Ce sentiment d'appartenance à un espace économique et social commun peut entraîner l'apparition chez

un nombre d'acteurs d'une obligation morale de soutenir et de favoriser certaines activités nationales, parfois au détriment même de leurs propres intérêts.

Certaines implications sortent de cette définition. Tout d'abord, le patriotisme économique incite une favorisation des entreprises et des produits d'origine nationale. Ensuite, il est mis en œuvre à travers un portefeuille de politiques qui mettent l'accent sur les activités économiques domestiques et l'unification d'intérêt national et qui implique un type de comportement particulier qui évolue au fil du temps. En fait, il s'ajuste à la situation socio-politique actuelle. Et finalement, la dernière observation que l'on va faire en ce moment s'appuie sur ce constat précédent ; le patriotisme économique est censé être compris comme une dimension économique du patriotisme, plutôt que vice versa, qui n'a de signification que dans le contexte d'un discours national particulier.

Ainsi, il est plus clair pourquoi la notion de nation réside au-dessous du patriotisme économique. En partant de cette définition générale, on voit que ces deux sont étroitement liées. Bien sûr, à part cette explication globale, et un peu abstraite, on peut aborder le sujet du patriotisme économique d'une façon plus concrète, c'est-à-dire dévoiler ce que signifie le patriotisme économique dans la pratique et on va le faire dans les pages qui viennent. Pour l'instant on va essayer de retenir ce cadre d'analyse plus vaste afin de bien élaborer l'essence du phénomène. Donc, après la définition, il faut se poser la question des formes de patriotisme, et par conséquent des formes de patriotisme économique, avant d'aborder une question très intéressante et attractive à analyser : le rapport du patriotisme économique avec le nationalisme économique.

Les formes du patriotisme économique.

Comme on l'a déjà dit, le patriotisme fait sujet de diverses analyses profondes et détaillées depuis longtemps, et par conséquent, la littérature met à notre disposition plusieurs façons de répondre à toutes questions potentiellement intéressantes à cette analyse. Ainsi, si l'on veut s'interroger sur les formes de patriotisme, on peut par exemple s'appuyer sur les travaux de Curti⁶⁵ et dire qu'il y a du patriotisme militaire et du patriotisme

⁶⁵ (Curti, 1946)

civique. Or, on peut écouter Morray⁶⁶ qui fait la distinction entre le patriotisme d'imitation et d'obéissance et le patriotisme d'innovation et de désobéissance. Pour aller plus loin, Sommerville⁶⁷ propose un patriotisme d'ignorance et d'irrationalité et l'autre de raison et de contestation. De l'autre côté, on a un groupe de recherches⁶⁸ basées sur la division entre le pseudo-patriotisme et un patriotisme véritable, mais on a aussi ceux⁶⁹ qui le voit sous la forme extrême et sous la forme modérée, tandis que certains le partagent en hostile et paisible.

A part servir à témoigner sur la richesse de la littérature qui traite le patriotisme, cette illustration précédente offre des informations précieuses sur les formes dont le patriotisme apparaît. À savoir, apparemment il y a un consensus scientifique sur le nombre de formes ; elles sont deux : l'une basée sur un conformisme inconditionnel et l'autre fondée sur une loyauté critique. On peut aussi conclure que les formes de patriotisme sont principalement déterminées par rapport à deux critères : le premier s'adresse au type de liaison entre le patriotisme et le militarisme agressif ou/et l'hostilité vers l'exogroupe, et le deuxième questionne les possibilités de critiquer sa patrie. Donc, à résumer, le patriotisme comme un attachement basé sur le ratio et/ou sur l'affection de l'individu à sa patrie peut se manifester d'une façon négative, destructive et agressive mais aussi d'une façon positive, constructive.

Même si tous titrages de formes de patriotisme précédemment illustrés reflètent bien le point principal – on a les deux formes dont une « positive » et l'autre « négative », pour les besoins de cette analyse on va finalement adopter la dénomination des formes de patriotisme proposée par Staub⁷⁰ : aveugle et constructif. La raison pour ce faire est que son point de vue est le plus récent et en même temps le plus accepté dans le monde scientifique. Quant à Staub, un patriotisme aveugle serait un attachement rigide et inflexible à son pays, caractérisé par une évaluation inconditionnellement positive, une allégeance loyale et une intolérance de tout criticisme. Par contre, le patriotisme constructif est un

⁶⁶ (Murray, 1959)

⁶⁷ (Sommerville, 1981)

⁶⁸ (Adorno, Frenkel-Brunswik, Levinson, & Sanford, 1950)

⁶⁹ (Nathanson, 1997)

⁷⁰ (Staub, 2003)

attachement au pays caractérisé par une « loyauté critique » ainsi que par un criticisme des pratiques actuelles du groupe motivé par un envie de changement positif.

Alors, après une translation du général au particulier, on arrive à la conclusion qu'il existe deux formes de patriotisme économique. Si l'on adopte la même appellation, on dirait que le patriotisme économique constructif serait, bien entendu, un attachement de tous agents à l'économie nationale de laquelle ils font partie, coloré avec un criticisme constructif qui devrait mener les performances de leur économie à un stade plus élevé. Or, cette forme indique qu'on se trouve dans un cadre de développement du pays où il est confronté aux opportunités et aux menaces des nouvelles dynamiques de puissance issues de la mondialisation. De son côté, le patriotisme économique « aveugle » est un attachement, notamment affectif et tout à fait inconditionnel, qui soutient sans aucune critique l'économie nationale et refuse l'influence étrangère.

Donc, la première forme du patriotisme économique peut être également considérée comme un patriotisme économique « positif » Il trouve sa place dans les pays démocratiques et est caractérisé par une tendance à chercher la prospérité à travers l'intégration du pays à l'économie mondiale. On n'a pas peur des étrangers mais on interagit avec eux afin d'en tirer les bénéfices pour sa propre économie. Or, au niveau purement opérationnel, on préfère souvent des produits domestiques, on garde l'argent dans les banques nationales, on investit dans sa propre économie etc.

Contrairement, l'autre forme du patriotisme économique est de nature « négative » et caractéristique pour des régimes autoritaires⁷¹. On regarde le monde au-dehors des frontières nationales comme une menace pour le futur de l'économie domestique et ainsi, on aperçoit l'autarcie comme la meilleure solution pour assurer la sécurité économique nationale. Ensuite, on craint l'influence étrangère sur le sol national et on refuse à priori d'échanger à l'échelle internationale. Au niveau individuel, on a des préférences rigides pour des produits et des services domestiques.

⁷¹ Voir (Matelly & Nies, 2006)

Ce qui est important à souligner ici, est que ces mots « positif » et « négatif » que l'on vient d'attribuer au patriotisme économique, sont employés conditionnellement et ne servent pas à évaluer ses effets. Autrement dit, certaines actions provenant même du patriotisme économique « négatif », pourraient faire du bien à l'économie nationale et vice versa. Donc, il faut distinguer le patriotisme économique des manifestations pratiques dites patriotiques économiques ; il faudrait estimer ses effets sur l'économie nationale selon les critères différents.

Lorsque l'on est au point d'évaluation des conséquences provoquées par le patriotisme économique, on pourrait donner quelques commentaires sur une l'erreur la plus fréquente y étant liée. A savoir, comme le syntagme de « patriotisme économique » est très popularisé ces derniers temps, grâce à des discours politiques qui l'évoquent souvent, le public a une tendance à le caractériser à priori comme une chose « bonne » ou « mauvaise », selon son propre goût. Ainsi, les conservateurs lui attribueront le premier adjectif et les libéraux le deuxième. Pourtant, dans son essence, le patriotisme économique ne peut être ni l'un ni l'autre, ou il peut mais seulement si on le met en rapport avec une autre grandeur.

Contrairement, ces manifestations peuvent être considérées « bonnes » ou « mauvaises » pour le fonctionnement de l'économie nationale, mais même cela est difficile à mesurer et évaluer parce que certains mouvements stratégiques étatiques donnent ses résultats après que les années soient passées. A titre d' exemple, l'une des manifestations de patriotisme économique est la création de champions nationaux, ce qui provoquera une déformation de concurrence immédiate sur le sol national, bien entendu. Pourtant, afin de quantifier l'efficacité d'une telle action il faudrait employer beaucoup de grandeurs dont on ne connaît pas les valeurs (i.e. quelles seront les performances de ces entreprises si elles n'étaient pas fusionnées) et en plus, une formule unique pour calculer le coût du patriotisme économique n'existe pas toujours. En outre, un autre acte « patriotique économique » aura une autre connotation et ainsi d'autres effets.

Donc, il faudrait éviter de juger la signification du patriotisme économique en partant des actions particulières qui en proviennent, car on a vu de l'histoire et de la pensée économique qu'il induit à des manifestations très variées, en fonction du contexte. Il

représente un attachement à l'aspect économique d'une nation et en tant que tel, il est beaucoup plus qu'un certain acte économique concret. C'est un état d'esprit à cause duquel on peut attendre certaines implications sur la pratique économique, mais toute action qui en provient se produit au sein de systèmes nationaux et transnationaux particuliers, dans certains contextes économiques, politiques et culturels. Et par conséquent, le patriotisme économique en général ne peut pas être expliqué ou évalué en dehors d'un tel contexte historique. Ainsi, il n'est censé être modélisé que dans le cadre d'un processus vaste et général.

Pour revenir aux formes de patriotisme économique : constructif et disons « aveugle », on dira que certaines recherches montrent que ces deux formes, dans le cas de patriotisme et par la suite dans son expression économique, proviennent des dimensions orthogonales. Initialement, cette orthogonalité semble contre-intuitive, puisque on s'attendait à ce qu'elles soient en corrélation négative. Néanmoins, il est plausible en réalité qu'un individu accepte fortement à la fois certains éléments de deux orientations. Par exemple, l'un peut questionner certaines décisions de sa nation, mais lui offrir son soutien loyal quand même, une fois que des actions sont prises. Egalement, les études empiriques montrent une autre chose intéressante : la relation entre le patriotisme et les intérêts nationaux.

A savoir, le patriotisme aveugle est étroitement lié aux préoccupations culturelles-traditionnelles d'une nation, tandis que le patriotisme constructif est fortement corrélé avec des inquiétudes civiques, ce qui nous amène à la question de relation entre le patriotisme et le nationalisme dans le contexte économique. Les syntagmes « patriotisme économique » et « nationalisme économique » sont très souvent utilisés comme synonymes. Ce que l'on propose ici est qu'entre les deux il existe certaines différences au niveau des nuances. Plus particulièrement, on tente de rapprocher le nationalisme économique à la forme aveugle, ou négative comme on l'a aussi proposé. Il y a à cela deux raisons.

Premièrement, même si la littérature économique montre une tendance générale à employer les deux syntagmes en tant que synonymes, la majorité d'auteurs, qui généralement évaluent négativement les manifestations de ce phénomène, préfèrent le mot « nationalisme ». Selon ces auteurs, le nationalisme économique induit à « la promotion de

l'autarcie ou de l'autosuffisance, de la guerre commerciale, de la richesse de l'Etat au détriment du bien-être individuel et des libertés fondamentales, du collectivisme et du totalitarisme, du protectionnisme et du contrôle du commerce extérieur »⁷². Mis à part le fait de souligner le dogmatisme de la pensée libérale, un tel constat implique que le nationalisme économique est dangereux et manipulateur. Contrairement, les auteurs qui favorisent une telle approche patriotique de l'économie nationale, favorisent le mot « patriotisme ».

Cette pratique dans la littérature s'est établie de manière spontanée. On trouve ses origines dans la distinction entre le « patriotisme » et le « nationalisme » faite au sein de la théorie socio-politique, ce qui est à la fois la deuxième raison pour laquelle on tente de créer une liaison entre le syntagme de « nationalisme économique » et la forme aveugle, ou « négative », et entre le « patriotisme économique » et la forme constructive, ou « positive ». A savoir, dans la littérature scientifique (surtout dans le domaine de la psychologie politique) les deux notions sont définies différemment, mais traitées de la même manière : comme les syndromes multidimensionnels de comportement individuel ou, tout simplement, comme les formes d'identité nationale.

Tout d'abord, selon une étude empirique⁷³ très citée dans la littérature, le nationalisme et le patriotisme sont fonctionnellement des dimensions psychologiques différentes, où le premier se rapporte à une perception d'une supériorité nationale et le deuxième est plutôt orienté vers l'endogroupe. Ensuite, une autre étude portée sur la causalité de ces phénomènes, implique que bien que le patriotisme en tant que tel n'est pas nécessairement lié à une tendance séparatiste, le nationalisme dirige toujours vers la création d'un Etat-nation Indépendant. Cependant, dans l'autre sens, la corrélation entre les deux est universellement directe et positive, c'est-à-dire, les tendances séparatistes renforcent le patriotisme. Finalement, un bref sommaire des apports théoriques sur le sujet est proposé dans le Tableau 5 ci-dessous.

⁷² (Boulanger, 2006)

⁷³ (Kosterman & Feshbach, 1989)

⁷⁴ (Kelman, 1997)

Tableau 5 Nationalisme vs Patriotisme

	NATIONALISME	PATRIOTISME
<i>Définition</i>	une tendance à définir son group par rapport aux critères d'origine, de race ou d'affiliation culturelle et à le considérer homogène	la nation n'est pas d'abord définie en termes ethniques, mais repose sur une définition démotique et ainsi, valeurs humanistes et démocratiques sont au centre d'autodéfinition nationale
<i>Importance d'appartenance</i>	une exagération d'affiliation nationale dans le concept de soi d'un individu	le soutien de bien-être national basé sur un système de valeurs humanistes universelles
<i>Perception</i>	un sentiment de supériorité national	la nation n'est pas idéalisée mais évaluée sur la base d'une conscience critique (émotions négatives à l'égard de la nation sont acceptés)
<i>Soutien</i>	une approbation inconditionnelle de nation, Etat et autorités politiques	le soutien est refusé si les objectifs nationaux ne reflètent pas dans les valeurs humanistes et/ou les valeurs démocratiques (y compris le refus d'approbation inconditionnelle d'autorité national)
<i>Orientation/ Focus</i>	une importance élevée des comparaisons sociales dérogeant avec des groups non considérés appartenir à la nation	une importance élevée des comparaisons temporelles de conditions à l'intérieur du groupe

Source: Voir (Blank, Schmidt, & Westle, 2001), (Schatz, Staub, & Lavine, 1999), (Staub E. , 2003), (Adorno, Frenkel-Brunswik, Levinson, & Sanford, 1950)

En s'appuyant sur les conclusions principales sur le rapport entre le patriotisme et la nationalisme, on peut tirer quelques propres conclusions relatives au sujet de patriotisme économique. Tout d'abord, si l'on regarde attentivement la structure du phénomène nationaliste, on verra qu'il suivi la même logique que le patriotisme aveugle. Bien sûr, le premier est plus hostile et militariste mais les deux comprennent une logique identique

d'obéissance inconditionnelle. Néanmoins, on a un nombre suffisant de points communs pour pouvoir confirmer l'idée de début et rapprocher la forme aveugle de patriotisme économique au terme de « nationalisme économique », alias de confirmer une autre fois la différence de noyau, même si elle n'est pas aussi grande, entre le patriotisme et le nationalisme économique.

Pour résumer, le nationalisme économique, c'est-à-dire la forme « négative » ou « aveugle » du patriotisme économique, implique que l'individu s'identifie avec le « nous – groupe » économique et lui offre sa loyauté suprême et inconditionnelle, tandis que le patriotisme économique est une approche à l'économie nationale plus critique mais toujours loyale. Egalement, on peut ajouter ici que le premier est tourné vers l'extérieur, vers le rapport avec les autres économies et induit un sentiment de supériorité nationale, et le deuxième vers l'intérieur. Le Tableau 6 montre une synthèse des différences essentielles entre les deux formes du patriotisme économique.

Tableau 6 Patriotisme économique vs. Nationalisme économique

	PATRIOTISME ECONOMIQUE	NATIONALISME ECONOMIQUE
Contexte socio-politique	Etat démocratique	Etat autoritaire
Perception de l'économie nationale	Avoir conscience de tous ses défauts, ainsi que de ses potentiels ; Détecter les opportunités d'aider à son développement, même si cela implique un coût ; Reconnaître les menaces et trouver les façons pour la défendre	Avoir confiance absolue en supériorité des potentiels de l'économie nationale et attribuer la responsabilité des mauvaises performances éventuelles à des économies étrangères ; Accepter de soutenir chaque coût de son développement
Appartenance à des intégrations économiques internationales	Améliorer les performances de l'économie nationale à travers les interactions avec l'étranger	Les économies étrangères menacent l'économie nationale ; Prospérer dans l'autarcie
Manifestations	Favoriser des produits, du capital, des employeurs etc. d'origine nationale	Refuser à priori tous qu'il est issu des économies étrangères

Il serait intéressant et utile d'introduire le concept de Becker dénommé « la préférence pour la discrimination »⁷⁵ dans cette analyse. Selon sa théorie, ceux qui discriminent sont prêts à sacrifier leurs propres gains matériels, i.e. en payant des prix élevés, pour pouvoir avoir un gain psychologique basé sur le refus de contact avec le groupe qu'ils discriminent. Logiquement, cette idée est complémentaire avec les principes du nationalisme économique. Par contre, le patriotisme économique s'adresse plutôt vers la question de sécurité nationale, des menaces provenant du système global etc. et ainsi à la « défense » y étant liée.

La façon dont on peut aussi comprendre la différence entre les deux notions est que cette première est dans sa base un attachement de type affectif et la deuxième de type instrumental. Si l'on veut revenir un peu en arrière, sur les pages traitant le sujet d'identité nationale, on verra que selon la théorie de Kelman illustrée dans le Tableau 3, l'identité nationale n'est qu'un attachement au groupe national basé soit sur l'émotion, c'est-à-dire l'attachement affectif, soit sur la raison, ou l'attachement cognitif.

Ce que l'on a déterminé dès le début est que le patriotisme est une forme d'identification nationale et de la sorte, on peut le mettre dans le cadre théorique de Kelman. Ainsi, les deux formes de patriotisme correspondent à deux formes d'attachement : le patriotisme aveugle/négatif, ou le nationalisme économique, à l'attachement affectif et le patriotisme constructif/positif à l'attachement cognitif. Toutefois, Kelman a aussi parlé de trois types d'orientation d'identité nationale⁷⁶ ce qu'il nous reste à faire dans le cadre de cette analyse de patriotisme.

Après avoir déterminé la définition et les formes du patriotisme économique en partant de la théorie du patriotisme, on va essayer de le mettre en contexte général. Or, ce que l'on propose ici est que le patriotisme économique est une notion d'une importance élevée pour la littérature ainsi que dans la pratique qui a aussi une connotation socio-politique et par conséquent « mérite » sa place parmi les types du patriotisme. D'ailleurs,

⁷⁵ (Becker, 1971)

⁷⁶ (Kelman, 1997)

concernant la théorie, on a les trois types de patriotisme⁷⁷ : civique ou constitutionnel, symbolique et nationaliste⁷⁸. On les diffère en se basant sur la question de savoir quel est l'objet du patriotisme. Or, si l'on disait que le patriotisme est un attachement à la patrie, on pourrait se demander ensuite qu'est-ce que la patrie ? Est-ce le pays d'origine, le pays dans lequel on travaille et on habite, le pays dont on a la nationalité ou peut-être les trois à la fois ? La réponse diffère en fonction de la perception individuelle sur les caractéristiques de chacun.

Le premier type de patriotisme, le patriotisme civique, constitutionnel, représente un attachement à l'aspect politique de la patrie. Plus particulièrement, on parle de la liberté politique et des institutions qui le rendent possible. Un individu s'oriente vers le groupe en se basant sur ses règles. Le deuxième type de patriotisme, le patriotisme symbolique, comprend une liaison entre l'individu et la patrie fondée sur tout ce que symbolise ce pays, que ce soit le drapeau, l'hymne, mais aussi la culture, l'art, la langue etc. Cela implique que l'individu s'oriente vers les valeurs du groupe. Finalement, le troisième type de patriotisme, celui nationaliste, est essentiellement tourné vers le rôle individuel dans le groupe. Or, le patriotisme nationaliste est un type d'attachement à l'aspect national du pays, c'est-à-dire un attachement au pays du à la nation qui l'avait formé. Bien entendu, chacun de ces types de patriotisme peut prendre une forme aveugle ou une forme constructive.

Donc, l'idée que le patriotisme économique doit trouver sa place parmi les types de patriotisme peut être argumentée par le critère de différenciations des types de patriotisme. Comme il est expliqué, la distinction entre le patriotisme civique, symbolique et nationaliste est faite par rapport à l'attribut de la patrie sur la base de laquelle l'attachement se développe. Ainsi, si l'objet d'une telle liaison patriotique peut être le symbole, la constitution et/ou la nation, pourquoi alors ne pourrait-il pas être également l'économie ?

A titre d'exemple, un expatrié peut avoir des émotions fortes par rapport aux symboles de son pays d'origine, mais se comporter en même temps de manière économiquement irrationnelle de la sorte qu'il préfère acheter des produits issus de

⁷⁷ Voir (Kleingeld, 2000), (Huddy & Khatib, 2007), (Michelman, 2001)

⁷⁸ Notons qu'il ne faut nullement connecter ce dernier avec le nationalisme dans le contexte dont on a précédemment parlé.

l'économie à laquelle il participe, ou y investir etc. Ainsi, cet individu serait à la fois un « patriote » de deux pays, mais d'une autre façon. Et encore, pour conclure, quant à ce que l'on propose, la place globale du patriotisme économique serait parmi des types de patriotisme, comme montré dans le Tableau 7 ci-dessous.

Tableau 7 La place du patriotisme économique dans le contexte global

PATRIOTISME		TYPE			
FORME	<i>constructive</i>	Civique	Symbolique	Nationaliste	Economique
	<i>aveugle</i>				



A la toute fin de ce paragraphe, on peut ajouter que selon certains auteurs⁷⁹, le patriotisme économique lui-même, donc la forme positive/constructive, peut avoir deux formes : libérale et protectionniste. Certes, on peut faire cette distinction seulement au niveau de la pratique. Le patriotisme économique libéral comprend la prise de certaines mesures visant à augmenter le niveau d'inclusion de l'économie nationale à l'échange international suite à une estimation que c'est la meilleure façon d'accroître ces performances. Contrairement, selon le patriotisme économique protectionniste, il faut mettre en œuvre les actions protégeant l'économie domestique de l'influence étrangère pour assurer sa stabilité et le développement. On fait le choix entre les deux en fonction du contexte socio-politique-économique national et international.

⁷⁹ (Clift & Woll, 2012)

PARTIE 2 : LE PATRIOTISME ECONOMIQUE A PARTIR DE LA PRATIQUE

CHAPITRE 3. LE PATRIOTISME ECONOMIQUE CONTEMPORAINE : NAISSANCE ET CARACTERISTIQUES

«Laissez-nous faire et protégez-nous beaucoup »

Guillaume Lesage⁸⁰

Section 3.1. Comment et pourquoi le patriotisme économique a (ré)apparu à l'ère moderne ?

Sur les pages précédentes on a démontré que l'histoire et la littérature économique connaît bien le patriotisme économique mais souvent sous d'autres appellations. Egalement, on a défini ce phénomène comme un attachement à l'économie nationale qui induit à donner une suprématie des propres intérêts à des intérêts économiques individuels et/ou globaux. On a dit que le patriotisme économique est une grandeur abstraite qui conduit à certaines actions visées à améliorer et à préserver l'économie nationale et qui, par nature, peuvent être protectionnistes mais aussi libérales à l'égard de l'échange international.

Le but de cette section est d'analyser d'abord comment est-ce que le patriotisme économique moderne est apparu et puis en quelle raison. On va découvrir que c'est justement la mondialisation accélérée qui le provoque et le renforce et ainsi les pays les plus développés sont les plus grands 'patriotes économiques' de notre temps. En outre, le texte suivant explique suite auxquels facteurs internes et externes un pays sera mené à mettre en œuvre la pratique patriotique économique. Or, on propose qu'il y a deux groupes de motifs qui causent le comportement 'patriotique' dans l'économie : les motifs endogènes et les motifs exogènes.

⁸⁰ Manufacturier en coton à Bourges, dans une lettre adressée en 1786 à l'Intendant du Commerce Montaran ; lettre citée par (Hirsch, 1991)

Paragraphe 3.1.1. L'appellation de patriotisme économique

Comme on l'a déjà expliqué, le concept de patriotisme économique n'est pas un brevet de notre temps ; cependant, le nom lui-même était popularisé il y a quelques années. Grâce à un discours du Premier ministre français de l'époque dont une partie est exposée dans l'Encadré 3, ce titre a eu sa grande entrée publique en 2005 et immédiatement, il est devenu très discuté. Il y avait deux raisons à cela : premièrement, parce que la réapparition de l'esprit d'Etat-nation met en péril le

système économique libéral qui repose sur un « consensus » des pays sur la meilleure façon d'arranger l'économie mondiale, et deuxièmement, car on était surpris de voir la France, un des pays-moteurs de la mondialisation, faire des appels à protéger « ce qui est français » des étrangers.

La conférence de presse au cours de laquelle la France a clairement informé de ses envies nationales, était organisée suite aux rumeurs que le groupe américain PepsiCo a des intentions de faire une OPA hostile sur le groupe Danone français. Evidemment, évoquer le patriotisme économique dans ce contexte indiquait des actions visées à empêcher le rachat du champion national

français. Le Premier ministre a réussi son devoir et Danone est resté français.

Encadré 3 Le discours du Premier ministre français du 27 Juillet 2005, lors de la conférence de presse à Paris

« Je souhaite rassembler toutes nos énergies autour d'un véritable patriotisme économique... Rassembler nos forces, cela veut dire que nous valorisons le fait de défendre la France et ce qui est français... Il y a en effet un vrai paradoxe français : nous voulons garantir un niveau de protection élevé de nos salariés, mais nous ne défendons pas suffisamment nos intérêts économiques nationaux. Or nous ne défendrons bien les intérêts des salariés que si nous protégeons les intérêts de nos entreprises... Beaucoup de pays se sont déjà dotés de moyens efficaces pour protéger leurs entreprises sensibles contre des actions hostiles. Nous devons faire de même. »

Dominique de Villepin
18^e Premier ministre français
2005-2007

Pourtant, cet esprit du pays 'colbertien' évoqué a eu son reflet dans d'autres pays. Le message envoyé par les français était clairement compris dans le voisinage et leur assurait que ce type d'interventions étatiques dans le secteur privé était toujours légitime, malgré leurs engagements en faveur du libre-échange. Par conséquent, une vague moderne du patriotisme économique était déclenchée en Europe. Cette année 2005 se caractérise par un grand nombre de Fusions et Acquisitions qui ont eu lieu sur le sol Européen et par un aussi

grand nombre de tentatives étatiques pour les empêcher. Récapitulons brièvement quelques exemples de tout ce qu'il s'est passé durant cette année et l'année suivante.

Une grande société espagnole, Albertis, a suggéré une fusion amicale avec Autostrada, l'entreprise italienne, afin de créer le numéro un mondial des autoroutes. L'idée n'était pas du tout bien acceptée du côté du gouvernement italien. Les pouvoirs italiens ont d'abord explicitement exprimé leur désapprobation, mais comme ceci n'a pas eu le résultat attendu, certaines mesures plus actives ont été prises. Au cours des quelques mois suivants, on a vu des négociations entre les deux entreprises se déroulant d'un côté, et des obstacles variés mis en œuvre de l'autre côté. Finalement, le gouvernement a eu son dernier coup en inaugurant une nouvelle règle concernant les conditions pour les concessions autoroutières. Cette nouvelle loi a donné lieu aux doutes si le concessionnaire étranger allait avoir le droit de travailler sur le sol italien. Bien entendu, suite à l'incertitude créée, on a renoncé aux négociations.

En Espagne même, le secteur énergétique espagnol était très concerné après l'annonce du groupe allemand E.ON de son intention de lancer une OPA sur leur première entreprise électrique, Endesa, et de devenir numéro un mondial. Bien entendu, le Parlement espagnol n'était pas content de cette idée. Néanmoins, les espagnols ont été moins indiscrets par rapport à leurs collègues italiens : ils n'ont pas directement présenté leurs objections mais implicitement « suggéré » à Gaz Natural, une autre entreprise espagnole deux fois plus petite qu'Endesa, de racheter le champion énergétique et le garder espagnol. Ce plan était presque bouclé mais à la dernière minute, certains mouvements stratégiques sur la bourse l'ont empêché. Finalement, quatre ans plus tard, Endesa n'a été racheté ni par Gaz Natural mais ni par E.ON allemand⁸¹.

Ces quelques cas illustrent une ambiance pleine de tensions en Europe. Suite à un grand nombre de F&A, certains pays ont vu leur sécurité économique menacée et ainsi, ils ont pris des actions plus globales qu'un empêchement de l'OPA étrangère. A titre d'exemple, quelque mois après l'affaire de Danone, fin d'Août 2005, l'entreprise italienne Enel a fait une offre de rachat sur la société française Suez. Comme réponse à cet

⁸¹ Les détails de ce cas sont exposés plus loin, dans l'Encadré 17.

investisseur étranger, mais également à certains autres dans l'avenir, le ministère de l'économie et des finances français a confirmé avoir rédigé un décret visant à protéger certaines entreprises de toute prise de contrôle par des étrangers. Les investisseurs étrangers voulant prendre le contrôle dans des sociétés de secteurs d'activité considérés comme sensibles, doivent solliciter au préalable une autorisation auprès des autorités françaises.

Quant au gouvernement français, cette liste d'industries stratégiques était en conformité avec la législation européenne qui permet à chaque pays individuel de définir ses propres secteurs d'une importance vitale pour l'économie nationale. Vers la fin de cette année, le texte relatif a été publié au Journal officiel et on peut le voir dans l'Encadré 4. Donc, cette démonstration de patriotisme économique, qui a commencé comme une action protectionniste-interventionniste ad-hoc, était introduite officiellement dans le cadre réglementaire.

Encadré 4 Les secteurs stratégiques français

1. Jeux d'argent (casinos notamment)	7. Cryptologie
2. Sécurité privée	8. Activités de recherche, de production ou de commerce d'armes
3. R&D de moyens destinés à faire face à l'utilisation illicite, dans le cadre d'activités terroristes, d'agents pathogènes	9. Activités liées à un contrat avec le ministère de la défense ou exercées avec des entreprises dépositaires de secrets défense et prestation fournie à un opérateur public ou privé d'importance vitale.
4. Matériels conçus pour l'interception des correspondances et des conversations	
5. Technologies de l'information utilisées dans le domaine de la sécurité	
6. Technologies à double usage	
<i>Source: (Le Journal Officiel de la République Française , 2005)</i>	

Alors, pour résumer, la nouvelle appellation d'un comportement économique déjà connu, le syntagme de « patriotisme économique », était d'abord employé dans le contexte d'une intervention étatique ad-hoc dans le secteur privé visant à empêcher des rachats de champions nationaux. Ensuite, comme on verra dans le dernier chapitre de ce document qui traite les stratégies d'emploi du patriotisme économique, d'autres actions économiques,

pas nécessairement provenant de la part de l'État, seront également attribuées à cette notion.

Donc, comme on l'a vu dans cette brève rétrospective de la naissance du patriotisme économique moderne, l'histoire a quelque part commencé et s'est finie par les français. Le grand public, et surtout les journalistes des revues économiques les plus respectueux à l'échelle mondiale, ainsi qu'un grand nombre d'économistes, s'en prennent aux français pour mettre en œuvre un tel « virus » notamment nuisible pour la globalisation. Par exemple, l'un des magazines économiques les plus connus du grand public, « The Economist », écrivait en 2006 : « Jean-Baptiste Colbert est de retour dans la mode. Les idées du Ministre de la Finance de Louis XIV, le pionnier du contrôle étatique d'économie et de l'intervention publique dans l'industrie, qui était convaincu que le commerce international était un jeu à somme nulle, a été relégué dans les annales du passé glorieux de la France pendant des années. Pourtant, Colbert est de retour mais avec une vengeance en la personne de Dominique de Villepin, le Premier ministre, et sa promotion de sa notion de « patriotisme économique' »⁸².

Mais, bien que l'appellation elle-même puisse revendiquer la nationalité française, est-ce qu le patriotisme économique, visant à protéger les champions nationaux des rachats par des concurrents étrangers à l'âge de la mondialisation, est vraiment leur brevet ? La réponse est certes non. Les lois ciblant le contrôle sur les investissements étrangers ne sont rien de nouveau. Contrairement, il y en a des exemples datant de plus d'un siècle, tel qu'est la « Loi de Préservation d'industrie » ⁸³ votée en 1921 par le Parlement britannique qui « sauvegarde » les industries stratégiques, jugées essentielles à la réussite britannique dans la Seconde Guerre mondiale.

A savoir, la première partie de la Loi impose un tarif obligatoire de 33,3% ad valorem pour la période de cinq ans suivants sur neuf catégories de produits : verre optique, porcelaine de laboratoire, bonneterie aiguilles à clapet, tungstène métalliques, produits chimiques synthétiques etc. Ensuite, la deuxième partie de la même loi impose des tarifs

⁸² (The Economist, 2006)

⁸³ *angl.* "Safeguarding of industries act"

similaires sur les marchandises soupçonnées de dumping ou à des prix inférieurs aux prix des marchandises similaires produites en Grande-Bretagne. Cette loi a été facilement adoptée au Parlement avec cent quarante-deux votes pour et seulement cinquante-six votes contre . Bien que cela prouve que les français n'ont rien fait de nouveau en définissant les secteurs stratégiques, on est bien d'accord que le contexte socio-politique était différent. Ainsi, voyons un autre exemple plus récent.

L'amendement « Exon – Florio » adopté en 1988 aux Etats-Unis, et en pouvoir même aujourd'hui, donne le droit au Président du pays de bloquer tous investissements étrangers quand il y a des preuves crédibles qui le conduisent à croire que les investisseurs étrangers puissent prendre certaines actions et de la sorte mettre en péril la sécurité nationale. Comme il est bien évident, cet amendement laisse la place aux interprétations différentes concernant « les actions qui menacent la sécurité nationale ».

L'amendement a été proposé suite aux inquiétudes par rapport aux acquisitions de grandes entreprises par des compagnies japonaises, et rajouté à la loi appelée « les Portées générales sur le Commerce et la Compétition »⁸⁵ qui modifiait la section sept-cents vingt-et-un de la «Lois de Défense de la Production »⁸⁶ de 1950. En 2007, le Congrès américain a adopté une nouvelle loi⁸⁷, qui touche aussi les investissements effectués par des entités étrangères aux États-Unis. Cette loi renforce les lois préexistantes relatives à l'affaire, y compris l'amendement Exon-Florio.

Donc, le patriotisme économique n'est qu'un nouveau mot décrivant une réalité ancienne. Comme on l'a vu ici, le titre était d'abord utilisé pour expliquer les raisons d'une action protectionniste qui n'appartient pas aux mesures protectionnistes classiques : droits de douane, quotas, subventions. A part l'intervention étatique dans le secteur privé concernant des fusions et acquisitions par des étrangers, et l'inauguration législative des listes des industries, et même parfois des entreprises particulières, qui doivent rester nationales à tous prix, il y a d'autres moyens de démontrer le patriotisme économique,

⁸⁴ Voir (Wedgwood, 1922)

⁸⁵ *en angl.* 'Omnibus Trade and Competitiveness Act'

⁸⁶ *en angl.* 'Defense Production Act'; voir (US Code)

⁸⁷ *en angl.* 'Foreign Investment and National Security Act'

comme on va le voir dans les sections suivantes. Néanmoins, l'histoire a déjà connu toutes ces actions mais suite aux contextes socio-politiques différents dans lesquels elles ont été mises en œuvre, elles étaient plus ou moins évidentes.

A savoir, si on revient à la période des années vingt, on verra un monde dévasté par la Grande Guerre et les pays faisant de leur mieux pour rattraper le développement. Logiquement, le premier instinct de la majorité des pays était de se tourner vers le protectionnisme sévère pour pouvoir renforcer leur industrie. Ainsi, quand on voit des quotas, des droits de douane astronomiques, des subventions géantes etc., il est clair que la première chose que l'on va remarquer ne sera pas la « Loi de Préservation d'industrie » britannique. Par contre, la liste française des industries stratégiques a fortement attiré l'attention dans l'âge de la doctrine néoclassique. En effet, vu que la France est un des pionniers de la globalisation, cette liste devient encore plus visible.

Donc, le patriotisme économique tel qu'il était défini dans le chapitre antérieur, n'a jamais ni apparu ni disparu, mais était toujours là. Par ailleurs, ses manifestations varient au niveau de l'intensité et de la visibilité à travers le temps. Après, ce qui peut également être intéressant est comment la notion de nationalisme économique est-elle apparue. On peut rappeler qu'on a défini le nationalisme économique comme la forme aveugle/négative du patriotisme économique. On a également dit qu'au niveau de la sociologie et des sciences politiques il y a une différence entre le nationalisme et le patriotisme mais que les auteurs économiques ne font pas vraiment une grande différence entre les deux notions mais en choisissent une en fonction de leur goût : les libéraux préfèrent plutôt le titre de « nationalisme économique » tandis que les conservateurs utilisent plus souvent le nom de « patriotisme économique ».

Quant au nom de « nationalisme économique », selon certains auteurs⁸⁸ il était employé et mis en scène pour la première fois dans un livre titré « Le Nationalisme Économique des pays Danubiens » de Leo Pasvolsky, publié en 1928 à Washington. Sans lui attribuer une définition précise, l'auteur décrit cette notion comme l'ensemble des facteurs et des éléments qui ne concordent pas avec la théorie libérale et ainsi, qui ne peuvent pas

⁸⁸ (Heilperin, 1960)

Encadré 5 L'illustration de l'emploi contemporaine et populaire du nom de 'nationalisme économique'

En Afrique : « La décision soudaine du gouvernement sud-africain de bloquer le projet de fusion entre Gold Fields et Franco-Nevaday soulève la question pour le capital international si ce droit de veto revient en recule, vers le **nationalisme économique** et une approche moins axée sur le marché. » *Source : (Financial Times, 5 Octobre 2000)*

En Asie : « Une caractéristique importante et déterminante du système industriel japonais est le **nationalisme économique**. Les Coréens ont beaucoup appris du Japon. En effet, le **nationalisme économique** coréen est beaucoup plus profond. La forteresse économique coréenne avait une idéologie fortement chauvine en ce qui concerne à la fois les importations étrangères et les investissements étrangers. » *Source : (Sondage – Mastering Global Business 10, Financial Times, 2 April 1998)*

En Russie : « La Russie passa huit ans de son indépendance politique et de la transition vers le capitalisme sans des appels fortes au **nationalisme économique**. Cependant, les résultats économiques désastreux de cette période peuvent aider à expliquer pourquoi le nouveau président russe, Vladimir Poutine, prône une forme agressive de **nationalisme économique**. » *Source : (The Guardian, 10 July 2000)*

En Europe : « Il n'y a doute que l'Union Européenne subventionne et protège ses marchés intérieurs. Mais plus surprenant, le marché commun lui-même semble être composé de **nationalistes économiques**. Bien que les détracteurs britanniques de l'UE affirment souvent que les pays européens se déplacent rapidement vers l'intégration, la vérité est bien au contraire : ils se rapprochent trop lentement. La raison est un **nationalisme économique** continu, associés à une forte différence d'opinion entre les pays membres au sujet de ce que l'Union est faite pour. » *Source : (The Economist, 9 Septembre 1999)*

En Amérique du Nord : « Sans aucun doute, les Etats-Unis est l'un des plus grands bénéficiaires de mondialisation. Combien est-il alors étonnant que la mondialisation, notamment la politique commerciale, sont devenus de plus en plus controversée et politiquement chargée. » *Source : (The Economist, 28 Septembre 2000)*

En Amérique du Sud : « Après deux années de récession économique [en Argentine], les sondages montrent une augmentation constante dans les sentiments de **nationalisme économique** et le ressentiment grandissant de marchés libres. » *Source : (Survey Argentina, Financial Times, 26 Septembre 1998)*

être analysés par celle-ci. Par la suite, la notion est apparue de temps en temps dans certaines analyses économiques entre les années 1920 et 1940, pour être finalement mise de côté après la Seconde Guerre mondiale à cause de la progression extensive de la pensée libérale et des connotations péjoratives du mot « nationalisme » même. Néanmoins, la notion était réactualisée ces dernières années, notamment dans le vocabulaire des journalistes : les créateurs de l'opinion publique, toujours dans le contexte hâtif.

Dans la rubrique encadrée de côté, on peut voir quelques exemples de la manière dont le syntagme « nationalisme économique » est employé à notre âge. On va voir que la notion était déjà utilisée bien avant les événements de 2005, et que les journaux de chaque coin du monde en ont parlé. L'autre chose provenant de cette illustration est que le nationalisme économique leur sert à décrire l'interventionnisme étatique dans le secteur privé, la destruction de la compétition, l'empêchement des investissements étrangers, le chauvinisme et la politisation d'économie, mais de plus, selon quelques exemples ce phénomène apparaît suite aux échecs de

la mondialisation et de l'économie libre.

Donc, pour conclure, la thèse que l'on voulait encore confirmer dans ce paragraphe est que rien que le nom lui-même de « patriotisme économique » n'est pas nouveau. Or, le patriotisme économique, dans son sens pur ainsi que dans l'ensemble de ses manifestations en pratique, n'est pas un produit de nos jours, de l'âge de la mondialisation. Dans la pratique économique et également dans la littérature en relevant, son concept est bien connu, sous d'autres appellations bien entendu.

La surprise de son évidence récente provient tout à fait des circonstances de notre temps : le patriotisme économique est toujours là, même si l'on s'est mis d'accord sur la poursuite de l'unification économique du monde. En plus, ses apparitions les plus visibles sont justement dans les pays les plus grands protagonistes de cette unification. Ainsi, dans le contexte global, le patriotisme économique sert à démontrer que malgré la doctrine libérale vastement promue, malgré l'effort investi à effacer les frontières économiques et créer un marché global qui permettra une amélioration de bien-être, l'économie nationale reste toujours prioritaire.

Paragraphe 3.1.2. Les circonstances d'apparition du patriotisme économique

Les raisons exogènes.

Dans l'introduction de cette section on a dit qu'il y a deux groupes de facteurs qui peuvent inciter le comportement patriotique économique : les facteurs endogènes et les facteurs exogènes. On va d'abord analyser les raisons globales suite auxquelles le patriotisme économique apparaît, c'est-à-dire on va chercher les causes qui le provoquaient dans les circonstances liées à l'économie internationale. Le point de départ sera de répondre à la question comment la situation du marché international évoquait-elle le patriotisme économique auprès de ses pays -participants ?

On a déjà analysé la relation entre l'idée de libre-échange et le patriotisme économique en général, et on a conclu que ce sont les deux dimensions parallèles qui ne peuvent pas être opposées puisque l'une se base sur l'idéalisme et l'autre sur le réalisme et ainsi, elles n'ont pas de points communs pour pouvoir être mises en relation. Par contre, au niveau moins abstrait, quand on analyse les manifestations, c'est-à-dire les actions

économiques concrètes motivées par l'un et par l'autre, en règle générale, le libre-échange et le patriotisme économique se dérogent en pratique. Les démonstrations de patriotisme économique sont majoritairement de nature protectionniste : dans le sens le plus large, or on ne parle pas exclusivement de mesures protectionnistes classiques. Par ailleurs, les manifestations inspirées par la doctrine néoclassique penchent vers la libéralisation des règles de jeu à l'échelle globale.

Maintenant, en se basant sur l'histoire économique contemporaine, on se rappelle que l'on vit dans un entourage créé, et constamment ajusté, conformément à l'idée de libéralisation économique. Ainsi, grosso modo si le patriotisme économique apparaît, il apparaîtra alors partiellement suite au processus de la globalisation. La mondialisation entraîne une spécialisation élevée et nécessite des ajustements permanents des pays qui y participent. Ainsi, il devient parfois difficile à diriger un si grand nombre de changements, et par la suite, les gouvernements sont tentés d'intervenir pour protéger leurs industries, entreprises, employés. La concurrence globale est sévère et dynamique et ainsi, la poursuite du prestige économique national peut devenir une priorité. En ayant une image positive et attractive devant les autres, le pays fournit une valeur ajoutée à ses entreprises, à ses employés, à soi-même.

L'ancienne théorie de commerce international n'est pas en mesure depuis longtemps d'expliquer l'échange sur le marché global au moment actuel. Au lieu de se baser primordialement sur le rapport de qualité/prix, les préférences de consommateurs finaux se fondent sur la valeur ajoutée : la marque, l'image etc. En même temps, l'adhésion à l'OMC oblige les pays à respecter les mêmes règles de jeu, alias d'établir leurs propres cadres réglementaires conformément à celui global, unique pour tous. Ainsi, les arguments conventionnels en faveur de la protection du commerce, principalement basés sur la perception individuelle que certains accords favorisent les autres pays, ne sont plus valables. Or, la raison du comportement protectionniste provient des règles générales de jeu commercial.

A savoir, à l'époque du protectionnisme classique, on a eu des accords bilatéraux ou le GATT, l'accord multilatéral, qui déterminait les conditions pour le commerce. Donc, le pays X put trouver la raison de protéger son économie du pays Y dans le fait que le pays Z

eut un traitement plus favorable dans ses relations commerciales avec le pays Y. En bref, le pays X est incité à introduire les barrières de commerce avec le pays Y à cause de sa perception qu'autrement il ait triché. Néanmoins, à notre époque, les pays X et Z devraient avoir les mêmes, ou à peu près les mêmes, conditions à faire du commerce avec le pays Y. Au-dessus des accords commerciaux on a maintenant le système commercial international, c'est à dire le cadre de jeu universel, auquel soit on appartient et dont on respecte les règles, soit on est poussé à côté et isolé. Ainsi, plus le système de règles de jeu est développé, plus la source et la base de protectionnisme moderne liées au marché international deviennent beaucoup plus larges.

Ce protectionnisme global n'est rien qu'une démonstration moderne de patriotisme économique. Les pays ouverts sont en même temps les pays interdépendants et ainsi les pays vulnérables. La dernière Crise globale a confirmé cela. Après cette crise, le grand public, notamment celui des pays développés, demande des reconstructions majeures du système économique actuel et appellent de plus en plus au patriotisme économique ce qui, en ce moment, signifie une protection économique. On a essayé de donner une petite illustration de ce constat sur la page suivante.

L'Encadré 6 montre d'abord le résultat d'une recherche menée par l'organisme « Opinion Publique Mondiale »⁸⁹ dans vingt-quatre pays sur la question si le système économique international doit être changé. Le résultat du sondage confirme que, selon les citoyens de la majorité des pays enquêtés, le monde a besoin de grandes reconsidérations après la Crise. Remarquons que beaucoup de la moitié d'échantillons de presque chaque pays ressent le besoin de changements.

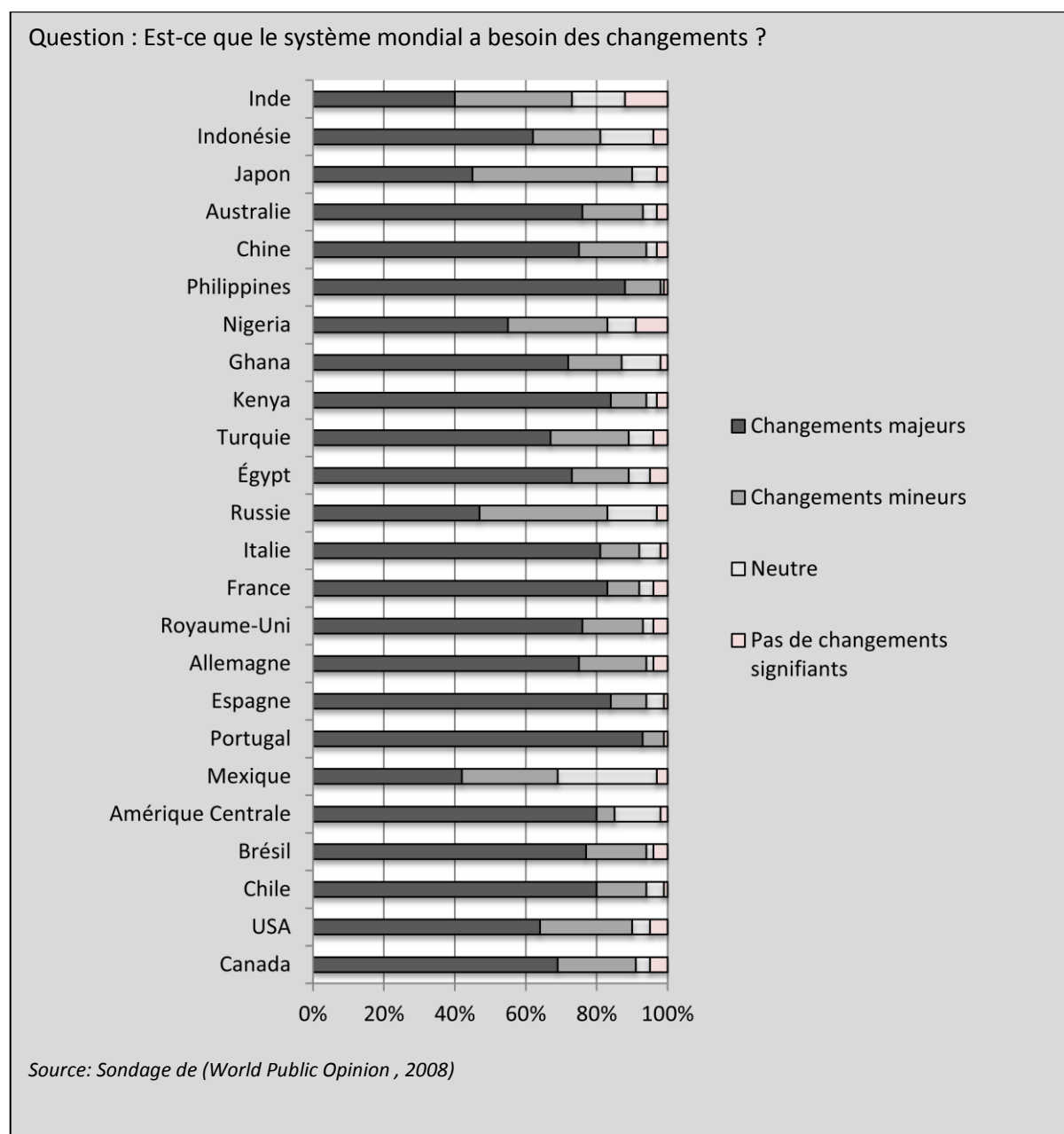
Puis, la deuxième figure présente l'opinion de neuf pays sur la question si le libre-échange et la meilleure façon d'organiser l'économie mondiale. Egalement, selon certaines études⁹⁰ menées aux Etats-Unis, les attitudes à l'égard de l'échange international sont moins guidées par des intérêts égoïstes que par la perception des effets du commerce sur l'économie nationale dans son ensemble. Ce que l'on peut observer est une érosion du

⁸⁹ *angl.* World Public Opinion; <http://www.worldpublicopinion.org>

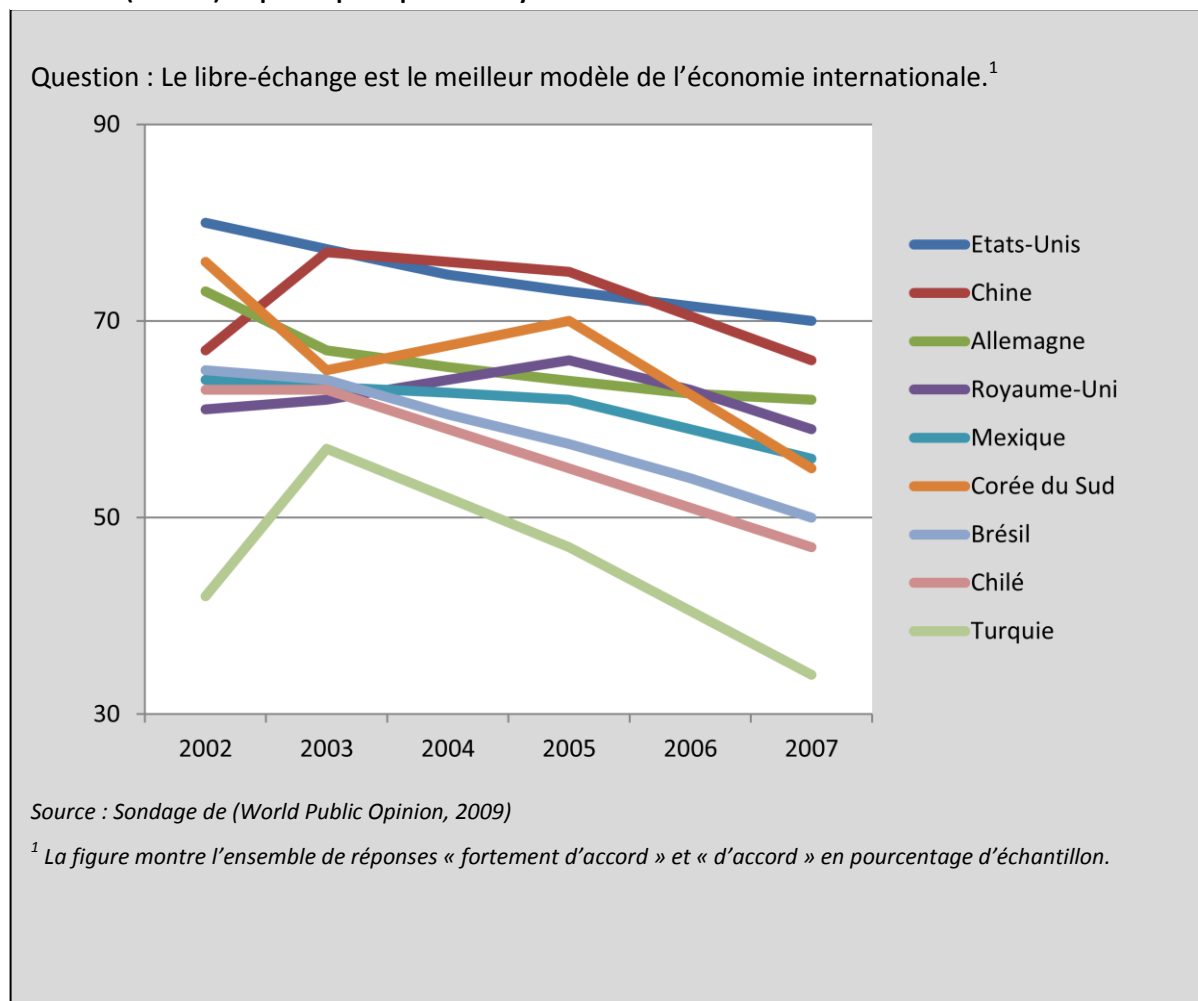
⁹⁰ (Mansfield & Mutz, 2009)

soutien public à cette approche au commerce. En mettant les deux illustrations dans le contexte, on ne peut que conclure que les citoyens ne sont pas satisfaits du fonctionnement de l'économie mondiale et des conséquences de libre-échange. C'est en effet justement sur la base de cette insatisfaction que le patriotisme économique apparaît.

Encadré 6 L'opinion publique sur le système mondial actuel



Encadré 7 (la suite) L'opinion publique sur le système mondial actuel



Les raisons pour le patriotisme économique qui proviennent de l'extérieur du pays sont nombreuses et importantes. Le pays doit influencer le marché mondial et faire face à ses concurrents. De ce fait même, un Etat-nation ne peut pas rester focalisé seulement sur ce qu'il se passe sur son propre territoire. Pourtant, le marché global est devenu complètement imprévisible ; n'oublions pas que l'on était surpris par la Crise globale de 2008. Ainsi, le plus grand défi imposé aux pays au moment actuel est l'incertitude liée à chaque aspect du marché mondial : l'incertitude à l'égard de l'avenir, l'incertitude à l'égard du présent etc.

Le patriotisme économique trouve sa légitimité première justement dans ce contexte incertain auquel tous les pays sont exposés. Donc, on peut dire que la raison exogène globale qui induit les pays au patriotisme économique est l'incertitude d'entourage. Néanmoins, il y a plusieurs facteurs majeurs qui causent cette incertitude et ainsi plusieurs

raisons particulières. Donc, les motifs de nature exogène pour le patriotisme économique, et de la sorte pour les tendances protectionnistes globales, peuvent être regroupés en motifs économiques, politiques, technologiques et de sécurité.

En ce qui concerne les facteurs économiques, certains mouvements sur le marché global ont complètement changé son image. Comme on a dit en parlant de l'aspect stratégique des démonstrations du patriotisme économique, le but du pays est de trouver l'espace pour faire des manœuvres économiques au niveau international et ainsi de soutenir ses propres entreprises. « Il existe aujourd'hui deux catégories de pays: ceux qui ont une stratégie d'accroissement de puissance et ceux qui n'en ont pas »⁹¹. La montée de nouveaux concurrents sur les marchés mondiaux, notamment de la Chine et de l'Inde, a perturbé les relations commerciales globales et a mis en question la perspective des pays développés.

L'Encadré 7 montre une évolution de l'exportation totale et du produit intérieur brut en fonction de la parité de pouvoir d'achat en équivalents dollars américains de six pays émergents : le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine, l'Indonésie et La Corée du Sud. On peut voir que ces six pays seuls font presque 20% de l'exportation mondiale et presque 30% du PIB global. En outre, selon le rapport de la Banque Mondiale⁹² les six pays émergents, seront en tête de l'économie globale en 2025, avec plus de la moitié de la croissance mondiale. Dans son ensemble, les marchés émergents représentent aujourd'hui la moitié de produit intérieur brut (PIB), en taux de parité de pouvoir d'achat, et plus de 40 % d'exportations mondiales⁹³. Ceci met une pression extraordinaire sur les balances de paiement, les coûts de ressources et d'ajustement industriel des pays riches. En addition, les nations-exportatrices riches en ressources, i.e. la Russie, profitent des conditions actuelles, c'est-à-dire d'une forte demande de ressources, pour consolider leur emprise sur les ressources critiques ou leur part de valeur des industries de ressources.

⁹¹ (Harbulot, 2004)

⁹² (Banque Mondiale, 2011)

⁹³ (Enderwick, 2011)

l'espionnage industriel, de l'intelligence économique et même parfois de la guerre économique.

Et finalement, les changements technologiques perpétuels, particulièrement évidents dans le secteur de communication et d'information, n'imposent pas seulement un coût de rajustements élevés, mais nécessitent aussi des grands investissements dans le secteur de recherche et développement. En même temps, ces avancements technologiques se diffusent facilement et changent brusquement la façon de faire et le mode de vie ; ce qui provoque en soi-même l'auto-perception de l'Etat-nation menacé.

Donc, pour conclure, d'une façon générale, c'est en fait l'évolution de l'économie mondiale qui en tant que facteur exogène nourrit et renforce le patriotisme économique qui se matérialise ensuite sous la forme d'une protection globale. L'incertitude d'entourage, les économies émergentes, le progrès technologique rapide, l'uniformisation de culture conduisent les citoyens, et ainsi les gouvernements, à s'inquiéter de leur sécurité et de leur futur en tant que pays indépendant. Comme on verra maintenant, les facteurs endogènes s'attachent à ces facteurs exogènes et le résultat est que les pays de plus en plus remettent en question l'idée de tout échange libre. Donc, de ce fait même, le patriotisme économique n'est qu'une réponse à la mondialisation intensive.

Les raisons endogènes.

Quand on a parlé des raisons exogènes à cause desquelles le patriotisme économique réapparaît à notre âge sous forme de protection globale, on a dit que la base de toutes ses raisons est en fait l'incertitude qui fait partie du marché et des relations globales. De la même façon, on peut dire que le fond de chaque raison endogène qui incite les pays à pratiquer le patriotisme économique est l'héritage économique et socio-politique. Dans ce contexte, l'« héritage » signifierait non seulement les caractéristiques économiques, démographiques, institutionnelles etc. mais également le savoir-faire et la façon de laquelle on approche l'économie, résout des problèmes et organise les priorités.

Concrètement, quatre groupes de facteurs endogènes peuvent être rendus « coupables » pour une hausse du patriotisme économique. En premier lieu, on a des caractéristiques générales de la compétitivité de l'économie nationale, c'est-à-dire des

forces et des faiblesses à l'heure actuelle et dans le contexte de changements perpétuels à l'échelle mondiale. En deuxième lieu, on a le niveau d'implication étrangère dans l'économie domestique. Ceci ne signifie pas seulement le degré de la présence du capital étranger mais également l'amplitude d'influence économique et politique des institutions internationales et des autres pays. En troisième lieu, on a des inquiétudes liées à la question sociale, plus particulièrement à la préservation de l'emploi. Et à la fin, en quatrième lieu, on a le contexte politique avec la culture économique nationale.

Donc, comme premier point on a le facteur des forces et/ou des faiblesses compétitives d'une économie. Comme il est précédemment dit, le système mondial est d'une dynamique extrême qui demande des rajustements perpétuels et rend des prévisions à long terme impossibles à faire. Par ailleurs, puisque le monde est devenu si interconnecté, chaque petit changement global a son reflet dans le niveau d'avantages compétitifs nationaux. Ainsi, ce qui était la force principale d'une économie nationale, pourrait devenir sa faiblesse d'un seul coup. Par conséquent, les raisons de l'apparition du patriotisme économique doivent être cherchées justement dans ces variations négatives de la compétitivité nationale qui proviennent du rattrapage lent de la dynamique dirigée par le marché global.

Ensuite, la deuxième raison, le degré d'implication étrangère dans l'économie domestique, prend son repère de la première. On ne peut pas généraliser, surtout sachant que la quantification de patriotisme économique n'existe pas toujours, mais selon ce qui était observé dans la pratique, les pays riches en ressources rares tendent à y attacher leur développement économique. Ainsi, ces pays font des efforts pour tenir ces secteurs stratégiques de la propriété domestique ; à titre illustratif, on a présenté le cas russe dans l'Encadré 8 qui peut en servir d'exemple.

Encadré 9 Les limites réglementaire sur l'influence étrangère dans les secteurs considéré d'une importance stratégique : l'exemple russe

« Le 16 avril 2008, le Conseil de la Fédération, la Chambre haute de l'Assemblée nationale russe, a adopté une nouvelle loi fédérale sur les procédures pour les investissements étrangers dans les entreprises d'une importance stratégique pour la défense nationale et de la sécurité. La loi impose des nouvelles restrictions aux investisseurs étrangers et à des « groupes de personnes qui comprennent les investisseurs étrangers » qui cherchent à acheter des actions ou à acquérir le contrôle sur les entreprises russes considérées stratégiques.

Selon la même loi, les investissements privés étrangers dans la Société d'hydrocarbures russe sont limités à 10 pour cent, c.à.d. à 5 pour cent si c'est un société appartenant à un Etat étranger qui veut investir. Tout investissement au-delà de ce niveau nécessite une autorisation spéciale par une commission nationale avec le Premier ministre en tête. En outre, en vertu des amendements apportés à la loi de Sous-sol votés en 2008, les permis de développer les grands gisements de pétrole et de gaz iront exclusivement à des sociétés étatiques : Rosneft et Gazprom.

À part de l'industrie du pétrole et des industries y liées, cette loi se rapporte aussi à une longue liste des industries dites « clé », telles que: l'aviation, l'exploitation minière, le cryptage, le développement nucléaire, l'espace, la production d'armes, la télécommunication, la pêche, certains types d'activités d'édition et de télévision et radio couvrant la moitié du pays. Au total, la loi reconnaît quarante-deux types d'activités d'une 'importance stratégique pour la défense nationale et la sécurité de l'Etat russe. »

Source: Voir (Enderwick, 2011) et (Locatelli & Rossiaud, 2011)

A part les pays riche en ressources, les autres pays aussi ont la même tendance à exclure la possibilité de rachats étrangers des entreprises de certains secteurs, sur lesquels leurs stratégies économiques de long terme sont basées; l'exemple mentionné de la France le montre. En même temps, tous les Etats essaient d'attirer le plus grand nombre possible d'investissements directs étrangers et de profiter des externalités. Néanmoins, chaque implication du capital étranger dans l'économie nationale porte certain risque ; on craint que les propriétaires étrangers envoient des profits gagnés sur le marché national dans leur pays d'origine ou ne délocalisent soudainement la production dans un pays plus attractif au niveau des coûts de production ou du système fiscal. Egalement, dans certains cas, les gouvernements veulent s'assurer que les entreprises faisant partie du patrimoine national restent nationales.

Les inquiétudes concernant la présence du capital privé étranger dans certains secteurs domestiques sont également liées à la question si l'investisseur étranger est « adéquat », c'est-à-dire est-ce qu'il sera prêt à jouer selon les règles locales et est-ce qu'il va apporter de vrais bénéfices à l'entreprise qu'il rachète. Etant en recherche perpétuelle d'augmenter son efficacité sur le marché mondial, les sociétés moins efficaces acquièrent celles plus efficaces et productives, afin d'augmenter l'efficacité totale. Pourtant, le résultat final dans la majorité des cas est que l'efficacité dans cette entreprise rachetée diminue aussi. Une telle situation est un exemple des conséquences éventuelles négatives liées à un haut niveau d'implication du capital étranger dans l'économie nationale, ce qui ensuite provoquerait des démonstrations du patriotisme économique afin d'éviter les OPA étrangères sur des champions nationaux. Cependant, on n'a pas de preuves valides que les membres d'une nation auront des bénéfices si une grande entreprise reste nationale.

Donc, en règle générale, les pays préfèrent avoir des investissements étrangers en forme de « Greenfield » qu'en forme de rachats. En même temps, ils essayent de préserver et assurer les réserves publiques afin de pouvoir compter sur l'indépendance économique de long terme de la nation. Alors, on a d'un côté le capital qui est devenu la ressource rare pour laquelle les pays sont en compétition permanente, et de l'autre côté la question de sécurité et de développement durable national. Le point d'intersection de ces deux facteurs donne lieu à l'apparition du patriotisme économique : les pays essayent de se rendre attractifs pour les grands investisseurs de marché global, mais lorsqu'ils y parviennent, ils mettent en question la stratégie nationale, la perspective, l'indépendance, la sécurité nationale.

A part le niveau d'implication du capital privé étranger dans l'économie nationale, l'amplitude d'influence des organisations internationales comme un facteur économique, i.e. le Fond Monétaire International, la Banque Mondiale, l'Organisation Mondiale de Commerce, fait aussi partie du groupe de raisons endogènes. L'impression est parfois que ces institutions enlèvent trop de pouvoir aux Etats-nations, ce qui peut inciter une révolte auprès des citoyens et renforcer le patriotisme économique. Une étude de l'opinion publique sur cette question était menée par l'ISSP dans trente-et-un pays pendant la période entre les années 2003 et 2005 et le résultat est montré sur la figure dans l'Encadré 9.

réponse « d'accord » est supérieur à l'ensemble des réponses « en désaccord » et « fortement en désaccord », avec une seule exception, le Venezuela.

Bien entendu, cette enquête ne mesure pas le niveau réel de l'influence des institutions internationales sur les pays, mais la perception personnelle des citoyens. Néanmoins, elle est intéressante dans le contexte de cette analyse des raisons pour le patriotisme économique parce que, comme on l'a souligné plusieurs fois, le patriotisme, et ainsi le patriotisme économique, apparaît et se renforce tout à fait suite à la perception individuelle d'une « menace » provenant de l'extérieur. Donc, la perception que le pays est trop influencé par les institutions internationales, et que de la sorte la sécurité nationale et le développement durable national sont « mis en péril », peut motiver le patriotisme économique.

Comme troisième raison endogène du patriotisme économique on a des préoccupations sociales. Ces préoccupations sont surtout liées à la préservation d'emplois. Cette crainte est, encore, étroitement liée aux fusions et acquisitions des grosses entreprises nationales avec des entreprises étrangères qui ne sont pas généralement si sensibles concernant les buts sociaux domestiques. Un des exemples typiques est celui de Renault, le constructeur automobile partiellement étatique. Etant connue pour ses préoccupations sociales, cette entreprise française a été sévèrement jugée par la presse à cause de sa décision de fermer son usine belge de Vilvoorde. A cette époque, le grand public a souligné que ces préoccupations ne semblent pas s'appliquer aux employés étrangers.

Un tel comportement a eu son propre nom dans la théorie économique moderne : la prétendue politique de « chacun pour soi ». Ce syntagme est utilisé dans la littérature pour décrire la pratique de monopole à l'étranger par des champions nationaux, approuvée par le gouvernement. La pratique montre, et les études l'ont mis au point, que même les Etats les plus concernés par la maximisation du bien-être social ne démontrent pas avoir les mêmes préoccupations pour les citoyens des autres pays. D'ailleurs, ils ont tendance à renforcer la position monopoliste de ses entreprises sur des marchés étrangers ainsi que de les favoriser par rapport à des concurrents étrangers sur le terrain domestique.

Et finalement, la quatrième source endogène du patriotisme économique contemporain est liée à des circonstances uniques et historiques qui se reflètent dans la

structure politique d'un pays. La vie politique de chaque pays est un jeu stratégique et dynamique entre les groupes d'intérêt variés, et le résultat du jeu se transfère sur tous les domaines, y compris l'économie, et a son impact sur le niveau du patriotisme économique étatique, bien entendu. Les membres de ces groupes d'intérêt, les partis politiques, les lobbies, les organisations non gouvernementales etc., en plus des intérêts nationaux, introduisent leurs propres intérêts dans le jeu.

Dans la littérature économique, il y a des théories qui analysent justement la relation entre l'aspect politique d'un pays et son approche aux intégrations économiques internationales. Par conséquent, on a des modèles théoriques économiques selon lesquels l'approche des pouvoirs publics à l'économie nationale, y compris les décisions concernant le degré et la structure de son implication dans l'économie internationale, dépendent aussi de leur motif privé d'être réélu. On va faire une brève rétrospective de ces modèles qui, bien que s'adressant primordiallement au protectionnisme classique sont toujours d'une importance à cette analyse vu qu'ils mettent en rapport le choix politique avec l'approche à l'économie internationale.

Le modèle de l'électeur médian ⁹⁴ explique le choix économique comme une conséquence de démocratie directe. On présume que chaque individu possède une même quantité de travail et que les rémunérations sont égales, alors que les dotations en capital sont inégales. Les revenus individuels représentent une somme du salaire, de la dotation en capital et d'une fraction de recettes douanières reversée par l'État à chaque particulier. Donc, selon ce modèle, les revenus individuels sont en fonction du choix de la politique commerciale. L'utilité d'un individu dépend de la différence entre ses revenus et les prix domestiques. Chacun préfère un tel taux de protection qui lui permettra de maximiser son utilité, et en fonction de ceci il vote l'option qui le lui offre.

La conclusion principale est que le choix de politique commerciale est le résultat de la majorité de voix. Même s'il est difficile d'imaginer qu'un individu soit consulté à propos du choix de politique commerciale, ainsi qu'il ait une représentation claire comment le touche-t-elle, le modèle est de valeur dû au fait qu'il met en rapport les préférences individuelles

⁹⁴ Voir (Mayer, 1984)

avec le choix collectif. Dans le cadre d'analyse du patriotisme économique, les apports de ce modèle indiquent une façon de laquelle le choix politique peut engendrer la pratique du patriotisme économique. Or, le modèle représente l'une des possibilités à expliquer le cadre politique en tant que facteur endogène pour le patriotisme économique et ses manifestations.

Quant à un autre modèle⁹⁵, le choix de politique commerciale dépend du pouvoir des lobbies. D'un côté on a deux groupes d'intérêt, les détenteurs des capitaux et du travail, et de l'autre côté on a les deux parties politiques. Les revenus de capitalistes et ceux de travailleurs varient inversement en fonction du régime commercial, ce qui laisse supposer qu'un groupe demandera le libre-échange tandis que l'autre préférera la protection. Chacun de ces groupes de pression apporte son soutien à un parti politique qui va, subséquemment, représenter leurs intérêts. Le résultat d'élection dépend pourtant du financement : plus il est grand, plus la probabilité d'élection du parti augmente.

Grâce au concept général de ce modèle, on peut voir comment le réseau entre les groupes d'intérêt et des politiciens peut avoir des conséquences sur le choix d'approche à l'économie nationale. Cette idée est très intéressante vu que l'apparence du patriotisme économique français est très souvent caractérisée comme le résultat des relations personnelles entre les hommes politiques et le secteur privé. A savoir, une telle relation a même eu son appellation dans la littérature : le prétendu « réseau à la française ».

Le dernier modèle relevant de cette problématique est le modèle de la fonction de soutien politique⁹⁶. On assume qu'il y a trois joueurs : d'abord le gouvernement, c'est-à-dire le décideur public, qui souhaite garder sa position, puis le lobby de producteurs dont les revenus augmentent si les mesures protectionnistes s'élèvent et finalement les consommateurs qui préfèrent l'économie ouverte puisque cela incite une baisse des prix. Le lobby est capable d'apporter un soutien financier au gouvernement alors que les consommateurs le votent effectivement. Entre les deux feux, et avec ses intérêts propres, la seule solution pour le gouvernement sera une telle politique commerciale qui effectuera la

⁹⁵ Voir (Magee, Brock, & Young, 1989)

⁹⁶ Voir (Hillman, Declining Industries and Political-Support Protectionist Motives, 1982)

réalisation la plus rapide des intérêts d'une partie avec les pertes minimales de l'autre. Autrement dit, le gouvernement introduira le protectionnisme à un tel point que les revenus de producteurs augmentent plus vite que les inconvénients de consommateurs.

En outre, on peut encore développer⁹⁷ le modèle en séparant le lobby des producteurs en deux, dont chaque groupe possède un facteur spécifique et par conséquent exige des mesures commerciales différentes. Chaque groupe de pression offre au gouvernement une certaine contribution financière qui maximise son utilité. Dans ce sens, le gouvernement choisira à la fin un niveau de protection qui maximisera sa fonction d'utilité, définie comme une moyenne pondérée des contributions versées par les lobbies et du bien-être collectif. Donc, quant à ce modèle, la protection d'une branche est d'autant plus élevée que la part de la production domestique est élevée par rapport aux implorations et que la sensibilité des prix par rapport aux flux commerciaux est faible.

Ce modèle est très précieux parce qu'il décrit le mieux la réalité en introduisant le décideur public en tant qu'un agent à part, qui a ses propres intérêts. D'après ses apports, la politique commerciale n'est rien d'autre que le résultat d'un arbitrage entre les intérêts collectifs, les intérêts des groupes de pression et les intérêts privés des pouvoirs publics. Dans un cadre plus large, ceci peut être une explication du choix du patriotisme économique ; en fait, du choix de déclarer certaines actions comme actions du patriotisme économique. On peut vraiment poser la question si un tel patriotisme économique et les actions qui en proviennent, fondé purement sur des raisons politiques, peuvent être considérés comme sincères, c'est-à-dire comme le patriotisme économique dans le vrai sens du mot.

A la fin, il reste à mentionner une autre caractéristique endogène importante qui peut engendrer le patriotisme économique : la culture économique nationale. C'est un ensemble de particularités profondes et évidentes d'une économie nationale, qui peuvent être en forme de symboles, de valeurs, d'institutions et qui reflètent fortement le mode de fonctionnement général des mécanismes économiques de cet endroit. Ces spécificités ne varient pas significativement au sein d'une nation, mais montrent des grandes différences

⁹⁷ Voir (Grossman & Helpman, 1994)

entre les pays. A part les nations politiques qui ont développé leur propre culture politique, on peut également parler des nations économiques et leurs aspects culturels.

A titre illustratif, la culture économique allemande est souvent traditionnelle: les taux d'épargne sont élevés, la concurrence de prix est atténuée par une préférence pour la qualité, la sécurité est considérée comme importante, la spéculation n'est pas appréciée, la compétence professionnelle est très valorisée, le collectivisme et la discipline représentent le noyau de valeurs culturelles, etc. Donc, les cultures économiques nationales en tant qu'ensemble de valeurs et pratiques se trouvent au cœur d'éléments constitutifs d'une nation économique et par conséquent, donnent le contexte pour le patriotisme économique particulier.

L'apparition et les formes du patriotisme économique sont en fonction des circonstances au moment historique, économique et socio-politique. Les conditions actuelles sont telles que le patriotisme économique se manifeste sous la forme d'une protection économique globale. La croissance du protectionnisme à l'échelle globale arrive en tant que processus graduel : il n'est pas possible d'identifier un seul facteur ou événement. Néanmoins, on peut faire la différence entre les deux groupes de motifs qui, en tant que résultat de synergie, donnent lieu aux démonstrations de patriotisme économique contemporain.

Grosso modo, on voit le patriotisme économique mis en œuvre comme une réaction à de nombreuses nouvelles circonstances économiques provenant de la mondialisation, ou suite aux particularités du pays même. Contrairement au protectionnisme « classique » où on a un seul joueur, l'Etat, le « nouveau » protectionnisme dit « global » reposant sur le patriotisme économique contemporain, est à la fois demandé et offert par les trois agents économiques : l'individu, surtout dans son rôle de consommateur, l'entreprise, ou le secteur privé et l'Etat. Ce sujet, ainsi que le sujet de spécificité d'une telle protection globale, sera analysé dans la section suivante.

⁹⁸ Voir (Streeck, 1997)

Section 3.2. Les points-clés du patriotisme économique contemporaine

Bien que le syntagme de « patriotisme économique » soit récent, le concept lui-même est déjà connu. L'approche mettant au point les intérêts d'une économie nationale était adoptée en pratique et suggérée dans la littérature depuis longtemps. Pourtant, les démonstrations d'une telle approche, c'est-à-dire les instruments conseillés et les actions prises, évoluent en fonction des changements globaux et des circonstances locales. Egalement, le contexte socio-politique changé fait subir certaines mutations du rôle des agents économiques afin de mieux s'adapter à de nouvelles circonstances.

Cette section analyse la place du consommateur, de l'Etat et de l'entreprise dans le concept de patriotisme économique, or on essaye de découvrir les relations « patriotiques économiques » dans un pays national ; d'où viennent certains comportements patriotiques économiques et qui les demande ? A cet égard, on met en évidence que ce n'est plus que l'Etat qui est le joueur principal et central mais que les autres agents économiques (l'individu comme le consommateur et l'entreprise) ont eux aussi un rôle important. D'ailleurs, l'initiative pour le patriotisme économique peut provenir de chacun de ces trois agents, et ils ont tous leurs propres moyens d'y répondre.

Ensuite, comme dans le chapitre suivant on analyse les interventions concrètes mises en pratique qui se basent sur le patriotisme économique, dans le deuxième paragraphe de cette section on va tenter d'en donner une sorte d'introduction en titrant leurs caractéristiques communes. Ainsi, on verra que les actions « patriotiques économiques » contemporaines ont tendance à être prises d'une manière ad-hoc et sélective, qu'elles s'enchaînent et reprennent à l'échelle globale ; donc, elles ne sont pas typiques pour quelques pays, qu'elles comprennent ordinairement un aspect protectionniste et interventionniste, et finalement, qu'elles promulguent toutes l'intérêt d'Etat-nation.

Paragraphe 3.2.1. Les agents économiques 'patriotiques' : demande et offre pour le patriotisme économique

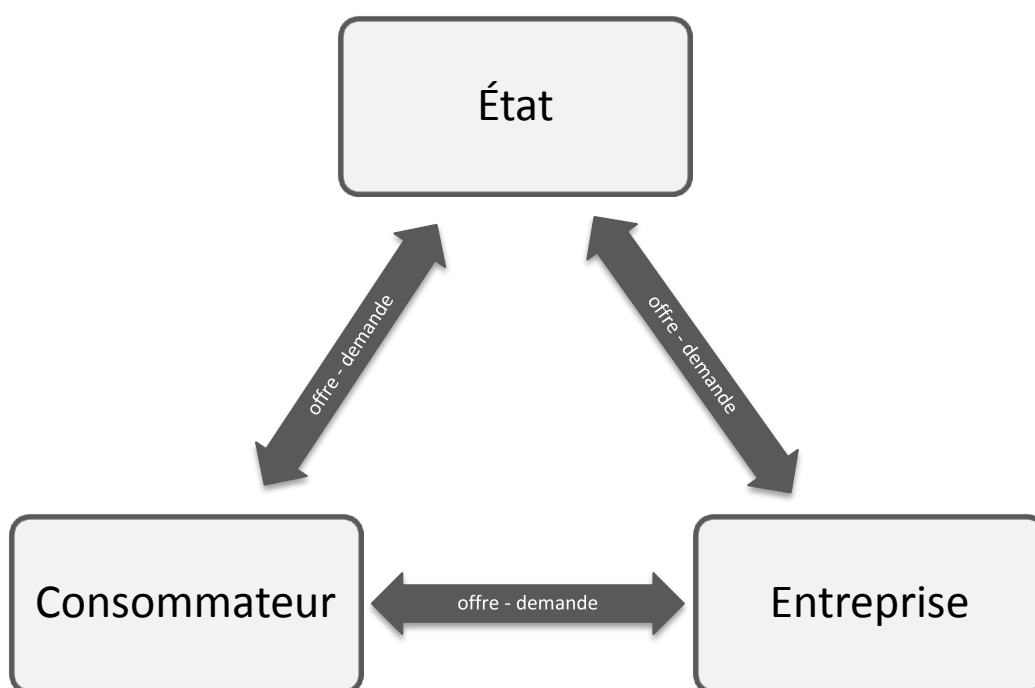
Autant l'échange international est devenu complexe suite à un processus de mondialisation accéléré et des changements perpétuels, autant les relations entre les agents économiques dans un pays sont devenues plus compliquées. Les rôles de l'individu et du secteur privé sont de plus en plus importants afin de déterminer le niveau et la forme d'intégration de l'économie domestique dans l'économie mondiale. Face à une grande pression afin de sauvegarder et d'améliorer la situation économique du pays, ses participants ont besoin d'une sorte de solidarité. On entend souvent des appels de consommateurs faits au capital privé domestique à mettre en œuvre leur patriotisme économique, et vice versa.

Ainsi, différemment du protectionnisme « classique », l'initiateur et/ou l'inspirateur du nouveau protectionnisme global basé sur le patriotisme économique contemporain n'est plus que l'Etat. De la théorie du protectionnisme on a vu que dans ce jeu « classique » l'ordre des joueurs était très simple : le gouvernement, alias les pouvoirs publics, est le seul à offrir une protection et les fabricants domestiques en ont besoin. Après, ces producteurs peuvent s'organiser en « groupes de représentation », c'est-à-dire en lobbies, mais le rapport reste toujours le même, un joueur de chaque côté. La raison pour laquelle on a un si simple partage de rôles dans le concept classique de protectionnisme est dû au fait que les mesures sont telles que seul le gouvernement est autorisé à les offrir.

Par ailleurs, le patriotisme économique est un état d'esprit, un attachement à son économie qui incite à la superposer sur des intérêts de l'économie mondiale. Etant de telle nature, il n'est pas exclusivement lié à l'Etat, mais il peut apparaître auprès de ceux qui ont conscience que leur situation économique est directement conditionnée par le niveau de développement de leur économie nationale. En effet, on a essayé de présenter le patriotisme économique en tant qu'une des formes de patriotisme, ce qui est en soi-même une des formes d'identification sociale d'un individu, qui s'associe aux organismes différents et y incorpore son approche patriotique à l'économie. Par conséquent, on peut aussi détecter les traces du patriotisme économique à travers des politiques économiques, à travers des stratégies d'entreprises, à travers de la consommation etc.

Donc, le concept de patriotisme économique est plus riche avec le nombre d'agents qui en offrent et en demandent : des leaders nationaux, des partis politiques, des corps industriels, des employés, des consommateurs, des organisations non-gouvernementales, etc. On laisse supposer ici qu'en fait tous ces groupes intéressés ont trois dénominateurs communs : individu, organisations et État/gouvernement. Or, dans l'autre sens, on dit que ces trois agents peuvent prendre tous ces rôles précédemment titrés et offrir ou demander du patriotisme économique. La Figure 16 offre une illustration des rôles principaux dans le concept de patriotisme économique contemporain.

Figure 16 L'offre et la demande de patriotisme économique



Il y a plusieurs raisons pour lesquelles on a choisi de représenter primordialement l'individu comme un consommateur et les organisations en tant que secteur privé dans ce triptyque-là. La première, et la plus importante, est que l'on essaye de placer le concept de patriotisme économique dans le contexte actuel d'économie mondiale. Le système économique global est en un ordre capitaliste, et la société moderne est une société de consommation. Ensuite, le deuxième argument serait que cette sélection de rôles correspond le mieux à une approche marketing, nécessaire pour cette analyse. À savoir, on a déjà parlé d'un fort aspect promotionnel de comportement patriotique économique et en

plus, le patriotisme économique est une forme d'identification sociale et en tant que tel il résulte en partie d'une influence sociale dont une des formes est justement le marketing.

Ensuite, il faudrait souligner que dans ce concept de patriotisme économique contemporain, l'État reste dominant. On l'a bien compris vu qu'il a le plus de pouvoirs dans sa disposition et ainsi le plus de possibilités et d'opportunités pour pratiquer le patriotisme économique et répondre à la demande des autres agents. En outre, c'est également avec raison que l'État-nation prend toujours la place centrale dans l'ordre économique ; la thèse que l'on a essayé de prouver sur les pages précédentes. Pourtant, ce qui différencie le nouveau protectionnisme global provenant du patriotisme économique contemporain, du protectionnisme classique, est justement le rôle beaucoup plus actif des autres agents économiques.

Donc, dépendant de la situation particulière, le consommateur, le secteur privé et l'État peuvent se trouver sur le côté de l'offre ou de la demande pour le patriotisme économique. Ce qu'il faut souligner est que chacun des ces acteurs peut lancer le cycle c'est-à-dire initier la vague de patriotisme économique. A savoir, l'empirie démontre qu'une démonstration de patriotisme économique incite la réaction de même nature et ainsi de suite. Donc, lorsque l'un des agents demande pour le patriotisme économique d'un autre, ceci va avoir son reflet dans le comportement de ce troisième.

Par conséquent, on peut conclure que les relations entre les agents dans ce concept de patriotisme économique peuvent être directes ou indirectes. A titre d'exemple, le consommateur peut presser le gouvernement à faire certaines actions patriotiques économiques. Dans ce cas alors on parle d'une relation, alias demande, directe. Par ailleurs, le gouvernement en faisant ces actions demandées, touche le secteur privé et incite certaines démonstrations de leur patriotisme économique. Ainsi, le consommateur est en relation directe avec le secteur privé, mais d'une façon indirecte avec l'État en tant qu'intermédiaire.

L'histoire de Wal-Mart, encadrée ci-dessous, illustre cette interdépendance entre l'offre et la demande pour le patriotisme économique de ces trois agents. Ayant peur de la concurrence étrangère et tout ce qu'elle engendre, les commerçants indiens ont appelé au patriotisme économique de leur gouvernement, c'est-à-dire l'ont demandé. Les pouvoirs

publics ont ensuite passé la demande aux consommateurs qui ont rejoint les protestations des commerçants contre l'entrée de Wal-Mart sur le marché du commerce indien. Néanmoins, cette grande société de la distribution a réussi ses intentions et fait toujours ses affaires en Inde. Ainsi, la morale « en plus » de cette histoire est que souvent les besoins de protection ne soient pas satisfaits.

Encadré 11 L'illustration des relations des agents économiques à l'égard de la demande et offre pour le patriotisme économique : le cas de Walmart à l'Inde

« Le secteur du commerce en détail indien est très fragmenté. Selon les sociétés de conseil globales AC Nielsen et KSA Technopak, l'Inde a la plus forte densité de magasin dans le monde: en 2001, ils ont estimé qu'il y avait 11 points de vente pour mille habitants dont seulement 4 pour cent étaient plus grandes que 45 m². Par ailleurs, le plus important détaillant au niveau mondial est Walmart ; cette entreprise a des chiffres d'affaires annuels moyens de 256 milliards de dollars, un taux moyen de croissance annuelle de 12-13 pour cent et 4806 magasins dans le monde entier d'une taille moyenne de 7900m².

En 2007, grâce au partenariat avec une grande compagnie de téléphonie mobile indienne, Walmart a entré sur le marché de l'Inde. Vu que la loi actuelle locale ne permettait pas à des grands détaillants étrangers de vendre directement aux consommateurs, mais rend possible de conduire des opérations de ventes en gros, l'alliance de ces deux entreprises a envisagé de construire quinzaine de grands établissement de ventes en gros et de développer une chaîne d'approvisionnement à l'échelle nationale au cours des sept prochaines années.

Juste quelques jours après Walmart et Bharti Enterprises ont signé le contrat, plusieurs milliers de détaillants ont organisé des protestes contre cet accord à travers le pays. Bien que les Indiens ordinaires n'allaient pas être en mesure d'acheter directement dans les nouveaux magasins, cette affaire de vente en gros de Wal-Mart était aperçue comme une façade pour que les grandes corporations entrent sur le marché de l'Inde. « Les moyens de subsistance des commerçants de détail sont en jeu. Si les grands géants de distribution comme Walmart et Reliance entrent dans le pays, les petits commerçants seront finis », a déclaré Praveen Khandelwal, le secrétaire général de la Confédération de tous les commerçants indiens à New Delhi, et également ajouté que tous les deux leaders de parti au pouvoir, Sonia Gandhi et le Premier ministre Manmohan Singh, ont reconnu le danger qui en provient. Quant aux analystes locaux, la crainte des petits commerçants était justifiée ; ils ont évalué que ce mouvement de Wal-Mart est en fait la première étape de sa campagne à long terme pour obtenir l'autorisation à vendre directement aux consommateurs indiens .

Les consommateurs ont assez vite rejoint les détaillants en proteste. Soixante ans après les protestes pour l'indépendance du Royaume-Uni, on a encore une fois entendu le peuple indien scandant du slogan « Quittez l'Inde ». Au cours de l'une de manifestations, les protestants ont brûlé l'effigie d'un démon à dix têtes roses et jaunes dont chaque tête était inscrite avec le nom d'une de marques de Walmart. »

Source : Voir (Guruswamy, Sharma, Mohanty, & Korah, 2006), (Gentleman, 2007), (David, 2007)

A part demander pour le patriotisme économique des consommateurs par le biais de l'État, le secteur privé le demande également d'une façon directe ; en effet ce sont plutôt des appels qu'une demande dans le vrai sens du mot. A savoir, les entreprises comptent souvent sur le patriotisme économique de consommateur domestique comme un outil pour augmenter la vente sur le marché national. Ainsi, dans la pratique on a une foule d'exemples : publicités , affiches , slogans (etc..) « patriotiques ». Par exemple, la société américaine General Motors après le 11. Septembre a lancé une publicité à la télévision dont la ligne supérieure a été la suivante: « Le rêve américain. Nous refusons de laisser quiconque l'emporter. Ainsi, GM annonce un financement sans intérêt. A chaque nouvelle voiture. Et à chaque nouveau camion. Maintenant, jusqu'au 31 octobre. Croyez au rêve. Croyez en l'autre. Garder l'Amérique roulant ».

Ce type d'appels au patriotisme économique doit être compris plutôt comme une tentative de profiter des circonstances, d'un niveau élevé de patriotisme économique des consommateurs, qu'une réaction à des menaces provenant de l'extérieur et ainsi une demande de « solidarité » entre les agents économiques du même pays. Par contre, les mouvements de producteurs nationaux présentent un vrai essai de sauvegarde du business domestique et ainsi un bon exemple de la demande pour le patriotisme économique de consommateurs par le secteur privé.

Par exemple, le "Mouvement pour l'appréciation des produits brésiliens,"⁹⁹ et leur slogan "Achetez brésilien", est une association des producteurs brésiliens visant à persuader les consommateurs brésiliens que l'achat de produits fabriqués localement est, en termes de qualité et de prix, le choix le plus rationnel et socialement bénéfique. Selon les industriels, chaque trente mille dollars d'importations signifie un emploi de moins au Brésil. L'organisation ne veut ni interdire les importations, ni imposer certain modèle de consommation aux brésiliens, mais plutôt leur faire prendre conscience des conséquences de leurs décisions d'achat.

⁹⁹ (Osava, 1998)

Ensuite, comme autre exemple, on peut évoquer une campagne faite au milieu des années 90 aux Etats-Unis, où le Conseil « Crafted with Pride in USA »¹⁰⁰ a promu activement les produits fabriqués en Amérique afin de protéger les emplois à domicile, en encourageant les consommateurs américains à acheter des produits fabriqués en Amérique. Les revendeurs ont accepté le défi et commencé de le promouvoir eux-mêmes. Les diverses publications ont produit des rapports soulignant les résultats positifs de cette campagne. En outre, ce genre d'activités des entreprises est devenu de plus en plus fréquent ces dernières décennies et présent dans la majorité des pays.

De l'autre côté, le secteur privé se trouve plus souvent dans le rôle d'« offreur » du patriotisme économique, c'est-à-dire qu'on lui demande et attend de lui de faire preuve de patriotisme économique. Par exemple, il y a des cas où les consommateurs attendent le patriotisme économique de ses entreprises nationales à l'égard de la qualité de leur offre sur le marché national. A titre illustratif, on peut se servir du cas d'importation des jouets aux Etats-Unis¹⁰¹ où, suite aux inquiétudes à propos de la structure d'offre sur le marché, les consommateurs américains ont lancé un appel aux importateurs et fabricants de jouets de respecter la demande domestique et introduire des tests de qualité plus stricts.

A savoir, comme la compétition étrangère, et notamment chinoise, a occupé une très grande partie du marché américain, à cause des prix bas, les consommateurs ont des difficultés pour trouver des jouets produits entièrement aux Etats-Unis dont ils ne doutent pas de la qualité. Ensuite, les plus grands fabricants de jouets américains, Mattel, Lego etc., ont introduit des tests additionnels pour chaque part de jouet importés, et joint la demande des consommateurs pour augmenter le standard de ce segment de marché national. Finalement, une nouvelle législation rendant ces tests obligatoires, était introduite.

Par contre, les appels au patriotisme économique d'entreprises nationales lancé par l'Etat sont notamment devenus visibles au cours de cette dernière Crise de 2008. Cette demande s'adresse surtout à de grandes entreprises qui font leurs affaires à l'échelle internationale ; on leur demande de relocaliser leurs productions dans le pays d'origine. En

¹⁰⁰ *angl.* "Produit avec la fierté aux Etats-Unis"

¹⁰¹ Voir (Enderwick, 2011) et (Lipton & Story, 2007)

plus, les gouvernements nationaux fondent leurs espoirs dans le patriotisme économique de ses entreprises dans le contexte de leur choix de coopérants principaux, d'employés, de plan d'investissements, d'expatriation des profits etc. Pourtant, on verra aussi que c'est souvent l'Etat lui-même, c'est-à-dire les imposables, qui « paient » le coût du patriotisme économique des grosses entreprises.

Ensuite, dans le cas de Wal-Mart on a vu le consommateur du côté de l'offre de patriotisme économique. On a dit que la demande et l'offre provenant de chacun de ces agents sont interconnectés, s'influencent et se renforcent mutuellement. Néanmoins, ce cycle de patriotisme économique commence le plus souvent à partir de l'individu, alias le consommateur. L'explication est simple : le patriotisme économique est d'abord un attachement individuel qui provient de l'identification sociale qui encore fait partie de l'identité nationale. Donc, grosso modo, on peut dire que ce sont les consommateurs, qui sont à la fois les électeurs, dont la demande, ou même les attentes, pour le patriotisme économique du côté de l'État démarre le processus.

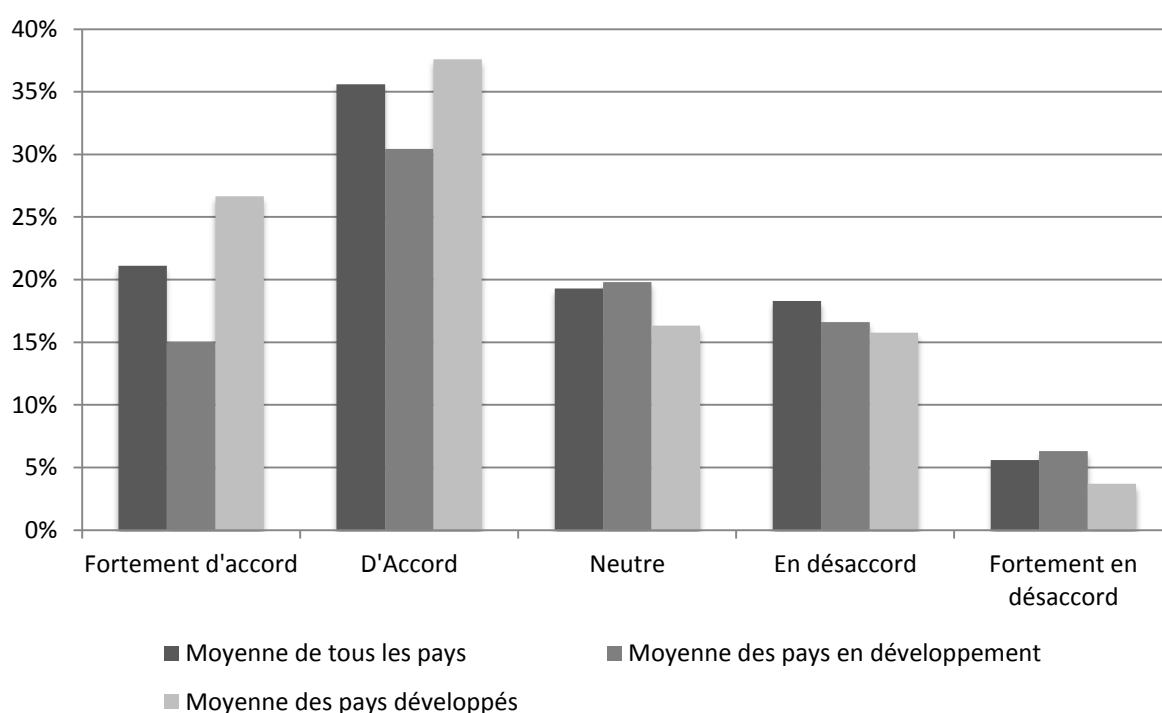
Ce cas où l'individu demande à l'Etat pour le patriotisme économique est le plus analysé dans la littérature. Ainsi, il y a plusieurs recherches sur lesquelles on peut s'appuyer afin de désigner le profil de consommateur qui attend les actions patriotiques économiques de l'État, c'est-à-dire un certain type d'interventions et/ou de protection. Les figures ci-dessous montrent les résultats de deux recherches faites par l'ISSP dans trente-deux pays entre les années 2003 et 2005. Aux fins de cette analyse, on a partagé tous les pays en deux groupes : les pays en développement et les pays développés, et on a calculé les moyennes de chaque groupe ainsi que la moyenne de tous les pays.

La Figure 17 démontre le résultat de sondage obtenu sur la question si les pays devraient limiter l'importation des produits étrangers afin de protéger l'économie nationale. On voit que les enquêtés sont en moyenne majoritairement d'accord avec ce constat : 45 pour cent. Après, la Figure 18 met en évidence les réponses sur la question si les pays devraient suivre leurs propres intérêts même si cela conduit à des conflits avec les autres

¹⁰² *abrev. angl.* International Social Survey Program = Enquête Sociale Internationale; <http://www.issp.org>

nations. Le résultat montre que les citoyens favorisent toujours leur propre pays ; au total, 51 pour cent des réponses sont d'accord ou fortement d'accord avec la déclaration par rapport à 27 pour cent, ou deux fois moins, de ceux qui disent le contraire. Egalement, on peut remarquer qu'il n'y a pas une différence énorme entre les réponses moyennes dans les pays développés et les pays en voie de développement. Pourtant, on va analyser les figures plus profondément.

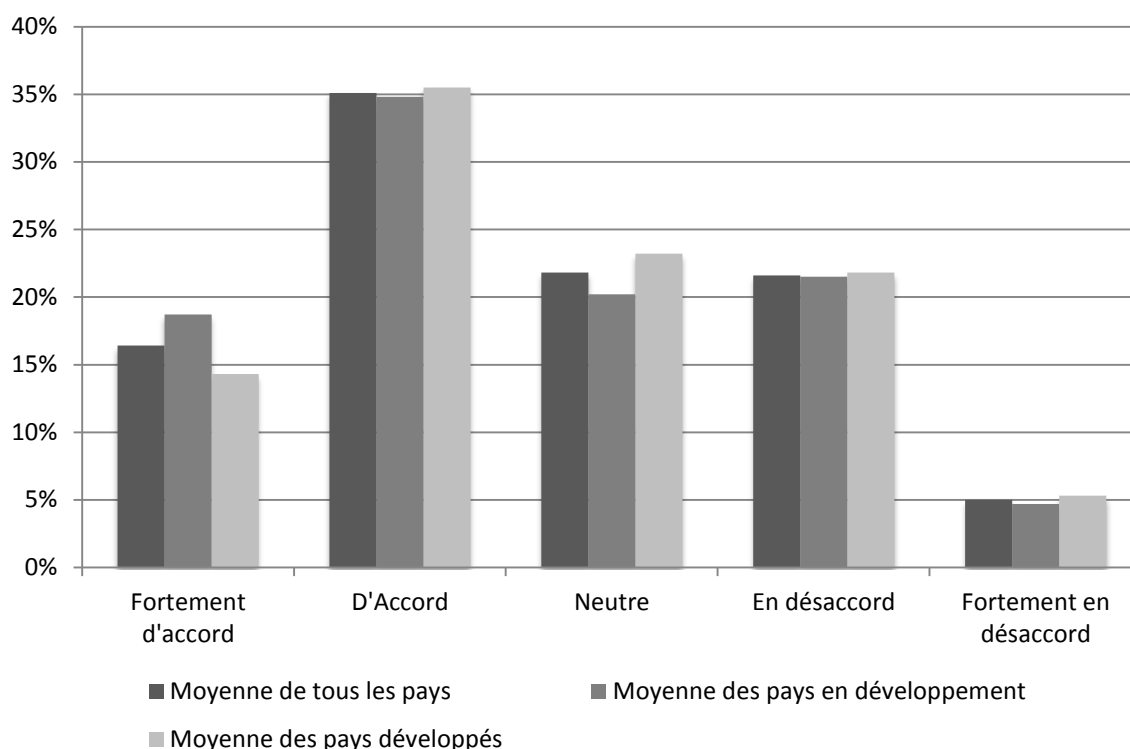
Figure 17 Le pays devrait limiter l'importation des produits étrangers afin de protéger l'économie nationale¹⁰³



Source : Base de donnée de l'ISSP, <http://www.issp.org>

¹⁰³ Se référer à l'Annexe 1

Figure 18 Le pays devrait suivre ses propres intérêts, même si cela conduit à des conflits avec les autres nations¹⁰⁴



Source : Base de donnée de l'ISSP, <http://www.issp.org>

Tout d'abord, bien que la liaison entre les deux questions posées et le concept de patriotisme économique soit évidente, on peut essayer d'en donner quelques commentaires. A savoir, la première déclaration met en question si le pays devrait limiter l'importation des produits étrangers afin de protéger l'économie nationale. Cette question peut être interprétée comme une demande si l'on a besoin d'une protection économique ou non ; donc, autrement dit, est-ce que l'on a besoin des démonstrations du patriotisme économique ou non. Par conséquent, on peut voir cette question comme une demande par des individus du patriotisme économique d'État, alias de gouvernement.

La deuxième déclaration testée, si le pays devrait suivre ses propres intérêts, reflète encore mieux l'esprit de patriotisme économique. Comme il est dit, le patriotisme

¹⁰⁴ Se référer à l'Annexe 2

économique est un attachement à l'économie nationale, ce qui implique une suprématie des intérêts économiques nationaux à tout autre, même à ceux globaux. De l'autre côté, la syntaxe comprise dans la question posée , « suivre ses propres intérêts », se réfère justement à cet égoïsme économique au niveau national, ce qui est en effet le patriotisme économique. Par conséquent, cette déclaration peut être interprétée comme la question si le pays devrait adopter une approche économique patriotique ou, encore plus simplement, si le pays devrait être un patriote économique.

En regardant le premier cas, on peut remarquer intuitivement que le nombre moyen de ceux qui sont « d'accord » et « fortement d'accord » dans les pays développés et les plus impliqués dans la mondialisation est légèrement plus fort que le nombre moyen d'échantillon complet. Comme la Figure 16 la montre bien, la somme des réponses qui confirme la déclaration questionnée, c'est-à-dire la somme de « d'accord » et « fortement d'accord », est soixante-cinq pour cent dans les pays développés et quarante-cinq pour cent dans les pays en développement. Par contre, le pourcentage moyen de réponses dérogeant l'hypothèse est vingt pour cent dans les pays développés et vingt-trois pour cent dans les pays en développement. Ceci affirme encore une fois que les pays développés, ceux qui ont conduit ce processus de globalisation, sont en fait ceux dont la population demande le plus à être protégée.

Une façon dont on peut expliquer cette observation est par le biais de l'influence politique. A savoir, les pays les moins développés sont également les pays moins impliqués dans le processus de globalisation et en plus ceux qui s'appuient fortement sur l'aide financière internationale. Par conséquent, l'impact des organisations qui sont les promoteurs principaux de libre-échange, le FMI, la BM et leurs satellites, se sent beaucoup plus sur leur territoire, notamment dans les politiques et les discours de pouvoirs politiques et surtout si le pays était auparavant sous un système autoritaire penchant vers l'autarcie et l'autosuffisance. Ainsi, la population de ces pays attend plus de la libéralisation économique. Par ailleurs, une plus grande implication dans le processus de mondialisation ainsi qu'un plus haut niveau d'indépendance du financement international rend l'approche patriotique économique plus possible dans les pays développés.

Par ailleurs, la Figure 17 montre les résultats obtenus par rapport à la deuxième déclaration testée, si les pays devraient suivre leurs propres intérêts. Ce que l'on peut remarquer est que les résultats moyens des deux échantillons sont presque cohérents : le rapport entre ceux qui affirment l'hypothèse et ceux qui le nient est 50% contre 27% dans les pays développés, or 54% contre 27% dans les pays en développement.

Certaines recherches menées à partir des données de l'ISSP confirment les observations intuitives, et vont plus loin en « dressant le profil » de demandeur particulier du patriotisme économique. Par exemple, l'analyse de Melgar, Milgram et Rossi¹⁰⁵ faite sur les préférences pour le protectionnisme, correspond à ce contexte puisque, comme on a déjà dit, le protectionnisme peut être considéré à l'heure actuelle comme une expression de patriotisme économique. Leur conclusion générale indique qu'une plus grande part de personnes qui demandent la protection économique est associée à une baisse de niveau de PIB par habitant, à des taux d'importation élevés et à une exportation faible. En plus, ils constatent que des politiques commerciales nationales n'ont pas un impact significatif sur les préférences individuelles pour le protectionnisme.

Ensuite, selon l'étude de Mayda et Rodrik¹⁰⁶ conduite sur la même base de données, les préférences individuelles sur le commerce sont en corrélation avec l'exposition commerciale de secteur dans lequel l'individu est employé. Ils concluent que les personnes des secteurs non-commercialisés ont tendance à être les plus favorables au commerce international, tandis que ceux travaillant dans des secteurs commercialisés préfèrent une protection. Melgar, Milgram et Rossi y ajoutent qu'un niveau d'exportation élevé est associé à une attitude non-protectionniste, alors que les taux d'importation augmentés ont un effet ambigu.

Lorsque l'on parle de l'individu dans le contexte de préférences pour le patriotisme économique qu'il a dans son rôle d'employé, il faudrait ajouter que dans la pratique on entend des appels directs à une discrimination des travailleurs étrangers sur le territoire domestique. Les travailleurs de certains pays ont fait campagne pour l'accroissement des

¹⁰⁵ (Melgar, Milgram, & Rossi, 2006)

¹⁰⁶ (Mayda & Rodrik, 2005)

restrictions sur le travail des étrangers. Au Royaume-Uni, par exemple, le débat sur l'utilisation des sous-traitants portugais et italien dans le raffinage du pétrole à un moment d'une hausse du chômage a conduit les travailleurs à la grève. Ensuite, la Malaisie a interdit l'embauche de travailleurs étrangers dans les usines, magasins, restaurants dans le but de protéger ses citoyens d'un chômage massif en pleine récession économique mondiale¹⁰⁷.

En outre, quant aux deux analyses, les déterminants non-économiques jouent un rôle très important dans l'explication de variation des préférences en matière de commerce. Plus particulièrement, selon ces recherches, les caractéristiques individuelles expliquent plus de la moitié de variantes de résultats parmi les individus. Ils trouvent que les valeurs individuelles, les identifications et les attachements, ont un grand impact sur les préférences de politique commerciale. Et finalement, ils concluent qu'un haut degré de patriotisme/nationalisme est associé à des tendances protectionnistes, alors que la demande des cosmopolites pour la protection est beaucoup moindre.

A la fin, on peut dire quelques mots sur le mode de transmission de la demande pour le patriotisme économique des consommateurs aux autres agents. A l'égard de l'État, le canal direct est sûrement le vote, autrement dit les élections. De l'autre côté, les groupes d'intérêt servent le mieux quand il faut pousser le secteur privé à une action patriotique économique. On parle bien entendu des organisations de consommateurs. Néanmoins, il faut dire que l'individu dans le rôle de consommateur demandera plutôt le patriotisme économique de l'État que des entreprises, ainsi que les entreprises. Ceci confirme encore que l'Etat reste toujours le joueur le plus important même de la perspective des autres agents économiques.

Paragraphe 3.2.2. Les caractéristiques du patriotisme économique contemporaine

On a défini le patriotisme économique comme un attachement à un système économique encadré par des frontières politiques. Après, en l'analysant à travers la notion générique, le patriotisme, on a conclu que c'est une quatrième forme du patriotisme, or l'aspect de patriotisme appartenant à l'économie nationale. Ce que l'on a indiqué à ce

¹⁰⁷ (Gamberoni & Newfarmer, 2009)

moment-là était que le patriotisme économique peut également être défini de façon plus concrète, par le biais de ces manifestations. Le patriotisme économique est d'abord un Etat d'esprit à la suite duquel on met les intérêts de l'économie à laquelle on appartient en superposition ; ainsi, chaque action économique qui met en évidence une préférence de n'importe quel aspect d'économie nationale, peut être considérée comme une manifestation de patriotisme économique. Dans la troisième partie de ce document on verra quelles sont ces manifestations en particulier et ici, on va tenter de tirer et expliquer certaines de leurs caractéristiques communes.

La première caractéristique de tout comportement patriotique économique serait qu'ils sont de type ad-hoc. On a partiellement touché cette caractéristique dans la section antérieure lorsque l'on a expliqué la naissance de cette nouvelle vague du patriotisme économique. A savoir, dans notre ère, l'ère de globalisation, le cadre réglementaire est inspiré par la doctrine néoclassique et alors, le patriotisme économique ne se produit pas de manière systématique mais plutôt comme le facteur correctif de la mondialisation.

Comme le cas de la France le montre, on peut avoir un pays en règle générale très ouvert aux investisseurs étrangers, mais qui va réagir quand même dans les cas particuliers. Le fait que ce pays réagit pour assurer les bénéfices pour l'économie domestique montre que la culture du patriotisme économique est incorporé aux valeurs nationales, puisque ceci fait partie de l'identification sociale de laquelle on a déjà parlé, mais que les règles de jeu actuelles ne lui correspondent pas. De la sorte, on ne voit pas les matérialisations du patriotisme économique de manière systématique mais plutôt de façon ad hoc et spontanée.

L'histoire économique témoigne que ce n'était pas toujours le cas. Durant les mercantilistes, et puis les protectionnistes, le cadre de jeu était créé conformément au patriotisme économique. Seulement après la création de l'OMC les règles de jeu changent de la sorte que l'on peut exprimer le patriotisme économique seulement à travers des actions libérales. Toutefois, ce que l'histoire économique a aussi démontré est que le libéralisme économique est plutôt un « incident historique » que la tendance à long terme.

L'histoire contemporaine le reconfirme, puisque ces manifestations ad - hoc du patriotisme économique ont tendance à devenir la règle, ce que le cas de la France montre

encore. Il faut rappeler que, contrairement au cadre réglementaire de ce moment, le gouvernement français a d'abord bloqué l'OPA sur Danone, ce qui était une réaction ad-hoc, puis, chaque réaction identique future était établie en tant que règle en incorporant la liste d'industries stratégiques inaccessibles aux étrangers. Donc, dans des nombreux cas l'accent est mis sur l'entreprise ou l'offre particulière, et c'est seulement après que les règles générales définissant actif ou industries stratégiques, sont développées. Apparemment, après tous les efforts visés à la création d'un marché mondial, le patriotisme économique reprend son reflet dans le cadre réglementaire des économies nationales d'une façon inductive ; un particulier devient le général.

En plus du fait que les démonstrations de patriotisme économique apparaissent de façon ad-hoc, elles sont également de nature sélective. Les pays cherchent des moyens de se fermer pour préserver certains de ces intérêts stratégiques, mais encore, ils ne le font pas d'une manière globale, c'est-à-dire, ils ne s'excluent pas du marché global. Si l'on prend une autre fois l'exemple de la France, on verra que, malgré la liste des secteurs stratégiques de 2005, elle est toujours en tête de pays par rapport à l'afflux des investissements directs étrangers, comme montré dans l'Encadré 11. Donc, la pratique contemporaine du patriotisme économique ne cherche pas à fermer le pays aux étrangers mais à contrôler leur impact sur l'économie nationale. Or, ces actions sont visées à faire profiter le pays des avantages que la globalisation apporte, mais aussi à éviter les coûts qui vont avec.

restrictions quantitatives, à part d'être prohibées par l'OMC, sont également dépassées et ne correspondent pas au moment historique économique. A savoir, le globe se tourne maintenant vers l'information et les R&D et non plus vers l'industrialisation. Ainsi, le protectionnisme moderne, c'est-à-dire les manifestations du patriotisme économique, est associé à une gamme de mesures beaucoup plus larges.

Le protectionnisme de l'époque était focalisé sur le commerce et la restriction de circulation libre des biens et des services. L'aspect protectionniste de la pratique moderne du patriotisme économique touche les sujets liés au commerce, mais également ceux liés aux investissements directs étrangers, à la migration, aux mouvements du capital. Egalement, la préoccupation du patriotisme économique moderne est surtout liée aux industries stratégiques et non plus à l'industrialisation et la préservation de l'industrie naissante. Alors, comparé au protectionnisme classique, les actions protectionnistes modernes causées par le patriotisme économique ont une portée plus large en termes de géographie, d'application, des préoccupations et des mesures appliquées. En même temps, elles sont d'un focus beaucoup plus sélectif.

Certes, il faut être explicite dans le fait que l'on ne met pas à égalité le patriotisme économique et le protectionnisme. Ce que l'on veut porter à la connaissance est que les manifestations actuelles du patriotisme économique ont une dimension de protectionnisme incorporée. En fait, comme il est bien connu, le protectionnisme est un ensemble de politiques, d'actions, tandis que le patriotisme économique est un état d'esprit et en tant que tel, il se manifeste sous formes différentes. Les formes dans lesquelles le patriotisme économique se matérialisait ces dernières années apportent cet aspect protectionniste mais seulement parce qu'elles apparaissent dans un système ouvert qui parfois rend l'économie nationale vulnérable et ainsi a besoin d'une protection.

Donc, si le cas était contraire, c'est-à-dire si les règles de jeu globales étaient protectionnistes, on parlerait de l'aspect libéral des manifestations du patriotisme économique. A titre illustratif, rappelons le cas du Royaume-Uni du XIX^e siècle : dans les temps où les pays ont essayé d'éviter à tous prix l'ouverture économique, ce pays, qui était à un stade de développement élevé, a choisi une libéralisation commerciale unilatérale comme un moyen d'améliorer encore sa propre économie. Pour ce faire, la Grande Bretagne

n'était pas guidée par l'altruisme et par des souhaits de libéraliser le monde des contraintes protectionnistes, mais par ses intérêts propres, c'est-à-dire par son patriotisme économique.

Les exemples de manifestation du patriotisme économique de notre âge incorporent aussi un aspect interventionniste. Bien que ce ne soient pas seulement les gouvernements qui pratiquent le patriotisme économique, mais également des particuliers et le secteur privé, le cadre réglementaire mis en place par les pouvoirs publics reste toujours le facteur de référence pour le comportement patriotique économique des autres agents. De la sorte, on peut parler du rôle de l'Etat qui a changé par rapport à ce qu'il était auparavant.

Après la Seconde Guerre mondiale le focus étatique était tourné vers les travailleurs et l'Etat jouait un rôle social. L'objectif primordial était de renforcer la classe ouvrière puisque l'appauvrissement de cette classe, suite d'abord à la Première Guerre mondiale et puis à la Grande Dépression, était considéré comme la raison principale au déclenchement de la Guerre. La production massive et par la suite une consommation élargie, ont été vues comme un moyen d'atteindre le but social. Les grandes entreprises ont également joué un grand rôle dans ce processus. Elles ont été considérées comme bien national et ainsi, ce qui est bon pour elles est bon aussi pour l'Etat-nation. En même temps, la coopération internationale était stimulée, on se rappelle du GATT : une économie nationale puissante renforce l'économie mondiale et vice versa.

Néanmoins, les temps changent et à partir des années soixante-dix, pressées par la compétition internationale élevée et les préférences de classe moyenne, les entreprises poursuivent leur quête de diminuer les coûts de production. Suite à une tendance globale de délocalisation et d'internationalisation du capital, le marquage national des entreprises pâtit et de la sorte leur place dans la stratégie économique nationale aussi. Par conséquent, le rôle de l'Etat change et le focus principal est d'assurer la cohésion sociale, car certains segments d'économie ont été adaptés à la concurrence étrangère et certaines, par exemple le secteur de services, ne l'étaient pas.

Après les années quatre-vingt dix et la création de l'OMC, le rôle de l'Etat change encore. L'Etat-national moderne joue un double rôle : d'un côté il doit rassurer la préservation du système global et renforcer le libre-échange à cause de son appartenance à des institutions internationales, et de l'autre côté il est obligé de tenir compte de sa propre

économie nationale. Les mesures protectionnistes et les actions interventionnistes classiques ne sont plus applicables à l'heure actuelle non seulement parce qu'elles sont interdites par l'OMC mais également dû à une interdépendance de pays élevée. Toutefois, le but ultime d'un pays est de rester souverain afin d'assurer la liberté et la sécurité de ses citoyens, car en fin de compte c'est l'objectif pour lequel il était créé, et donc, l'Etat ne peut pas rester passif.

L'Etat moderne, par le biais de son cadre réglementaire, devrait promouvoir la consommation des produits domestiques, développer son image internationale, attirer des investissements « Greenfield », rassurer la cohésion sociale entre ceux qui perdent et ceux qui gagnent du processus de la mondialisation et, par-dessus tout, investir dans le capital humain. Or, en bref, l'objectif nouveau et impératif imposé à l'Etat est alors de créer un endroit, le territoire, qui offre une forte valeur ajoutée. La valeur ajoutée est l'« avantage comparatif » de l'âge de mondialisation et elle seule permettra un développement durable de la nation.

Les nouveaux déterminants du bien-être collectif ne sont que les profits des entreprises nationales mais aussi et surtout, les compétences acquises par les membres de la nation, leur aptitude à résoudre de nouveaux problèmes. Or, en bref, le bien-être collectif dépend de la capacité à ajouter de la valeur à l'économie mondiale. Comme le succès d'une nation se mesure par le niveau de vie que ses concitoyens peuvent atteindre et la possibilité de le maintenir ou même de l'améliorer dans le futur, le rôle d'Etat moderne est de mettre en place un cadre institutionnel visant à la réalisation de ces objectifs.

L'inauguration d'un tel cadre institutionnel peut être considérée comme un acte de patriotisme économique duquel le comportement patriotique économique des autres agents (du secteur privé et des particuliers) va provenir, et de la sorte on pourra dire que toute manifestation du patriotisme économique apporte une dimension interventionniste. A titre d'exemple, disons que le pays a incorporé la promotion des produits domestiques dans sa façon de faire. Si comme résultat on a des consommateurs domestiques avec une préférence claire pour des produits nationaux, leur geste de les acheter au lieu des substituts importés est un acte de patriotisme économique, mais dans lequel on voit le reflet d'un interventionnisme étatique moderne.

En outre, l'aspect interventionniste des pratiques récentes du patriotisme économique comprend aussi une dimension de la politique industrielle stratégique. La politique industrielle vue comme l'ensemble de mesures visant à soutenir une industrie qui systématiquement montre des sous-performances, et qui s'exprime à travers des actions protectionnistes classiques, est passée depuis longtemps. Le rôle d'Etat-stratège est introduit. Dans ce nouveau jeu, l'Etat n'offre plus tout simplement une protection à ses sociétés mais une coopération stratégique provenant de sa croyance qu'il a le droit et la capacité d'influencer la stratégie d'entreprises et ainsi faciliter leur positionnement sur le marché global. A part l'instauration d'un cadre réglementaire coloré avec le patriotisme économique, la liste des industries stratégiques hors de portée pour le capital étranger servira très bien comme un autre exemple de cet aspect stratégique du comportement patriotique économique.

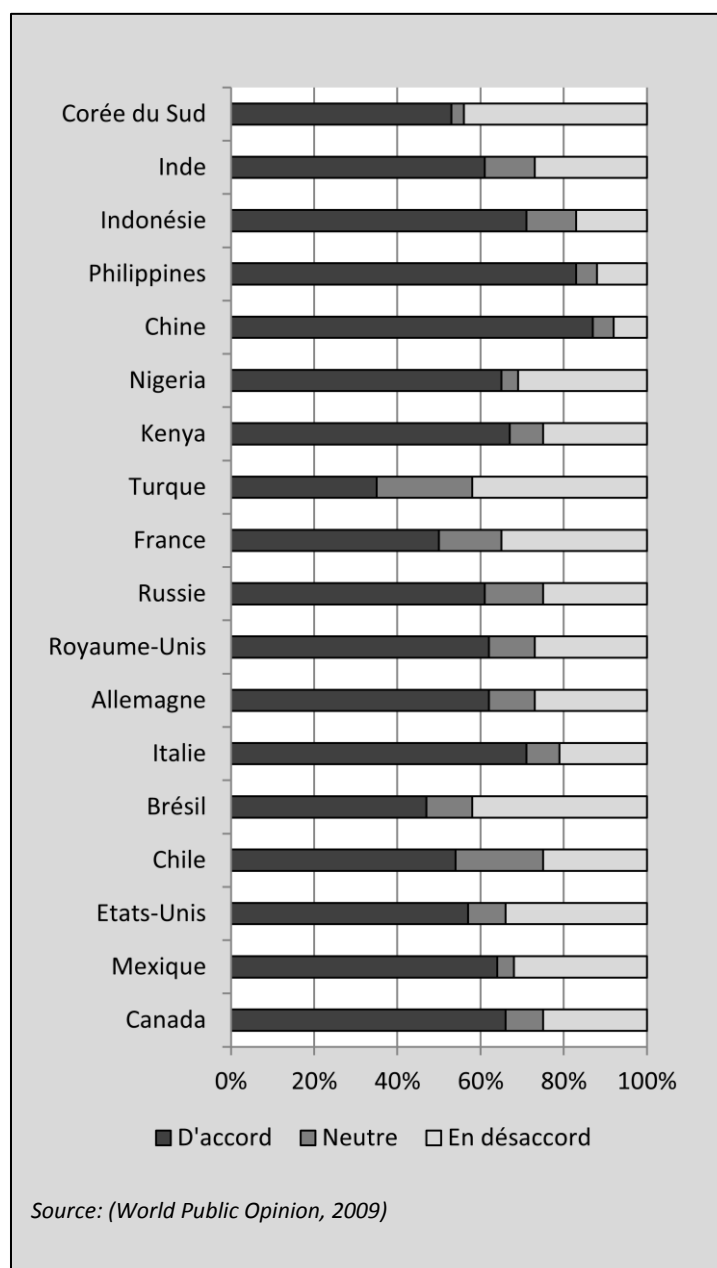
La politique commerciale stratégique signifie que le gouvernement prend volontairement des mesures afin d'influencer des relations stratégiques entre les entreprises. « Le gouvernement devient le premier joueur dans un jeu en plusieurs étapes et peut influencer le résultat équilibré du jeu joué par des agents privés, en modifiant l'ensemble des actions crédibles qui s'offrent à eux." Plus particulièrement, selon Brander et Spencer qui ont théoriquement modelé le rôle stratégique de l'Etat, l'aspect stratégique du patriotisme économique peut indiquer les subventions en faveur de certaines entreprises nationales opérant sur des marchés oligopolistiques visant à améliorer leur positionnement.

Donc, on peut conclure que la dimension interventionniste, il y a cinquante ans, était focalisée sur le soutien aux entreprises nationales, mais un soutien de nature protectionniste classique, c'est-à-dire sans aspect stratégique. « Ce qui est bon pour General Motors est bon pour les Etats-Unis, et inversement »¹⁰⁹ disait Charlie Erwin, secrétaire à la Défense d'Eisenhower en 1953 et sublimait la logique interventionniste de son époque. Après, l'Etat y renonçait et tournait son optique vers la conciliation des perdants avec des gagnants de la mondialisation, seulement pour revenir au point de départ quelques années plus tard, et de retourner encore son attention au secteur privé, mais cette fois avec une

¹⁰⁸ Voir (Brander & Spencer, International R&D Rivalry and Industrial Strategy, 1983)

¹⁰⁹ (Reich, 1997) : p.38

Encadré 13 Sondage : « Le système de libre entreprise et le libre marché fonctionnent le mieux dans l'intérêt de société si accompagnés par une forte régulation étatique »



approche stratégique. Dans l'Encadré 12, on peut voir que selon l'avis public de dix-huit pays, l'économie de marché libre fonctionne le mieux si elle est gérée par une forte régulation étatique.

Une autre caractéristique commune de presque toutes les manifestations du patriotisme économique est la promotion. Bien entendu, on ne parle pas ici d'une promotion de patriotisme économique mais de l'aspect promotionnel de ses manifestations. La promotion même de patriotisme économique est en fait l'une des manifestations de patriotisme économique. La dimension promotionnelle de chaque pratique du patriotisme économique implique que toutes promulguent l'économie nationale. Quand les consommateurs

achètent le produit domestique au lieu d'un substitut importé, quand le gouvernement bloque une OPA étrangère sur la société nationale, quand les entreprises investissent dans le pays d'origine, elles promulguent l'économie nationale, en faisant du patriotisme économique.

En outre, malgré les critiques et les appels faits par la communauté internationale à certains pays en particulier à arrêter telles pratiques patriotiques économiques, ceux qui le font en sont fiers et l'annoncent publiquement en espérant qu'ils évoqueront le même

auprès de ses concitoyens. Donc, la caractéristique promotionnelle d'actions du patriotisme économique est en fait doublé : l'action en soi-même comprend un acte de promotion d'économie nationale mais en même temps, encore en soi-même, elle fait la promotion de ce genre de comportement, alias les actions patriotiques économiques, dans l'avenir. En plus de cela, on a également des actions de promotion de patriotisme économique « pures », i.e. on observe que des hommes politiques lancent des appels au patriotisme économique quotidiennement.

Bien sur, on n'a pas la prétention d'entrer dans le domaine de la politique et discuter quelles sont les vraies intentions derrière ces appels. Il suffit de pouvoir conclure que les appels sont faits, que le patriotisme économique est largement communiqué et que ses manifestations font la promotion de l'économie nationale. Comme l'espace pour faire des manœuvres économiques au niveau national est réduit à l'heure actuelle, suite à la pression provenant du processus de mondialisation, et vu que la promotion en tant que la forme d'influence sociale est toujours légitime, il n'est pas étonnant qu'elle prenne une place importante dans le concept de préservation et de renforcement de l'économie nationale.

Et finalement, la dernière caractéristique des actions patriotiques dans l'économie est qu'elles ne vont jamais seules. Or, un tel acte en provoque toujours un autre : soit des agents du même pays, soit des agents des autres pays. Ainsi, la vague de patriotisme économique démarre et ses manifestations s'enchaînent. Certes, les mondialistes craignent le plus cet aspect du patriotisme économique. Pour donner un exemple, on peut mettre à contribution l'histoire du seul début de ce chapitre, la « réapparition » du patriotisme économique contemporain : la France a empêché le rachat de son « champion national » Danone, et très rapidement la majorité des pays européens ont pris des mesures similaires.

Donc, pour résumer, le patriotisme économique contemporain est mis en évidence surtout dans les pays développés, les plus impliqués dans le processus de mondialisation en tant que réponse à justement cette globalisation accélérée. Toutes ses démonstrations contemporaines ont certaines caractéristiques communes ; elles apparaissent d'une manière ad-hoc, avec un focus sélectif et un focus global, d'une nature protectionniste et interventionniste, y compris stratégique, et un aspect de promotion d'économie nationale. En général, les manifestations modernes de patriotisme économique pourraient être prises

pour un protectionnisme, mais un protectionnisme tout neuf, global, ajusté à l'époque actuelle, visant à renforcer l'économie nationale, dû à ses implications sur l'autonomie Etatique, à promouvoir ses intérêts et à améliorer son potentiel à ajouter de la valeur.

« C'est l'intention qui compte ! »

Proverbe français

Section 4.1. Les stratégies économiques « patriotiques » d'Etat

Comme on l'a déjà dit, le patriotisme économique peut être associé à une gamme des pratiques vastes, y compris le protectionnisme « classique » sous la forme des droits de douane et des quotas, des accords quasi-volontaires limitant l'importation, des obstacles administratifs. On peut également le lier au dumping, à des subventions de gouvernement offert à des entreprises domestiques, à des nationalisations, à la discrimination en faveur des travailleurs domestiques, à des droits de brevet, au refus des produits étrangers par les consommateurs domestiques etc.¹¹⁰

D'après ce que l'on a vu sur les pages précédentes, les raisons pour le protectionnisme global, ou les sources du patriotisme économique, ont évidemment élargi ses horizons à l'ère moderne: les arguments traditionnels tel qu' est l'industrie naissante ne sont plus mis au point. Aujourd'hui, on écoute sur la création des « champions nationaux », la défense d'investir dans les secteurs stratégiques etc¹¹¹. En bref, le but est toujours le même – réussir les intérêts nationaux, pourtant les instruments, les stratégies - autrement dit le 'mode d'emploi' du patriotisme économique, d'y arriver se sont diversifiées.

Parmi les stratégies dites « patriotiques-économiques », on peut faire une distinction entre celles offensives et celles défensives. La différence est faite par rapport à l'objectif : les premières demeurent des raisons internes et visent à renforcer la puissance industrielle et économique du pays, tandis que les deuxièmes reposent sur des causes externes et sont dirigées à assurer la sécurité économique nationale. Cette section est justement dédiée à

¹¹⁰ (Baughn & Yarpak, 1996)

¹¹¹ (Enderwick, 2011)

analyser les façons dont le patriotisme économique moderne est mis en œuvre, c'est-à-dire à étudier les stratégies économiques provenant du patriotisme économique au niveau d'un Etat-nation.

On verra bien que dans ce concept, l'Etat est très actif et a un nouveau rôle « spécial » : c'est le stratège principal et le partenaire du secteur privé au service du développement. Egalement, le texte suivant va montrer que bien que le patriotisme économique en pratique soit opportun, il comprend parmi d'autres choses la création de pôles de compétitivité, les mesures favorisant la recherche et l'innovation, les plans visant à aider les créateurs d'entreprise, le développement de l'actionnariat afin de stabiliser le capital des entreprises nationales, etc... Or, il comprend les politiques stratégiques améliorant l'attractivité du territoire et ainsi ayant des conséquences positives pour l'économie nationale sur le long terme.

Paragraphe 4.1.1. Les stratégies offensives

On vient d'expliquer que les stratégies ciblant à améliorer les performances de l'économie nationale sont considérées comme les stratégies économiques offensives. Elles représentent alors un chemin entre l'état actuel d'une économie et le niveau supérieur de son développement, c'est-à-dire leur objectif est l'épanouissement de l'économie nationale. Ainsi, dans ce contexte offensif, le patriotisme économique doit être vu comme un levier de développement.

Les stratégies offensives ont des raisons internes. Or, ces stratégies sont par nature proactives et initiatives et non pas passives et réactives comme celles de l'autre groupe. L'idée principale est de rendre l'économie nationale attractive. Ensuite, à partir de cette base, on pourra accroître les possibilités d'influencer la localisation des grandes entreprises, et ainsi développer les compétences clés de l'économie nationale, ce qui pourrait impliquer l'utilisation des ressources existantes d'une manière différente, mais aussi l'investissement dans l'émergence des nouvelles sources de compétitivité. Au niveau opérationnel, cela implique l'interventionnisme étatique et parfois même le protectionnisme classique ; surtout des subventions. Egalement, des mécanismes informels ou peu formels, i.e. lobbying, sont souvent employés.

Le développement du territoire. Le premier de ces deux plates-formes sur lesquelles on crée les stratégies "patriotiques" offensives est le développement du territoire, c'est-à-dire le « profilage » du territoire national comme un lieu attractif pour les investisseurs et la localisation des activités des grandes entreprises. La politique d'attractivité du territoire comprend également l'orientation vers les compagnies étrangères qui pourraient contribuer au développement des qualifications et des compétences du capital humain sur le territoire national, qui sont prêtes à y localiser leurs centres de R&D et production, qui apportent des nouvelles technologies et du savoir-faire. Ainsi, comme indiqué ci-dessus, le patriotisme économique d'un pays implique l'utilisation de toutes les ressources disponibles pour augmenter la puissance de l'économie nationale parmi lesquelles on peut compter également les sociétés étrangères.

Donc, l'approche au développement de l'économie nationale en renforçant l'attractivité du territoire induit aussi à attirer le capital étranger, conformément aux critères mentionnés. Toutefois, en tenant compte du fait que la puissance d'investissement des «bonnes» sociétés est limitée, tous les pays qui construisent leur avenir économique sur cette piste sont en concurrence les uns avec les autres. Ainsi, ce domaine de la pratique du patriotisme économique démontre effectivement son côté libéral. Tout d'abord, pour des raisons qui encouragent une concurrence positive entre les pays dans le monde entier, et d'autre part parce que cela confirme que le patriotisme économique ne cherche pas l'autosuffisance ou l'autarcie, c'est-à-dire n'implique seulement des restrictions pour les étrangers au niveau opérationnels. Pourtant, les stratégies «patriotiques» visant à améliorer l'attractivité du territoire national sont dans la pratique très en désaccord avec les principes du marché libre, car elle implique un certain niveau d'interventionnisme étatique et l'utilisation de certaines mesures protectionnistes.

Le développement des compétences clés. Une autre chose que les créateurs des stratégies offensives du développement économique national doivent prendre en compte est le développement des compétences clés du pays. Logiquement, l'étape initiale sera de définir ces compétences clés, ou d'établir la base sur laquelle la puissance économique future du pays va être construite. C'est au créateur de décider ce qui sera l'actif principal de la nation: si les stratégies vont toucher le capital humain, ou certaines activités économiques, ou des entreprises particulières, ou des ressources naturelles etc. Ce défi

démontre l'aspect proactif des stratégies "patriotiques" offensives car il impose au pays de se déterminer vers son avenir et ainsi, dans ce contexte, de corriger le présent.

On peut trouver les traces du patriotisme économique dans un très grand nombre de stratégies qui ciblent le développement économique du pays, bien entendu. Aux fins de ce document, elles sont structurées en cinq groupes, le plus souvent mentionnés dans la littérature: la création de grappes, les aides financières , subventions, la création de « champions nationaux », le développement du secteur R & D et l'encouragement de l'économie nationale.

Toutefois, avant de passer à la présentation de chacune de ces stratégies, on va essayer de répondre à la question qu'est-ce qui fait la distinction entre ces stratégies particulières et chaque autre visant le même but : le développement économique national ? Une réponse possible est que c'est justement le patriotisme économique incorporé dans la motivation pour leur création. Autrement dit, elles sont formulées comme la suite d'une initiative du pays de prendre son avenir économique dans leurs propres mains et de choisir sa propre manière autonome de développement ; donc, dans la création de ses stratégies, le pays démontre toute sa souveraineté et ne les formule pas dans le contexte exigé par des intégrations éco-politiques auxquelles il appartient ou cherche à appartenir.

La création de grappes

La stratégie de grappes, ou autrement dit le développement des pôles de compétitivité, est basée sur l'idée de Michael Porter développée dans son ouvrage bien connu sur la compétitivité d'économies nationales . Les « grappes » représentent des regroupements géographiques d'entreprises interconnectées et d'institutions associées - services publics, universités, centres de recherches etc. Donc, la stratégie de la création de grappes implique une activité étatique visant à attirer un nombre critique d'investisseurs, domestiques et étrangers, sur une partie de son territoire afin d'en tirer des bénéfices pour l'économie nationale. Ce que fait cette stratégie spécifique par rapport à une acquisition d'investissements « ordinaire » est que le grappe, grâce à sa logique de réseaux, rend

¹¹² (Porter, 1999)

possible de porter la valeur ajoutée significative, et donc générer de la croissance de l'économie dans son ensemble.

Alors, ce qui rend le principe de concentration et d'agglomération attrayant sont des externalités. La principale d'entre eux est la croissance de la productivité au niveau unitaire, c'est-à-dire au niveau d'une entreprise particulière, suite à l'effet synergique du « réservoir » des acteurs économiques concentré sur cette localité particulière. Les études théoriques et empiriques montrent que dans des situations où les entreprises sont situées où il y a une forte activité économique, leur propre productivité croît. L'explication est simple: la concentration de plusieurs entreprises dans un endroit donné entraîne l'arrivée d'autres entreprises dans leurs chaînes d'approvisionnement et de distribution, des institutions, des organisations. Par exemple, les grands cabinets d'audit ont la politique commerciale de suivre géographiquement leurs clients principaux.

La croissance de la productivité comme une des externalités positives de la création de grappes, se base également sur la connaissance et l'expérience cumulées. Les innovations et le savoir sur des nouvelles technologies cumulées dans le grappe incitent une hausse de la production cumulative, c'est-à-dire une production plus efficace et plus effective, ce qui pourrait être expliqué par la courbe d'expérience. La diffusion des connaissances est d'une signification particulière pour les nouvelles industries domestiques. Ainsi, les externalités provenant des grappes pourraient aussi être vues comme une « valeur ajoutée » de la politique nationale ciblant à attirer les investissements étrangers et maintenir propres entreprises sur le sol national.

Evidemment, une telle stratégie de développement de l'économie nationale basée sur le principe de création de grappes, a comme plus grand challenge la phase initiale du processus. Une fois que la masse « critique » d'entreprises est créée, l'agglomération se fait par elle-même, spontanément. Au fond, il est remarqué dans la pratique que les compagnies ont tendance à aller là où sont situés les autres, surtout leurs rivaux directs. L'organisation des Jeux Olympiques et des autres projets d'une importance internationale, est l'une des tactiques que les pays utilisent afin d'initier la création de grappes. Egalement, l'existence d'une institution de caractère global sur le propre territoire produit des effets similaires. Un

quart de toutes les entreprises globales du secteur financier a choisi de situer leurs sièges à Londres afin d'être géographiquement proche de la Bourse de Londres¹¹³.

L'aide financière

Parmi les tactiques visant à surmonter le challenge initial de création de grappes, ou complètement séparément, à stimuler la croissance de l'attractivité de territoire national pour des leaders industriels globaux, qu'ils soient d'origine domestique ou étrangère, les pays s'appuient souvent sur des mesures protectionnistes « fiables », les subventions. Bien entendu, les subventions ne sont pas la seule solution ; dans cette gamme de l'aide financière pour la localisation de la part d'activités ou le siège il y a aussi des prêts bonifiés de divers fonds d'Etat, des exonérations fiscales, etc.

L'utilisation de cette stratégie est particulièrement évidente dans la période récente. Suite à des turbulences économiques majeures dans toutes les économies nationales causées par la Crise financière et globale de 2008, les pays ont fait des mouvements offensifs l'un contre l'autre visant à prendre la plus grande partie du capital privé limité. Bien sûr, la participation à ce jeu de « qui peut offrir plus ? » est limitée à des pays développés qui peuvent se permettre le luxe de subventionner. Un des exemples est la « proposition indécente » française de 2009 : le président Français a proposé un prêt subventionné de trois milliards d'euros à chacun des deux producteurs d'automobiles nationaux, Renault et Peugeot-Citroën, s'ils délocalisaient leurs usines de l'étranger en France¹¹⁴.

La création des "champions nationaux"

Différemment de l'histoire, quand le développement d'une économie ne se basa que sur, par exemple, la richesse des ressources naturelles ou un certain avantage comparatif, aujourd'hui on voit aussi parmi les compétences-clés de l'économie nationale des entreprises particulières, dénommées « champions nationaux ». Ce sont des sociétés-leaders de leurs branches sur le marché domestique et parmi les plus importantes sur le marché international, qui emploient un nombre significatif de travailleurs et qui jouent un rôle majeur

¹¹³ Voir (Wruuck, 2007)

¹¹⁴ Voir (Francois & Stollinger, 2009) et (Gamberoni & Newfarmer, 2009)

dans le PIB. Ainsi, l'idée est qu'en créant et en « supportant » la croissance et le développement de ces compagnies, on accroît la puissance économique du pays entier. Plus le pouvoir de ces géants sur le marché global croît, plus l'influence de leur pays d'origine augmente.

En effet, la stratégie de création des « champions nationaux » se base sur l'hypothèse « que la nationalité du capital de ses dirigeants et l'implantation du siège social ont des effets déterminants sur la localisation des activités, la protection de l'emploi national, et le développement de la recherche et du tertiaire supérieur »¹¹⁵. Ainsi, la nationalité des grandes compagnies globales est très importante pour leur pays d'origine car il en attend avoir des bénéfices directs. Pourtant, en prenant en considération la mondialisation financière, il fallait définir la notion de « nationalité » d'entreprise et expliquer les raisons pour lesquelles c'est important avant d'aller plus loin dans l'histoire des « champions nationaux ».

La littérature¹¹⁶ propose plusieurs indicateurs pour déterminer la nationalité d'une entreprise. Le premier indicateur, et le plus logique, est le pays où la compagnie, ou la société-mère si l'on parle du holding, est enregistrée. Le deuxième indicateur, lié au précédent, est le territoire national d'origine. C'est donc le pays dans lequel la société a historiquement développé ces activités et construit ces avantages compétitifs. Pour la majorité d'entreprises à l'échelle globale c'est à la fois le lieu principal de production et le marché principal, au sens large. C'est aussi le territoire sur lequel la chaîne d'approvisionnement de base est située, et où les relations « proches » (au sens large) avec des pouvoirs publics sont établies. En fait, il arrive souvent qu'après avoir délocalisé la production, les entreprises achètent toujours leurs inputs sur leur territoire d'origine.

Ensuite, le troisième indicateur de nationalité d'entreprise est l'environnement réglementaire et institutionnel. Dans le sens pratique, c'est le pays où se trouve le siège de la compagnie, où elle paie les taxes, dont le droit des sociétés s'applique à elle. Et finalement, le quatrième indicateur est l'emplacement du centre de décision majeur, du management, la nationalité majoritaire des actionnaires et des managers. La culture de

¹¹⁵ (Cohen , 2006) p.2

¹¹⁶ Voir (Dinc & Erel, 2009), (Serfati, 2006), (Delbecque, 2008)

l'entreprise, la langue officielle, le mode de fonctionnement, etc., est aussi d'une grande importance. C'est ce qui en effet produit la base des relations préférentielles entre la compagnie et l'élite politique, ce qui représente une barrière pour des entreprises étrangères difficile à dépasser.

La façon principale de la création des « champions nationaux » est par les fusions et acquisitions (F&A). “On distingue trois types d'opérations de F&A: les F&A horizontales, qui sont des rapprochements entre concurrents actifs sur un même marché (i.e. PSA Peugeot-Citroën); les F&A verticales impliquent le rapprochement entre entreprises intervenant à différents stades du processus de production sur un marché (i.e. Sony et CBS Records). Enfin, les F&A conglomerates sont réalisées entre les entreprises sans relation de rivalité directe et dont l'objectif est la constitution de groupes diversifiés tant géographiquement qu'en terme de portefeuille de produits (i.e. Moët Hennessy et Louis Vuitton).”¹¹⁷

La décision d'acquérir une autre entreprise indique que le management a choisi la stratégie de croissance externe en se basant sur le calcul des coûts de transaction. Cependant, dans le contexte que l'on analyse ici, l'initiative de F&A visant à créer le « champion national » part plutôt de l'Etat que d'une vraie logique d'affaires. Donc, on a ici un Etat qui est proactif et dépasse largement le cadre de « main invisible », d'un observateur passif et/ou d'un régulateur de marché. Son intérêt est multiple : on crée une entreprise trop large pour être acquise par le concurrent étranger, l'emplacement géographique du siège et de la (part de) production d'un tel géant international sur le territoire domestique va inciter des externalités positives, l'économie nationale va profiter des effets de transfert de bénéfices sur la base de ses opérations à l'étranger¹¹⁸.

L'un des cas où on voit l'emploi de cette stratégie « patriotique » en pratique est, par exemple, si l'on a une situation d'oligopole dans la branche entre deux sociétés domestiques et une étrangère. Dans ce cas, le gouvernement peut décider de « suggérer » la fusion de deux entreprises domestiques. Le géant créé de cette façon, le « champion national », aurait une bien meilleure position sur le marché par rapport au concurrent étranger que chacune

¹¹⁷ (Aktas, de Bodt, & Tesolin, 2006) p.10

¹¹⁸ Voir (Dinc & Erel, 2009)

des deux entreprises avaient auparavant. Par conséquent, il serait en mesure de prendre des parts de marché du rival étranger¹¹⁹.

La création des « champions nationaux » peut être justifiée surtout dans des branches où l'économie d'échelle est importante à cause des effets de la courbe d'expérience, où le pouvoir de négociation sur le marché d'intrants international ou le muscle financier augmentent avec la croissance de l'entreprise. Cette stratégie est particulièrement effective s'il y a une asymétrie au niveau des pays à l'égard des possibilités de diriger des fusions et de créer des « champions » ; dans ce cas, le pays qui fait le premier mouvement assure la place de leader régional ou peut-être même global dans la branche pour son géant nouvellement créé.

En termes opérationnels, cette stratégie est mise en œuvre de différentes façons, ou autrement dit, il y a plusieurs moyens par lesquels le gouvernement « suggère » la fusion en fonction de la structure de la propriété des entreprises-cibles. S'il s'agit d'une société détenue par l'État ou si l'État est prêt à y investir et financer lui-même la fusion, comme dans le cas d'Aventis français présenté dans l'Encadré 13, les choses deviennent très simples.

Encadré 14 L'Etat soutient la création du « champion national » : le cas d'Aventis

« En Avril 2004, la société française pharmaceutique, Sanofi a fait une OPA sur la plus grande société pharmaceutique française, Aventis. Le gouvernement français a soutenu l'offre en dépit des objections du management d'Aventis. Lorsque des rumeurs circulaient que la compagnie pharmaceutique suisse, Novartis, envisageait une offre de rachat sur Sanofi, le gouvernement a fourni un financement pour l'acquisition de Novartis par la CDC, une banque appartenant à l'État. Finalement, Sanofi a acquis Aventis. »

Source: (Dinc & Erel, 2009)

Pourtant, si l'on a le capital domestique mais privé en question, la situation sera plus délicate et demandera l'emploi de mécanismes informels. A cet égard, les connections personnelles entre les élites de business et de politique, les activités du lobbying et d'autres moyens de « persuasion » qui s'appuient souvent sur le principe de récompense/punition, i.e. les subventions s'ils acceptent la fusion avec l'entreprise en question ou l'annulation des grosses commandes s'ils refusent (c'est surtout dans le cas où l'État, ou ces sociétés, est le client principal de cette entreprise), jouent le rôle principal.

¹¹⁹ Voir (Sudekum, 2010)

A titre d' exemple, « le gouvernement chinois, dans sa volonté de créer des champions nationaux, susceptibles de concurrencer les multinationales étrangères, accorde des aides aux groupes leaders, notamment en prenant des mesures pour faciliter les prises de contrôle d'entreprises étrangères par les sociétés chinoises. Ensuite, au sein de l'Union européenne, chaque pays favorise la constitution de grands conglomérats financiers, associant activités bancaires et assurance. Ces champions nationaux ont reçu pour mission implicite de leur gouvernement de maintenir des centres de décision considérés comme stratégiques en matière financière sur le territoire national. »¹²⁰

Le secteur financier n'est pas le seul dans lequel les pays Européens interviennent avec les F&A dirigées. Au contraire, la stratégie de création des « champions nationaux » est presque traditionnelle dans ce groupe de pays même si, fondamentalement, la constitution de champions nationaux est en rupture avec la politique de concurrence de la Commission Européenne qui vise au contraire à réduire les aides publiques aux entreprises. Pourtant, comme on l' a plusieurs fois remarqué, des intérêts nationaux maîtrisent souvent ceux généraux et donc, les pays s'imposent comme la tâche principale de maintenir des centres de décision majeurs sur le sol national et de soutenir les activités et les entreprises sensibles indispensables à la préservation de la capacité de décision de l'État. Une autre illustration corroborant ce comportement est présentée dans l'Encadré 14.

Encadré 15 L'Etat soutient l'acheteur domestique : le cas de Telecom Italia

« Olivetti a acquis le contrôle de Telecom Italia par le biais d'une structure pyramidale en 1999. Le déclin subséquent dans le secteur technologique a fait Olivetti très endettés et ses investisseurs compatriotes vulnérables. En Juillet 2001, Pirelli et Benetton ont capturé le contrôle d'Olivetti, à travers leur propre structure pyramidale, afin de pouvoir contrôler Telecom Italia. Le Ministre de la Communication Maurizio Gasparri a expliqué le soutien du gouvernement de ce rachat: «Il y avait le risque d'une prise de contrôle par les acheteurs étrangers. Cela aurait été conforme à la logique du marché. Pourtant, il aurait aussi mis un autre gros morceau de l'Italie dans les mains d'un étranger. »

Source: (Dinc & Erel. 2009)

Ce que l'on doit dire à la fin de cet exposé sur la stratégie de création des « champions nationaux » comme un voie de développement économique, est qu'elle a aussi son aspect défensif. A savoir, ce sont des situations où la fusion des entreprises domestiques

¹²⁰ (Delaite & Poirot, 2010) p.9

est faite afin d'éviter l'acquisition de la part de l'acheteur étranger (indésirable). Ainsi, la forme offensive et défensive de cette stratégie diffèrent à l'égard de leurs buts (la première vise le développement économique et la deuxième cible la défense de la position d'économie nationale) et de leurs caractères (la première est proactive et initiative et l'autre est réactive et représente la réponse à quelqu'un qui a déjà fait le premier pas). On va parler de la stratégie de création des « champions nationaux » défensive dans le paragraphe suivant.

Le développement du secteur R&D

La situation sur le marché global ces dernières décennies a profilé l'innovation comme l'une des ressources-clés, et certaines industries comme les industries de l'avenir: la prévention des risques liés à l'effet de serre, la défense et la sécurité, les biotechnologies, les nanotechnologies, les technologies de l'information . Dans ce sens, l'Etat peut baser son avenir économique sur le développement du secteur de recherche et développement (R&D) sur son territoire. Dans le contexte pratique, cette stratégie implique que l'Etat joue un double rôle : d'un côté, il est participant actif et de l'autre côté, il est régulateur de marché. Or, plus concrètement, on a le plus souvent le cas où l'Etat est responsable des recherches génériques, surtout liées à ces industries de l'avenir, tandis que le secteur privé gère des recherches applicatives mais, encore, avec un soutien fort et l'aide logistique du gouvernement.

La mise en œuvre de cette stratégie est très exigeante et impose de nombreux challenges. Tout d'abord, la ressource-clé sur laquelle on base des activités de R&D est le capital humain. A ce propos, il faut renforcer les pôles de connaissances ; des universités, des instituts etc., mais il faut également assurer un assez grand nombre de personnel scientifique, autrement dit éviter la fuite de cerveaux et acquérir des experts étrangers. Puis, une autre ressource importante est le capital bien entendu. Cela implique que l'Etat doit, d'un côté, fournir des finances pour faire des recherches génériques et de l'autre côté, il faut investir dans l'attraction des compagnies privées qui pourraient situer leurs centres de R&D

¹²¹ Voir (Delaite & Poirot, 2010)

sur son territoire. Ce dernier suppose l'existence des fonds d'Etat dédiés à subventionner les activités de R&D du secteur privé.

Cette stratégie est la plus efficace dans la pratique si elle va en combinaison avec la stratégie de création de grappes. A titre d'exemple, on peut mentionner Silicone Valley aux Etats-Unis, Sophia-Antipolis en Europe, Digital Media City en Asie etc., c'est-à-dire des endroits où les plus grandes entreprises mondiales ont situé leurs centres de R&D. Dans ce contexte, on pourrait surmonter le challenge initial, la création d'un nombre critique de centres de R&D privés sur le territoire domestique, en se reliant sur le patriotisme économique de grosses entreprises nationales, c'est-à-dire compter sur elles pour être les premières à situer leurs centres de R&D sur l'endroit prévu pour le centre de R&D. On va expliquer comment le pays peut développer son économie sur la base du patriotisme économique provenant de la coalition de ces deux stratégies, par le biais d'une illustration hypothétique.

“Imaginons deux pays A et B de même niveau de développement initial, donc de ressources humaines, en particulier en ce qui concerne la recherche développement (RD), et dont les firmes en sont initialement au même degré de globalisation. Supposons alors que les firmes du territoire A se montrent « patriotes » et décident de localiser en A tous leurs labos de RD, en collaboration avec les meilleures universités de A. Les firmes de B, supposées non patriotes, décident de localiser la moitié de leurs labos en B et l'autre en A, ce qui est la démarche rationnelle de la firme globale dans le cadre de notre hypothèse où A et B, a priori, se valent initialement comme site d'implantation de labos de recherche.

Le territoire A recevra alors trois fois plus d'investissement en RD que B. La RD en A deviendra meilleure que celle en B, en raison d'économies d'échelle et surtout d'agglomération: les bons chercheurs rendent meilleurs ceux avec qui ils travaillent et gagnent à être en interaction forte entre eux, ce qui suppose toujours la présence physique. A la fin, toutes les firmes globales localiseront leur RD en A, qui est devenu « le » pôle d'excellence mondiale. [...] En revanche, l'avantage est évident pour le territoire A et cela engendre un appauvrissement relatif du territoire B. On voit donc qu'une bonne politique économique pour le territoire A consisté à inciter ses firmes à être patriote en espérant que

cela engendre une concentration de ressources productives de haute qualité sur le territoire, ce qui attirera les autres firmes globales et entretiendra la qualité de ces ressources. »¹²²

Le développement du secteur de R&D dans un pays n'est pas le but en soi-même, bien entendu. Certes, on en attend des résultats – des brevets et des innovations dans les industries d'avenir. C'est la propriété intellectuelle dans des industries-clés qui assure un grand avantage pour le pays sur le marché international et par conséquent, une grande puissance économique et politique. Dans ce sens, l'une des tactiques employées dans des phases finales de mise en œuvre de cette stratégie est le lobbying auprès des institutions internationales visant à imposer aux autres pays-concurrents ses propres innovations/brevets en tant que standard.

La promotion de l'économie nationale

La promotion de l'économie nationale dépasse parfois les limites du marketing « ordinaire » - publicités, slogans, communications etc., et va plus loin en démontrant toute ambivalence du patriotisme économique. A savoir, on parle ici d'une stratégie qui implique la promotion des entreprises domestiques sur des marchés étrangers, et à la fois la demande de patriotisme économique des consommateurs domestiques ou la stimulation de création de préférences pour des produits domestiques par rapport à l'offre étrangère. Ainsi, on a le pays qui sollicite activement ses « champions nationaux », qu'ils soient du capital privé ou national, à la conquête des compétiteurs sur des marchés étrangers, tout en discréditant ces concurrents étrangers sur le marché domestique.

Au sens pratique, une telle stratégie pourrait impliquer par exemple le soutien financier de l'Etat – des subventions, des prêts bonifiés, des garanties, par le biais des banques et des fonds aux « champions nationaux » pour acquérir des concurrents étrangers. Ensuite, le lobbying est également l'un des outils inévitables pour promouvoir des intérêts économiques nationaux. Dans ce contexte, on a de nombreux exemples empiriques quand un Etat accorde le prêt à un autre sous condition qu'il assure certains avantages à ses champions – i.e. des grosses commandes, l'acquisition de leur société nationale etc. Et

¹²² (Giraud, 2006) p.3-4

finalement, il ne faut pas oublier les campagnes publicitaires « acheter national » précédemment mentionnées, comme une forme d'influence sociale sur des consommateurs par l'Etat. Ce genre de macro-marketing est notoire dans la majorité des pays du globe. Egalement, c'est l'un des instruments du patriotisme économique le plus évident dans l'optique d'un observateur laïc.

Paragraphe 4.1.2. Les stratégies défensives

Les stratégies économiques d'un Etat visant à défendre sa position économique se produisent comme la suite d'une évolution du marché mondial – c'est-à-dire à cause des raisons externes. Par conséquent, elles sont par leur nature plutôt réactives que proactives, ce qui représente aussi une différence essentielle entre ce groupe et le groupe des stratégies présenté précédemment. Cependant, ce qui les rend semblables est le fait qu'elles comprennent, toutes les deux, quelques mouvements tactiques de la part de pays qui dans le fond ne sont pas en conformité avec les principes de l'économie libérale. En réalité, les stratégies défensives s'opposent encore plus à l'idée de libre-échange, étant donné que stratégiquement elles sont étayées pleinement sur le protectionnisme de nouvelles formes. Toutefois, rappelons que le patriotisme économique signifie qu'un pays doit être capable de maîtriser les intérêts essentiels de sa nation, en s'opposant si nécessaire, aux exigences de la mondialisation.

Comme on peut deviner à partir du nom, le but ultime de ce groupe de stratégies est la sécurité économique de la nation à l'époque de changements trépidants et constants dictés par la mondialisation. Plus précisément, cela signifie qu'un gouvernement est tenu de protéger de l'influence étrangère les compétences clés de l'économie nationale. En pratique, cela implique généralement deux choses : le contrôle « patriotique » d'emplacement d'entreprises c'est-à-dire le maintien sur le sol national des centres de décision majeurs ; et le contrôle « patriotique » d'investissement par la restriction à la propriété étrangère de principales entreprises locales ou dans les secteurs stratégiquement importants.

Contrôle de localisation. Dans un contexte défensif l'influence du patriotisme économique sur la localisation des entreprises se reflète en réalité dans la prévention de la délocalisation de siège ou des activités importantes d'entreprises du territoire local, quelle que soit leur nationalité. Ce défi se trouve principalement devant les gouvernements des

pays développés. Ils ne sont pas compétitifs par rapport aux pays moins développés en termes de coûts de main-d'œuvre (et le règlement juridique de l'emploi en général) lors que les règles sévères de la mondialisation imposées aux grandes entreprises les obligent à une recherche perpétuelle de la réduction de coûts pour maintenir la position actuelle sur le marché.

La délocalisation d'une grande organisation implique la destruction de nombreux emplois et de revenus dans les territoires d'origine procurant de l'autre côté à l'entreprise une rentabilité financière. Ce bénéfice financier est par sa nature de courte durée : un pays sous-développé se développera au fil de temps si une masse critique de capital étranger y entre ; par conséquent, le coût de main-d'œuvre atteindra en totalité ou presque le niveau de coûts de travail aux pays développés. Mais, étant donné qu'il y aura toujours un autre pays sous-développé, ce problème peut être résolu par une nouvelle délocalisation.

La préservation des compétences clés. La défense patriotique des compétences économiques clés des étrangers est vraiment une tâche politique avec des conséquences économiques. Le plus important est de maîtriser les activités et les entreprises sensibles, indispensables à la préservation de la capacité de décision de l'État. Ce qui signifie en pratique instaurer des obstacles aux tentatives de prises de contrôle indésirables mettant en cause l'indépendance et l'emploi dans des activités de type stratégique. Dans leur effort pour atteindre cet objectif, les gouvernements n'hésitent pas à descendre au niveau d'une entreprise particulière. Par conséquent, on peut conclure qu'il est en quelque sorte attendu d'un Etat moderne de formuler non seulement la politique traditionnelle macroéconomique mais aussi la politique microéconomique.

Néanmoins, en plus de ces deux défis, il est très important aussi de contourner l'obstacle initial sous la forme d'une obligation de respect des principes du libéralisme imposés aux pays comme les impératifs par l'OMC et autres intégrations internationales économiques dont ils sont les membres. Dans ce sens, la pratique démontre un haut niveau de créativité ce qui nous assure une variété des stratégies de garantir la sécurité économique du pays. On peut tout de même distinguer les quatre stratégies défensives les plus utilisées, issues du patriotisme économique – fournir l'aide financière aux compagnies clés, la régulation de l'investissement étranger dans des secteurs stratégiques et entreprises,

y compris la stimulation de l'actionnariat national, un accès préférentiel aux marchés publics pour les compagnies locales et les standards. Comme on le montrera ci-dessous , l'implantation opérationnelle de ces stratégies comprend l'utilisation de jure et de facto de différents mécanismes.

Les subventions industrielles

Bien qu'elle soit peut-être la mesure protectionniste la plus controversée en termes de ses effets ultimes sur l'économie nationale, le subventionnement est en même temps celle qui est probablement la plus utilisée. Cependant, contrairement aux formes classiques de son emploi, telles que l'aide à la production agricole et à la stimulation de développement de certaines industries, dans le contexte dans lequel on parle ici, cette forme d'intervention d'Etat a une nouvelle apparence, c'est-à-dire une nouvelle direction du mouvement. Dans les circonstances de la dernière crise économique mondiale et la période immédiatement après, une telle aide financière est allouée sur la base ad hoc aux entreprises matures et fortes qui n'ont jamais profité de ce type de bénéfices. Le motif en est double : soit décourager la délocalisation des centres clés du territoire local soit atténuer les effets négatifs de la crise, ce qui permet de parler des subventions en tant qu'une des stratégies de sauvegarde de la sécurité économique de l'Etat.

Un sondage mené par la Banque mondiale¹²³ montre la prédominance absolue des subventions en tant que mesure visant à surmonter les conséquences de la Crise de 2008 dans les pays développés. De là, une partie importante d'environ 48 milliards de dollars de l'aide financière directe ou indirecte – sous la forme de subventionnement de remplacement des voitures d'occasion par les nouvelles, est accordée à l'industrie automobile ce qui n'est pas étonnant étant donné que sa part dans le commerce mondial est calculée au niveau de 7 pour cent¹²⁴. L. Les États-Unis, où traditionnellement existe une croyance largement répandue selon laquelle cette industrie est essentielle à l'économie, ont accordé 17,4 milliards de dollars d'aide à ses trois constructeurs automobiles en vue de maintenir l'emploi. Suivant la même logique, l'Australie a assuré l'aide à ses

¹²³ (Gamberoni & Newfarmer, 2009)

¹²⁴ (Francois & Stollinger, 2009)

concessionnaires d'automobiles lorsque la Corée du Sud et le Portugal l'ont fait pour leurs fabricants de composants pour voitures.

Pourtant, ce qui est intéressant à propos de cette tendance de subventionner l'industrie automobile est que les pays n'aident pas seulement les champions nationaux de ce domaine mais aussi les entreprises étrangères actives sur le territoire local dans le but d'empêcher leur délocalisation. Comme ça, en approuvant l'aide financière à ces entreprises, les pays leur demandent de maintenir la production et le niveau d'emploi même au prix de fermeture des usines plus efficaces dans d'autres endroits. Un exemple pour illustrer cela est le cas d'Opel mentionné dans l'Encadré 16.

Encadré 16 Les subventions à l'industrie automobile : le cas d'Opel

« Dans l'UE la vente d'Opel, la filiale allemande de General Motors, a entraîné une concurrence de subvention intéressante entre les « pays d'Opel » (les pays de l'UE ayant les usines d'Opel sur leur territoire). Le gouvernement allemand a offert 4,5 milliards d'euros en aides d'État (3 milliards d'euros sous forme de garanties et 1,5 milliard d'euros comme un prêt-relais) au consortium de soumissionnaires comprenant Magna, fournisseur canadien de pièces automobiles, et Sberbank russe.

Il était clair dès le départ que l'intérêt principal de l'Allemagne dans cette affaire était de réduire au minimum les pertes d'emplois domestiques et d'assurer que tous les quatre sites de production allemands resteraient ouverts. En fait, les 4,5 milliards d'euros d'aides d'État ont été disponibles seulement pour le consortium Magna-Sberbank, mais ne pas pour les autres soumissionnaires pour Opel ; sans doute, c'était parce que leur restructuration prévoit pour Opel, comprenant une suppression de près de 11.000 d'emplois d'Opel en Europe, aurait des conséquences sur l'Allemagne moins que les plans de soumissionnaires rivaux. L'Allemagne a également invité autres pays d'Opel, comme l'Autriche, la Belgique, la Pologne, l'Espagne et le Royaume-Uni, à participer à cette opération de sauvetage d'Opel et à partager proportionnellement le coût de 4,5 milliards d'euros. Cependant, les pays d'Opel ont été frustrés avec l'accord avec Magna-Sberbank parce que selon leur plan, ils auraient été plus que proportionnellement touchés par la restructuration de ses opérations. La fermeture prévue de l'usine à Anvers (impliquant environ 2.500 emplois) et la suppressions de 1 400 d'emplois dans l'usine à Vauxhall, évoquaient les protestations en Belgique et au Royaume-Uni. Les deux pays ont accusé l'Allemagne d'avoir utilisé ses aides d'État au consortium Magna-Sberbank pour « acheter » les emplois en Allemagne.

Par conséquent, en Octobre 2009, la Commission européenne a exprimé des doutes quant à cette aide d'État pour Opel ; la critique n'étant pas l'aide d'État en soi, mais la tentative allemande pour influencer le processus d'appel d'offres pour Opel en faveur de Magna-Sberbank. »

Source : (Francois & Stollinger, 2009)

La réglementation des investissements étrangers

La stratégie de réglementation « patriotique » de l'investissement étranger est dirigée principalement vers la restriction de prise du contrôle sur les activités économiques et les entreprises principales de la part des étrangers. En pratique, cela porte sur la

restriction de la propriété étrangère dans les secteurs stratégiquement importants et les efforts de retenir les « champions nationaux » dans les mains de la nation. Ce dernier point est particulièrement important grâce au préjugé selon lequel les entreprises locales sont plus susceptibles de respecter les règles de jeu et moins exposées à l'influence des impératifs de la finance internationale. Une autre idée préconçue est que l'État peut plus facilement interdire aux entreprises domestiques le licenciement ou leur délocalisation. Les gouvernements ont tendance à préférer la propriété locale pour encore une autre raison – cela rend plus probable la décision du management de localiser la production au pays d'origine et y établir la chaîne d'approvisionnement.

Evidemment, dans le fond d'une telle stratégie on trouve l'envie de contrôler « la nationalité » de certaines ressources nationales stratégiques. Le choix des ressources, des activités et des entreprises qui seraient désignées comme stratégiques, dépend de l'estimation d'Etat et du moment historique. D'après l'expérience nous pouvons conclure que les activités économiques clés pour la sécurité économique d'une nation presque toujours comprennent, entre autres, les sources d'énergie, l'armement et « les champions nationaux » - les entreprises stratégiquement importantes. Il faut ajouter que ce n'est pas le rapport entre la participation du secteur privé et celle d'Etat dans le capital d'une entreprise qui est d'une importance cruciale pour la désignation de cette société comme stratégiquement important au niveau national, mais sa taille et position sur le marché ou plus précisément son potentiel du monopole sur les marchés nationaux et internationaux. Donc, on cible les acteurs de divers secteurs de l'économie à seule condition qu'ils soient géants à participation majoritaire nationale, qu'elle soit du secteur privé ou d'Etat.

Cette stratégie est implantée dans l'environnement institutionnel et revêt un caractère de jure dans de nombreux pays développés et ceux qui ne le sont pas. « Au cours de la période récente, des États, au nom de l'intérêt national, se sont munis d'outils réglementaires et légaux leur procurant un droit d'ingérence dans le monde des affaires »¹²⁵. Ce genre de loi ne représente que la réaction d'Etat sur la tendance croissante concernant la fusion transfrontalière dans les années 2000. Or, c'est en effet une réaction à des pressions

¹²⁵ (Delaite & Poirot, 2010) p. 7

de mondialisation reflétant l'égoïsme national. La démonstration d'une telle pratique est l'exemple de Décret français du Décembre 2005¹²⁶, déjà mentionné, qui protège certains secteurs jugés essentiels pour les intérêts nationaux. Cette loi était votée, entre autres raisons, comme la réaction au rapport sur l'intelligence économique de 2003¹²⁷ dans lequel l'auteur, Bernard Carayon, offre des suggestions concrètes pour garantir la sécurité économique nationale. Quelques autres exemples plus récents de restrictions législatives concernant des investissements étrangers sont présentés dans l'Encadré 16.

Encadré 17 Les exemples de restrictions juridiques concernant les investissements étrangers 2010/2011

- « Le gouvernement de l'Etat plurinational de Bolivie a nationalisé, entre autres choses, le système de retraite national ;
- L'Equateur a fait voté une nouvelle loi sur les hydrocarbures imposant aux compagnies du pétrole privées de renégocier leurs contrats existants et renouveler leurs permis d'exploitation ;
- Le Kazakhstan a adopté une nouvelle loi concernant les biens appartenant à l'Etat, qui permet au gouvernement de nationaliser la propriété privée dans les cas de menaces à la sécurité nationale ;
- La République kirghize a nationalisé l'une des plus grandes banques du pays, contrôlée par les étrangers – AsiaUniversalBank ;
- La Russie a serré la législation ciblant à des producteurs d'automobiles situés dans le pays : s'ils veulent continuer avec l'importation de composants détaxée, ils doivent augmenter significativement la production totale en Russie ;
- L'Australie a rejeté l'OPA de 3,8 milliards de dollars de l'entreprise de Singapour, Singapur Exchange, sur sa compagnie Australian Securities Exchange en raison que ce mouvement menacerait l'intérêt national ;
- La Canada a empêché le rachat de sa compagnie minière Potash Corp. par la société australienne de la même branche BHP Billiton's ;
- Au Brésil, le gouvernement a changé l'interprétation de la loi de 1971 concernant la propriété agraire. Désormais, les compagnies brésiliennes détenues majoritairement par les étrangers doivent être soumises au régime juridique applicable à des entreprises étrangères. »

Source : (UNCTAD, 2011)

Egalement, il est important de remarquer le comportement de nombreux pays dans le domaine de l'énergie. Conformément au problème actuel et chronique de l'approvisionnement en énergie on arrive à de nombreuses restrictions juridiques d'investissement étranger dans ce secteur et des secteurs connexes et surtout dans les pays

¹²⁶ Voir l'Encadré 4

¹²⁷ (Carayon, 2008)

producteurs. Le Venezuela en constitue un exemple. Selon la loi sur les Hydrocarbures de 2001, toute la production de pétrole et les activités de distribution devaient être le domaine de l'Etat vénézuélien, à l'exception des entreprises-communes intéressées par la production de pétrole brut lourd dans lesquelles les investisseurs privés étrangers peuvent détenir jusqu'à 49% du stock de capital. La Russie a une législation similaire mais l'Union Européenne a proclamé aussi une série de mesures visant à empêcher des OPA sur des entreprises énergétiques européennes par des capitaux non-communautaires.

De l'autre côté, en Mars 2005 les Etats-Unis ont empêché la tentative d'une compagnie pétrolière chinoise¹²⁸ d'acquérir leur géant national du secteur énergétique Unocal, en s'appuyant sur la loi de 1988 dont le cadre juridique dépasse largement la régulation d'une seule activité économique. En parlant précédemment de cette loi, on a dit qu'elle assure le contrôle des investissements étrangers en autorisant le Président à limiter ou à interdire totalement certains rachats des entreprises domestiques qui peuvent menacer la sécurité nationale. L'OPA du partenaire chinois a été d'abord caractérisée au Congrès comme la menace pour la sécurité nationale et ensuite, le Sénat américain a déterminé que c'est au Président des Etats-Unis de décider concernant l'offre. A la fin, la CNOOC était refusée et l'Unocal était fusionnée avec un autre géant pétrolier domestique, Chevron, même si son offre était moins attractive.

Egalement, ce cas sert à illustrer comment une loi générale se référant à un objet juridique très vague, permet au gouvernement d'intervenir très concrètement au niveau micro. Pourtant, ce n'est pas le seul exemple de comment un pays emploie la loi pour protéger une entreprise particulière. Par exemple, en 2006 le consortium international Airline Partners Australia a déposé une offre publique d'achat sur la compagnie aérienne nationale Qantas. Après très peu de négociations, cette tentative d'acquisition a échoué en raison de la loi australienne selon laquelle le part de capital étranger dans cette entreprise en question ne peut nullement dépasser plus de 49 % tandis qu'un actionnaire individuel ne peut détenir que 25 % du capital.

¹²⁸ Chinese National Off-shore Oil Company (CNOOC)

Ensuite, la loi Volkswagen allemande de 1960 constituerait un tel exemple. A savoir, selon cette loi tout actionnaire de «Volkswagen» compagnie ne peut exercer plus de 20% des droits de vote, même si sa participation dans l'entreprise est plus grande. A cause de cette législation, on a vu l'Allemagne devant la Cour européenne de justice en 2005. Deux ans plus tard, la Cour a conclu que cette loi est un obstacle pour le flux de capital en Europe. Après avoir perdu la bataille juridique, cette loi était révisée mais la question de sa consolidation avec la politique d'investissement promue par la Commission Européenne auprès de ses pays-membres reste toujours controversée. En plus de son champion de l'industrie automobile, les caisses d'épargne (Sparkassen) du même pays bénéficient de la protection de la loi en cas d'opérations de rachat engagées par des banques privées.

Bien qu'il existe de nombreux exemples de pays assurant le contrôle sur des activités économiques et des entreprises particulières de façon de jure, ce n'est pas toujours une foule de pays. Ceux ayant une telle pratique dans leur histoire, et surtout ceux qui sont largement intégrés dans des communautés internationales – comme c'est le cas des pays européens, souffrent des pressions constantes devant des autorités responsables de telles restrictions des investissements. Pour cette raison, il faut également considérer comment les pays mettent en œuvre de facto les stratégies de préservation des compétences-clés. Autrement dit, on va analyser aussi les façons « créatives » dont les pays surmontent les principes libéraux sur lesquels des intégrations économiques internationales se basent afin de protéger leurs propres intérêts économiques.

A titre exemplaire, le règlement sur les concentrations ¹²⁹ de la Commission Européenne de 1989, amendé en 1997, gère des fusions et acquisition au niveau communautaire. Cette législation autorise la Commission Européenne autoritaire à accorder ou à refuser la fusion dans le cas où les deux sociétés ensemble ont un chiffre d'affaires annuel supérieur à 5 milliards d'euros, ou si chacune des deux compagnies concernées a un chiffre d'affaires annuel sur le marché communautaire de plus de 250 millions d'euros. Autrement dit, théoriquement, si une assez large compagnie d'un pays-membre essaye d'acquérir une autre entreprise d'un autre pays-membre, ce pays n'aura pas l'autorité de

¹²⁹ (Hinds, 2006)

l'empêcher. Ainsi, d'une manière générale, le règlement sur les concentrations de la CE laisse peu de pouvoirs aux pays pour mettre en œuvre la stratégie du patriotisme économique visant à défendre la position économique nationale dans ce contexte.

Pourtant, cette loi européenne a deux exceptions. Premièrement, si c'est la fusion de deux entreprises qui attendent plus de deux tiers de chiffres d'affaires annuels sur le marché d'un seul pays-membre, cette fusion passe automatiquement sous la juridiction de ce pays. Autrement dit, le gouvernement du pays est responsable de la fusion des compagnies du pays. Et deuxièmement, un Etat-membre peut toujours prendre des mesures « appropriées » pour empêcher la fusion correspondant à ce qui est défini comme la « dimension communautaire », si elle pouvait mettre en péril ses intérêts légitimes, tels que la sécurité publique, la pluralité des médias, les règles prudentielles applicables aux sociétés financières, et d'autres intérêts publics qui sont reconnus par la Commission européenne.

Bien entendu, ces deux exceptions fournissent suffisamment d'espace de manœuvre aux Etats-membres pour qu'ils démontrent de facto l'aspect défensif de leur patriotisme économique. Rappelons que la dernière vague d'une telle pratique était initiée justement par des pays-membres de l'Union Européenne dans le but d'empêcher les OPA étrangers sur des « champions nationaux » en les fusionnant avec d'autres entreprises domestiques ; c'est le Règlement Européen sur les concentrations qui leur en donne le droit. Cette manière de défense de facto des compagnies nationales clés des acheteurs « indésirables » est à la fois l'une des plus utilisées au niveau global, ainsi que l'une des plus effectives. Dans le rôle de « chevalier blanc », ou de l'acheteur « amical » dont l'OPA sera accordée par le gouvernement afin d'empêcher le rachat de l'offreur original, on voit le plus souvent dans la pratique une autre entreprise domestique du même (ou d'un autre) secteur industriel, ou même peut-être l'entreprise d'un tiers pays considéré « plus amical ».

Le cas de la compagnie Endesa, démontré dans l'Encadré 18 sur la page suivante, est un bon exemple de cette stratégie patriotique défensive. En trouvant le « chevalier blanc » sous la forme du consortium d'une entreprise étrangère et l'autre domestique, l'Espagne a réussi à éviter l'acheteur allemand mais aussi à esquiver des répercussions de la Commission

Européenne qui se positionnait du côté allemand, ou du côté du jeu de marché équitable. Contrairement, l'exemple de la banque italienne Banca Nazionale del Lavoro (BNL)¹³⁰ démontre bizarrement comment même l'échec de mise en œuvre de cette stratégie pourrait toucher le but ultime – la démotivation de l'acheteur indésirable.

A savoir, en Septembre 2005 la banque espagnole BBVA a fait une OPA sur la BNL mais pour la réaliser il fallait avoir l'accord de la Banque Centrale Italienne. Le Gouverneur, Antonio Fazio, en accord avec le Premier ministre Berlusconi, a rejeté l'offre avec l'explication que les banques étrangères peuvent participer dans le capital des banques italiennes, mais elles ne peuvent pas les contrôler. Le gouvernement italien a résumé son opinion sur le métier en disant « oui à la compétition mais non à la colonisation des banques italiennes ». La Commission Européenne, irritée par cette attitude, a protesté cette décision. Par conséquent, les italiens se sont mis à la recherche d'un « chevalier blanc », c'est-à-dire d'une entreprise nationale qui pourrait donner une meilleure offre que la BBVA. En tant que solution, on a trouvé une petite (petite par rapport à la BNL) compagnie d'assurance domestique Unipol, qui a fait une OPA supérieure en comparaison avec celle de BBVA ; suite à cela les espagnols ont retiré leur offre.

Encadré 18 Le gouvernement empêche l'OPA sur le 'champion national' par le biais d'un 'chevalier blanc' : le cas d'Endesa

« En Septembre 2005, la société énergétique espagnole, Gas Natural, a fait une offre non sollicitée pour une autre entreprise énergétique espagnole, Endesa. Fait intéressant, une offre similaire par le Gas Natural de Catalogne sur une autre société énergétique espagnole avait été bloquée deux ans plus tôt. Toutefois, le gouvernement espagnol avait besoin du soutien catalan à la fin 2005, et a approuvé l'offre d'Endesa, en dépit de l'opposition de la Commission anti-trust espagnole ainsi que du management d'Endesa.

Cette tentative d'acquisition obtient une dimension internationale en Février 2006, lorsque la société d'énergie allemande, E.ON, soumissionne une offre pour Endesa. Le gouvernement espagnol a imposé les conditions onéreuses à l'offre d'E.ON par le biais de son influence sur l'organisme national chargé de la réglementation du secteur de l'énergie, soi-disant indépendante. La Commission européenne a exigé le retrait de toutes ces exigences qui s'appliquent effectivement seulement à des acquéreurs étrangers. Le gouvernement espagnol a répondu en encourageant le groupe de construction espagnol, Acciona, et la compagnie d'énergie italienne, Enel, de construire une minorité de blocage et acquérir Endesa par une société holding, détenue à 50,01 pour cent par Acciona espagnole. Leur offre a été finalement réalisée en 2007. »

Source : (Dinc & Erel, 2009)

¹³⁰ (Dinc & Erel, 2009)

¹³¹ Source spécifiée non valide.

Toutefois, au lieu de s'arrêter à ce point-là, l'histoire devient plus compliquée. Peu après que la BBVA a renoncé à son OPA, le Gouverneur italien précédemment mentionné a été obligé de démissionner de son poste. La raison était la conversation téléphonique enregistrée dans laquelle il analyse l'offre avec le « chevalier blanc » ce qui a, bien entendu, compromis sa fusion avec Unipol. Le nouveau Gouverneur a été prêt à reconsidérer l'OPA de la banque espagnole, mais la BBVA ne voulait plus continuer avec cette histoire. Ainsi, cet exemple implique d'une manière anecdotique que la stratégie de défense des « champions nationaux » en introduisant le « chevalier blanc » pourrait être effective même si elle est mise en œuvre sans succès.

D'après cet exemple italien on apprend une autre chose : la BBVA n'a pas voulu renouveler son OPA également parce que, comme il est passé trop de temps entre l'offre originale et la possibilité de faire une autre OPA, le management a changé la direction stratégique. Le fait que le temps appartient aux ressources rares dans le monde des affaires et que par conséquent, la probabilité que l'acheteur va renoncer spontanément à son offre car il ne veut plus attendre, augmente avec le temps passé, sert comme base sur laquelle on construit une autre stratégie défensive d'empêchement des acquisitions de « champions nationaux » indésirables – la stratégie de « temporisation ».

A savoir, le gouvernement a de facto assez de place pour mettre en œuvre une telle action défensive vu que les larges F&A doivent être soumises à des analyses des différentes institutions, telles qu' est par exemple l'Agence anti-monopole et d'autres corps publics qui s'occupent de la régulation du marché et chacun d' entre eux pourrait temporiser jusqu'aux limites temporaires déterminées par la loi. Telles négociations administratives de donner l'accord à une OPA pourraient se prolonger pendant des mois, ou jusqu'au moment où le gouvernement lui-même ne trouve le « chevalier blanc » ou l'acheteur potentiel n'y renonce de lui-même.

Par exemple, en Octobre 1997, la compagnie d'assurance italienne Generali, a fait une OPA sur AGF, une société française de la même branche. Le gouvernement français s'est opposé à l'acquisition et a temporisé pour donner une approbation relativement routinière et technique, ce qui était nécessaire pour que l'offre soit présentée aux actionnaires d'AGF.

Entre temps, AGF a effectué une recherche de « chevalier blanc » et le trouva sous la forme d'une compagnie d'assurance allemande - Allianz. Allianz a obtenu le soutien du gouvernement français, en promettant de garder le management et les opérations en France et ainsi, elle a finalement acquis AGF¹³²

Donc, dans la pratique on voit souvent les deux stratégies, celle de temporisation et celle de « chevalier blanc », étant utilisées simultanément et en s'appuyant sur la troisième – la stratégie de « persuasion morale ». A travers des canaux informels, des connaissances privées, le gouvernement influence le management d'entreprise-cible afin de les inciter à refuser la fusion avec la compagnie étrangère indésirable. Egalement, les pouvoirs publics pourraient utiliser les mêmes méthodes de persuasion pour « motiver » une autre société domestique à accepter le rôle de « chevalier blanc ». Cette stratégie est très efficace surtout dans des situations où le client majeur de l'entreprise en question est le gouvernement lui-même, ce qui est le cas dans l'industrie pharmaceutique.

En outre, la participation d'Etat dans le capital d'un géant national lui donne le pouvoir de facto d'influencer la décision du rachat éventuel. Par conséquent, les gouvernements détiennent des « actions privilégiées » dans des compagnies déjà privatisées, qui leur donnent le droit de veto sur des grands changements corporatifs, y compris la décision d'accepter une offre de rachat. Dans ce sens, une autre stratégie de défense des « champions nationaux » des OPA étrangères est la création d'une capacité actionnariale nationale. Les Etats utilisent souvent les fonds créés à cette fin même pour financer l'acheteur « amical » ou en combinaison avec la stratégie de « chevalier blanc ».

Evidemment, la défense des ressources nationales inclut parfois l'expansion de propriété d'Etat ce qui pourrait être économiquement justifié dans les cas des monopoles naturels, mais reste toujours plus ou moins controversé. Au niveau pratique, la mise en œuvre de cette stratégie comprend :

- « Mise en place de nouveaux investisseurs institutionnels afin de consolider et de stabiliser les structures actionnariales des firmes nationales ;
- Soutien financier aux actionnaires institutionnels nationaux capables et désireux de s'engager à long terme dans des entreprises. La Caisse des Dépôts

¹³² Voir (Fisher & Andrew, 1997), (Allianz/AGF- The Lex Column, 1997)

et Consignations occupe, par exemple, en France, une place à part parmi les investisseurs institutionnels français, en conservant un poids non négligeable dans le capital de nombreuses grandes entreprises nationales ;

- Création de fonds souverains nationaux, investisseurs financiers à long terme, susceptibles de gérer ou d'administrer des fonds publics. À cet égard, on peut remarquer que le Rapport de la Commission pour la libération de la croissance française, [...] insiste sur la nécessité de faire émerger un fonds souverain français capable d'investir à long terme dans les entreprises françaises afin de favoriser l'actionnariat national ;
- Encouragement de l'actionnariat salarié et de l'actionnariat familial qui est facteur d'enracinement national [...]. »¹³³

Ce que l'on pourrait tirer comme conclusion de cette histoire sur la régulation « patriotique » de l'investissement est que même si l'espace pour pratiquer de jure ces stratégies est limité, les Etats ont de facto une influence énorme sur le rachat de certaines entreprises nationales par un agent étranger ou non. L'une des recherches les plus pertinentes sur l'impact du gouvernement sur le résultat final d'une OPA est celle de Dinc et Erel¹³⁴ de 2009. Le Tableau 8 démontre les résultats de leur recherche qui a pris en considération toutes les OPA des plus grandes compagnies (selon le critère de la capitalisation boursière), sur le sol Européen entre 1997 et 2006. Ce que l'on peut remarquer immédiatement est que 26 de 37 OPA, ou 70%, auxquelles le gouvernement s'est opposé ont échoué tandis que de 41 OPA soutenues par des pouvoirs publics nationaux seulement 11 étaient sans succès.

Tableau 8 L'effet de la réaction du gouvernement à l'OPA proposées sur les entreprises nationales

	LA REACTION DU GOUVERNEMENT			
	<i>contre</i>	<i>neutre</i>	<i>pour</i>	<i>total</i>
OPA échouées	26	120	11	157
OPA réussies	11	217	30	258
Total	37	337	41	415

Source: (Dinc & Erel, 2009) p.45

¹³³ (Delaite & Poirot, 2010) p. 8

¹³⁴ (Dinc & Erel, 2009)

A titre d'exemple de comment même la résistance gouvernementale pourrait-elle motiver l'acheteur potentiel à renoncer à son offre, on peut rappeler le cas de la Suède. Quand le producteur de camions allemand, MAN, a essayé d'acquérir son concurrent suédois Scania, le Premier Ministre de ce pays scandinave a dit : « J'espère que ce joyau industriel de la couronne suédoise reste suédois.... Je me sens très fortement pour ceux qui font des efforts pour maintenir la propriété en Suède et en faire quelque chose pour garder le siège ici en Suède » ¹³⁵. Par conséquent, MAN a renoncé à son offre.

Donc, cette recherche témoigne explicitement que le refus gouvernemental de supporter l'acquisition étrangère de géant national diminue la probabilité que cette offre soit réalisée tandis que son soutien produit des effets opposés. Pourtant, ce n'est pas tout le cas. Dans leur recherche Dinc et Erel arrivent à une autre conclusion, peut-être encore plus importante : une telle démonstration de patriotisme économique diminue la probabilité des OPA futures sur des entreprises nationales par des investisseurs étrangers. Or, en plus des effets directs du pouvoir de facto du gouvernement de mettre en œuvre des stratégies « patriotiques » de régulation de l'investissement, il y en a des indirects.

Les marchés publics

Une autre solution pour défendre l'économie nationale est la stratégie du marché public « patriotique ». Cela signifie en fait que les besoins du secteur public pour certains produits ou services doivent être remplis à partir de sources domestiques. Afin de mettre en œuvre une telle stratégie, il faudrait prévoir un cadre réglementaire adéquate, autrement dit il faut se donner un pouvoir de jure qui empêche les fournisseurs étrangers de participer à des marchés publics. Quant à la pratique, on a deux formes de cette stratégie : soit les entreprises étrangères ne peuvent pas du tout participer aux marchés publics, soit elles le peuvent mais sous certaines conditions spéciales, telles que frais supplémentaires, quotas etc. Nombreux pays ont choisi d'appliquer ces mesures dans leur lutte contre la dernière grande crise.

¹³⁵ Rapporté par **Source spécifiée non valide**.

A titre illustratif, on peut s'appuyer sur « Buy American Act » favorisant l'achat des produits américains de 1933. Depuis, cette loi fut changée plusieurs fois, mais resta essentiellement la même : les produits domestiques doivent être utilisés pour des projets fédéraux, sauf dans les cas où des accords internationaux imposent autrement. Egalement, au moins la moitié de chaque marché public fédéral doit être satisfaite par l'offre domestique. A savoir, trente-sept Etats américains ont signé l'Accord sur les marchés publics (AMP) de l'OMC à l'échelon infranational selon lequel les règles du jeu doivent être les mêmes pour les produits domestiques et pour les étrangers dans le contexte des marchés publics. Malgré cela, l'Accord ne concerne pas les marchés publics municipaux et ainsi, il laisse de l'espace pour la discrimination des fournisseurs étrangers.

Les normes

Une autre stratégie de sécuriser la position économique d'un pays est celle basée sur la normalisation. A savoir, un Etat a des possibilités de réguler ses importations, c.à.d. l'offre sur le marché domestique, en se reliant sur divers obstacles techniques à l'égard de la qualité et/ou les droits de propriété intellectuelle. Or, on peut diminuer l'offre provenant de certains producteurs étrangers ou de certains pays, en élevant les standards de qualité que ces produits concernés ne peuvent pas toucher à priori. Une autre possibilité est d'établir le processus technologique du producteur domestique comme le seul accepté sur le marché national.

La mise en œuvre de cette stratégie peut être très controversée. Certains pays la pratiquent d'une manière extrême : ils vont jusqu'à ne pas reconnaître des brevets étrangers, même ceux reconnus à l'échelle globale, sur le territoire domestique. Rappelons le cas de la Chine. Egalement, il faut mentionner que la notion de l'économie verte représente un nouveau domaine, ou peut-être un nouveau prétexte, pour faire des manœuvres avec cette stratégie. Ce qui est aussi important à dire est que la plupart du temps dans la pratique on voit cette stratégie visant à réduire l'offre de producteurs particuliers ou de produits d'une certaine origine géographique et ciblant rarement un groupe de produits/producteurs dans leur ensemble.

A la lumière de la Crise globale de 2008, nombreux pays ont choisi d'aider leurs situations économiques en s'appuyant sur ce genre de mesures. L'OMC a attiré l'attention

sur la croissance des obstacles techniques au commerce depuis le début de la crise . Par exemple, la Chine a interdit un certain nombre de produits agricoles européens, tandis que l'Inde a considérablement élevé le niveau de qualité exigé à l'égard de l'importation de fer, d'acier, d'huile de soja, de joug, et d'aluminium et en plus, a complètement interdit l'importation de jouets, de téléphones et de volaille en provenance de Chine¹³⁶.

¹³⁶ (Erixon & Sally, 2010)

Section 4.2. Les conséquences de la pratique du patriotisme économique

Dans le texte précédent on a analysé le rapport entre le patriotisme économique et la mondialisation en tant que deux tendances parallèles surtout dans les pays développés. A cette occasion, on a souligné que les débats théoriques sont consacrés à déterminer la nature de cette relation : est-ce que le patriotisme économique déroge la mondialisation ou non. L'une des réponses alternatives était que c'est tout simplement la loi physique d'action-réaction appliquée sur l'économie : la mondialisation catalyse le patriotisme économique.

Pourtant, toute analyse préalable de l'influence de patriotisme économique sur le libre-échange est faite au niveau théorique en essayant de titrer toutes les similarités et les différences idéologiques et essentielles de ces deux grandeurs afin d'arriver à la conclusion sur leur relation, mais encore, au niveau théorique. Cette partie de la thèse essaye à découvrir cette relation d'une autre perspective, plus opérationnelle, en analysant les effets de l'implantation de patriotisme économique dans la pratique. En outre, comme on a déjà parlé des effets positifs attendus dans la section sur les stratégies « patriotiques », le premier paragraphe sera consacré à une analyse des effets négatifs du patriotisme économique d'Etat dans la pratique, tandis que le deuxième paragraphe décrit l'impact de la pratique « patriotique économique » sur le consommateur et le secteur privé. Egalement, on verra une étude menée sur le comportement des consommateurs serbes qui met en lumière l'aspect patriotique dans la prise de décision d'achat.

Paragraphe 4.2.1. Les inquiétudes quant à la pratique 'patriotique économique' des Etats

On a également vu dans la section précédente que presque chaque action économique « patriotique » au niveau de la nation comprend un interventionnisme étatique et les mesures protectionnistes qui, encore, dans la majorité des cas proviennent « de bon cœur » – afin d'assurer la préservation et le développement de l'économie nationale. Pourtant, même si elles partent des meilleures intentions, elles restent toujours égoïstes vu que cela compromet le libre-échange international parce qu'un tel comportement gouvernemental accroît la probabilité que les autres pays répondent réciproquement en

mettant des barrières. De cette façon, on déclenche la "spirale protectionniste": qui veut le fair-play quand les autres ne respectent pas les règles du jeu?

En même temps, le mécanisme pour arrêter ce cercle de protectionnisme vicieux n'existe pas. Des institutions relevâtes, telles que l'OMC, les Courts etc., qui pourraient éventuellement sanctionner une telle pratique « souffrent » des procédures lentes, d'un « manque de compétence », ou de la politisation. Par conséquent, l'une des méthodes d'élimination des actions protectionnistes contemporaines d'un pays est la pression politique des autres pays intéressés. Mais, la puissance de pression politique dépend surtout du pouvoir politique du pays, et cela est par définition la somme des pouvoirs économiques et militaires et des liaisons proches avec d'autres pays influents, où ces deux derniers résultent de ce premier. Ainsi, sachant que « l'argent est le pouvoir », on a comme effet final que les pays développés (autrement dit, les pays riches) peuvent se permettre le luxe de patriotisme économique, tandis que ceux moins puissants peuvent le pratiquer mais jusqu'aux limites de tolérance des plus influents.

Pourtant, vu que la pratique de patriotisme économique met en péril le fonctionnement du libre-échange, on s'inquiète le plus par rapport à des répercussions pour le pays qui le pratique. Comme on a vu, le gouvernement part des vœux légitimes : établir, maintenir et développer la sécurité économique de la nation. Par conséquent, il s'autorise souvent à créer des entreprises géantes, à modeler les décisions corporatives, à imposer les limitations à des investissements étrangers, à diriger des joint-ventures ou des F&A des entreprises domestiques etc. Pourtant, est-il assez de compétences et d'informations pour mettre en œuvre toutes ces stratégies sans effets négatifs pour la propre puissance économique ? Donc, la première, et la principale, inquiétude est si l'Etat est capable de jouer le rôle de stratège économique principal ?

Comme on a vu, les Etats élaborent des stratégies destinées à prévenir les menaces et à anticiper les risques économiques, technologiques et financiers. Pourtant, les activités que l'on pratique dans le cadre de ces stratégies et sous les auspices du patriotisme économique, sont très souvent incohérentes. Si l'on revient à nouveau sur l'exemple français, on peut remarquer que parmi les industries protégées à cause de leur importance stratégique à la sécurité économique, on peut trouver des yaourts, des banques,

l'équipement militaire et ainsi de suite. Si l'on élimine le doute sur les bonnes intentions du gouvernement, on peut alors se poser des questions sur sa compétence de définir précisément le but. N'oublions pas que l'Etat, ce sont des hommes avec tous leurs avantages et défauts, leurs limites et leurs torts.

A côté de cela, il y a des opinions que telles interférences du gouvernement dérogent l'Etat lui-même. Par exemple, dans le cadre de l'administration publique on a également des institutions dont la tâche principale est d'évaluer si les fusions entre certaines compagnies créeront le monopole sur le marché domestique. Pourtant, dans le cas où l'Etat lui-même dirige la fusion de deux entreprises domestiques afin de démotiver l'acheteur étranger, l'opinion de ces institutions n'est pas si « nécessaire ». Par conséquent, elles perdent graduellement leur importance et ainsi les décisions sur les F&A deviennent plutôt politiques qu'économiques et en faveur des consommateurs domestiques.

Ensuite, on peut également mettre en question la base informatique sur laquelle un Etat définit le but stratégique de ses actions. Est-ce que l'Etat dans son rôle d'observateur passif de marché pourrait avoir des informations correctes sur la base desquelles elle intervenait ? Les pouvoirs publics ont des renseignements de seconde main, c'est-à-dire ce sont des entreprises qui l'informent normalement de ce qu'il se passe sur le marché afin d'obtenir le soutien et la protection étatique. N'oublions pas que le fonctionnement de chaque entreprise est motivé avec des profits et ainsi, elle pourrait trouver son intérêt dans la manipulation d'informations afin d'avoir un soutien étatique dans sa lutte contre des concurrents étrangers.

Dans le but de surmonter un tel problème, certains Etats vont plus loin, dans le domaine de l'intelligence économique. Ainsi, on arrive à la situation où l'Etat et « ses firmes » s'échangent systématiquement des informations confidentielles à haute valeur commerciale potentielle, à l'usage pur et simple de la diplomatie voire de la force pour favoriser les firmes « nationales »¹³⁷. Ceci démontre toute complexité des relations entre l'élite politique et le capital privé, ce qui encore met en question le « fair-play » sur le marché et démontre toute ambivalence de la globalisation. D'un côté, on a les Etats qui

¹³⁷ (Giraud, 2006) p.5

prennent la participation dans des Accords internationaux créant « le libre-échange » tandis que de l'autre côté, ils donnent un fort soutien à ces joueurs d'une manière informelle.

Egalement, on peut mettre en question les critères sur lesquels l'Etat réagit sur le marché à l'abri du patriotisme économique. Par exemple, comment définit-on les secteurs industriels qui devraient être touchés par le patriotisme économique? La réponse officielle serait que ce sont des branches d'une importance stratégique pour le développement et la préservation de la sécurité économique nationale, mais on peut également se poser la question de savoir comment l'on détermine ce qui est d'une importance stratégique et ce qui ne l'est pas – en se basant sur quels calculs, quelles informations et la décision de qui ? Certes, dans la majorité des cas l'Etat a des explications claires mais le problème est que l'on n'arrive pas à détecter des critères uniques sur la base desquels les actions partent ; on voit le plus souvent des interventions ad-hoc ce qui indique que les nations se donnent le droit discrétionnaire de changer les règles du jeu au moment donné, sans préavis.

Un autre problème lié à la pratique de patriotisme économique est la complexité d'évaluation quantitative de ses résultats. Même si l'on y introduit la notion de coût d'opportunité, il sera toujours impossible d'arriver à une formule unique. L'interrelation linéaire entre les variables dépendantes et l'incertitude rend difficile à trouver des preuves empiriques sur la base desquelles on pourrait tirer des conclusions sur l'efficacité d'une telle politique économique. Par conséquent, comme on ne peut mesurer le niveau de patriotisme économique, on ne peut ni mesurer la réussite des actions qui en proviennent et ainsi on ne peut pas conclure s'il est valable ou non.

Dans la littérature on peut trouver des exemples de comment peut-on estimer le coût du patriotisme économique pour chaque type d'intervention. A titre d'exemple, Dinc et Erel sont arrivés à la conclusion que la stratégie de préservation des « champions nationaux » coûte en moyenne trois milliards d'euros par compagnie, ou que c'est le prix que l'Etat paie suite à son opposition à l'acheteur étranger. Pourtant, ils déduisent également que le patriotisme économique dans ce cas produit des coûts indirects, tel qu'est la différence entre le prix des produits que les consommateurs domestiques payent suite à la réduction de concurrence domestique (si l'entreprise-cible était sauvée en le fusionnant avec une autre société nationale). Donc, en fin de comptes, les effets du patriotisme

économique restent toujours difficiles à mesurer précisément surtout à cause de leur composant indirect.

Outre la question du rôle de stratège principal de l'Etat, des informations et des critères sur lesquels l'Etat forme les décisions d'intervenir et de l'incommensurabilité de leurs résultats, on peut également se poser des questions sur les conséquences de la mise en œuvre de chacune des stratégies « patriotiques économiques » desquelles on a parlé dans la section précédente. Par exemple, à propos de la stratégie de grappes, certains posent la question de la diversification sectorielle de ressources. En parlant de cette stratégie on a dit que l'une des tactiques utilisées pour initier la création des grappes est l'organisation des gros projets tels que les Jeux Olympiques.

Ainsi, le pays conserve un si grand projet afin d'augmenter son attractivité pour des investisseurs et par conséquent, de profiter des externalités. Pourtant, un tel projet est coûteux et la réussite est incertaine. Donc, si ce n'est pas en ce qui concerne la logique économique, c'est en ce qui concerne le bon sens qu'il faudrait se demander quels auraient été les effets sur l'économie du pays si les ressources avaient été employées autrement.

A propos de l'influence étatique sur la localisation des compagnies, on peut également s'inquiéter concernant des entreprises nationales. Dans ce cas, le choix d'où situer des opérations et le siège n'est pas toujours économiquement justifié, c'est-à-dire n'est pas toujours basé sur les critères de la diminution des coûts de transport et de

Encadré 19 L'impact de la structure du capital sur la localisation de la production : le cas d'Airbus

« Airbus, avec Boeing, est l'un des deux principaux producteurs d'avions dans le monde. Il était créé en 1970 par une fusion entre Aérospatiale français et Deutsche Airbus allemande ; Casa espagnole et Aerospace britannique ont rejoint plus tard. A partir de 2005, cette compagnie est égale avec Boeing américain en termes de part de marché.

Historiquement, les gouvernements de ces quatre pays ont eu une participation importante dans Airbus et conservent toujours une fraction substantielle de son capital. En conséquence, ils ont été en mesure d'influencer l'emplacement de l'activité économique sur la base de critères politiques: la production est répartie sur les quatre pays, et la fraction de l'emploi que chaque pays a est en ligne avec sa participation dans le capital. Bien que cela semble naturel à la plupart des non-économistes, du point de vue de l'efficacité économique, il n'y aucune raison pourquoi la distribution des sites de production doit correspondre à la répartition de la propriété plus de 25 ans après la fusion ; dans des compagnies privées, les deux sont généralement indépendants.

D'autre part, la dispersion du travail de Boeing reflète des considérations d'efficacité tels que l'avantage comparatif plutôt que des considérations d'économie politique. Par exemple, une partie du nouvel 787 sera fabriquée en Australie et au Canada, deux pays qui n'ont pas de participation significative dans le capital d'Airbus. »

Source : (EEAG, 2007)

coordination, l'économie d'échelle, la concentration géographique des travailleurs qualifiés etc. L'exemple d'Airbus présenté dans l'Encadré 19 illustre justement l'impact des facteurs non-économiques dans la prise de décision sur la localisation des opérations d'entreprise nationale. Clairement, les choix imposés aux compagnies de telle manière menacent leur efficacité et dans ce cas particulier, on peut se demander si une autre répartition de production augmenterait l'efficacité et par la suite, porterait des bénéfices plus élevés à ces propriétaires-pays qui dépasseraient les pertes causées par la délocalisation de production éventuelle.

Ensuite, on a déjà dit dans le texte précédent que les Etats s'appuient souvent sur la stratégie d'offrir des bénéfices financiers (surtout des subventions) afin de sauvegarder et/ou d'attirer de nouvelles entreprises géantes sur son territoire. A ce propos, il y a deux grands problèmes que l'on rencontre dans l'empirie. Premièrement, lorsqu'on commence une telle pratique, il est très difficile de l'arrêter sans que l'entreprise délocalise ses opérations. Par contre, si c'est le cas d'une société domestique, que l'on pourrait « motiver » de rester sur le territoire en s'appuyant sur d'autres outils, il sera toujours difficile d'arrêter le subventionnement suite à des raisons socio-politiques. A savoir, on s'habitue facilement à l'aide financière de l'Etat et on le calcule dans le prix de production, ce qui rend difficile après de s'ajuster aux règles de marché, et engendre le risque de troubles sociaux pour l'Etat.

Le deuxième problème lié à la mise en œuvre pratique de cette stratégie est que l'on encourage le comportement de recherche de rente. Avec une intégration internationale de marchés croissante (i.e. des réductions des coûts des opérations), les multinationales deviennent plus sensibles aux incitations financières offertes par les gouvernements des pays hôtes potentiels. Les avantages associés à la flexibilité géographique de multinationales et son impact sur les politiques gouvernementales est au cœur de la théorie de la concurrence fiscale internationale qui suggère que la flexibilité géographique de multinationales allège la pression fiscale sur le capital - le facteur mobile, au détriment du travail - le facteur relativement immobile.

Cela est particulièrement évident ces dernières années en raison de la Crise économique. Des interventions massives ont eu lieu dans l'industrie automobile: les

gouvernements se sont trouvés dans une compétition internationale des subventions qui leur sont imposées par les constructeurs automobiles mondiaux. Les entreprises ayant des usines dispersées autour du globe se sont retrouvées dans une position très favorable pour l'extraction des subventions des gouvernements. En effet, des plans nationaux de sauvetage et des aides d'État constituaient 32 % de l'ensemble des mesures liées au commerce qui ont été mises en œuvre par les membres du G20 depuis leur première rencontre en novembre 2008¹³⁸. D'autre part, ces subventions poussent la charge de l'ajustement sur les producteurs des produits de base en Afrique, en Asie et en Amérique Latine, où les gouvernements ne disposent pas de ressources pour correspondre à des subventions des pays riches¹³⁹.

Certainement, il est moins probable que l'aide financière d'Etat sera abusée si l'attractivité du territoire est basée sur un bon cadre réglementaire et/ou sur le capital humain d'une haute qualité. Mais encore, en ces moments de crise et d'un manque de capital global, il est nécessaire d'« éteindre le feu » immédiatement et la tactique de fournir des bénéfices financiers aux compagnies donne des résultats plus effectifs à court terme, malgré l'incertitude quant à leur soutenabilité à long terme.

Ensuite, la stratégie suivante de laquelle on a parlé dans le contexte de pratique proactive du patriotisme économique est la stimulation des activités de R&D et donc, elle doit aussi être mentionnée ici. Son côté lié à la création d'une ambiance où la culture d'innovation est dominante est sans doute correct. Pourtant, à propos de son aspect d'aide financière offerte au secteur privé pour faire des recherches, certains se demandent si c'est l'Etat qui fait le travail des départements de recherche et de développement des entreprises.

A propos de cette stratégie, on peut également se questionner sur le choix d'industrie dont R&D sera développée. En outre, on s'inquiète à propos des ressources potentiellement gaspillées suite au manque des capacités intellectuelles et de l'expérience pour arriver au résultat attendu ; autrement dit, on peut ouvrir la question d'utilisation

¹³⁸ (Francois & Stollinger, 2009)

¹³⁹ (Gamberoni & Newfarmer, 2009)

alternative de ces ressources. A titre illustratif, il y a des décennies que la France dédie des ressources importantes pour la R&D dans l'industrie informatique mais on n'a pas encore atteint un résultat d'une importance significative à l'échelle globale. Cependant, comme en cas des subventions industrielles, il est difficile, ou presque impossible, de trouver une stratégie de sortie : une fois que l'on commence à investir dans un projet de R&D, il est très difficile de s'arrêter même dans les situations où il est très probable que le projet est voué à un échec total.

A travers la présentation des stratégies, on a également vu qu'en plus de toutes branches économiques, les opérations étatiques arrivent jusqu'au micro-niveau et touchent des entreprises particulières. A cet égard, la tendance la plus évidente dans la démonstration du patriotisme économique d'Etat est qu'il s'adresse aux grandes entreprises, à des « champions nationaux ». Seules les grandes entreprises bénéficient généralement de telles politiques protectionnistes tandis que les petites sont rachetées par des entreprises étrangères tous les jours. Il est en effet implicite que l'un des critères pour mesurer le pouvoir d'une économie nationale est son nombre de champions. Pourtant, l'économie du Royaume-Uni par exemple, est l'une des plus développées et puissantes au niveau mondial mais se caractérise principalement par un grand nombre de petites et moyennes entreprises et une concurrence élevée sur le marché domestique où des positions de leader sont prises par des champions étrangers¹⁴⁰.

Le problème le plus souvent cité et lié à la stratégie offensive de la création des « champions nationaux » est qu'elle crée en effet le monopole dont les consommateurs domestiques payent les rentes. A savoir, on a déjà dit que ce type d'actions est surtout motivé par des effets de transfert du profit de monopole du marché étranger au pays domestique. Pourtant, une entreprise-monopoliste sur des marchés étrangers a le plus souvent la même position sur le marché national. Craignant que cela ne provoque des actions réciproques des autres pays, ce qui menacera la position de monopole de son champion et diminuera son profit, l'Etat va essayer de retarder sa propre dérégulation. Par

¹⁴⁰ On utilise la notion de « wimbledonisation » comme une parallèle métaphorique pour décrire l'état de l'économie de Royaume-Uni ; ce tournoi de tennis célèbre, « Wimbledon », se déroule chaque année sur le territoire du pays mais ses champions sont toujours des joueurs d'autres pays.

conséquent, les consommateurs sur le marché domestique paient également le prix de monopole et ainsi, on peut logiquement poser la question du résultat ultime de la création des « champions nationaux » pour l'économie domestique, ou si ce geste apporte la perte ou le gain au niveau global.

Outre cela, quant à la création des « champions nationaux » comme un geste tactique du gouvernement dans le cadre de la stratégie de préservation des géants domestiques des acquisitions étrangères, on peut remettre en considération la justification économique. A savoir, les F&A entre les compagnies des pays différents provoquent une intégration plus profonde de ces économies nationales. Pourtant, la pratique démontre que les gouvernements se font la plupart du temps plus de soucis pour la « nationalité » d'une compagnie que pour les implications économiques de cette fusion, telles que l'état de la concurrence sur le marché domestique etc. Par conséquent, il y a des craintes que ce sont des actions politiques avec un impact économique réel et négatif sur des employés, des détenteurs de capital, des consommateurs et finalement, sur l'entreprise ciblée par l'acquéreur étranger.

Le débat sur les prises de contrôle à l'étranger est en général centralisé sur l'avenir de l'emploi. L'argument souvent énoncé pour justifier la création des champions nationaux visant à empêcher l'acheteur étranger est justement la préservation des emplois. Pourtant, aucune étude n'a encore prouvé que le rachat d'entreprises et d'intérêts nationaux par des capitaux étrangers conduit à la destruction d'emplois . Au contraire, « l'argument académique est connu : la prise de contrôle par une entreprise étrangère d'une entreprise nationale ne produit en soi aucun effet négatif sur l'activité, l'emploi, les résultats. »¹⁴²

Donc, le changement de propriétaire pourrait être vu plutôt comme une bonne nouvelle pour les salariés: il facilite l'expansion de l'entreprise en apportant le capital et le savoir-faire. "L'acquéreur étranger tente d'optimiser son périmètre d'activités, il peut même être conduit à rationaliser, à restructurer l'outil acquis, mais il a tout intérêt à valoriser les actifs et à promouvoir les compétences." ¹⁴³

¹⁴¹ (Matelly & Nies, 2006)

¹⁴² (Cohen , 2006) p.2

¹⁴³ (Cohen , 2006) p.2

Encadré 20 Le palmarès des entreprises où il fait bon travailler : France, 2011

ENTREPRISE (par rang)	NATIONALITE
PepsiCo France	Américaine
MICROSOFT France	Américaine
LEROY MERLIN France	Française
MARS PETCARE AND	Américaine
DAVIDSON	Française
McDonald's France	Américaine
PROCTER AND	Américaine
FedEx Express	Américaine
ID GROUP	Française
DECATHLON SAS	Française

Source : (Great Place to Work® Institute, 2011)

“Le protectionnisme anti-OPA ne profite guère aux salariés dont l'emploi serait conforté par une amélioration de la compétitivité de l'entreprise, alors que dans une entreprise moins prospère leur emploi reste en permanence menacé.”¹⁴⁴

Si l'on regarde le classement des meilleurs employeurs en France dans l'Encadré 20 sur la page précédente, on verra que parmi les 10 entreprises les mieux évaluées par leurs employés, seules 4 sont françaises.

Le groupe suivant concerné par

cette stratégie est celui d'actionnaires, c'est-à-dire de propriétaires, où on trouve un sous-ensemble d'actionnaires de la compagnie-cible. Dans des cas où le gouvernement domestique empêche l'acquisition du géant « domestique », les détenteurs de son capital perdent d'abord chaque prime offerte par l'acheteur étranger. Malheureusement, cela ne représente pas la seule perte qu'ils subiront: les perspectives de leur firme ne vont pas s'améliorer. Or, si l'acquéreur potentiel est plus efficace que la compagnie-cible, ses propriétaires perdent aussi la part du profit qu'ils gagneraient autrement suite à l'efficacité augmentée après la fusion. En effet, ce problème est d'une importance essentielle car des firmes fonctionnent dans le but de faire des profits pour ses propriétaires et c'est la seule chose que le management devrait prendre en considération lors de la prise de décision sur la F&A. Le fait que l'Etat se mêle à ce genre de décisions stratégiques pour une entreprise et fait des pressions sur des gestionnaires de faire certains choix qui ne sont pas économiquement justifiés, compromet quelque part la base de l'ordre capitaliste elle-même.

¹⁴⁴ (Rosa, 2005) p.

Pourtant, il ne faut pas ignorer la possibilité que les actionnaires de l'entreprise-cible sont aussi des patriotes économiques et sont ainsi prêts à payer leur patriotisme économique en subissant cette perte. Mais, que se passerait-il si les propriétaires de ce géant « domestique » n'étaient pas du tout « domestiques » ? Par exemple, selon un rapport de la Banque de France, "au 31 décembre 2010, la capitalisation boursière des 37 entreprises françaises du CAC 40 était détenue à hauteur de 42,4 pour cent par les non-résidents, ce qui représente une détention nette de 395,5 milliards d'euros sur une capitalisation boursière totale de ces sociétés de 933,2 milliards d'euros »¹⁴⁵. La Figure 19 démontre les changements du taux de détention des actions du CAC 40 par les non-résidents entre 1998 et 2010, tandis que le Tableau 9 présente l'origine géographique de ces investissements.

Figure 19 Evolution du taux de détention par les non-résidents des actions françaises cotées et des actions du CAC 40 (en pourcentage)

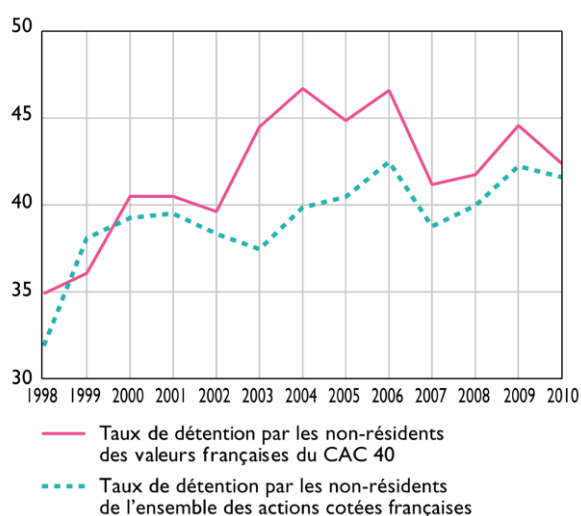


Tableau 9 Origine géographique des détenteurs d'actions françaises du CAC 40 (en pourcentage)

	TAUX DE DETENTION			
	à fin 2007	à fin 2008	à fin 2009	à fin 2010
Encours détenu par les non-résidents	41,2	41,7	44,6	42,4
Zone euro	16,5	16,6	18,5	17,6
Etats-Unis	15	15,6	15,1	14,4
Royaume-Uni	3,1	2,8	3	2,8
Japon	1,2	1,3	1,5	1,5
Suisse	1,1	1,1	1,3	1,3
Canada	1,1	1,2	1,3	1,3

Source : (Le Roux, 2011)

Donc, le cas précédent de la France illustre une des plus grandes inquiétudes liées à la stratégie de la préservation des entreprises « domestiques » : quel droit le gouvernement français a-t-il de se mêler de la décision de F&A des « champions nationaux » quand presque

¹⁴⁵ (Le Roux, 2011) p.93

la moitié de leurs actionnaires ne sont pas du tout français ? » Si les Français étaient actionnaires de leurs entreprises, ils pourraient librement décider de ne pas vendre leurs actions à des investisseurs étrangers, privilégiant par là le « patriotisme économique » à leurs propres calculs 'égoïstes' »¹⁴⁶. Evidemment, avec l'internationalisation de l'actionnariat l'adjectif « national » de la syntagme « champion national » devient de plus en plus flou.

Ensuite, les détenteurs de capitaux de l'entreprise-acheteur (indésirable) font le sous-groupe d'actionnaires suivant touché par cette stratégie de défense des « champions nationaux » des acquisitions étrangères. A savoir, si l'on exonère des cas extrêmes où une entreprise moins efficace tente d'acheter une autre plus efficace afin d'élever son efficacité globale, l'OPA sur une autre entreprise représente un signe que la compagnie a suffisamment accumulé du capital et a choisi la stratégie de croissance externe. Ainsi, la mise en œuvre de cette stratégie empêche les actionnaires d'entreprise-acheteur de développer leurs compagnies par le biais de la croissance externe et, en même temps, leur fait perdre du temps en attendant la décision finale, et cela devrait aussi être pris en considération lors du calcul des coûts de l'acquisition échouée.

Outre les propriétaires des entreprises concernées, les actionnaires des autres « champions nationaux » du pays domestique perdent aussi. A savoir, on a déjà dit que l'un des effets de la stratégie de préservation des géants domestiques est que de nombreux acquéreurs potentiels étrangers s'abstiennent de soumettre d'autres entreprises dans ce pays suite à cette intervention nationaliste de l'Etat. La recherche de Dinc et Erel¹⁴⁷ dont on a déjà parlé, montre que les réactions nationalistes ont également un effet indirect sur les fusions d'entreprises en dissuadant les futurs acquéreurs étrangers. Ces résultats indiquent que les réactions nationalistes des gouvernements influencent significativement le fonctionnement de l'économie de marché.

De l'autre côté, la pratique d'une telle stratégie pourrait entraîner la distorsion de la concurrence sur le marché domestique pour d'autres raisons aussi. En effet, si le gouvernement a déjà une histoire de ce type d'interventionnisme et/ou un empressement

¹⁴⁶ (Landier & Thesmar, 2006) p.30

¹⁴⁷ (Dinc & Erel, 2009)

d'en faire, la discipline de gouvernance de l'entreprise s'affaiblit lorsque les entreprises nationales sont à l'abri des entreprises étrangères. Or, une position protégée en effet décourage le développement de la compétitivité de l'entreprise elle-même et donc détruit la valeur de marché sur le long terme. Suite à l'aide gouvernementale que la compagnie reçoit, ses efforts sur la réduction des coûts d'opérations diminuent et au fil du temps, la société devient dépendante de cette aide et ainsi, il est difficile d'y renoncer sans souffrir des implications importantes sur la compétitivité. Immuniser les dirigeantes du risque d'être contestées, c'est-à-dire, refuser que les entreprises soient gérées par « le plus offrant », cela risque de dégrader l'efficacité du tissu productif.

Après, sachant qu'il peut compter sur le patriotisme économique du gouvernement, le management de l'entreprise pourrait se permettre de prendre des décisions risquées et colorées dans des buts politiques. , c'est le cas du Crédit Lyonnais, une banque française. Si l'entreprise concernée est cotée en Bourse, le gouvernement peut facilement corriger l'échec en achetant lui-même des actions afin de préserver la propriété nationale et d'empêcher à tout prix un acquéreur étranger d'y prendre part. On voit cela souvent dans la pratique surtout si la société concernée est monopoliste sur le marché domestique: si elle devient une proie facile pour les étrangers, l'Etat l'achète lui-même en se guidant d'après la logique que la seule chose pire que le monopole public est le monopole étranger – les prix sur le marché domestique ne vont pas diminuer et le profit sera transféré à l'étranger.

Donc, cette stratégie pourrait provoquer une baisse générale de l'efficacité industrielle. Pourtant, vu que l'Etat a déjà une fois démontré sa bonne volonté d'aider l'entreprise concernée, même si elle fonctionne à perte, le risque de faillite diminue pour cette entreprise. Ainsi, les créiteurs seront plus motivés pour lui offrir des prêts moins chers, ce qui détruit encore la concurrence sur le marché domestique. En effet, c'est comme cela qu'Air France, la compagnie aérienne française nationale, est arrivée à 86% de marché domestique après avoir éliminé de nombreux concurrents, en dépit du fait qu'ils avaient tous des prix moins élevés.

Et finalement, la préservation « patriotique » des « champions nationaux » au détriment de la concurrence sur le marché peut provoquer la baisse du bien-être de consommateurs dans le pays qui pratique de telles stratégies. Vu que ces interventions

étatiques diminuent la concurrence sur le marché, on peut s'attendre à avoir leur reflet dans les prix que les consommateurs paient. En plus, vu que les consommateurs sont à la fois imposables, ils paient aussi le coût de ces interventions étatiques. Mais encore, ils pourraient aussi souffrir du coût indirect : si l'OPA étrangère avait réussi, ils auraient eu des produits d'une qualité supérieure car l'acheteur aurait introduit des nouvelles technologies ayant amélioré la production et par conséquent augmenté la valeur ajoutée pour les consommateurs.

Pourtant, toutes ces craintes liées à l'effectivité des mesures basées sur le patriotisme économique partent de l'hypothèse que l'Etat a des bonnes intentions d'aider son économie. Dans ce cas, même si certaines d'entre eux se retournent contre, et la nation paye un coût élevé du patriotisme économique, leur créateur aura toujours ses bonnes intentions honnêtes comme l'atténuation. Mais que se passe-t-il si l'on doute de l'intégrité du gouvernement ? Qu'arrive-t-il si des mesures « patriotiques » sont seulement interprétées de telle façon et que, en effet, sont introduites juste en raison d'intérêts de certains groupes ? Donc, à la fin, il reste à considérer l'une des plus grandes inquiétudes liées au patriotisme économique dans la pratique qui se base sur son aspect politique – la question d'éthique de la pratique du patriotisme économique.

L'analyse de l'école du Choix Public nous apprend que l'État, ce sont des hommes, avec des intérêts personnels, des relations, etc. L'exemple de « réseau à la française », mentionné dans le texte précédent, illustre la collision entre les hauts fonctionnaires publics et le grand patronat. En prenant cela en considération, on peut objectivement remettre en question si certaines activités mises en œuvre à l'abri du patriotisme économique visent en effet la protection des intérêts des grandes entreprises privées. Bien entendu, étant donné que ces doutes sont difficiles à prouver juste dans la pratique, la question si certains choix économiques nationaux sont en effet la conséquence des liaisons d'élite déguisées en patriotisme économique reste rhétorique et des réponses éventuelles deviennent des spéculations.

Dans ce contexte on peut également ouvrir la question de la politique et de la manipulation des masses. Un gouvernement est concerné par des intérêts nationaux mais aussi par son propre intérêt – la réélection. Vu que la majorité d'électeurs préfère entendre

des phrases comme « nous allons vous protéger », la classe dirigeante pourrait tirer des avantages des démonstrations de son patriotisme économique et surtout sous des formes les plus évidentes. Ainsi, le gouvernement choisirait plutôt des projets visibles mais compétitivement insignifiants par lesquels il protège et développe soi-disant l'économie nationale. La notion de patriotisme économique employée dans ce but populiste n'a aucune importance particulière, devient un syntagme politique ordinaire et ainsi perd chaque crédibilité et gagne une mauvaise réputation.

Au temps de la mondialisation et d'une compétition augmentée, chaque employé, consommateur, étudiant, gestionnaire se sent quelque part vulnérable. La pression de protéger l'emploi, la production et l'économie domestiques, ainsi que le niveau de vie, est énorme et vient de tout segment de population. Donc, il devient facile de faire du crédit politique en promettant la protection, la préservation de la sécurité économique et du développement durable. N'oublions pas que les étrangers n'ont pas le droit de vote et ainsi ils peuvent souffrir du coût de la politique domestique. Et bien entendu, ils le payent à court terme, mais il reste toujours la question de qui paie le coût réel d'un tel patriotisme économique populiste sur le long terme – et cela peut-il être en effet l'économie domestique ?

Paragraphe 4.2.2. L'impact du patriotisme économique sur le consommateur et l'entreprise

L'entreprise et le patriotisme économique

On a bien défini le patriotisme économique comme le fait de privilégier son propre territoire et ses propres intérêts économiques. On le pratique pour sécuriser et développer l'économie nationale. Donc, en mettant en œuvre des stratégies provenant du patriotisme économique, on espère avoir des résultats sur le long terme et on n'en attend pas les bénéfices immédiats. D'ailleurs, le choix d'être un patriote économique comporte souvent certains coûts : matériels ainsi qu'immatériels, tel que par exemple le coût politique vis-à-vis de la communauté internationale. En choisissant d'empêcher l'OPA étrangère sur son champion, l'Etat met en danger ses relations avec le pays d'origine de cet acquéreur. Egalement, une telle action le compromet devant les organisations mondiales auxquelles il appartient éventuellement, l'OMC etc.

Ainsi, un Etat - patriote économique prendra des décisions favorisant son économie nationale au détriment des intérêts des autres. Ensuite, un consommateur - patriote économique payera le produit domestique plus cher, un investisseur patriote économique placera son épargne dans des sociétés nationales même si elles sont moins rentables que les étrangères. Egalement, « une société patriote privilégiera « son » territoire au détriment de sa rentabilité dans tous ses actes économiques ou dans une partie : les approvisionnements, la sous-traitance, le recours aux ressources humaines, la localisation d'unités opérationnelles, les ventes. »¹⁴⁸

Toutefois, la conclusion que l'on devrait en tirer n'est pas que le patriotisme économique implique toujours les coûts pour ceux qui le pratiquent, mais qu'il concerne seulement ceux qui ont réellement le choix de se prouver comme patriote. A titre d'exemple, dans un pays fermé, dans une autarcie, il n'y a pas de patriotes économiques parmi les consommateurs car ils n'ont pas vraiment de préférence pour les produits domestiques, mais tout simplement ils ne connaissent pas l'offre étrangère. Ainsi, un vrai patriote économique est celui qui entre deux options choisit toujours celle qui privilégiera son pays même si elle lui apportera à la fois des dépenses supplémentaires.

Cependant, le patriotisme économique ne catalyse que des pertes pour les acteurs économiques qui sont, dans ce contexte, l'Etat, le consommateur et l'entreprise - comme on a expliqué en parlant de l'offre et de la demande pour le patriotisme économique dans le troisième chapitre. Au contraire, un même geste qui en provient se reflète le plus souvent différemment dans chacun de ces trois agents. Etant donné que l'on a déjà parlé de comment un Etat ayant le rôle principal dans ce cadre se manifeste comme étant le patriote économique et ce qui en résulte, on va dédier ce paragraphe à l'analyse de la suite du patriotisme économique pour les deux autres agents : l'entreprise et le consommateur.

Commençons par l'entreprise. A cet égard, il était déjà expliqué que le patriotisme économique ne concerne que les sociétés qui ont un choix réel entre plusieurs territoires pour situer une part significative de leurs activités, ou pour toutes. Or, il ne concerne que les entreprises dites « globales ». Les grosses entreprises multinationales font leurs affaires à

¹⁴⁸ (Giraud, 2006) p.2

l'échelle internationale, c'est-à-dire elles ont les capacités de production et de placement des produits sur les marchés des différents pays et non seulement dans leurs pays d'origine. Elles participent à un jeu de marché sévère contre des joueurs aussi ambitieux du globe entier. L'impératif suprême est qu' il faut être aussi compétitif et aussi rentable que les autres concurrents.

Dans ce sens, aucune entreprises multinationales ne peut à priori se permettre même le moindre patriotisme. En effet, à priori, il semble que l'existence de patriotisme économique même ne représente que la menace à ces compagnies. Ainsi, tant qu'une multinationale veut préserver sa « neutralité » à l'égard de sa nationalité, elle ne peut pas s'enregistrer comme une société globale, mais elle doit, du moins officiellement, appartenir à une nation ; on a déjà parlé des critères sur lesquels on détermine la nationalité des entreprises dans la section dédiée aux stratégies « patriotiques ». Bien sûr, si son pays d'origine est aussi un patriote, une entreprise en bénéficiera ; ceci représenterait un pays « conquis » par l'aspect de cette société.

Pourtant, que se passerait-il si tous les pays dans lesquels une multinationale fait ses affaires étaient patriotes économiques, et supposons pratiquaient l'une des stratégies patriotiques défensives ? Ceci lui ferait une barrière signifiante, bien entendu. D'ailleurs, si les consommateurs de ces pays étaient aussi patriotes, leurs préférences dans l'achat iraient

dans la direction de privilégier des produits domestiques. Le

Tableau 10 à côté démontre l'essence de la relation d'une multinationale et le patriotisme économique du pays d'origine et du pays étranger à travers une simple matrice SWOT faite de la

Tableau 10 Le patriotisme économique et la société multinationale : l'analyse SWOT

	PAYS D'ORIGINE	PAYS ETRANGER	
	- la nationalité de l'entreprise	- la nationalité de l'entreprise	W
O	- le PE de l'Etat d'origine - le PE de consommateurs domestiques	- le PE de l'Etat étranger - le PE de consommateurs étrangers	T

perspective de la compagnie. Donc, sa nationalité est une force dans son pays d'origine et à la fois une faiblesse sur les marchés étrangers. Egalement, le patriotisme économique de l'Etat d'origine et des consommateurs domestiques représente une opportunité pour l'entreprise, tandis que le même comportement patriotique sur le marché étranger la menace.

Même si la relation entre le patriotisme économique et les multinationales semble logique et évidente, ce n'est pas le cas. Tout d'abord, on peut douter des « bonnes intentions » patriotiques des grandes compagnies ; on peut même peut-être dire qu'une telle chose n'existe pas. Ces compagnies sont guidées essentiellement par la demande de créer la valeur et en fonction de cela, les propriétaires engagent le management professionnel. Une bonne gestion comprend, entre autres, la transformation des obstacles en opportunités. Ainsi, on peut attendre que ces grandes sociétés trouvent des moyens pour profiter même du patriotisme économique de pays étrangers.

Commençons par l'analyse de bénéfices que la pratique patriotique économique de l'Etat d'origine apporte à une multinationale. Premièrement, si la compagnie se déclare officiellement comme un patriote économique, elle améliorera sa perception dans les yeux de consommateurs « patriotes ». A cet égard, on communique les produits en mettant l'accent sur leur origine « domestique ». Cette stratégie est très bénéficiaire si c'est le cas d'une grande nation avec un patriotisme très évident : aux Etats-Unis, «le mot 'américain' fait la vente puisque c'est le plus petit dénominateur commun du marché de 260 millions de consommateurs »¹⁴⁹. Deuxièmement, il y a des entreprises qui vont plus loin et initient la création des préférences ethnocentriques de consommateurs en faisant du lobby pour promouvoir l'achat des produits domestiques.

De l'autre côté, pour correspondre au patriotisme économique du gouvernement de son pays d'origine, les gestionnaires ont encore plus de moyens pour se montrer patriotes : par exemple, la localisation du siège social et des opérations significantes dans le pays d'origine. Pourtant, une compagnie multinationale dont le capital est détenu à plus de la moitié par des étrangers, dont la majorité des travailleurs ne sont pas nationaux, dont le top management n'est plus 100% domestiques depuis longtemps, dont la langue officielle de communication est l'anglais comme la langue internationale, pourquoi alors cette firme aurait-elle intérêt à se montrer patriote ? On peut en trouver au moins trois raisons.

Tout d'abord, c'est dans des cas où la plupart des autres firmes multinationales de même origine nationale se montrent elles aussi patriotes. C'est surtout évident si ces autres

¹⁴⁹ (Matelly & Nies, 2006)

compagnies sont de la même branche. Ensuite, une multinationale se montrera patriote si l'Etat lui présente l'intérêt concret de le faire ou si l'Etat lui offre de récompenser son effort en vue d'être une bonne compatriote en lui donnant certains avantages qui, au moins, compenseront les « coûts » de son patriotisme ou des bénéfices que ses rivaux reçoivent de leurs Etats d'origine.

Quant aux avantages qu'un Etat pourrait donner aux firmes pour les récompenser de leur patriotisme et en effacer le coût initial, ils font partie des stratégies patriotiques d'Etat dont on a parlé dans la section précédente. Ainsi, l'Etat a la capacité d'offrir à « ses » entreprises une protection sur le marché intérieur – de les soutenir financièrement ou autrement, et de les aider à conquérir les marchés extérieurs. Et finalement, il ne faut pas oublier le pouvoir des relations informelles et de la « persuasion » morale que l'on a également mentionné en parlant des stratégies. Tout simplement, le management des multinationales pourrait parfois avoir l'intérêt de se montrer patriote juste pour renforcer les relations avec l'élite au pouvoir et en tirer des bénéfices dans l'avenir.

Contrairement, le patriotisme économique dans l'Etat étranger représente à priori une menace pour les multinationales ; pourtant, il y a des stratégies pour les transformer en opportunités. Partons des consommateurs : si leur préférences pour les produits domestiques ne sont pas absolues, mais le pays d'origine des produits joue un rôle important dans la prise de décision d'achat, il n'y a pas d'espace pour que la multinationale en profite. A savoir, si par exemple son pays d'origine est en relation « amicale » avec ce pays étranger des consommateurs duquel on parle, ou a une bonne réputation sur le marché international, la société pourrait en bénéficier en mettant en gros plan son pays d'origine sur ce marché étranger, ce qui le rendrait patriote à l'égard de son pays.

A titre d'exemple, la compagnie américaine Apple produit en Chine. Bien que sa notoriété de marque garantit la qualité, le fait est que la Chine en tant que location de production évoque les connotations négatives dans les yeux des consommateurs par rapport à la qualité. Contrairement, les Etats-Unis étant traditionnellement le leader en innovation et en hautes technologies, surtout dans le secteur des télécommunications, ont une grande renommée et ainsi sont par eux-mêmes une sorte de garantie de qualité pour les consommateurs. Supposons qu'Apple relocalise sa productions aux Etats-Unis, à quoi les

pouvoirs publics américains ont déjà appelé. Dans ce cas, il serait écrit « fabriqué aux Etats-Unis » sur les produits au lieu de « fabriqué en Chine », ce qui rendrait Apple plus attractif pour des consommateurs américains ethnocentriques mais aussi pour des consommateurs étrangers faisant attention au pays d'origine des produits.

Une autre stratégie moins coûteuse et moins compliquée que les compagnies multinationales utilisent afin de gagner des consommateurs étrangers patriotes est de se « déguiser » en compagnie domestique. Par exemple, McDondald's comme une multinationale américaine base son succès en France sur, entre autres, la promotion agressive du fait que ses fournisseurs locaux sont d'origine française : on voit les publicités comme « 100% pomme de terre française » dans chaque restaurant en France. Une autre possibilité est de créer une marque locale et de la communiquer comme 'la marque domestique'. Bien entendu, dans ces cas la compagnie se déclare comme un 'patriote économique' du pays étranger afin de gagner le soutien de ses consommateurs.

Contrairement, le patriotisme économique du pays-hôte peut se montrer très bénéfique pour une multinationale s'il est exprimé à travers des stratégies offensives. En analysant les inquiétudes liées à l'emploi du patriotisme économique d'Etat, on a dit que certaines tactiques pourraient se révéler contre-productives : par exemple le stimulus financier d'Etat encourage le comportement « de recherche de rente » et donne aux multinationales le pouvoir de faire 'du chantage'. Certes, vu de la perspective de cette multinationale, c'est une bonne chose. General Motors a joué avec beaucoup de succès cette stratégie contre le gouvernement australien. Après avoir annoncé la fermeture d'une usine en Thaïlande, ils ont réussi à « extraire » des subventions du gouvernement australien pour leur filiale locale Holden¹⁵⁰.

Donc, étant donné le fait que toutes les multinationales-leaders ont plusieurs lieux de production dans plusieurs parties du monde, elles peuvent transférer la production d'un pays à l'autre assez facilement. Les gouvernements qui ne sont pas volontaires de déboursier de l'argent pendant les périodes de crise sont confrontés à la perspective d'avoir des usines locales fermées. Ainsi, après avoir utilisé l'avantage de leur rareté pour éviter l'imposition

¹⁵⁰ (Francois & Stollinger, 2009)

par les gouvernements-hôtes (ce qui a produit une concurrence fiscale internationale entre les pays), les multinationales désormais utilisent leur influence internationale pour engager une course aux subventions entre les gouvernements nationaux. Donc, le patriotisme économique des pays d'accueil permet aux multinationales d'aller d'abord faire du «shopping » pour des subventions avant de déterminer où s'établir.

Le consommateur et le patriotisme économique : une recherche sur le comportement des consommateurs serbes

Revenons au consommateur pour analyser sa relation avec le patriotisme économique. Tout d'abord il faut remarquer qu'un particulier ne peut exprimer son attitude patriotique économique qu'à travers son rôle de consommateur. Même s'il est contribuable et l'Etat utilise son argent pour financer les projets nationaux patriotiques économiques, et encore c'est lui qui a voté ce gouvernement, ce n'est qu'en tant que consommateur qu'il pourrait directement décider s'il veut ou non se montrer patriote économique. Le moment où il justifie son patriotisme est le moment où il décide comment il va utiliser son budget ; autrement dit, le moment de la prise de décision d'achat.

Ensuite, pour qu'un consommateur se montre patriote, il fallait qu'il ait vraiment le choix. Or, une simple déclaration ne fait pas le patriotisme économique : il faut lui présenter avec des substituts étrangers pour chaque produit domestique et le laisser créer ses préférences d'achat. Et finalement, il faut qu'il se rende compte de son patriotisme économique. Des achats aléatoires des produits domestiques ou ceux motivés par le prix, ne font pas un acte de patriotisme économique. D'ailleurs, il faut avoir des préférences cohérentes pour des produits domestiques : mis devant le choix d'un produit national et d'un produit étranger dont le rapport qualité/prix est similaire, malgré le type de produit et malgré le changement socio-économique éventuel (i.e. une amélioration de standard de vie) on choisit toujours celui domestique, sachant que de la sorte on renforce l'économie nationale.

Afin d'examiner plus profondément le comportement des consommateurs à l'égard du patriotisme économique, on a fait une recherche sur le marché serbe. Pendant une période de quatre weekends à partir du 1er Mars 2012, on a enquêté cent quarante-quatre

personnes dont soixante-quinze à Belgrade et soixante-neuf à Pozarevac, une ville de taille moyenne, à quatre-vingt kilomètres de la capitale. Le sondage a été mené dans deux magasins de chaque ville dont un était situé au centre-ville et l'autre dans la banlieue. Huit questions ont été posées à chaque enquêté et le résultat, ainsi que la structure de l'échantillon, sont présentés sur les pages suivantes.

Question:	Réponse:	Centre	Banlieue	Total	Centre	Banlieue	Total	Total
		Belgrade			Pozarevac			
Nombre d'enquêtés:		42	33	75	39	30	69	144
Age:	18-25	13	3	16	5	3	8	24
	25-35	12	8	20	6	5	11	31
	35-45	8	2	10	14	4	18	28
	45-55	4	9	13	6	6	12	25
	>55	5	11	16	8	12	20	36
Formation:	Ecole primaire	2	4	6	9	2	11	17
	BAC	17	20	37	14	19	33	70
	BAC+	23	9	32	16	9	25	57
Occupation:	Chômeur	2	5	7	3	3	6	13
	Retraité	1	13	14	5	14	19	33
	Employé dans l'administration publique	10	4	14	19	2	21	35
	Employé dans le secteur privé: l'entreprise domestique	13	4	17	8	5	13	30
	Employé dans le secteur privé: l'entreprise étrangère	4	4	8	1	/	1	9
	Entrepreneur	2	2	4	1	3	4	8
	Etudiant	10	1	11	2	3	5	16
Revenus:	Inférieur à la moyenne	13	10	23	20	17	37	60
	Moyenne	11	20	31	15	11	26	57
	Supérieur à la moyenne	18	3	21	4	2	6	27
1. Lors de l'achat, je fais attention au pays d'origine des produits.	Vrai	28	31	59	34	29	63	122
	Faux	14	2	16	5	1	6	22
2. L'offre domestique pourrait être tout à fait suffisante pour répondre aux besoins de marché serbe.	Vrai	11	21	32	15	23	38	70
	Faux	31	12	43	24	7	31	74

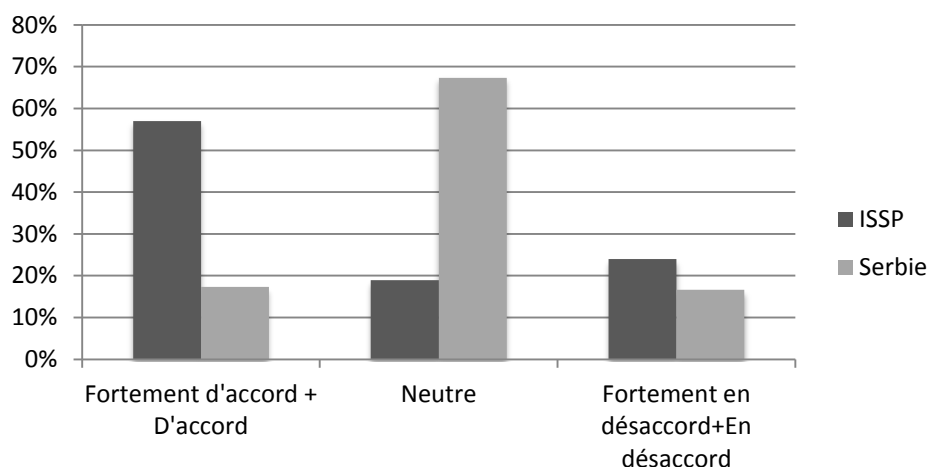
Question:	Réponse:	Centre	Banlieue	Total	Centre	Banlieue	Total	Total
		Belgrade			Pozarevac			
Nombre d'enquêtés:		42	33	75	39	30	69	144
3. J'achèterais toujours plutôt le produit domestique si c'est:	Alimentation	36	28	64	29	27	56	110
	Technique	4	7	11	/	3	3	14
	Chaussure	7	11	18	12	8	20	38
	Vêtement	8	12	20	12	9	21	41
	Voyage	2	8	10	5	2	7	17
	Service	9	12	21	2	14	16	37
	Je préfère toujours le produit d'origine étrangère.	9	2	11	6	1	7	18
4. L'Etat doit limiter l'importation des produits étrangers.	Absolument	2	13	15	3	7	10	25
	Relativement: en fonction de type de produit	27	19	48	30	19	49	97
	Il ne doit pas.	13	1	14	6	4	10	24
5. Les entreprises étrangères produisent des produits pour le marché serbe d'une qualité inférieure à ceux pour d'autres pays.	Vrai	35	29	64	37	27	64	128
	Faux	7	4	11	2	3	5	16
6. Je garde mon argent dans une banque :	domestique.	6	7	13	6	4	10	23
	étrangère.	13	6	19	11	5	16	35
	Je ne garde pas l'argent dans la banque.	23	20	43	22	21	43	86
7. Sociétés étrangères ont une grande influence sur le gouvernement serbe.	Vrai	39	31	70	37	27	64	134
	Faux	3	2	5	2	3	5	10
8. Sociétés étrangères sont privilégiées par rapport à des entreprises domestiques.	Vrai	33	31	64	37	29	66	130
	Faux	9	2	11	2	1	3	14

Un simple regard sur le tableau nous amène à quelques conclusions intuitives. Tout d'abord, la majorité des enquêtés, 85 pour cent, fait attention à l'origine du produit lors de l'achat, ce qui confirme la théorie de l'importance du pays d'origine des produits dans la prise de décision de l'achat. Ensuite, la plupart des questionnés préfèrent acheter des produits alimentaires domestiques. Egalement, la cinquième question témoigne que le préjugé que les entreprises étrangères vendent sur le marché serbe des produits d'une qualité inférieure est encore présent auprès de gens : 89 % de réponses le confirment. Et finalement, on voit que les consommateurs serbes estiment que les entreprises étrangères ont une grande influence sur le gouvernement et sont privilégiées par rapport à des sociétés domestiques : seulement, respectivement, 7% et 10% d'enquêtés pensent autrement.

A première vue, on pourrait aussi constater certaines incohérences dans le comportement des consommateurs serbes. Par exemple, les réponses données à la troisième question démontrent que leur patriotisme économique dépend du type de produit : la moitié pense que l'offre domestique pourrait répondre entièrement aux besoins du marché serbe, c'est-à-dire qu'il y a des produits nationaux pouvant substituer parfaitement les produits étrangers, mais la minorité des consommateurs examinés les achèteraient. Par contre, un nombre significatif préfère des produits alimentaires nationaux. De cette question on peut déduire que les consommateurs serbes sont « partiellement » patriotes économiques.

Egalement, il est intéressant de remarquer que 12,5% de questionnés ne sont pas certainement des patriotes économiques car ils préféreraient toujours l'issue des économies étrangères ; c'est le nombre de réponses 'g' sur la question 3. Pourtant, la question 6 sur les préférences vis à vis du secteur des services, démontre que presque 25 %, ou deux fois plus, d'enquêtés gardent leur argent dans des banques étrangères. Par la suite, la question 5 découvre un autre geste illogique : presque 90 % d'examinés sont d'accord que l'offre étrangère sur le marché serbe est d'une qualité inférieure à celle dans les autres pays, pourtant ils les achèteraient, ou même préféreraient toujours.

Figure 20 Les réponses à la question « l'Etat doit limiter l'importation des produits étrangers » : une comparaison entre le resultat moyen de la recherche d'ISSP menée dans 32 pays et le resultat obtenu sur le marché serbe



Après, il sera utile de comparer le comportement des consommateurs de la Capitale à ceux de Pozarevac. Intuitivement, on peut s'attendre à ce qu'il y ait des différences. Le test du chi carré justifie cette conclusion quant aux questions 1 et 8. A savoir, avec une certitude de 96,5 pour cent¹⁵¹ on peut dire que les consommateurs de Belgrade font moins attention au pays d'origine du produit par rapport à ceux de l'intérieur du pays. Egalement, les citoyens de Pozarevac affirment plus fortement¹⁵² que les sociétés étrangères sont privilégiées par rapport à des entreprises domestiques.

L'Annexe 3 regroupe les résultats du sondage en mettant au premier plan le lieu d'habitation. Or, grâce à ce tableau on peut tirer des conclusions sur comment le fait que l'on habite au centre-ville ou dans la banlieue change le niveau de son patriotisme économique. En un coup d'œil on peut remarquer que les consommateurs des banlieues sont plus conservateurs et ainsi plus patriotiques dans leurs achats. En s'appuyant sur le même test statistique, on confirme la conclusion intuitive. A savoir, ce facteur n'a pas un impact significatif sur le comportement des consommateurs seulement à l'égard de la perception sur la qualité de produits étrangers offerts sur le marché serbe et sur l'influence

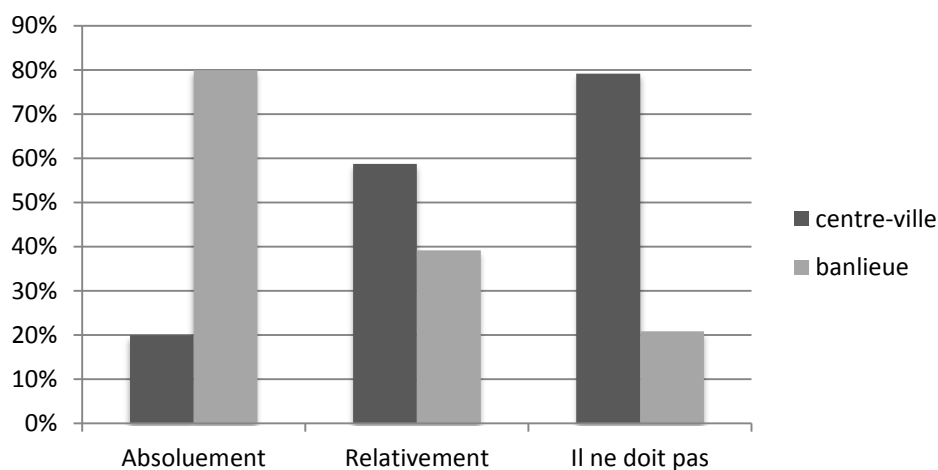
¹⁵¹ Chi-carré = 4.43 ; Degrés de liberté = 1 ; Probabilité = 0.035

¹⁵² Chi- carré = 4.36 ; Degrés de liberté = 1 ; Probabilité = 0.037

des compagnies étrangères sur le gouvernement serbe, ainsi qu'à l'égard du choix de la banque. Pourtant, les réponses à d'autres questions varient selon l'endroit d'habitation.

Tout d'abord, le consommateur habitant dans la périphérie fera beaucoup plus attention sur l'origine du produit que celui qui habite au centre-ville. Ensuite, il tend à estimer l'offre domestique comme entièrement suffisante pour répondre aux besoins du marché serbe¹⁵⁴. Egalement, la gamme de produits domestiques qu'il achètera est significativement différente par rapport à ceux que les consommateurs du centre-ville choisiront¹⁵⁵. Il faut remarquer ici que seulement 5 % d'enquêtés de la banlieue ont des préférences absolues pour des produits étrangers tandis que ce pourcentage s'élève à 18,5 au centre-ville. Aussi, il sera beaucoup plus réservé quant à l'importation libre de l'étranger¹⁵⁶. La Figure 21 démontre cette différence d'opinions entre la banlieue et le centre-ville. Et finalement, le consommateur de la banlieue pensera plutôt que les compagnies étrangères sont privilégiées par rapport à celles domestiques¹⁵⁷.

Figure 91 Les réponses à la question « L'Etat doit limiter l'importation des produits étrangers » : la différence d'opinion entre centre ville et banlieue



¹⁵³ Chi-carré = 9.57 ; Degrés de liberté = 1 ; Probabilité = 0.002

¹⁵⁴ Chi-carré = 20.2 ; Degrés de liberté = 1 ; Probabilité = 0.000

¹⁵⁵ Chi-carré = 18.0 ; Degrés de liberté = 6 ; Probabilité = 0.006

¹⁵⁶ Chi-carré = 19.0 ; Degrés de liberté = 2 ; Probabilité = 0.000

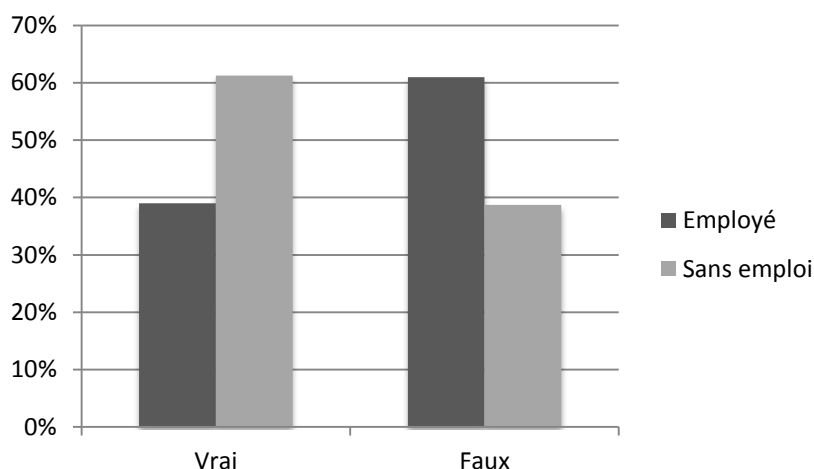
¹⁵⁷ Chi-carré = 3.14 ; Degrés de liberté = 1 ; Probabilité = 0.076

Ensuite, si l'on regroupe l'échantillon selon le critère de l'éducation, on verra que les différences dans la consommation entre le centre-ville et la banlieue existent toujours, pourtant, au niveau de la ville, elles diminuent. L'Annexe 4 montre les tableaux concernés. De là, on voit aussi qu'il y a une différence statistiquement significative entre les deux groupes confirmée par le test chi carré. A savoir, les moins éduqués ont tendance à être plus patriotes dans la consommation. Plus particulièrement, seulement les réponses aux troisième et cinquième questions ne varient pas autant entre les groupes. Egalement, il est intéressant de découvrir que 62 % de consommateurs avec ou sans BAC pensent que l'offre nationale pourrait satisfaire la demande intérieure, par rapport à 28 % de ceux d'une éducation élevée.

Si l'on se réfère à l'Annexe 5, on pourra commenter comment le comportement des consommateurs en fonction de statut professionnel. Premièrement, faisons attention au premier tableau pour découvrir qu'il y a une différence significative entre l'opinion sur l'influence des entreprises étrangères sur l'élite au pouvoir des employés de Belgrade par rapport à ceux de Pozarevac¹⁵⁸. Deuxièmement, en mettant les deux tableaux dans le contexte, on remarquera que la majorité des personnes sans emploi estime l'offre domestique suffisante pour répondre aux besoins intérieurs, tandis que la majorité des employés pensent le contraire. La Figure 22 démontre cet écart entre les perceptions. Et troisièmement, l'Annexe 6 témoigne qu'un employé ayant des revenus moyens et âgé entre 35 et 55 ans, de la banlieue sera plus conservateur et préférera des produits domestiques que celui du centre-ville.

¹⁵⁸ Chi-carré = 8.31 ; Degrés de liberté = 1 ; Probabilité = 0.004

Figure 22 Les réponses à « L'offre domestique pourrait être tout à fait suffisante pour répondre aux besoins de marché serbe » : la différence d'opinion entre personnes employées et sans emploi



A la fin, il sera intéressant d'analyser l'impact de revenus sur le comportement des consommateurs. Pour le faire il faut s'adresser à l'Annexe 7. Ce que l'on peut remarquer est que les enquêtés avec des revenus supérieurs n'achètent que des produits étrangers. Si l'on se réfère à la troisième question, on verra que 30 pour cent de consommateurs appartenant à ce sous-groupe a des préférences absolues pour des produits étrangers, ce qui est plus que trois fois plus que les enquêtés avec des revenus inférieurs ou égaux à la moyenne : respectivement 8,3 et 8,9 %. Egalement, on verra que les enquêtés plus riches font confiance à des banques étrangères proportionnellement beaucoup plus que les autres deux catégories.

Pourtant, les variantes des tendances patriotiques dans l'achat selon le critère de revenus deviennent encore plus évidentes si l'on compare seulement le premier et le troisième groupe d'enquêtés, c'est-à-dire les consommateurs avec les revenus inférieurs à la moyenne et ceux dont les revenus sont supérieurs aux revenus moyens. L'Annexe 7b présente les résultats du test chi carré et confirme une différence statistiquement indicative entre les réponses de deux groupes aux questions 1, 2, 6 et 8. Ainsi, un consommateur ayant des revenus supérieurs à la moyenne fait beaucoup plus attention à l'origine du produit et, comme on l'a déjà dit, il choisira toujours plutôt des produits étrangers. Après, il n'a pas une grande opinion sur les potentiels de l'économie serbe et il n'est pas si fortement persuadé que les sociétés étrangères sont dans une meilleure position sur le marché serbe

par rapport à des compagnies nationales. Ainsi, si l'on peut se permettre de conclure, plus les revenus sont élevés, moins le consommateur est patriote économique.

Tout compte fait, en respectant toutes les limites de cette recherche, on peut en tirer une conclusion générale « réservée ». Parmi les consommateurs serbes il y a des patriotes économiques. Pourtant le niveau de leur patriotisme économique varie selon le lieu où ils habitent, le niveau de leur éducation et leur occupation. Ceux qui habitent en banlieue et/ou en province, qui ont des revenus et l'éducation inférieurs auront tendance à préférer des produits serbes, c'est-à-dire seront plus patriotes économiques que les autres. Dans l'avenir, il sera intéressant de rechercher si c'est le cas parce qu'ils ont plus conscience du reflet des choix qu'ils font lors de l'achat sur leur situation économique où tout simplement parce qu'ils sont plus conservateurs et plus sceptiques quant à l'étranger, ce qui peut être la conséquence de leur situation de vie qui ne leur donne pas autant de possibilités d'interagir avec l'étranger et de le connaître.

CONCLUSION

Sur les pages précédentes on a fait un effort pour répondre à l'objectif de cette recherche : faire face au patriotisme économique, c'est-à-dire le définir, décrire et expliquer ses implications, et ainsi apporter une contribution théorique. Cette tâche était vraiment exigeante parce que le nombre d'études évaluant la notion est limité et la littérature le traitant est très modeste ; par conséquent, on était obligé de s'appuyer largement sur la technique d'observation et par le biais des exemples pratiques tirer une conclusion sur le phénomène. De même, on a considéré les apports des autres sciences sociales, ainsi que des autres domaines de la science économique, relatifs à cette quête.

De cette manière, on a construit une structure d'arguments pour pouvoir conclure sur la vérité d'hypothèses posées au seul début. Comme on a vu, la recherche a trouvé les trois correctes. Partant de ce fait, on peut en tirer plusieurs conclusions générales sur le patriotisme économique. Premièrement, ce phénomène ne doit pas à priori être pris pour une menace pour le libre-échange. Deuxièmement, il ne faut pas le considérer comme une nouvelle forme de protectionnisme. Et troisièmement, on est obligé de le prendre en compte non seulement à l'égard de l'Etat mais aussi relativement aux consommateurs et aux entreprises. Les points-clés sur la base desquels on est arrivé à ce résultat seront synthétisés sur les quelques pages suivantes dans l'ordre chronologique, c'est-à-dire tels qu'ils étaient présentés dans le document.

L'aperçu de l'histoire économique du XV siècle à nos jours a montré plusieurs choses importantes. Tout d'abord, les périodes du protectionnisme (au sens large) et du libéralisme s'enchainent au niveau international en fonction de ce qui convient le plus au pays ; joueur principal qui dicte les règles du jeu ; les histoires de la Grande Bretagne, des Etats-Unis et maintenant de la Chine en sont des exemples. Ensuite, au niveau national ils s'enchainent en fonction du stade de développement. « Bon » ou « mauvais » choix de la politique commerciale n'existent pas, mais il y a un choix « adéquat » et « inadéquat » par rapport au temps, au niveau de développement et à la situation.

Puis, dès que les circonstances sur le marché extérieur menacent l'économie nationale, comme c'était le cas avec la dernière Crise globale de 2008, les pays ferment la porte à l'échange international. Par contre, protéger l'économie nationale ne signifie pas empêcher la croissance ; l'Europe continentale du dix-neuvième siècle témoigne d'une coïncidence entre les deux. Finalement, tous ces points amènent à conclure que les pays ont toujours suivi leurs propres intérêts et non pas un idéal global, autrement dit les pays se comportent dans un esprit de patriotisme économique. L'intérêt national est composé d'intérêts politiques, économiques et sociaux et ainsi un pays cherche toujours un niveau d'ouverture qui va optimiser son bien-être.

La théorie de List, exposée dans l'histoire du protectionnisme « classique », confirme encore qu'un pays devrait ajuster son degré de participation à l'échange international en cadre de l'étape de développement actuel. Donc, ce concept au sens plus large ou plus étroit, ne comprend pas indispensablement une défense de libre-échange mais il cherche plutôt à le « contrôler » ; l'idée est de l'encadrer à l'égard du moment historique, du niveau de développement et de l'objectif actuel de l'économie nationale. Par contre, nombreux théoriciens évaluent le protectionnisme comme un comportement mettant en péril non seulement le libre-échange et ainsi le système économique international, mais également l'économie nationale.

Pourtant, le protectionnisme est omniprésent, récurrent et persiste parce qu'il n'est pas un choix, une décision purement économique. On peut plutôt affirmer qu'il est l'une des conséquences de la position politique d'un pays en fonction de son contexte socio-historique et économique, bien entendu. D'ailleurs, dans le sens plus large, ce n'est qu'une réalisation, une expression, une démonstration d'une approche à l'économie qui induit à une superposition de l'économie nationale par rapport à chaque autre ; autrement dit, le protectionnisme provient du patriotisme économique ce qui est encore étroitement lié à l'existence de nations et de son reflet appelé l'Etat, en tant que facteur de l'unification du genre humain le plus haut. L'Etat moderne était construit pour rassurer l'indépendance durable de son peuple, alias la liberté politique, ce qui reste toujours son objectif primordial. La réalisation de cette tâche est étroitement liée à la puissance économique du pays et en dépend.

Par conséquent les Etats ont leurs propres intérêts économiques et de la sorte ils participent activement à l'échange. L'extension d'activités économiques hors des frontières du pays ne met pas fin à l'économie nationale. La production et la consommation notamment, apparaissent toujours dans le contexte socio-politique spécifique, c'est-à-dire au sein de l'Etat-nation. D'ailleurs, selon les apports de la psychologie politique et de la sociologie, l'identification nationale fait une grande partie d'identité personnelle et la nation-même est un modèle fondamental, constamment reproduit à l'échelle mondiale sous une variété de formes. Ainsi, les éléments nationaux restent toujours les facteurs importants, les fondements de l'économie.

En s'appuyant sur les apports théoriques de la notion générique, le patriotisme économique est une forme d'attachement, un sens d'identification et d'appartenance à un système économique encadré par des frontières politiques, c'est-à-dire à une économie nationale. Ce sentiment d'appartenance à un espace économique et social commun peut entraîner l'apparition chez nombre d'acteurs d'une obligation morale de soutenir et de favoriser certaines activités nationales, parfois au détriment même de leurs propres intérêts. Ainsi, le concept de patriotisme économique concerne non seulement l'Etat, mais aussi le consommateur et l'entreprise.

La mondialisation n'était pas « induite » pour servir comme un contrepoids aux Etats-nations mais pour aider certains d'entre eux à atteindre un niveau de performances économiques plus élevé. Chaque pays à un moment donné peut trouver son intérêt en coopération avec les autres et par conséquent, être le patriote économique, alias tenir d'abord à l'économie nationale, n'amène pas nécessairement à un comportement protectionniste : ce n'est pas une lutte « contre » le libre-échange, mais la lutte "pour" , pour la préservation de la direction stratégique de l'économie nationale, pour sa stabilité et développement durable et pour ses retombées sur le domaine politique, l'indépendance, la souveraineté, l'autonomie et la liberté.

Même si l'appellation elle-même date de nos jours, le concept est bien connu. Ainsi il existait même pendant la forte période d'unification internationale ; il ne l'en a pas empêché. A savoir, l'intégration économique globale était le meilleur choix au moment

donné des pays qui y ont participé, ou du pays – hégémon qui l’a induit. Ce n’est donc pas le souhait d’unifier le genre humain qui a conduit à la mondialisation, mais le propre intérêt des pays en tête de l’ordre mondial. Et alors, à ce moment-là le patriotisme économique impliqua la mise en œuvre des politiques du commerce libérales. Ceci témoigne que le patriotisme économique ne doit pas être à priori pris comme une menace pour le libre-échange ; l’apparition et les formes du patriotisme économique sont en fonction des circonstances au moment historique, économique et socio-politique.

Pourtant, comme la théorie implique à propos de la notion générique, le patriotisme accroit dès que la menace extérieure arrive. Ainsi, la réaction patriotique à la Crise économique de 2008 était de fermer la porte ; les pays ouverts sont en même temps les pays interdépendants et ainsi les pays vulnérables. Or, les conditions actuelles sont telles que le patriotisme économique se manifeste sous la forme d’une protection économique globale. Ce protectionnisme global, étant différent du protectionnisme « classique » car il est ajusté à des règles du jeu moderne, n’est rien qu’une démonstration moderne du patriotisme économique.

La croissance du protectionnisme à l’échelle globale arrive en tant que processus graduel : il n’est pas possible d’identifier un seul facteur ou événement, mais on peut les regrouper selon le critère d’origine en exogènes et endogènes. Les premiers sont liés à l’incertitude d’entourage comme un produit de synergie des changements économiques, politiques, technologiques et de sécurité. Les deuxièmes reposent sur l’héritage et le moment économique et socio-politique du pays, ce qui est une répercussion des caractéristiques générales de la compétitivité de l’économie nationale, du niveau d’implication étrangère dans l’économie domestique, des inquiétudes liées à l’aspect social (tel que la préservation de l’emploi) et de la culture économique nationale.

Au niveau étatique, la protection globale moderne est mise en évidence à travers plusieurs stratégies qui ont été appelées les stratégies « patriotiques » défensives, appliquées par les différents mécanismes. Elles proviennent justement de ces raisons exogènes et sont, par conséquent, d’une nature plutôt réactives que proactives. Leur but ultime est la sécurité économique de la nation à l’époque de changements trépidants et

constants dictés par la mondialisation. En pratique, cela implique généralement un contrôle « patriotique » d'emplacement d'entreprises et d'investissement.

Contrairement, ce que l'on a appelé les stratégies « patriotiques » démontrent un autre visage du patriotisme économique contemporain peu protectionniste : elles ciblent à améliorer les performances de l'économie nationale sur la base de la rendre attractive et ainsi attirer les investissements, même ceux étrangers. Et voilà encore une évidence pourquoi le patriotisme économique ne doit pas être égalisé avec le protectionnisme et surtout non pas à celui dit « classique ». A partir de ce fondement, on pourra accroître les possibilités d'influencer la localisation des grandes entreprises, et ainsi développer les compétences clés de l'économie nationale, ce qui pourrait impliquer l'utilisation des ressources existantes d'une manière différente, mais aussi l'investissement dans l'émergence des nouvelles sources de compétitivité. Les stratégies offensives partent des raisons internes et sont par nature proactives et initiatives.

Certes, on ne peut pas prendre en considération quelconque stratégie visant au développement économique national dans le contexte de patriotisme économique ; seules les stratégies ayant le patriotisme économique incorporé dans la motivation pour sa création, doivent être prises en compte. Elles sont formulées comme la suite d'une initiative du pays de prendre son avenir économique en mains et de choisir tout seul sa propre manière de développement ; donc, en mettant en évidence ses stratégies, le pays en démontre toute sa souveraineté et ne les formule pas dans le contexte exigé par des intégrations éco-politiques auxquelles il appartient ou cherche à appartenir.

Evidemment, le patriotisme économique ne représente pas à priori une menace à l'égard du libre-échange. Cependant, comme l'Etat n'est pas un joueur sans défaut, il peut produire des effets pervers pour l'économie nationale. L'Etat se trouve dans un nouveau rôle de stratège principal mais on peut douter de sa compétence à le faire. Même si l'on ne met pas en question ses bonnes intentions, on peut toujours s'inquiéter à propos de la base informationnelle ou des critères sur lesquels il décide de réagir. Pourtant, l'Etat, ce sont les hommes avec toutes leurs faiblesses et ainsi, certains mouvements semblant patriotiques

économiques peuvent être tirés pour atteindre les choses autres que l'épanouissement économique national.

Au niveau micro, on peut également s'inquiéter sur l'éthique de patriotisme économique pratiqué par l'entreprise sachant que d'un côté son but ultime est de faire des profits et que de l'autre côté, le patriotisme économique implique parfois certains coûts ; le patriotisme économique concerne seulement ceux qui ont réellement le choix et ainsi un vrai patriote économique est celui qui entre deux options choisit toujours celle qui privilégiera son pays même si elle lui apportera à la fois des dépenses additionnelles. Par conséquent, le patriotisme économique des entreprises doit être « acheté ». Les multinationales ont bel et bien développé les stratégies pour profiter du patriotisme économique de leurs pays d'origine et même de pays-hôtes, ainsi que des consommateurs.

Contrairement, les consommateurs peuvent être de vrais patriotes économiques, ce qui est le plus évident dans leurs habitudes d'achat. Faire face à un substitut étranger dont le rapport qualité/prix est similaire à ce du produit domestique, un patriote économique choisira toujours celui domestique, sachant que de la sorte on renforce l'économie nationale ; des achats aléatoires des produits domestiques ou ceux motivés par le prix, ne sont pas un acte de patriotisme économique. Afin d'explorer si parmi les consommateurs serbes il y en a de la sorte, on a fait une recherche dont les résultats montrent que le niveau du patriotisme économique des consommateurs serbes varie en fonction du lieu où ils habitent, du niveau de leur éducation et de leur occupation. Grosso modo, ceux qui habitent dans la banlieue et/ou dans la province et ceux qui ont des revenus inférieurs et un bas niveau d'éducation auront tendance à préférer des produits serbes, c'est-à-dire seront plus probablement patriotes économiques.

Une idée de recherches futures est d'étudier s'il y a une relation entre les préférences politiques et les préférences d'achat. Il sera intéressant de savoir si les conservateurs seront plus patriotes économiques que les libéraux, comme la déduction intuitive nous amène à conclure. Egalement, l'« honnêteté » du patriotisme économique d'un consommateur mérite d'être examiné: est-ce qu'il achète toujours des produits domestiques dans l'objectif d'aider l'économie nationale ou tout simplement parce qu'il

n'aime pas ou il est sceptique quant à l'étranger. Autrement dit, d'où provient son patriotisme économique : des sentiments positifs ou des sentiments négatifs.

Tout compte fait, la Crise économique globale de 2008 et l'explosion d'un nouveau protectionnisme global qui l'a suivie, surtout dans les pays développés, ont attiré l'attention de la science sur la notion de patriotisme économique. La littérature s'enrichit quotidiennement de nouvelles connaissances du métier et de ses implications. Pourtant, dès que l'on arrive à répondre à certaines questions, les nouvelles s'ouvrent et ainsi il reste encore beaucoup de dilemmes à analyser et résoudre à l'avenir. Ce travail de recherche a tenté d'y mettre sa contribution et de faire un pas, aussi petit soit-il, vers une meilleure connaissance du patriotisme économique.

BIBLIOGRAPHIE

Abdelal, R., & Segal, A. (2007). *Has Globalization Passed Its Peak?* Foreign Affairs , 86 (1), 103-111, 113-114.

Adorno, T., Frenkel-Brunswik, E., Levinson, D., & Sanford, N. (1950). *The Authoritarian Personality*. New York: Harper.

Aghion, P., & Howitt, P. (2009). *The Economics of Growth*. MIT Press.

Ahearn, R. (2006). *Europe: Rising Economic Nationalism?* CRS Report for Congress.

Aktas, N., de Bodt , E., & Tesolin, G. (2006, Juillet 5). *Regards sur la nouvelle vague de fusions et acquisitions*. Problèmes économiques , pp. 10-18.

Allport, F. (1933). *Institutional Behavior*. Chapel Hill: University of North Carolina Press.

Allport, G. (1954). *The Nature of Prejudice* . Cambridge: MA: Addison-Wesley.

Bairoch, P. (1976). *Commerce extérieur et développement économique de l'Europe au XIX siècle*. Paris: Paris La Haye.

Bairoch, P. (1999). *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*. Paris: La Découverte&Syros.

Bairoch, P. (1997). *Victoires et déboires : histoire économique et sociale du monde du XVIe siècle à nos jours* (Vol. III). Paris: Gallimard.

Bairoch, P., & Kozul-Wright, R. (1996, Mars). *Globalization myths: some historical reflections on integration, industrialization and growth in the world economy*. Consulté le Mai 2008, sur UNCTAD: http://unctad.org/en/docs/dp_113.en.pdf

Balabanis, G., Diamantopoulos, A., Mueller, D. R., & Melewar, T. (2001). *The Impact of Nationalism, Patriotism and Internationalism on Consumer Ethnocentric Tendencies*. Journal of International Business Studies , 32 (1), 157-175.

Banque Mondiale. (s.d.). *Base de données de la Banque Mondiale*. Récupéré sur <http://data.worldbank.org/>

Banque Mondiale. (2011). *Global Development Horizons 2011; Multipolarity: The New Global Economy*. Washington D.C.: Banque Mondiale.

Barber, T., Bickerton, I., Crawford, L., & Michaels, A. (2005, Mars 23). *BBVA Seeks Advice on Shareholder Alliance Banca Nazionale del Lavoro*. Financial Times.

Baughn, C., & Yarpak, A. (1996). *Economic nationalism: Conceptual an empirical development*. Political Psychology, 17 (4), 759-778.

Becker, G. (1971). *The Economics of Discrimination* (éd. 2e édition révisée). Chicago: University of Chicago Pres.

Ben Atar, D. (1998). *Nationalism, Neo-Mercantilism and Diplomacy*. Diplomatic History, 22 (1).

Bénassy-Quéré, A., Coeuré, B., Jacquet, P., & Pisani-Ferry, J. (2004). *Politique économique*. Edition de Boeck Université.

Bentley, C. (1987). *Ethnicity and Practice*. Comparative Studies in Society and History (29), 24-55.

Berger, S. (2005). *How We Compete: What Companies Around the World Are Doing to Make it in Today's Global Economy*. New York: Doubleday.

Berthaud, P., Gerbier, B., & Peytral, P.-O. (2004, Janvier 23). *Mondialisation et théorie de la nation*. Bordeaux.

Bhagwati, J. (1990). *Protectionnisme*. Paris: BORDAS.

Bhgwati, J. (1994, Mars). *Free Trade : Old and New Challenges*. The Economic Journal.

Bigay, J.-F., & Levet, J.-L. (1999). *La nouvelle nationalité de l'entreprise*. Commissariat général du plan – CAS, Paris.

Blank, T., Schmidt, P., & Westle, B. (2001, Avril 6-11). *"Patriotism" – a contradiction, a possibility of an empirical reality?* ECPR Workshop 26: National Identity in Europe". Grenoble, France.

Block, F., & Evans, P. (2005). *The State and the Economy*. Dans N. Smelser, & R. Swedberg, *Handbook of Economic Sociology* (pp. 505-526). Princeton: Princeton University Press.

- Bouet, A. (2000, Novembre 15). *La mesure des protections commerciales nationales*.
- Boulanger, E. (2004, Janvier). *Le nationalisme économique dans l'oeillère libérale: de l'antithèse au frère illégitime*. Économie Politique Internationale .
- Boulanger, E. (2006). *Théories du nationalisme économique*. Alternatives économiques | L'Économie politique , 3 (31), 82-95.
- Brander, J. (1981). *Intra-Industry Trade in Identical Products*. Journal of International Economics (37), 65-80.
- Brander, J. (1995). Strategic Trade Policy. In G. Grossman, & K. Rogoff, *Handbook of International Economics* (Vol. 3). Amsterdam: North Holland.
- Brander, J., & Spencer, B. (1985). *Export Subsidies and International Market Share Rivalry*. Journal of International Economics (18), 83-100.
- Brander, J., & Spencer, B. (1983). *International R&D Rivalry and Industrial Strategy*. NBER Working Paper 1192.
- Brickerdike, C. F. (1906). *The theory of incipient taxes*. Economic Journal (16), 529-535.
- Brijs, K., Bloemer, J., & Kasper, H. (2011). *Country-image discourse model: Unraveling meaning, structure, and function of country images*. Journal of Business Research .
- Bris, A., & Cabolis, C. (2008). *The Value of Investor Protection: Firm Evidence from Cross-Border Mergers*. Review of Financial Studies (21), 605-648.
- Brown, C. (2009, Octobre 21). *The Pattern of Antidumping and Other Types of Contingent Protection: Mixed Messages from the Third Quarter 2009 Data*. Development Economics Research Group .
- Brunet, A., & Guichard, J.-P. (2011). *La visée hégémonique de la Chine - L'impérialisme économique*. Paris: L'Harmattan .
- Cameron, R. (1989). *Histoire économique du monde*. Paris: Larousse.
- Carayon, B. (2006). *Patriotisme économique: De la guerre à la paix économique*,. Paris: Editions du Rocher.

- Carayon, B. (2008). *La France n'a pas à rougir de son patriotisme économique*. Croissance Actualités , 33, 11.
- Castaldo, J. (2008). *Not so free trade*. Canadian Business , 81 (8), 8-12.
- Chang, H.-J. (2010). *23 Things They Don't Tell You about Capitalism*. Londres: Penguin Group.
- Chang, H.-J. (2007). *Bad Samaritans*. Bloomsbury Press.
- Chang, H.-J. (2002). *Cicking away the ladder*. London: Anthem Press.
- Chang, H.-J. (2003). *Globalization, Economic Development and the Role of the State*. London, New York: Zed Books.
- Chao, P., & Raiendran, K. (1993). *Consumer profiles and perceptions: Country-of-origin effects*. International Marketing Review , 10 (2), 22-40.
- Chavagneux, C. (2004). *Economie politique internationale*. Paris: La Découverte.
- Chavagneux, C. (2007). *Les acteurs de la mondialisation*. Dans C. Chavagneux, F. Milewski, J. Pisani-Ferry, D. Plihon, M. Rainelli, & J.-P. Warnier, *Les enjeux de la mondialisation* (pp. 38-54). Paris: La Découverte.
- Chavagneux, C. (1998). *Peut-on maîtriser la mondialisation ?* Economies et Sociétés, Relations Internationales , Série P-34 (4), 25-68.
- Chavance, B. (2007). *L'économie institutionnelle*. Paris: La Découverte.
- Clift, B., & Woll, C. (2012). *Economic Patriotism: Re-Inventing Control over Open Markets*. Journal of European Public Policy , 19 (3), 307-323.
- Coenders, M., & Scheepers, P. (2003). *The effect of education on nationalism and ethnic exclusionism: an international comparison*. Political Psychology Vol. 24, No. 2 , 24 (2).
- Cohen , E. (2006, Juillet 5). *Malaise dans la mondialisation ou "patriotisme économique"?* Problèmes économiques , pp. 2-4.
- Corden, J. (1971). *The Theory of Protection*,. Oxford: Clarendon Press.
- Corden, M. (1990). *American Decline and the End of Hegemony*. SAIS Review , 1 (2), 13-26.

Corden, W. M. (1984). *The normative theory of international trade*. Dans R. W. Jones, & P. B. Kenen (Eds.), *Handbook of International Economics* (Vol. I, pp. 63-130). Amsterdam: Elsevier Science Publishers.

Corei, T. (1995). *L'économie institutionaliste: Les fondateurs*. Paris: Economica.

Coulomb, F., & Fontanel, J. (2006). *Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale*. Dans P. Berthaud, & G. Kébabdjian, *La question politique en économie internationale* (pp. 190-201). Paris: La Découverte.

Crane, G. (1998). *Economic Nationalism: Bringing the Nation Back In*. *Journal of International Studies*, 27 (1), 55-75.

Crouch, C. (2005). *Models of Capitalism*. *New Political Economy*, 10 (4), 439-456.

Curti, M. (1946). *The roots of American loyalty*. New York: Columbia University Press.

David, R. (2007, Août 10). *Wal-Mart Faces Protests Over Entry To India*. Récupéré sur Forbes: http://www.forbes.com/2007/08/10/walmart-retail-india-face-markets-cx_rd_0810autofacescan01.html

Davidov, E. (2009). Measurement Equivalence of Nationalism and Constructive Patriotism in the ISSP: 34 Countries in a Comparative Perspective. *Political Analysis* (17), 64-82.

D'Costa, A. (2009). *Economic Nationalism in Motion: Steel, Auto, and Software Industries in India*. *Review of International Political Economy*, 16 (4), 620-648.

de Ruyter, K., van Birgelen, M., & Wetzels, M. (1998). *Consumer ethnocentrism in international services marketing*. *International Business Review* (7), 185-202.

De Villepin, D. (2005, Juillet 27). *Sur les rumeurs d'OPA hostile de PepsiCo sur Danon*. (C. d. Presse, Intervieweur)

Delaite, M.-F., & Poirot, J. (2010). *Patriotisme économique et développement durable*. *Développement durable et territoires*, 1.

DeLamater, J., Katz, D., & Kelman, H. (1969). *On the Nature of National Involvement: A Preliminary Study*. *The Journal of Conflict Resolution*, 13 (3), 320-357.

Delbecque, E. (2008). *Quel patriotisme économique?* Paris: Quadrige/PUF.

Deloitte, AFIC et L'AGEFI . (2006, Janvier). Consulté le Septembre 2009, sur Association Française des Investisseurs en Capital:

http://afic.asso.fr/images/upload/partenariats/ft19_patriotisme_0106.pdf

Denslow, D., & Fullerton, T. (1996). *Consumer attitudes toward trade liberalization*. *Applied Economics Letters* , 3, 179-182.

Desmettre, S. (2008). *Les dessous du patriotisme économique*. *Regards croisés sur l'économie* , 3, 286-290.

Deutsch, K. (1969). *Nationalism and its alternatives* . New York: Knopf.

Diamond, J. (2005, Janvier 1). *The Ends of the World as We Know Them*. *New York Times* .

Dinc, S., & Erel, I. (2009, Septembre). *Economic nationalism in mergers and acquisitions*.

Récupéré sur Fisher College of Business Working Paper Series:

<http://www.ssrn.com/link/Fisher-College-of-Business.html>

Dube, L., & Black, G. (2009). *Impact of national traumatic events on consumer purchasing*. *International Journal of Consumer Studies* , 333-337.

Edgell, S., & Townshend, J. (1992). *Phenomenon of Imperialism: Finance Capital, Patriotism and War*. *American Journal of Economics and Sociology* .

EEAG. (2007). *Report on the European Economy*. Munich: CESifo Group.

Enderwick, P. (2011). *Understanding the rise of global protectionism*. *Thunderbird International Business Review* , 53, 325-226.

Erixon, F., & Sally, R. (2010). *Trade, globalisation and emerging protectionism since the crisis*. 02 .

Eurobarometer 69. (Novembre 2008). *The Europeans and globalisation*. Commission Européenne.

Evenett, S. (2009 , Septembre). *Broken promises: The Second GTA Report*. CEPR .

Evenett, S. (2006, Juillet 5). *Controle des fusions et acquisitions: le retour de la politique?* *Problèmes économiques* , pp. 20-26.

Evenett, S. (2009). *The Unrelenting Pressure of Protectionism: The 3rd GTA Report*. London: CEPR/ Global Trade Alert.

Evenett, S. (2009, Octobre). *What can be learned from crisis-era protectionism? An Initial Assessment*. Business & Politics .

Farrell , L. (2009). *Buy American Restrictions: Bad for Jobs, Bad for Business*. National Defense , 93 (664), 5.

Farrell, H., & Newman, A. (2010). *Making International Markets: Domestic Institutions in International Political Economy*. Review of International Political Economy , 17 (4).

Fetto, J. (2001). *My country 'tis of thee*. American Demographics , 23 (7), 9.

Financial Times. (2009, Novembre 3). *GM pulls out of Opel sale*. Récupéré sur Financial Times online: <http://www.ft.com/cms/s/0/adf1e43e-c8c6-11de-8f9d-00144feabdc0.html>

Fishman, J. (1968). *Nationality-nationalism and Nation-nationism*. Dans J. Fishman, C. Ferguson, & J. Das Gupta, *Language Problems of Developing Nations* (pp. 39-51). New York: John Wiley & Sons, Inc.

Francois, J. (2008, Decembre 18). *Prizes for Everyone*. Récupéré sur The Random Economist: <http://www.intereconomics.com/blogs/jff/labels/motor%20vehicles.html>

Francois, J., & Stollinger, J. (2009). *New Shades of Protectionism and the Role of Multinationals*. Policy Brief (2).

Friedman, M., & Friedman, R. (1980). *Free to choose*. New York et Londres: HBJ.

Gamberoni, E., & Newfarmer, R. (2009, Mars 4). *Trade protectionism: Incipient but worrisome trends*. Consulté le Janvier 21, 2010, sur World Bank: http://siteresources.worldbank.org/NEWS/Resources/Trade_Note_37.pdf

Garrigou-Lagrange, A., & Penouil , M. (1986). *Histoire des faits économiques de l'époque contemporaine*. Paris: Précis Dalloz.

Garten, J. (2009). *The coming trade wars: The massive intrusion of government into national economics could spark disastrous protectionism*. Newsweek (ed. International). New York , 153 (6).

Gélinier, O., & Pateyron, E. (2000). *La nouvelle économie du 21e siècle: Les 28 règles du jeu*. Paris: Economica.

Gélinier, O., & Pateyron, E. (2000). *La nouvelle économie du 21e siècle: Les 28 règles du jeu*. Paris: Economica.

Gellner, E. (1984). *Nations and Nationalism*. Oxford: Oxford University Press.

Gene, G., & Elhanan, H. (1994). *Protection for Sales*. The American Economic Review , 84 (4), 833-850.

Gentleman, A. (2007, Août 9). *Indians protest Wal-Mart's wholesale entry*. Récupéré sur New York Times: <http://www.nytimes.com/2007/08/09/business/worldbusiness/09iht-walmart.4.7061818.html>

Gilpin, R. (2001). *Global political economy : understanding the international economic order*. New Jersey: Princeton University Press.

Giraud, P.-N. (2006, Janvier). *Les firmes sont patriotes quand les Etats le sont*. Consulté le Janvier 2008, sur CERNA: <http://www.cerna.ensmp.fr/Documents/PNG-Patriotisme.pdf>

Graaff, J. d. (1949). *On optimum tariff structures*. Review of Economic Studies (17), 47-59.

Great Place to Work® Institute. (2011, Mars 21). *2011 Le palmarès des entreprises où il fait bon travailler*. Consulté le Avril 1, 2012, sur Great Place to Work France: <http://www.greatplacetowork.fr/meilleures-entreprises/332-2011>

Greenfeld, L. (2001). *The spirit of capitalism: Nationalism and Economic Growth*. Cambridge, Massachusetts et Londres: Harvard University Press.

Grossman , G., & Helpman, E. (1995). *Trade Wars and Trade Talks*. The Journal of Political Economy , 102 (4), 675-708.

Grossman, G., & Helpman, E. (1994). *Protection for Sale*. American Economic Review (84), 833-850.

GTA. (2012, Avril 13). *Cumulative number of protectionist measures taken* . Récupéré sur Global Trade Alert: <http://www.globaltradealert.org/node/2258>

GTA. (2012, Avril 30). *Protectionist measure types taken most often*. Récupéré sur Global Trade Alert: <http://www.globaltradealert.org/node/2255>

GTA. (2012, Mai 5). *Protectionist Measures Taken*. Récupéré sur Global Trade Alert: <http://www.globaltradealert.org/>

Guardian Capital Advisors Investment Committee. (2009, Mars). *Global recession incubates economic nationalism*. Consulté le Septembre 11, 2009, sur The Guardian Quarterly Review: http://www.gcaweb.com/library/quarterly/GuardianReview_1stQuarter_09.pdf

Guichard, J.-P. (2009). *Indebtedness and Mercantilism* . PANOECONOMICUS (3), 409-416.

Guillochon, B. (2001). *Le Protectionnisme*. Paris: La Découverte.

Guillochon, B. (2006). *L'économie politique du protectionnisme*. Dans P. Berthaud, & G. Kébabdjian, *La question politique en économie internationale* (pp. 39-51). Paris: La Découverte.

Guruswamy, M., Sharma, K., Mohanty, J. P., & Korah, T. (2006). *FDI in India's retail sector: More bad than good?* . New Delhi: Centre for Policy Alternatives .

Höpner, M. (2005). *What Have we Learnt? Complementarity, Coherence and Institutional Change*. Socio-Economic Review , 3 (2), 383-387.

Härtel, H. (2006, Mars/Avril). *The Threat of Economic Patriotism*. Intereconomics .

Han , M. (1988, Juin/Juillet). *The role of consumer patriotism in the choice of domestic versus foreign products*. Journal of advertising research , 25-32.

Harbulot, C. (2004). *De la légitimité de la guerre cognitive*. La Revue internationale et stratégique , 56.

Harbulot, C. (2006, Juillet 5). *La légitimité du patriotisme économique*. Problèmes économiques , pp. 5-9.

Hausmann, R., Rodrik, D., & Velasco, A. (2006). *Getting the diagnosis right*. Finance & Development. Washington , 43 (1), 12.

Hayek, F. (1953). *Scientisme et sciences sociales*. Paris: Librairie Plon.

Heilperin, M. (1960). *Studies in Economic Nationalism*. New York: Howard Fertig.

Helleiner, E. (2002). *Economic Nationalism as a Challenge to Economic Liberalism? Lesson from the 19th Century*. International Studies Quarterly , 46 (3), 307-329.

Hillman, A. (1982). *Declining Industries and Political-Support Protectionist Motives*. American Economic Review (72), 1180-1187.

Hillman, A. (1989). *The Political Economy of Protection*. New York: Harwood Academic Publishers.

Hilson, C. (2008). *The Unpatriotism of the Economic Constitution? Rights to Free Movement and their Impact on National and European Identity*. European Law Journal , 14 (2), 186-202.

Hirsch, J.-P. (1991). *Les Deux Rêves du commerce : entreprise et institution dans la région lilloise, 1780-1860*. Paris: EHESS.

Hodgson, G. (2007). *The Revival of Veblenian Institutional Economics*. Journal of Economic Issues , XLI (2).

Hodgson, G. (2006). *What Are Institutions?* Journal of Economic Issues , XL (1).

Huddy , L., & Khatib, N. (2007). *American Patriotism, National Identity, and Political Involvement*. American Journal of Political Science , 51 (1).

Hugon, P. (1997). *Economie Politique Internationale et Mondialisation*. Paris: Economica.

Ikenberry, J. (2001). *Getting Hegemony Right*. The National Interest (63).

ISSP. (s.d.). *International Social Survey Program*. Récupéré sur <http://issp.org/>

Javelot, S. (1998). *La Loyauté dans le commerce international*. Paris: Economica.

Johnson, H. (1965). *A theoretical model of economic nationalism in new and developing states*. Political Science Quarterly , 176-185.

Johnson, H. G. (1954). *Optimum tariffs and retaliation*. Review of Economic Studies (21), 142-153.

Kahn, R. F. (1947). *Tariffs and the Terms of Trade*. Review of Economic Studies (15), 14-19.

Kaldor, N. (1940). *A note on tariffs and terms of trade*. Economica , 377-380.

Kébabdjian, G. (1999). *Les théories de l'économie politique internationale*. Paris: Points.

Kébabdjian, G. (1998). *La théorie de la Régulation face à la problématique des Régimes Internationaux*. L'Année de la Régulation (2).

Kelman, H. (1997). *Nationalism, patriotism, and national identity: Social-psychological dimensions*. Dans D. Bar-Tab, & E. Staub, *Patriotism: In the lives of individuals and nations* (pp. 165-189). Chicago: Nelson-Hall Publishers.

Keynes, J. (1933). *De l'autosuffisance nationale*. L'Economie politique, Alternatives Economiques (31).

Keynes, J. (1988). *Théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie*. Paris: Payot.

Kim, J. (2007). *Fears of Foreign Ownership: The Old Face of Economic Nationalism*. SAIS Review. Washington, 27 (2), 167.

Kleingeld, P. (2000). *Kantian Patriotism*. Philosophy & Public Affairs, 29 (4), 313-341.

Kosterman, R., & Feshbach, S. (1989). *Toward a Measure of Patriotic and Nationalistic Attitudes*. Political Psychology, 10 (2), 257-274.

Krugman, P. (2009). *Pourquoi les crises reviennent toujours*. Sueil.

Krugman, P. (2000). *La Mondialisation n'est pas coupable: vertus et limites du libre-échange*. Paris: La Découverte.

Krugman, P., & Obstfeld, M. (2008). *International Economics: Trade & Policy* (8th Edition ed.). Prentice Hall.

Lacroix, J. (2002). *For a European Constitutional Patriotism*. Political studies, 50, 944-958.

Landier, A., & Thesmar, D. (2006, Juillet 5). *Quel patriotisme économique au XXI^e siècle?* Problèmes économiques, pp. 28-33.

Laney, L. (1991). *The Impact of U. S. Laws on Foreign Direct Investment*. Annals of the American Academy of Political and Social Science, 516, 144-153.

(2005, Décembre 31). *Le Journal Officiel de la République Française*. Récupéré sur <http://www.journal-officiel.gouv.fr/frameset.html>

Le Roux, J. (2011). *La détention par les non-résidents des actions des sociétés françaises du CAC 40 à fin 2010*. Bulletin de la Banque de France (184), 93-100.

Lerner, A. P. (1934). *The diagrammatical representation of demand conditions in international trade*. Economica (3), 306-313.

Levi-Faur, D. (1997). *Economic Nationalism: From Friedrich List to Robert Reich*. *Review of International Studies* , 23 (3), 359-370.

LeVine, R., & Campbell, D. (1972). *Ethnocentrism*. New York: Wiley.

Li, Q., & Brewer, M. (2004). *What Does It Mean to Be an American?* *Political Psychology* , 25 (5).

Lipton, E., & Story, L. (2007, Septembre 7). *Toy makers seek standards for U.S. safety*. Récupéré sur New York Times: <http://www.nytimes.com/2007/09/07/business/07toys.html>

List, F. (1841). *Système national d'économie politique*. Paris: Gallimard.

Locatelli, C., & Rossiaud, S. (2011). *Russia's Gas and Oil Policy: the Emerging Organizational and Institutional Framework for Regulating Access to Hydrocarbon Resources*. *Energy Forum*, 23-26.

Loeffler, M. (2002). *A multinational examination of the "(non-) domestic product" effect*. *International Marketing Review* , 19 (4/5), 482-499.

Lusk, J., Brown, J., Tyler, M., Idlir, P., Thompson, R., & Welsh, J. (2006). *Consumer Behavior, Public Policy and Country-of-Origin Labeling*. *Review of Agricultural Economics* , 28 (2), 284-292.

Magee, S., Brock, W., & Young, L. (1989). *Black Hole Tariffs and Endogenous Policy Formation*. Cambridge: The MIT Press.

Mansfield, E., & Mutz, D. (2009). *Support for Free Trade: Self-Interest, Sociotropic Politics, and Out-Group Anxiety*. *International Organization* , 63 (3), 425-457.

Matelly, S., & Nies, S. (2006, Été). *La nationalité des entreprises en Europe*. *La revue internationale et stratégique* , pp. 41-52.

Maxwell, W. (2006, Octobre 11). *Economic patriotism: France's regulations more bark than bite*. Consulté le Mars 2008, sur Commerce in France: http://www.hoganlovells.com/files/publication/ba7e3054-4a75-4279-9135-6733709e3890/Presentation/PublicationAttachment/38b135f6-4f0b-4a62-adfb-6ab2923c409f/Eco_patriotism_French.pdf

Mayda, A. M., & Rodrik, D. (2005). *Why are some people and countries more protectionist than others?* *European Economic Review* (49), 1393-1430.

- Mayer, W. (1984). *Endogenous Tariff Formation*. American Economic Review (74), 970-985.
- Melgar, N., Milgram, J., & Rossi, M. (2006). *Preferences for protectionism: Do economic factors really matter?* Documentos de Trabajo (13/06).
- Membery, Y. (2008). *The Liberals' Last Hurrah*. History Today, 58 (12), 8.
- Merlot, P. (Éd.). (2006, Juillet). *Patriotisme économique*. Problemes économiques (2.903).
- Metzler, L. (1949). *Tariffs, the Terms of Trade, and the Distribution of National Income*. Journal of Political Economy (57), 1-29.
- Michelman, F. (2001). *Morality, identity and "constitutional patriotism"*. Ratio Juris, 14 (3).
- Mignard, P. (2006, Juin 3). *Sur le "patriotisme économique"*. Récupéré sur Indymédia Lille: <http://lille.indymedia.org>
- Mills, J. (2002). *A critical history of economics*. New York: Palgrave MacMillan.
- Murray, J. (1959). *Pride of state*. Boston: Beacon.
- Morse, A., & Shive, S. (2011). *Patriotism in your portfolio*. Journal of financial markets (14), 411-440.
- Nakano, T. (2004). *Theorising economic nationalism*. Nations and Nationalism, 10 (3), 211-229.
- Nakano, T. (2004). *Hegel's theory of economic nationalism: political economy in the Philosophy of Right*. European Journal of History of Economic Thought, 33-52.
- Nathanson, S. (1997). *Should patriotism have a future?* Dans D. Bar-Tal, & E. Staub, *Patriotism in the lives of individuals and nations* (pp. 311–326). Chicago: Nelson-Hall.
- Newbery, D., & Stiglitz, J. (1984). *Pareto Inferior Trade*. Review of Economic Studies, 1 (12).
- North, D. (2005). *Le processus du développement économique*. Paris: Editions d'Organisation.
- North, D. (1995, Septembre 13). *Some fundamental puzzles in economic history/development*. Consulté le Decembre 1, 2007, sur EconPapers: <http://129.3.20.41/eps/eh/papers/9509/9509001.pdf>

North, D., & Thomas, R. P. (1973). *The Rise of the Western World: A New Economic History*. Cambridge University Press.

OCDE . (1997). *Indicateurs des barrières tarifaires et non tarifaires*. Paris: OCDE.

OCDE . (1993). *Obstacles aux échanges et à la concurrence*. Paris: OCDE .

OCDE. (2010). *Panorama des statistiques de l'OCDE: Economie, environnement et société* . OCDE.

Ohmae, K. (1996). *De l'état-nation aux états-régions*. Paris: Dunod.

OMC. (1947). <http://www.wto.org/>

OMC. (s.d.). *Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce (GATT de 1947)*. Récupéré sur Organisation Mondiale de Commerce:
http://www.wto.org/english/docs_e/legal_e/gatt47_01_e.htm

OMC. (s.d.). *Les années GATT: de La Havane à Marrakech*. Récupéré sur Organisation Mondiale du Commerce:
http://www.wto.org/english/thewto_e/whatis_e/tif_e/fact4_e.htm

Osava, M. (1998, Février 19). *Businessmen encourage "economic patriotism"*. Consulté le Mars 21, 2009, sur Proquest:
<http://proquest.umi.com/pqdweb?did=26511988&sid=2&Fmt=3&clie>

Page, A. (1954). Pigou (A.C.). *Essays in Economics*. Revue économique , 5 (4), 655-656.

Perroux, F. (1954). *L'Europe sans rivages*. Paris: Presses Universitaires.

Phan, D. (1995). *La politique commerciale stratégique*. Dans M. Rainelli, *La Négociation commerciale et financière internationale*. Paris: Economica.

Pickel, A. (2003). *Explaining and explaining with the economic nationalism*. Nations and Nationalism , 105–127.

Piron, F. (2000). *Consumers' perceptions of the country-of-origin effect on purchasing intentions of (in)conspicuous products*. The Journal of Consumer Marketing , 17 (4), 308.

Plihon, D. (2006, Été). *La nationalité des entreprises et le patriotisme économique sont-ils solubles dans la mondialisation?* La revue internationale et stratégique , pp. 65-74.

Potts, J. (2007). *Evolutionary Institutional Economics*. Journal of Economic Issues , XLI (2).

Raine, G. (2001, Octobre 24). *Advertisers waving the flag to boost sales*. Consulté le Octobre 4, 2009, sur Advertising Educational Foundation:
http://www.aef.com/industry/news/data/hot_issues/1820

Rainelli, M. (2007). *Internationalisation des échanges et croissance*. Dans C. Chavagneux, F. Milewski, J. Pisani-Ferry, D. Plihon, M. Rainelli, & J.-P. Warnier, *Les enjeux de la mondialisation* (pp. 6-21). Paris: La Découverte.

Rainelli, M. (2003). *La nouvelle théorie du commerce international*. Paris: La Découverte.

Rainelli, M. (2002). *Le commerce international* (8e édition ed.). Paris: La Découverte-Repères.

Ray, J. (1984). *Achievement motivation as a source of racism, conservatism and authoritarianism*. The Journal of Social Psychology (123), 21-28.

Reich, R. (1997). *L'économie mondialisée*. Paris: Dunod.

Ricardo, D. (1817). *On the Principles of Political Economy and Taxation*.

Roche, J.-J. (1997). *Théories des Relations Internationales*. Paris: Montchrestien.

Rodriguez, F., & Rodrik, D. (1999). *Trade policy and economic growth: A skeptic's guide to the cross-national evidence*. NBER Working Paper (7081).

Rodrik, D. (2003). *Free trade optimism*. Foreign Affairs , 82 (3), 135.

Rodrik, D. (2006). *Goodbye Washington Consensus, Hello Washington Confusion? A review of the World Bank's Economic Growth in the 1990s: Learning from a Decade of Reform*. Journal of Economic Literature, 44(4), pp. 973-987.

Rodrik, D. (1997). *Has globalization gone too far?* Washington: nstitute for International Economics.

Rodrik, D. (2006). *Home-Grown Growth*. Harvard International Review , 27 (4), 74.

- Rodrik, D. (2004, Septembre). *Industrial policy for the twenty-first century*. Consulté le Mai 1, 2009, sur Harvard University:
<http://www.hks.harvard.edu/fs/drodrik/Research%20papers/UNIDOSep.pdf>
- Rodrik, D. (1995). *Political Economy of Trade Policy*. Dans G. Grossman, & K. Rogoff, *Handbook of International Economics* (Vol. 3, p. Chap. 28). Amsterdam: North Holland.
- Rodrik, D. (2008). *Wall Street's death*. *The International Economy* , 22 (4), 60.
- Rodrik, D. (1996). *Why do more open economies have bigger governments?* NBER Working Paper (5537).
- Rodrik, D., & Subramanian, A. (2003). *The primacy of institutions (and what this does and does not mean)* . *Finance & Development* , 40 (2), 31.
- Rosa, J.-J. (2005, Decembre 1). *Patriotisme économique ou souverainisme corporatiste ?* Consulté le Mars 12, 2012, sur La revue parlementaire:
<http://www.larevueparlementaire.fr/pages/RP887/RP887-debats-elie-cohen.htm>
- Rothi, D., Lyons, E., & Chryssochoou, X. (2005). *National Attachment and Patriotism in a European Nation: A British Study*. *Political Psychology* , 26 (1).
- Rousseau, J. J. (1995(1754)). *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*. Paris: Flammarion.
- Rutherford, M. (1994). *Institutions in economic: the old and new institutionalism*. Cambridge university press.
- Schatz, R., Staub, E., & Lavine, H. (1999). *On the varieties of national attachment: blind versus constructive patriotism*. *Political Psychology* , 20, 151-174.
- Schmidt, V. (1995). *The New World Order, Incorporated : The Rise of Business and the Decline of The Nation-State*. *Daedalus* , 56 (124), 75-106.
- Scitovsky, T. (1942, 9). *A reconsideration of the theory of tariffs*. *Review of Economic Studies*, 358-389.
- Serafati, C. (2006, Été). *Quelques enjeux autour de la notion de "nationalité des firmes"*. *La revue internationale et stratégique* , pp. 53-64.

Shimp, T., & Sharma, S. (1987). *Consumer Ethnocentrism: Construction and Validation of the CETSCALE*. *Journal of Marketing Research* , 24, 280-289.

Shulman, S. (2000). *Nationalist Sources of International Economic Integration*. *International Studies Quarterly* , 44 (3), 365-390.

Sinkovics, R., & Holzmüller, H. (1994). *Ethnocentrism - a key determinant in international corporate strategy formulation?* EIBA international conference. Warsaw.

Siroen, J.-M. (2009, Octobre). *Comment l'opinion perçoit la mondialisation : une exception française ?* Consulté le Janvier 11, 2010, sur Université Paris Dauphine:
<http://basepub.dauphine.fr/bitstream/handle/123456789/3203/TexteRFE.pdf?sequence=1>

Siroen, J.-M. (1992). *Le nationalisme dans les relations économiques internationales*. *Revue française d'économie* , 7 (1), 3-33.

Siroen, J.-M. (2006). *L'Etat-nation survivra-t-il à la mondialisation?* Dans P. Berthaud, & G. Kébabdjian, *La question politique en économie internationale* (pp. 297-312). Paris: La Découverte.

Siroen, J.-M. (25 mars 2009). *Un retour du protectionnisme est-il à craindre ?* Table ronde organisée par l'Institut de l'entreprise.

Smith, A. D. (1991). *National identity*. London: Penguin.

Smith, A. (1776). *Richesse des nations*.

Sommerville, J. (1981). *Patriotism and war*. *Ethics* , 568–578.

Starobin, P. (2006, Décembre 1). *Beyond Hegemony*. *National Journal* .

Staub, E. (2003). *Blind versus Constructive Patriotism: Moving from Embeddedness in the Group to Critical Loyalty and Action*. Dans *The Psychology of Good and Evil* (pp. 497-513). Cambridge: Cambridge University Press .

Staub, E. (2003). *The Psychology of Good and Evil: Why Children, Adults and Groups Help and Harm Others*. Cambridge: Cambridge University Press The Edinburgh Building.

Stearns, J., Borna, S., & Oakenfull, G. (2003). *Buying for Love of Country: Assessing the Ethics of Patriotic Appeals in Advertising*. *Business and Society Review* , 4 (108), 509-521.

- Stein, A. (1984). *The hegemon's dilemma: Great Britain, the United States, and the international economic order*. International Organization , 38, 355-386.
- Stolper, W., & Samuelson, P. (1941, 9). *Protection and real wages*. Review of Economic Studies , pp. 58-73.
- Strange, S. (1982). *Cave ! Hic Dragones : a critique of regime analysis*. International Organization , 36 (2), 337-354.
- Strange, S. (1995). *The Limits of Politics, Government and Opposition*. 30 (3), 291-311.
- Strange, S. (1996). *The Retreat of The State*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Strange, S. *What is economic power, and who has it ?* International Journal , XXX (30), 207-224.
- Sudekum, J. (2010). *National champions and globalization*. Canadian Journal of Economics , 204-231.
- Suratteau, J.-R. (1983). *Cosmopolitisme et patriotisme au siècle des Lumières*. Annales historiques de la Révolution française , 364-389.
- The Economist. (2006). *Colbert was here; French economic nationalism*. The Economist , 378, 83.
- The Economist. (2009, Février 5). *The Return of Economic Nationalism*. The Economist .
- Todd, D. (2007). *La naissance du « patriotisme économique » : sentiment national et échanges commerciaux en France, 1814-1851*. Récupéré sur Centre for History and Economics et Trinity Hall, Cambridge: <http://lodel.ehess.fr/afhe/docannexe.php?id=439>
- Todd, D. (2008). *L'Identité économique de la France. Libre-échange et protectionnisme, 1814-1851*. Paris: Grasset.
- Todd, E. (2004). *Après, l'empire*. Paris: Gallimard.
- UNCTAD. (2009). *World Investment Report*. New York and Geneva: United Nations.
- UNCTAD. (2011). *World Investment Report*. New York and Geneva: United Nations.

US Code. (s.d.). Récupéré sur Office of the Law Revision Counsel, U.S. House of Representatives: <http://uscode.house.gov/uscode-cgi/fastweb.exe?getdoc+uscview+t49t50+3035+5++%28aythority%20to%20review%29%20%20AND%20%28%2850%29%20ADJ%20USC%29%3ACITE%20%20%20%20%20%20%20%20AND%20%28APPENDIX%29%3ACITE%20>

Vida, I., & Reardon, J. (2008). *Domestic consumption: rational, affective or normative choice?* The Journal of Consumer Marketing , 25 (1), 34.

Von Misses, L. (1983). *Nation, State and Economy*. Indianapolis: Liberty Fund.

Waltz, K. (1986). *Laws and Theories*. Dans R. Keohane, *Neorealism and its critics* (pp. 27-46). New-York: Columbia University Press.

Wedgwood, B. (1922). *The Safeguarding of Industries Act Orders Under Part II* . The Economic Journal , 32 (127), 408-414.

Weiss , H. (2003). *A cross – national comparison of nationalism in Austria, the Czech and Slovak Republics, Hungary and Poland*. Political Psychology , 24 (2).

White, J. (2001). *Patriotism without obligation*. Journal of Philosophy of Education , 35 (1).

World Public Opinion . (2008, Avril 15). *Erosion of Support for Free Market System: Global Poll*. Consulté le Avril 2011, sur World Public Opinion : <http://www.worldpublicopinion.org/pipa/articles/btglobalizationtradera/471.php?lb=btgl&pnt=471&nid=&id=>

World Public Opinion. (2009, Mars 31). *Economic System Needs 'Major Changes': Global Poll*. Consulté le Avril 2011, sur World Public Opinion: <http://www.worldpublicopinion.org/pipa/articles/btglobalizationtradera/596.php?lb=btgl&pnt=596&nid=&id=>

World Values Survey. (s.d.). Récupéré sur http://www.worldvaluessurvey.org/index_html

Wruuck, P. (2007). *Economic Patriotism. New game in industrial policy?* (Vol. 35). Franckfurt: Deutsche Bank Research.

Zigba, K., & Ertmanski, S. *Customer ethnocentrism and country-of-origin effect as factors influencing customers' buying decisions*. University of Agriculture, Poland.

Zysman, J. (1995). *National roots of a "global" economy*. *Révue d'économie industrielle* 71(71). 107-121.

Zysman, J. (1996). *The myth of a "global" economy : enduring national foundations and emerging regional realities*. *New Political Economy* , 1, 157-184.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE:	4
INTRODUCTION	5
<u>PARTIE 1 : LE PATRIOTISME ECONOMIQUE A PARTIR DE LA THEORIE</u>	13
CHAPITRE 1: LES DESSOUS DU PATRIOTISME ECONOMIQUE	14
SECTION 1.1. CE QUE L'ON A APPRIS DE L'HISTOIRE	14
Paragraphe 1.1.1. Le voyage du mercantilisme au protectionnisme.....	14
Paragraphe 1.1.2. Le voyage du protectionnisme au libre-échange.....	23
SECTION 1.2. CE QUE L'ON SAIT SUR LE PROTECTIONNISME.....	41
Paragraphe 1.2.1. Le cadre théorique du protectionnisme	41
Paragraphe 1.2.2. Le débat académique sur le protectionnisme	48
CHAPITRE 2: LE CONCEPT DU PATRIOTISME ECONOMIQUE	66
SECTION 2.1. LA PENSEE NATIONALISTE ET L'ECONOMIE	66
Paragraphe 2.1.1. La nation : aspects socio-politiques	67
Paragraphe 2.1.2. La nation dans la pensée économique	77
SECTION 2.2. LE PATRIOTISME ECONOMIQUE CONTEMPORAINE : UN APERÇU GENERAL	90
Paragraphe 2.2.1. La place du patriotisme économique dans la théorie	90
<i>Le patriotisme économique dans la pensée économique</i>	90
<i>Le patriotisme économique et le libéralisme</i>	95
Paragraphe 2.2.2. Le patriotisme économique : définition et formes.....	98
<i>Définition à partir du patriotisme</i>	98
<i>Les formes du patriotisme économique</i>	104
<u>PARTIE 2 : LE PATRIOTISME ECONOMIQUE A PARTIR DE LA PRATIQUE</u>	115
CHAPITRE 3. LE PATRIOTISME ECONOMIQUE CONTEMPORAINE : NAISSANCE ET CARACTERISTIQUES	116
SECTION 3.1. COMMENT ET POURQUOI LE PATRIOTISME ECONOMIQUE A (RE)APPARU A L'ERE MODERNE ?	116
Paragraphe 3.1.1. L'appellation de patriotisme économique.....	117
Paragraphe 3.1.2. Les circonstances d'apparition du patriotisme économique.....	124
<i>Les raisons exogènes</i>	124
<i>Les raisons endogènes</i>	131
SECTION 3.2. LES POINTS-CLES DU PATRIOTISME ECONOMIQUE CONTEMPORAINE	141

Paragraphe 3.2.1. Les agents économiques ‘patriotiques’ : demande et offre pour le patriotisme économique.....	142
Paragraphe 3.2.2. Les caractéristiques du patriotisme économique contemporaine	153
CHAPITRE 4. L’EMPLOI DU PATRIOTISME ECONOMIQUE.....	164
SECTION 4.1. LES STRATEGIES ECONOMIQUES « PATRIOTIQUES » D’ETAT.....	164
Paragraphe 4.1.1. Les stratégies offensives	165
<i>La création de grappes</i>	167
<i>L’aide financière</i>	169
<i>La création des “champions nationaux”</i>	169
<i>Le développement du secteur R&D</i>	174
<i>La promotion de l’économie nationale</i>	176
Paragraphe 4.1.2. Les stratégies défensives	177
<i>Les subventions industrielles</i>	179
<i>La réglementation des investissements étrangers</i>	180
<i>Les marchés publics</i>	190
<i>Les normes</i>	191
SECTION 4.2. LES CONSEQUENCES DE LA PRATIQUE DU PATRIOTISME ECONOMIQUE.....	193
Paragraphe 4.2.1. Les inquiétudes quant à la pratique ‘patriotique économique’ des Etats.....	193
Paragraphe 4.2.2. L’impact du patriotisme économique sur le consommateur et l’entreprise.....	207
<i>L’entreprise et le patriotisme économique</i>	207
<i>Le consommateur et le patriotisme économique : une recherche sur le comportement des consommateurs serbes</i>	213
CONCLUSION	223
BIBLIOGRAPHIE	230
TABLE DES MATIERES	250
TABLE DES ILLUSTRATIONS	253
ANNEXE	255
Annexe 1 Le sondage d’ISSP : « Le pays devrait limiter l’importation des produits étrangers afin de protéger l’économie nationale »	255
Annexe 2 Le sondage d’ISSP : « Le pays devrait suivre ses propres intérêts »	256
Annexe 3 Le résultat de la recherche: reponses selon le critère de lieu de vie	257
Annexe 4 Le résultat de la recherche: reponses selon le critère d’éducation	259

<i>A : Le résultat de la recherche: réponses des personnes sans éducation supérieure au BAC selon le critère de ville d'habitation.....</i>	<i>259</i>
<i>B : Le résultat de la recherche: réponses des personnes avec éducation supérieure au BAC selon le critère de ville d'habitation.....</i>	<i>261</i>
<i>C : Le résultat du chi-carre test.....</i>	<i>263</i>
Annexe 5 Le résultat de la recherche: reponses des employés selon le critère d'emploi	264
<i>A : Le résultat de la recherche: réponses des employés selon le critère de ville d'habitation.....</i>	<i>264</i>
<i>B : Le résultat de la recherche: réponses des personnes sans emploi selon le critère de ville d'habitation</i>	<i>266</i>
Annexe 6 Le résultat de la recherche: reponses des employés avec des revenus moyens, agé entre 35-55.....	268
Annexe 7 Le résultat de la recherche: reponses selon le critère de revenu	270

TABLE DES ILLUSTRATIONS

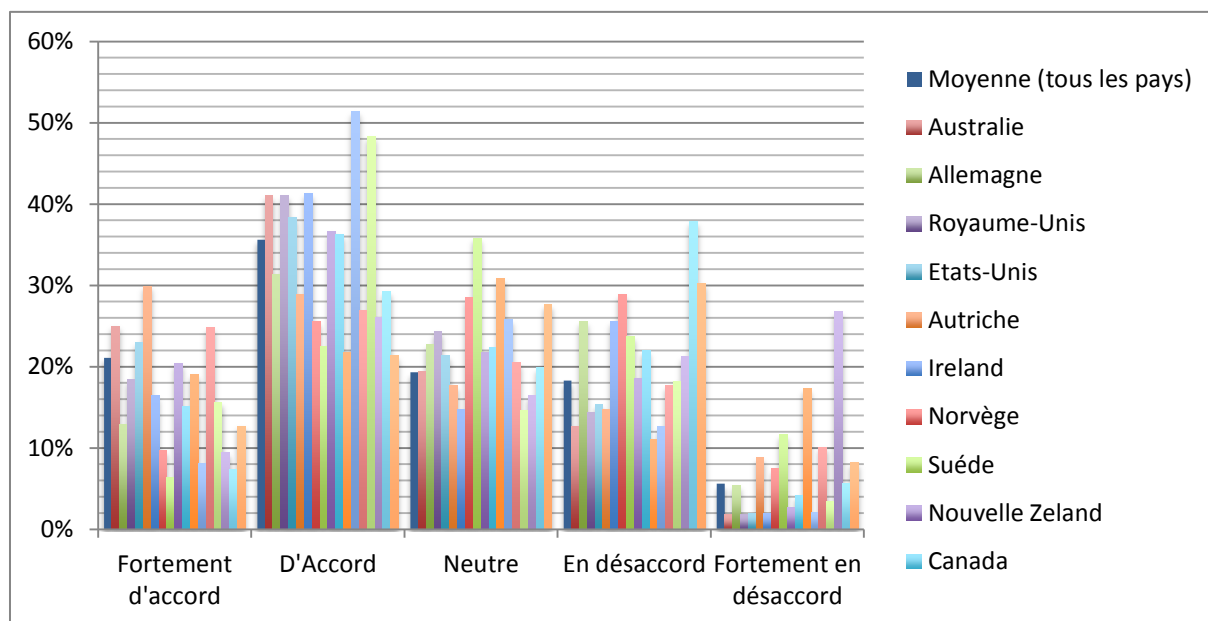
<i>Figure 1 Taux annuels de croissance selon les périodes des politiques tarifaires dans XIX siècle</i>	<i>22</i>
<i>Figure 2 La modification de la réglementation nationale relative à l'échange international entre 2000 et 2010 (pour cent)</i>	<i>35</i>
<i>Figure 3 La carte du protectionnisme</i>	<i>35</i>
<i>Figure 4 Les mesures de restriction du commerce, Octobre 2008 – Février 2009.....</i>	<i>36</i>
<i>Figure 5 Le type de mesures protectionnistes prises selon l'OMC, Octobre 2008 – Février 2009</i>	<i>36</i>
<i>Figure 6 Le nombre cumulatif des mesures protectionnistes prises par mois à partir du Septembre 2008</i>	<i>37</i>
<i>Figure 7 Le type des mesures protectionnistes prises à partir du Septembre 2008 selon le GTA</i>	<i>37</i>
<i>Figure 8 L'opinion européenne sur la mondialisation</i>	<i>38</i>
<i>Figure 9 Les phases de développement économique d'une nation.....</i>	<i>46</i>
<i>Figure 10 Le tarif optimal en équilibre partiel</i>	<i>52</i>
<i>Figure 11 Le tarif optimal en équilibre général</i>	<i>53</i>
<i>Figure 12 Le modèle de Brander et Spencer.....</i>	<i>55</i>
<i>Figure 13 Les effets d'un droit de douane</i>	<i>59</i>
<i>Figure 14 Les effets d'une subvention à la production d'un bien importé</i>	<i>61</i>
<i>Figure 15 Les effets d'une subvention à l'exportation.....</i>	<i>61</i>
<i>Figure 16 L'offre et la demande de patriotisme économique</i>	<i>143</i>
<i>Figure 17 Le pays devrait limiter l'importation des produits étrangers afin de protéger l'économie nationale</i>	<i>149</i>
<i>Figure 18 Le pays devrait suivre ses propres intérêts, même si cela conduit à des conflits avec les autres nations.....</i>	<i>150</i>
<i>Figure 19 Evolution du taux de détention par les non-résidents des actions françaises cotées et des actions du CAC 40 (en pourcentage)</i>	<i>203</i>
<i>Figure 20 Les réponses à la question « L'Etat doit limiter l'importation des produits étrangers » : une comparaison entre le résultat moyen de la recherche d'ISSP menée dans 32 pays et le résultat obtenu sur le marché serbe</i>	<i>218</i>
<i>Figure 21 Les réponses à la question « L'Etat doit limiter l'importation des produits étrangers » : la différence d'opinion entre centre ville et banlieue.....</i>	<i>219</i>
<i>Figure 22 Les réponses à « L'offre domestique pourrait être tout à fait suffisante pour répondre aux besoins de marché serbe » : la différence d'opinion entre personnes employés et sans emploi</i>	<i>221</i>
 <i>Tableau 1 Croissance des exportations et du PNB par pays et par périodes, en fonction de la date d'adoption d'une nouvelle politique commerciale à la fin du XIXe siècle</i>	 <i>21</i>
<i>Tableau 2 Les cycles du GATT.....</i>	<i>29</i>

<i>Tableau 3 L'attachement individuel au groupe ; Théorie de Kelman</i>	76
<i>Tableau 4 Le jeu de l'échange commercial</i>	81
<i>Tableau 5 Nationalisme vs Patriotisme</i>	110
<i>Tableau 6 Patriotisme économique vs. Nationalisme économique</i>	111
<i>Tableau 7 La place du patriotisme économique dans le contexte global</i>	114
<i>Tableau 8 L'effet de la réaction du gouvernement à l'OPA proposées sur les entreprises nationales</i>	189
<i>Tableau 9 Origine géographique des détenteurs d'actions françaises du CAC 40 (en pourcentage)</i>	203
<i>Tableau 10 Le patriotisme économique et la société multinationale : l'analyse SWOT</i>	209
<i>Encadré 1 A quel point sentez-vous proche à votre pays ?</i>	102
<i>Encadré 2 Combien êtes-vous fière de votre nationalité ?</i>	103
<i>Encadré 3 Le discours du Premier ministre français du 27 Juillet 2005, lors de la conférence de presse à Paris</i>	117
<i>Encadré 4 Les secteurs stratégiques français</i>	119
<i>Encadré 5 L'illustration de l'emploi contemporaine et populaire du nom de 'nationalisme économique'</i>	123
<i>Encadré 6 L'opinion publique sur le système mondial actuel</i>	127/128
<i>Encadré 7 La part de six pays émergents dans l'exportation et le PIB mondial</i>	130
<i>Encadré 8 Les limites réglementaire sur l'influence étrangère dans les secteurs considérés d'une importance stratégique : l'exemple russe</i>	133
<i>Encadré 9 L'opinion publique sur la question « Les organisations internationales prennent trop de pouvoir des gouvernements nationaux. »</i>	135
<i>Encadré 10 L'illustration des relations des agents économiques à l'égard de la demande et offre pour le patriotisme économique : le cas de Walmart à l'Inde</i>	145
<i>Encadré 11 Les pays avec le plus grand afflux d'IDE avant la Crise de 2008</i>	156
<i>Encadré 12 Sondage : « Le système de libre entreprise et le libre marché fonctionnent le mieux dans l'intérêt de société si accompagnés par une forte régulation étatique »</i>	161
<i>Encadré 13 L'Etat soutient la création du « champion national » : le cas d'Aventis</i>	172
<i>Encadré 14 L'Etat soutient l'acheteur domestique : le cas de Telecom Italia</i>	173
<i>Encadré 15 Les subventions à l'industrie automobile : le cas d'Opel</i>	180
<i>Encadré 16 Les exemples de restrictions juridiques concernant les investissements étrangers 2010/2011</i>	182
<i>Encadré 17 Le gouvernement empêche l'OPA sur le 'champion national' par le biais d'un 'chevalier blanc' : le cas d'Endesa</i>	186
<i>Encadré 18 L'impact de la structure du capital sur la localisation de la production : le cas d'Airbus</i>	197
<i>Encadré 19 Le palmarès des entreprises où il fait bon travailler : France, 2011</i>	202

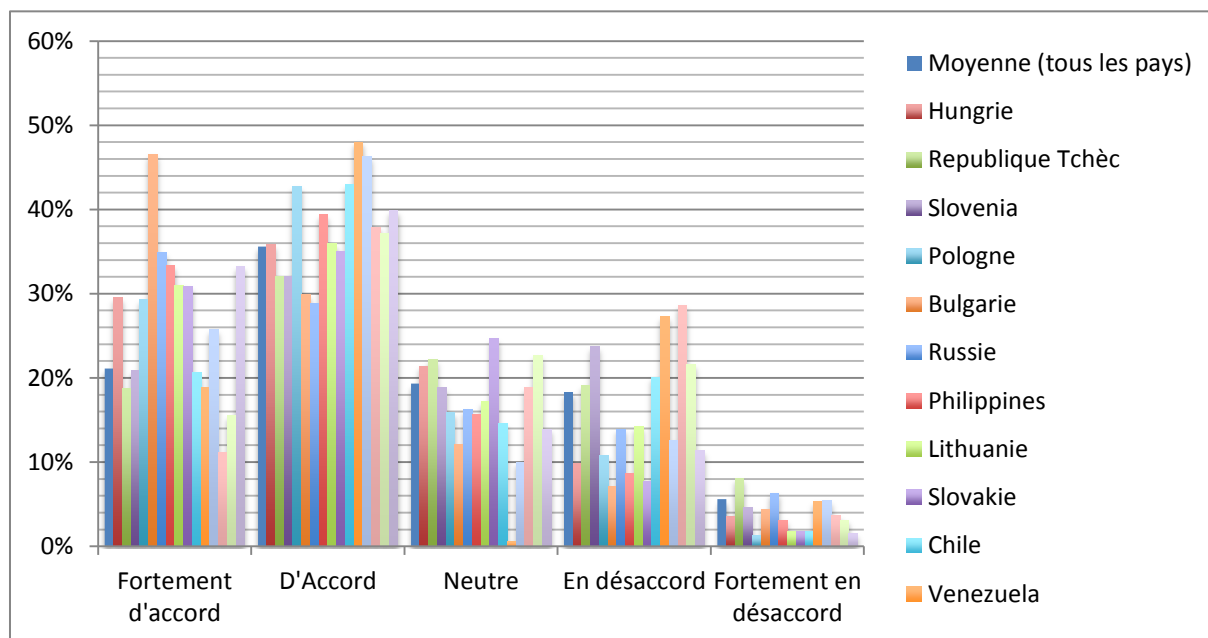
ANNEXE

Annexe 1 Le sondage d'ISSP : « Le pays devrait limiter l'importation des produits étrangers afin de protéger l'économie nationale »

Les pays en développement



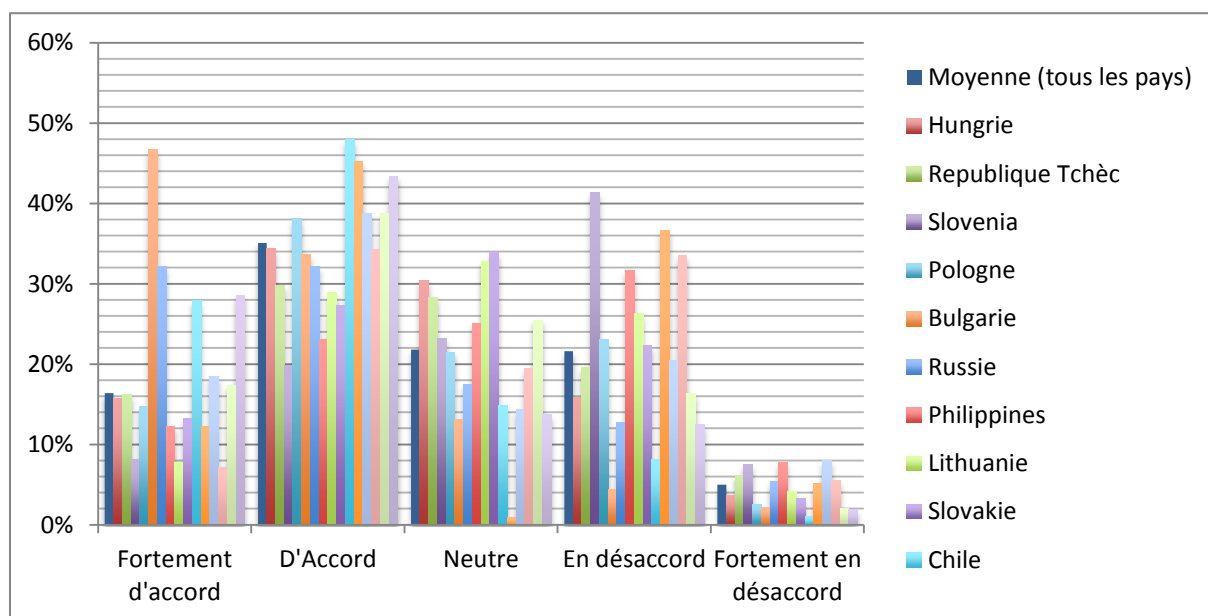
Les pays développés



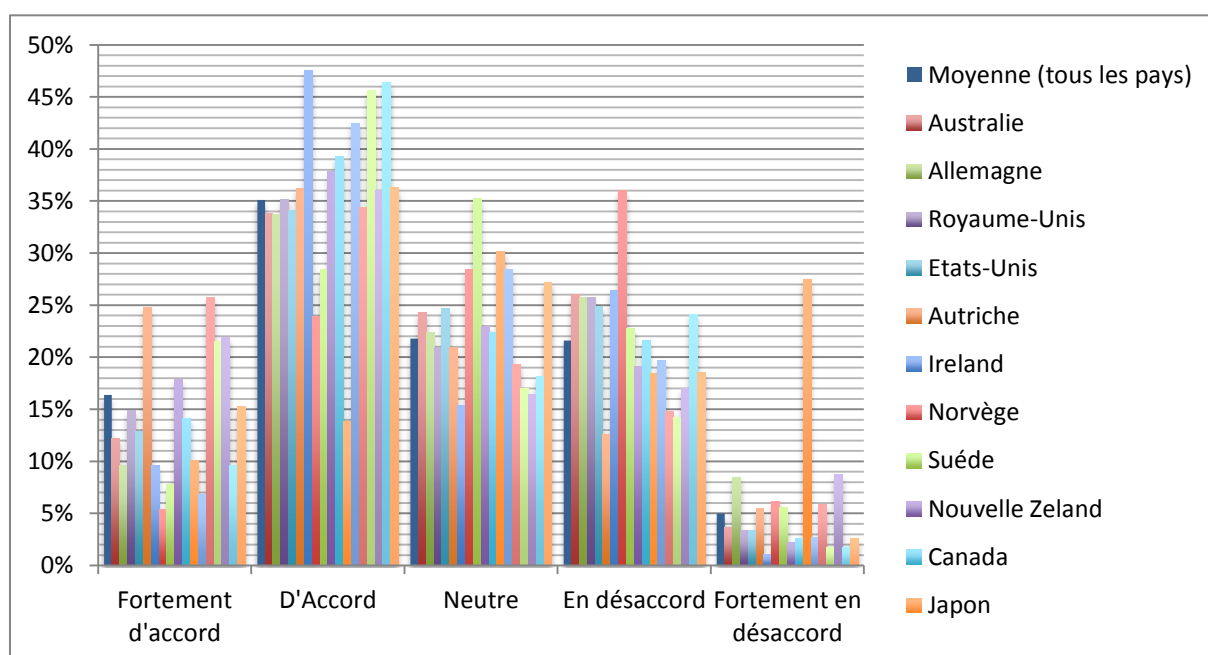
Source : Base de données de l'ISSP, <http://www.issp.org>

Annexe 2 Le sondage d'ISSP : « Le pays devrait suivre ses propres intérêts »

Les pays en développement



Les pays développés



Source : Base de données de l'ISSP, <http://www.issp.org>

Annexe 3 Le résultat de la recherche: réponses selon le critère de lieu de vie

Question:	Réponse:	Belgrade	Pozarevac	Total	Belgrade	Pozarevac	Total	Total
		Centre			Banlieue			
Nombre d'enquêtés:		42	39	81	33	30	63	144
Age:	18-25	13	5	18	3	3	6	24
	25-35	12	6	18	8	5	13	31
	35-45	8	14	22	2	4	6	28
	45-55	4	6	10	9	6	15	25
	>55	5	8	13	11	12	23	36
Formation:	Ecole primaire	2	9	11	4	2	6	17
	BAC	17	14	31	20	19	39	70
	BAC+	23	16	39	9	9	18	57
Occupation:	Chômeur	2	3	5	5	3	8	13
	Retraité	1	5	6	13	14	27	33
	Employé dans l'administration publique	10	19	29	4	2	6	35
	Employé dans le secteur privé -l'entreprise domestique	13	8	21	4	5	9	30
	Employé dans le secteur privé -l'entreprise étrangère	4	1	5	4	/	4	9
	Entrepreneur	2	1	3	2	3	5	8
	Etudiant	10	2	12	1	3	4	16
Revenus:	Inférieur à la moyenne	13	20	33	10	17	27	60
	Moyenne	11	15	26	20	11	31	57
	Supérieur à la moyenne	18	4	22	3	2	5	27
1. Lors de l'achat, je fais attention au pays d'origine des produits.	Vrai	28	34	62	31	29	60	122
	Faux	14	5	19	2	1	3	22

Question:	Réponse:	Belgrade	Pozarevac	Total	Belgrade	Pozarevac	Total	Total
		Centre			Banlieue			
2. L'offre domestique pourrait être tout à fait suffisante pour répondre aux besoins du marché serbe.	Vrai	11	15	26	21	23	44	70
	Faux	31	24	55	12	7	19	74
3. J'achèterais toujours plutôt le produit domestique si c'est:	Alimentation	36	29	65	28	27	55	110
	Technique	4	/	4	7	3	10	14
	Chaussure	7	12	19	11	8	19	38
	Vêtement	8	12	20	12	9	21	41
	Voyage	2	5	7	8	2	10	17
	Service	9	2	11	12	14	26	37
	Je préfère toujours le produit d'origine étrangère.	9	6	15	2	1	3	18
4. L'Etat doit limiter l'importation des produits étrangers.	Absolument	2	3	5	13	7	20	25
	Relativement: en fonction du type de produit	27	30	57	19	19	38	97
	Il ne doit pas.	13	6	19	1	4	5	24
5. Les entreprises étrangères produisent pour le marché serbe des produits d'une qualité inférieure à ceux pour d'autres pays.	Vrai	35	37	72	29	27	56	128
	Faux	7	2	9	4	3	7	16
6. Je garde mon argent dans une banque :	domestique.	6	6	12	7	4	11	23
	étrangère.	13	11	24	6	5	11	35
	Je ne garde pas l'argent dans la banque.	23	22	45	20	21	41	86
7. Sociétés étrangères ont une grande influence sur le gouvernement serbe.	Vrai	39	37	76	31	27	58	134
	Faux	3	2	5	2	3	5	10
8. Sociétés étrangères sont privilégiées par rapport à des entreprises domestiques.	Vrai	33	37	70	31	29	60	130
	Faux	9	2	11	2	1	3	14

Annexe 4 Le résultat de la recherche: réponses selon le critère d'éducation

A : Le résultat de la recherche: réponses des personnes sans éducation supérieure au BAC selon le critère de ville d'habitation

Question:	Réponse:	Centre	Banlieue	Total	Centre	Banlieue	Total	Total
		Belgrade			Pozarevac			
Nombre d'enquêtés: BAC- et BAC		19	24	43	23	21	44	87
1. Lors de l'achat, je fais attention au pays d'origine des produits.	Vrai	14	23	37	20	21	41	78
	Faux	5	1	6	3	/	3	9
2. L'offre domestique pourrait être tout à fait suffisante pour répondre aux besoins du marché serbe.	Vrai	6	18	24	12	18	30	54
	Faux	13	6	19	11	3	14	33
3. J'achèterais toujours plutôt le produit domestique si c'est:	Alimentation	14	19	33	16	18	34	67
	Technique	3	4	7	/	2	2	9
	Chaussure	5	9	14	7	7	14	28
	Vêtement	4	10	14	7	8	15	29
	Voyage	1	6	7	5	2	7	14
	Service	2	8	10	1	13	14	24
	Je préfère toujours le produit d'origine étrangère.	3	2	5	4	1	5	10
4. L'Etat doit limiter l'importation des produits étrangers.	Absolument	1	10	11	2	6	8	19
	Relativement: en fonction du type de produit	17	15	32	18	13	31	63
	Il ne doit pas.	1	1	2	3	2	5	7
5. Les entreprises étrangères produisent pour le marché serbe des produits d'une qualité inférieure à ceux pour d'autres	Vrai	17	20	37	22	21	43	80
	Faux	2	4	6	1	/	1	7

Question:	Réponse:	Centre	Banlieue	Total	Centre	Banlieue	Total	Total
		Belgrade			Pozarevac			
		19	24	43	23	21	44	
Nombre d'enquêtés: <i>BAC- et BAC</i>		19	24	43	23	21	44	87
6. Je garde mon argent dans une banque :	domestique.	2	6	8	1	3	4	12
	étrangère.	4	4	8	6	2	8	16
	Je ne garde pas l'argent dans la banque.	13	14	27	16	16	32	59
7. Sociétés étrangères ont une grande influence sur le gouvernement serbe.	Vrai	19	24	43	23	20	43	86
	Faux	/	/	/	/	1	1	1
8. Sociétés étrangères sont privilégiées par rapport à des entreprises domestiques.	Vrai	18	23	41	22	20	42	83
	Faux	1	1	2	1	1	2	4

B : Le résultat de la recherche: réponses des personnes avec éducation supérieure au BAC selon le critère de ville d'habitation

Question:	Réponse:	Centre	Banlieue	Total	Centre	Banlieue	Total	Total
		Belgrade			Pozarevac			
		23	9	32	16	9	25	
Nombre d'enquêtés: BAC+		23	9	32	16	9	25	57
1. Lors de l'achat, je fais attention au pays d'origine des produits.	Vrai	14	8	22	14	8	22	44
	Faux	9	1	10	2	1	3	13
2. L'offre domestique pourrait être tout à fait suffisante pour répondre aux besoins du marché serbe.	Vrai	5	3	8	3	5	8	16
	Faux	18	6	24	13	4	17	41
3. J'achèterais toujours plutôt le produit domestique si c'est:	Alimentation	22	9	31	13	9	22	53
	Technique	1	3	4	/	1	1	5
	Chaussure	2	2	4	5	1	6	10
	Vêtement	4	2	6	5	1	6	12
	Voyage	1	2	3	/		0	3
	Service	7	4	11	1	1	2	13
	Je préfère toujours le produit d'origine étrangère.	6		6	2		2	8
4. L'Etat doit limiter l'importation des produits étrangers.	Absolument	1	3	4	1	1	2	6
	Relativement: en fonction du type de produit	10	6	16	12	6	18	34
	Il ne doit pas.	12		12	3	2	5	17
5. Les entreprises étrangères produisent pour le marché serbe des produits d'une qualité inférieure à ceux pour d'autres pays.	Vrai	18	9	27	15	6	21	48
	Faux	5		5	1	3	4	9

Question:	Réponse:	Centre	Banlieue	Total	Centre	Banlieue	Total	Total
		Belgrade			Pozarevac			
Nombre d'enquêtés: <i>BAC+</i>		23	9	32	16	9	25	57
6. Je garde mon argent dans une banque :	domestique.	4	1	5	5	1	6	11
	étrangère.	9	2	11	5	3	8	19
	Je ne garde pas l'argent dans la banque.	10	6	16	6	5	11	27
7. Sociétés étrangères ont une grande influence sur le gouvernement serbe.	Vrai	20	7	27	14	7	21	48
	Faux	3	2	5	2	2	4	9
8. Sociétés étrangères sont privilégiées par rapport à des entreprises domestiques.	Vrai	15	8	23	15	9	24	47
	Faux	8	1	9	1		1	10

C : Le résultat du chi-carré test

Question:	Réponse:	BAC-, BAC	BAC+	Chi carré test
1	Vrai	78	44	Chi-carré = 4.13 Degrés de liberté = 1 Probabilité = 0.042
	Faux	9	13	
2	Vrai	54	16	Chi-carré = 15.9 Degrés de liberté = 1 Probabilité = 0.000
	Faux	33	41	
3	Alimentation	67	53	Chi-carré = 8.80 Degrés de liberté = 6 Probabilité = 0.185
	Technique	9	5	
	Chaussure	28	10	
	Vêtement	29	12	
	Voyage	14	3	
	Service	24	13	
	Je préfère toujours le produit d'origine étrangère.	10	8	
4	Absolument	19	6	Chi-carré = 13.2 Degrés de liberté = 2 Probabilité = 0.001
	Relativement: en fonction du type de produit	63	34	
	Il ne doit pas.	7	17	
5	Vrai	80	48	Chi-carré = 2.09 Degrés de liberté = 1 Probabilité = 0.148
	Faux	7	9	
6	domestique.	12	11	Chi-carré = 6.23 Degrés de liberté = 2 Probabilité = 0.044
	étrangère.	16	19	
	Je ne garde pas l'argent dans la banque.	59	27	
7	Vrai	86	48	Chi-carré = 11.4 Degrés de liberté = 1 Probabilité = 0.001
	Faux	1	9	
8	Vrai	83	47	Chi-carré = 6.58 Degrés de liberté = 1 Probabilité = 0.010
	Faux	4	10	

Annexe 5 Le résultat de la recherche: réponses des employés selon le critère d'emploi

A : Le résultat de la recherche: réponses des employés selon le critère de ville d'habitation

Question:	Réponse:	Centre	Banlieue	Total	Centre	Banlieue	Total	Total
		Belgrade			Pozarevac			
Nombre d'enquêtés: <i>Employés</i>		29	14	43	29	10	39	82
1. Lors de l'achat, je fais attention au pays d'origine des produits.	Vrai	21	13	34	26	10	36	70
	Faux	8	1	9	3	/	3	12
2. L'offre domestique pourrait être tout à fait suffisante pour répondre aux besoins du marché serbe.	Vrai	6	6	12	12	8	20	32
	Faux	23	8	31	17	2	19	50
3. J'achèterais toujours plutôt le produit domestique si c'est:	Alimentation	27	14	41	23	10	33	74
	Technique	3	3	6		/	0	6
	Chaussure	6	4	10	6	3	9	19
	Vêtement	6	5	11	7	3	10	21
	Voyage	1	2	3	5	1	6	9
	Service	7	5	12	1	2	3	15
	Je préfère toujours le produit d'origine étrangère.	6		6	5	/	5	11
4. L'Etat doit limiter l'importation des produits étrangers.	Absolument	2	6	8	1	3	4	12
	Relativement: en fonction du type de produit	19	7	26	24	6	30	56
	Il ne doit pas.	8	1	9	4	1	5	14
5. Les entreprises étrangères produisent pour le marché serbe des produits d'une qualité inférieure à ceux pour d'autres pays.	Vrai	25	13	38	28	9	37	75
	Faux	4	1	5	1	1	2	7

Question:	Réponse:	Centre	Banlieue	Total	Centre	Banlieue	Total	Total
		Belgrade			Pozarevac			
Nombre d'enquêtés: <i>Employés</i>		29	14	43	29	10	39	82
6. Je garde mon argent dans une banque :	domestique.	4	4	8	5	2	7	15
	étrangère.	11	4	15	9	3	12	27
	Je ne garde pas l'argent dans la banque.	14	6	20	15	5	20	40
7. Sociétés étrangères ont une grande influence sur le gouvernement serbe.	Vrai	27	13	40	28	9	37	77
	Faux	2	1	3	1	1	2	5
8. Sociétés étrangères sont privilégiées par rapport à des entreprises domestiques.	Vrai	23	13	36	29	10	39	75
	Faux	6	1	7	/	/	0	7

B : Le résultat de la recherche: réponses des personnes sans emploi selon le critère de ville d'habitation

Question:	Réponse:	Centre	Banlieue	Total	Centre	Banlieue	Total	Total
		Belgrade			Pozarevac			
Nombre d'enquêtés: <i>Chômeurs, Retraités et Etudiants</i>		13	19	32	10	20	30	62
1. Lors de l'achat, je fais attention au pays d'origine des produits.	Vrai	7	18	25	8	19	27	52
	Faux	6	1	7	2	1	3	10
2. L'offre domestique pourrait être tout à fait suffisante pour répondre aux besoins du marché serbe.	Vrai	5	15	20	3	15	18	38
	Faux	8	4	12	7	5	12	24
3. J'achèterais toujours plutôt le produit domestique si c'est:	Alimentation	9	14	23	6	17	23	46
	Technique	1	4	5	0	3	3	8
	Chaussure	1	7	8	6	5	11	19
	Vêtement	2	7	9	5	6	11	20
	Voyage	1	6	7	0	1	1	8
	Service	2	7	9	1	12	13	22
	Je préfère toujours le produit d'origine étrangère.	3	2	5	1	1	2	7
4. L'Etat doit limiter l'importation des produits étrangers.	Absolument	0	7	7	2	4	6	13
	Relativement: en fonction du type de produit	8	12	20	6	13	19	39
	Il ne doit pas.	5	0	5	2	3	5	10
5. Les entreprises étrangères produisent pour le marché serbe des produits d'une qualité inférieure à ceux pour d'autres pays.	Vrai	10	16	26	9	18	27	53
	Faux	3	3	6	1	2	3	9

Question:	Réponse:	Centre	Banlieue	Total	Centre	Banlieue	Total	Total
		Belgrade			Pozarevac			
Nombre d'enquêtés: <i>Chômeurs, Retraités et Etudiants</i>		13	19	32	10	20	30	62
6. Je garde mon argent dans une banque :	domestique.	2	3	5	1	2	3	8
	étrangère.	2	2	4	2	2	4	8
	Je ne garde pas l'argent dans la banque.	9	14	23	7	16	23	46
7. Sociétés étrangères ont une grande influence sur le gouvernement serbe.	Vrai	12	18	30	9	18	27	57
	Faux	1	1	2	1	2	3	5
8. Sociétés étrangères sont privilégiées par rapport à des entreprises domestiques.	Vrai	10	18	28	8	19	27	55
	Faux	3	1	4	2	1	3	7

Annexe 6 Le résultat de la recherche: reponses des employés avec des revenus moyens, agé entre 35-55

Question:	Réponse:	Centre	Banlieue	Total	Centre	Banlieue	Total	Total
		Belgrade			Pozarevac			
Nombre d'enquêtés: <i>Employé – Revenus moyens – Agé entre 35 et 55</i>		3	5	8	2	4	6	14
1. Lors de l'achat, je fais attention au pays d'origine des produits.	Vrai	3	4	7	2	3	5	12
	Faux	/	1	1	/	1	1	2
2. L'offre domestique pourrait être tout à fait suffisante pour répondre aux besoins du marché serbe.	Vrai	/	5	5	1	2	3	8
	Faux	3	/	3	1	2	3	6
3. J'achèterais toujours plutôt le produit domestique si c'est:	Alimentation	3	4	7	2	3	5	12
	Technique	/	/	/	/	1	1	1
	Chaussure	1	/	1	1	2	3	4
	Vêtement	/	/	/	1	1	2	2
	Voyage	/	1	1	/	/	/	1
	Service	2	/	2	1	1	2	4
	Je préfère toujours le produit d'origine étrangère.	2	1	3	/	/	/	3
4. L'Etat doit limiter l'importation des produits étrangers.	Absolument	/	/	/	1	1	2	2
	Relativement: en fonction du type de produit	2	3	5	1	3	4	9
	Il ne doit pas.	1	2	3	/	/	/	3
5. Les entreprises étrangères produisent pour le marché serbe des produits d'une qualité inférieure à ceux pour d'autres pays.	Vrai	2	4	6	2	4	6	12
	Faux	/	1	1	/	/	/	1

Question:	Réponse:	Centre	Banlieue	Total	Centre	Banlieue	Total	Total
		Belgrade			Pozarevac			
Nombre d'enquêtés: <i>Employé – Revenus moyens – Age entre 35 et 55</i>		3	5	8	2	4	6	14
6. Je garde mon argent dans une banque :	domestique.	1	2	3	/	1	1	4
	étrangère.	1	1	2		1	1	3
	Je ne garde pas l'argent dans la banque.	1	2	3	2	2	4	7
7. Sociétés étrangères ont une grande influence sur le gouvernement serbe.	Vrai	3	5	8	2	4	6	14
	Faux	/	/	/	/	/	/	/
8. Sociétés étrangères sont privilégiées par rapport à des entreprises domestiques.	Vrai	3	5	8	2	3	5	13
	Faux	/	/	/	/	1	1	1

Annexe 7 Le résultat de la recherche: réponses selon le critère de revenu

Question:	Réponse:	Belgrade	Pozarevac	Total	Belgrade	Pozarevac	Total	Belgrade	Pozarevac	Total
		< Moyenne			Moyenne			> Moyenne		
		26	34	60	33	24	57	16	11	27
Nombre d'enquêtés: Revenus		26	34	60	33	24	57	16	11	27
1. Lors de l'achat, je fais attention au pays d'origine des produits.	Vrai	17	31	48	27	21	48	15	11	26
	Faux	9	3	12	6	3	9	1	/	1
2. L'offre domestique pourrait être tout à fait suffisante pour répondre aux besoins du marché serbe.	Vrai	17	24	41	11	9	20	4	5	9
	Faux	9	10	19	22	15	37	12	6	18
3. J'achèterais toujours plutôt le produit domestique si c'est:	Alimentation	19	28	47	31	23	54	14	5	19
	Technique	2	2	4	7	1	8	2	/	2
	Chaussure	2	12	14	12	6	18	4	2	6
	Vêtement	3	12	15	11	6	17	6	3	9
	Voyage	4	5	9	4	2	6	2	/	2
	Service	5	10	15	11	3	14	5	3	8
	Je préfère toujours le produit d'origine étrangère.	3	2	5	3	2	5	5	3	8
4. L'Etat doit limiter l'importation des produits étrangers.	Absolument	7	5	12	8	3	11	/	2	2
	Relativement: en fonction du type de produit	17	22	39	20	18	38	11	9	20
	Il ne doit pas.	4	7	11	5	3	8	5	/	5
5. Les entreprises étrangères produisent pour le marché serbe des produits d'une qualité inférieure à ceux pour d'autres pays.	Vrai	25	30	55	26	23	49	13	11	24
	Faux	1	4	5	7	1	8	3	/	3

Question:	Réponse:	Belgrade	Pozarevac	Total	Belgrade	Pozarevac	Total	Belgrade	Pozarevac	Total
		< Moyenne			Moyenne			> Moyenne		
		26	34	60	33	24	57	16	11	27
Nombre d'enquêtés: Revenus										
6. Je garde mon argent dans une banque :	domestique.	/	2	2	9	6	15	4	2	6
	étrangère.	4	8	12	5	4	9	10	4	14
	Je ne garde pas l'argent dans la banque.	22	24	46	19	14	33	2	5	7
7. Sociétés étrangères ont une grande influence sur le gouvernement serbe.	Vrai	25	31	56	30	22	52	15	11	26
	Faux	1	3	4	3	2	5	1	/	1
8. Sociétés étrangères sont privilégiées par rapport à des entreprises domestiques.	Vrai	24	33	57	28	23	51	12	10	22
	Faux	2	1	3	5	1	6	4	1	5

Question:	Réponse:	Chi carré test <moyenne : moyenne : >moyenne	Chi carré test <moyenne : >moyenne
1	Vrai	Chi-carré = 3.84 Degrés de liberté = 2 Probabilité = 0.147	Chi-carré = 3.89 Degrés de liberté = 1 Probabilité = 0.049
	Faux		
2	Vrai	Chi-carré = 16.0 Degrés de liberté = 2 Probabilité = 0.000	Chi-carré = 9.33 Degrés de liberté = 1 Probabilité = 0.002
	Faux		
3	Alimentation	Chi-carré = 12.3 Degrés de liberté = 12 Probabilité = 0.423	Chi-carré = 6.73 Degrés de liberté = 6 Probabilité = 0.346
	Technique		
	Chaussure		
	Vêtement		
	Voyage		
	Service		
	Je préfère toujours le produit d'origine étrangère.		
4	Absolument	Chi-carré = 2.52 Degrés de liberté = 4 Probabilité = 0.642	Chi-carré = 2.07 Degrés de liberté = 2 Probabilité = 0.356
	Relativement: en fonction du type de produit		
	Il ne doit pas.		
5	Vrai	Chi-carré = 0.962 Degrés de liberté = 2 Probabilité = 0.618	Chi-carré = 0.172 Degrés de liberté = 1 Probabilité = 0.678
	Faux		
6	domestique.	Chi-carré = 16.5 Degrés de liberté = 4 Probabilité = 0.002	Chi-carré = 21.4 Degrés de liberté = 2 Probabilité = 0.000
	étrangère.		
	Je ne garde pas l'argent dans la banque.		
7	Vrai	Chi-carré = 0.741 Degrés de liberté = 2 Probabilité = 0.691	Chi-carré = 0.302 Degrés de liberté = 1 Probabilité = 0.583
	Faux		
8	Vrai	Chi-carré = 3.95 Degrés de liberté = 2 Probabilité = 0.139	Chi-carré = 4.08 Degrés de liberté = 1 Probabilité = 0.044
	Faux		

